

LA CRISE DES « GILETS JAUNES »

Christian BIALÈS

Ancien élève de l'École normale supérieure Paris-Saclay
Agrégé de l'Université
Professeur honoraire de Chaire Supérieure
en Économie et Gestion
www.christian-biales.fr

Ce site se veut **évolutif**. Pour cela il fait l'objet d'un **enrichissement documentaire régulier**.

© **Les textes édités sur ce site sont la propriété de leur auteur.**

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L122-5, que les reproductions strictement destinées à l'usage privé.

Pour toute utilisation de tout ou partie d'un texte de ce site, nous vous demandons instamment d'indiquer clairement le nom de l'auteur et la source :

CHRISTIAN BIALÈS

Professeur honoraire de Chaire Supérieure en Économie et Gestion
Montpellier (France)

www.Christian-Biales.fr

Tout autre usage impose d'obtenir l'autorisation de l'auteur.

Vous pouvez aussi [mettre un lien vers cette page](#)

RÉSUMÉ :

L'analyse que nous proposons de la crise des « gilets jaunes » est centrée sur ses aspects économiques et sociaux : ni les facteurs extra-économiques, ni la dimension institutionnelle et politique ne sont abordés ; les coûts monétaires et non monétaires des manifestations non plus, faute d'informations fiables.

Pour nous, cette crise vérifie deux idées simples : « il y a d'un côté la réalité et de l'autre le ressenti que l'on en a », et « la réalité n'est pas toujours ce que l'on croit ».

I- « Il y a d'un côté la réalité et de l'autre le ressenti que l'on en a ».

Comme l'écrit le Prix Nobel d'économie 2001 Joseph Stiglitz, « si l'on regarde les chiffres, la France semble mieux lotie que la plupart des pays, mais ce sont les perceptions, non les chiffres, qui comptent ».

Comme le montre en particulier le baromètre de la confiance politique, les sentiments de lassitude, de morosité et de méfiance sont en forte progression alors que baissent beaucoup ceux de sérénité et de confiance. L'inquiétude, spécialement sur les questions économiques qui ont un impact sur la vie quotidienne, et la colère sont des sentiments forts pendant que celui d'enthousiasme chute. La politique inspire beaucoup plus de dégoût et de moins en moins d'espoir. Pour exercer de l'influence sur les décisions publiques, l'intérêt du vote et de la grève diminue beaucoup tandis que les manifestations progressent considérablement.

Ces évolutions que la crise des gilets jaunes exacerbe ne sont pourtant pas récentes : depuis longtemps, les Français sont classés parmi les peuples les moins heureux et le livre de Y. Algan et P. Cahuc sur la « société de défiance » date de plus de dix ans.

Un thème essentiel de la crise des gilets jaunes, au-delà de son élément déclencheur - le prix des carburants – est celui des inégalités : 76% des Français considèrent la société française plutôt injuste et plus des $\frac{3}{4}$ estiment que ces inégalités ont plutôt augmenté ces dernières années. Quand on interroge les Français sur les questions qui les préoccupent le plus, arrivent nettement en tête, et pratiquement à égalité, celles du niveau des salaires et du pouvoir d'achat, de la pauvreté et de l'avenir du système de retraite. La question du chômage n'est plus la première préoccupation.

II « La réalité n'est pas toujours ce que l'on croit ».

Une relation n'est pas suffisamment évoquée ni étudiée, c'est celle qui existe entre la crise des gilets jaunes et l'existence de l'euro, avec le type de politique économique et sociale qu'impose l'actuel fonctionnement de la zone euro.

On soutient aussi que la crise des gilets jaunes puise ses causes non seulement dans la stratégie ordolibérale qui inspire les décisions européennes mais aussi dans le capitalisme tel qu'il s'exprime depuis plusieurs années, à savoir un type de capitalisme à la fois actionnarial et financier.

En France plus spécifiquement, le « ras-le-bol fiscal joue un rôle important : depuis peu, notre pays a la pression socio-fiscale la plus élevée. Les Français partagent largement deux sentiments concernant les finances publiques : celui de l'injustice fiscale - comme la faiblesse de la progressivité des impôts, la concentration forte de l'impôt sur le revenu, le poids bien plus important des impôts payés par les ménages que celui des impôts payés par les entreprises, et l'inégalité de traitement selon les capacités contributives, d'où le sentiment que « certains payent pour d'autres » -, et celui du manque de cohérence entre le montant des impôts que l'on paye et la qualité des services publics dont on bénéficie.

Plusieurs enquêtes ont été faites par divers organismes pour tenter de dresser le profil-type du gilet jaune, qui font état notamment de la composition socioprofessionnelle et de la répartition géographique de la population des gilets jaunes. Elles concluent à une surreprésentation des classes populaires où la précarité est lourde, une présence significative de femmes et de retraités, une répartition par types de professions et de niveau de qualification sensiblement équivalente à celle de la population totale. La classe moyenne est également représentée et exprime sa fragilisation.

Au-delà l'injustice fiscale, ce qui met en colère c'est plus largement l'injustice sociale dans ses nombreuses dimensions. On constate par exemple que le rapport de niveau de vie entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres s'est accru de 1 à 6 en 1996 à de 1 à 7 en 2016, et il y a une forte augmentation des dépenses contraintes pour tout le monde mais qui ne pèsent pas du tout de la même façon dans les budgets familiaux selon le revenu disponible. En ce qui concerne ce revenu disponible, il est montré qu'entre 2008 et 2016 il a baissé pour tous les ménages mais de manière inégale. Une autre étude montre dans son évaluation du budget 2019 que les classes modestes sont perdantes, de même que la classe moyenne supérieure, mais pas les 1% les plus riches, bien au contraire (les mesures décidées par le Président Macron le 10 décembre en déclarant un « état d'urgence économique et social » vont paradoxalement dans le même sens !). Les retraités sont pratiquement tous perdants, sauf là encore les 1% les plus riches. Ce type de résultat montre que la France s'inscrit dorénavant dans le mouvement mondial de montée des inégalités : sur la période 1980-2016, les 1% les plus riches ont capté 27% de la croissance, les 50% du bas de l'échelle des revenus ont capté 12% de la croissance et il y a eu baisse relative des revenus pour des classes populaires et moyennes (qui se déclassent), spécialement aux États-Unis et en Europe. Une autre étude sur période longue (1990-2018) révèle que la redistribution est relativement plus efficace aux États-Unis qu'en France !

Cela dit, la France se classe au sein de l'OCDE plutôt bien pour sa lutte contre la pauvreté mais elle se situe seulement dans la moyenne en matière d'inégalités de revenus et de patrimoines.

À ces inégalités strictement économiques s'ajoutent des inégalités, également importantes, entre les territoires - avec les questions délicates de la métropolisation, de la polarisation des activités économiques poussée par le fonctionnement de la zone euro, du poids très inégal dans le budget du bloc logement-mobilité, et la « revanche des villages » - et entre hommes et femmes.

Quand on étudie les performances de l'économie française, on a confirmation qu'en matière d'emploi notre pays est très mal placé, y compris et surtout pour le chômage de longue durée, qu'il en est de même pour le volume des dépenses publiques, laissant penser qu'il y a du gaspillage, une lourdeur de nos administrations publiques, un grand déséquilibre de nos finances publiques. Nos administrations publiques se caractérisent aussi par des coûts de production élevés et par des dépenses d'investissement qui pèsent moins que la moyenne de l'OCDE. En ce qui concerne la qualité des services publics fournis, elle est à peine plus élevée que la moyenne de l'OCDE pour la santé et moins élevée pour l'éducation. Cela est d'ailleurs confirmé par l'opinion des Français sur la fourniture de services publics : les bonnes opinions sont moins nombreuses qu'en moyenne dans l'UE et la zone euro et les mauvaises opinions sont, symétriquement, plus nombreuses. Selon l'index sur « la liberté humaine », combinant des critères de liberté individuelle et des critères de liberté économique, la France occupe la 32 position mondiale, avec un score inférieur à la moyenne de l'Europe de l'Ouest...

Note : Considérant que la crise des gilets jaunes est à relier à l'effondrement de la social-démocratie, je reproduis en annexe une réflexion que m'a inspirée le discours que le Président Macron a fait à Aix-La-Chapelle le 10 mai 2018 (voir à cette date dans mon « historique de l'euro »), à l'occasion de sa réception du Prix Charlemagne que lui a remis A. Merkel elle-même pour sa défense de l'unité européenne.

La crise des « gilets jaunes » traduit à n'en point douter une exaspération, d'une part contre l'injustice fiscale, les inégalités sociales, les problèmes de pouvoir d'achat et la précarité, et, d'autre part contre les dysfonctionnements de la démocratie. Certes, comme on se plaît à le dire, la crise des gilets jaunes a un caractère inédit. Mais on ne peut pas raisonnablement soutenir qu'elle n'était en rien prévisible, surtout après les erreurs de politique économique et de communication faites par le Président et son gouvernement. Car la population des gilets jaunes fait inévitablement penser aussi aux « invisibles » auxquels Pierre Rosanvallon avait consacré en janvier 2014 un ouvrage (« Le Parlement des invisibles ») présenté de la manière suivante par l'éditeur : « Une impression d'abandon exaspère aujourd'hui de nombreux Français. Ils se trouvent oubliés, incompris, pas écoutés. Le pays, en un mot, ne se sent pas représenté. Le projet "Raconter la vie", dont cet essai constitue le manifeste, a l'ambition de contribuer à le sortir de cet état inquiétant, qui mine la démocratie et décourage les individus. Pour remédier à cette mal-représentation, il veut former, par le biais d'une collection de livres et d'un site internet participatif, l'équivalent d'un Parlement des invisibles. Il répond ainsi au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, la réalité quotidienne prise en compte ». Signalons la parution le 17 janvier 2019 d'un livre de Salomé Berlioux et Erkki Maillard qui s'intitule « Les invisibles de la République », avec pour sous-titre : « Comment on sacrifie la jeunesse de la France périphérique ». Dans la présentation qu'en fait l'éditeur, on lit notamment : « (...) Parce qu'ils grandissent loin des centres de décisions, à l'écart des flux économiques, parce qu'ils résident au cœur de petites villes, dans des zones pavillonnaires, des villages ou des espaces ruraux, 60 % de nos jeunes n'ont pas les mêmes chances de réaliser leur potentiel que leurs camarades des grandes métropoles. Ces millions de Français, absents du débat public et dispersés sur le territoire, ont un point commun : le parcours d'obstacles qui s'impose à eux. Autocensure, manque d'informations, assignation à résidence, fragilité économique, absence de réseaux, fracture digitale... ils cumulent les difficultés et, pire, se sentent ignorés. Hors radar (...) ». Comme le dit Raphaël Enthoven, « il y a bien autre chose dans cette révolte qui tient davantage à la représentation qu'à la justice. L'enjeu n'est pas simplement d'améliorer les conditions de vie en se donnant le gouvernement pour bouc émissaire, mais d'accéder à la visibilité ».

De son côté, Edgar Morin écrit fort justement dans deux blogs de décembre 2018 : « Les gilets jaunes sont le signe d'une crise de foi. Crise de la foi dans l'État, dans les institutions, dans les partis, dans la démocratie, dans ce que les partis appellent le système tout en faisant partie du système » (9/12), et : « Quelles que soient les scories que comporte le mouvement des gilets jaunes, quels que soient les parasitages dégradants, voyons que, dans le soudain redressement des courbés, dans la vocifération des ignorés, dans l'exaspération des derniers de cordée, il y a la revendication d'hommes et de femmes, de vieux et de jeunes, d'être reconnus comme êtres humains à part entière » (24/12).

Cela dit, l'analyse qui suit est centrée sur les aspects économiques et sociaux.

Sur les aspects plus politiques, nous renvoyons aux nombreuses analyses faites tous ces temps-ci par les spécialistes de sociologie et de sciences politiques, ainsi qu'au « Manifeste pour la démocratisation de l'Europe » dont nous parlons dans notre historique de l'euro en date du 11 décembre 2018 (<http://tdem.eu>).

Nous ne commentons pas non plus les facteurs extra-économiques qui ont pourtant joué un rôle non négligeable dans l'aggravation des sentiments de défiance et de colère chez nos concitoyens, en particulier le feuilleton de « l'affaire Benalla » et la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les « routes à double sens, sans séparateur central ».

Nous n'évoquons pas dans ce document, tout au moins pour l'instant, tous les coûts, monétaires et non monétaires, qu'ont entraînés les manifestations liées à « la crise des gilets jaunes », parce que nous manquons trop d'informations précises et d'évaluations fiables.

Bien que l'occasion soit belle, nous n'avons pas le loisir d'évoquer ici les réflexions qu'inspirèrent à Victor-Hugo, Tocqueville et autres Flaubert les événements de février 1848, à plusieurs égards similaires

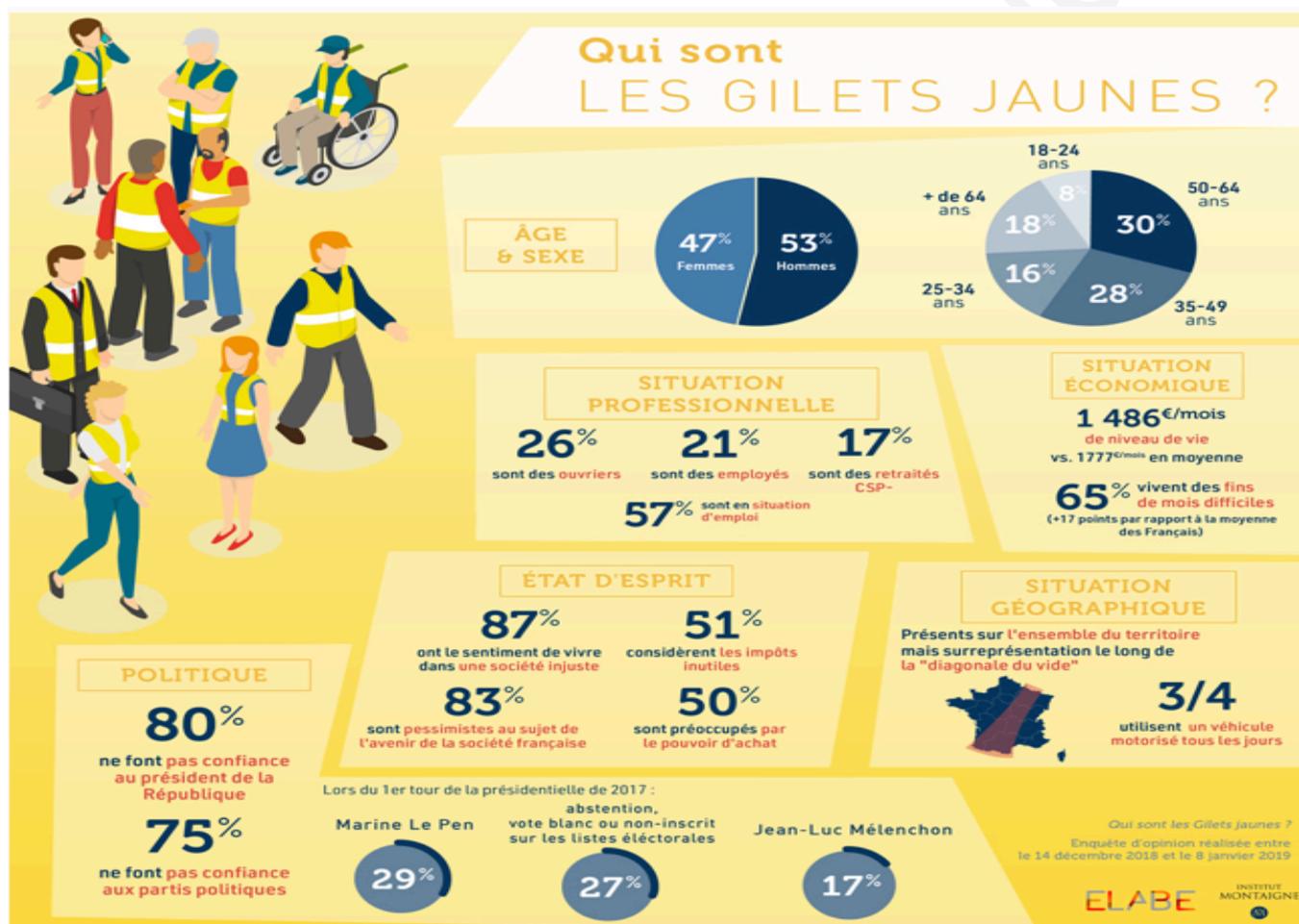
à ceux des gilets jaunes... Pourtant nous pensons comme R.-P. Droit, qu'« éclairer les débats d'hier devient une manière d'être en avance sur la compréhension d'aujourd'hui ».

Pour nous, cette crise vérifie deux idées simples : « il y a d'un côté la réalité et de l'autre le ressenti que l'on en a », et « la réalité n'est pas toujours ce que l'on croit ».

I- Préambule : qui sont les « gilets jaunes » ?

Le 20 mars 2019, deux enquêtes d'Élabe donnent des informations intéressantes sur le mouvement des « gilets jaunes ».

• La première, commandée par l'Institut Montaigne, nous informe sur les profils de la population des gilets jaunes, telle qu'ils résultent d'interrogations de 10 000 personnes faites entre le 14 décembre 2018 et le 47 janvier 2019. Le résumé des résultats est représenté dans la figure suivante :



• La seconde enquête d'Élabe est faite pour BFMTV (1001 personnes interrogées les 18 et 19 mars) et concerne le soutien qu'apporte la population française au mouvement des « gilets jaunes ».

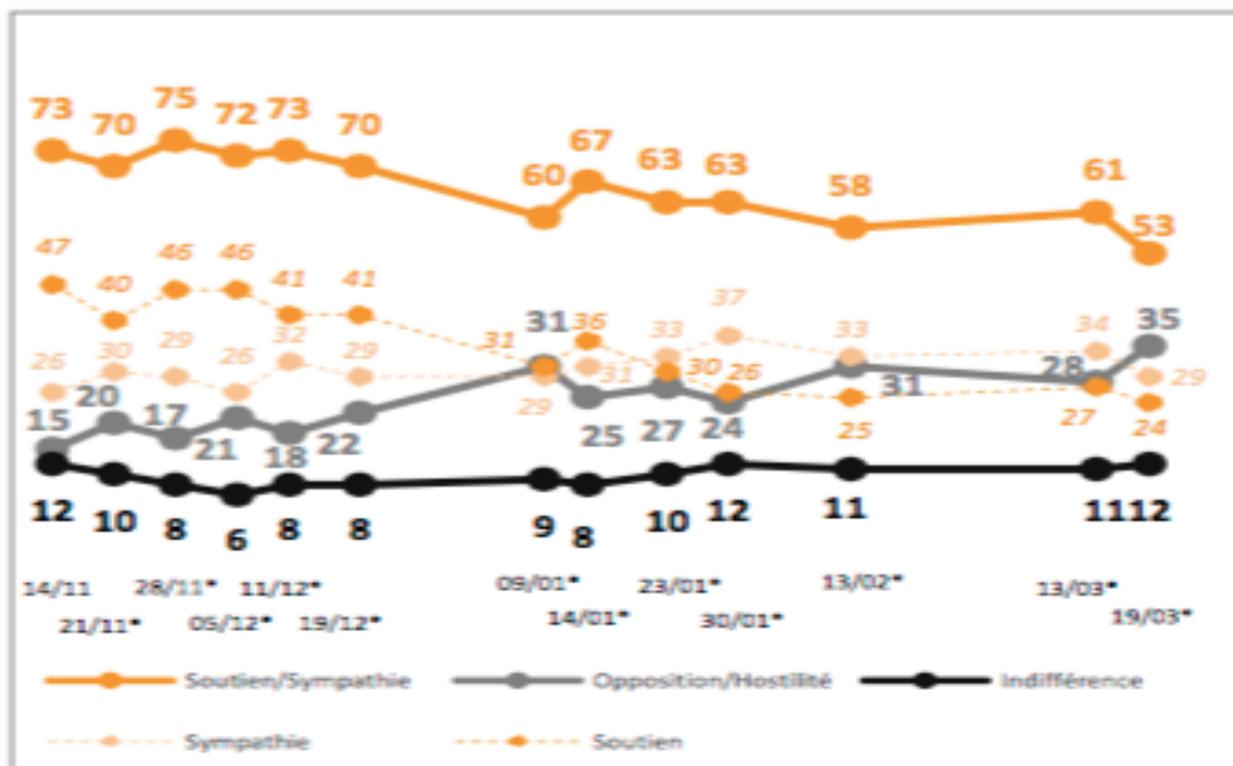
Cela permet de comprendre que le mouvement des gilets jaunes concerne une population beaucoup plus large que ceux qui manifestent avec un gilet jaune sur le dos.

Ainsi, suite à la manifestation du samedi 16 mars (le 18^{ème}) et des faits de grande violence, 53% de la population approuvent le mouvement (soutien et sympathie), mais il y a une baisse de 8 points en une semaine : - 3 points de soutien, -5 points de sympathie ; et, de l'autre côté, il y a une hausse, 35% de la

population désapprouvent, soit 7 points de plus en une semaine : + 1 point pour l'opposition et + 6 points pour l'hostilité. 12% sont indifférents.

Par ailleurs, on sait que les manifestations des gilets jaunes donnent lieu à des phénomènes de violence, dus en particulier aux « black blocs ». Selon l'enquête, 17% des Français condamnent *et* comprennent ces violences. Plus précisément, s'il y a 84% des Français qui condamnent les violences, il y en a 28% qui les comprennent.

Notons aussi que $\frac{3}{4}$ des Français estiment que les inégalités sociales se sont plutôt aggravées au cours des dernières années.



*Evolutions par rapport à :

- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 12 et 13 mars 2019
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 12 et 13 février 2019
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 29 et 30 janvier 2019
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 22 et 23 janvier 2019
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée le 14 janvier 2019
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 8 et 9 janvier 2019
- L'enquête Elabe/BFMTV les 18 et 19 décembre 2018
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée le 11 décembre 2018
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 4 et 5 décembre 2018
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 27 et 28 novembre 2018
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 20 et 21 novembre 2018
- l'enquête Elabe/BFMTV réalisée les 13 et 14 novembre 2018

II- « Il y a d'un côté la réalité et de l'autre le ressenti que l'on en a ».

A- « Ce sont les perceptions, non les chiffres, qui comptent... »

- En date du 10 janvier 2019, Les Échos font paraître une tribune de l'économiste américain Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001, où on lit en particulier :

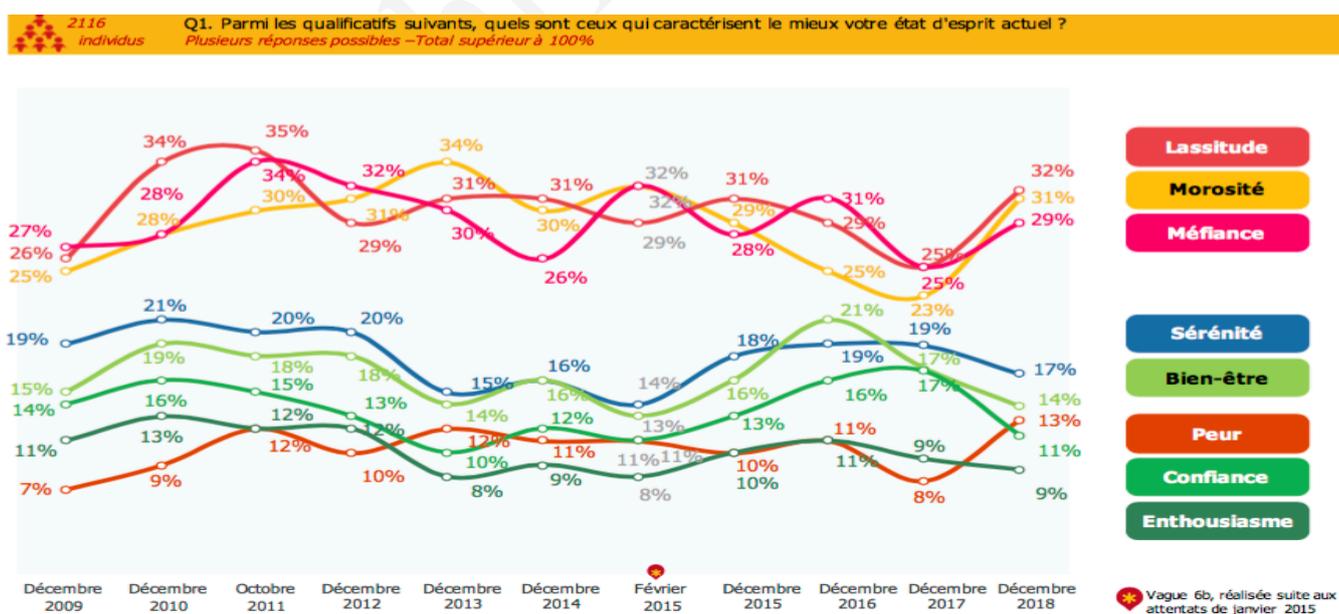
« (...) Si l'on regarde les chiffres, la France semble mieux lotie que la plupart des pays, mais ce sont les perceptions, non les chiffres, qui comptent ; même en France, qui a évité une partie de l'extrémisme de l'ère Reagan-Thatcher, la situation de nombreuses personnes est difficile. Lorsque les impôts sur les très riches sont abaissés, mais augmentés pour les citoyens ordinaires pour répondre aux exigences budgétaires (qu'elles proviennent de la lointaine Bruxelles ou des riches financiers), il n'est pas surprenant que certains soient en colère. Le refrain des gilets jaunes témoigne de leurs préoccupations : "Le gouvernement parle de la fin du monde. Nous sommes préoccupés par la fin du mois". Il y a, en bref, une méfiance grave dans les gouvernements et les politiciens, ce qui signifie que demander des sacrifices aujourd'hui en échange de la promesse d'une vie meilleure demain ne passera pas. Et cela est particulièrement vrai des politiques de "ruissellement" : des réductions d'impôts pour les riches qui sont censées profiter à tout le monde au final. (...) ». Et au début de l'article J. Stiglitz écrit : « Il y a de bonnes raisons au mécontentement actuel : quatre décennies de promesses faites par les dirigeants politiques à la fois du centre gauche et du centre droit, adeptes de la foi néolibérale selon laquelle la mondialisation, la financiarisation, la déréglementation, la privatisation et une foule de réformes connexes apporteraient une prospérité sans précédent, se sont évanouies sans être tenues. Bien qu'une petite élite semble avoir fortement prospéré, de larges pans de la population ont été évincés de la classe moyenne et poussés vers un nouveau monde de vulnérabilité et d'insécurité (...) ».

B- Les « gilets jaunes » en ont assez !

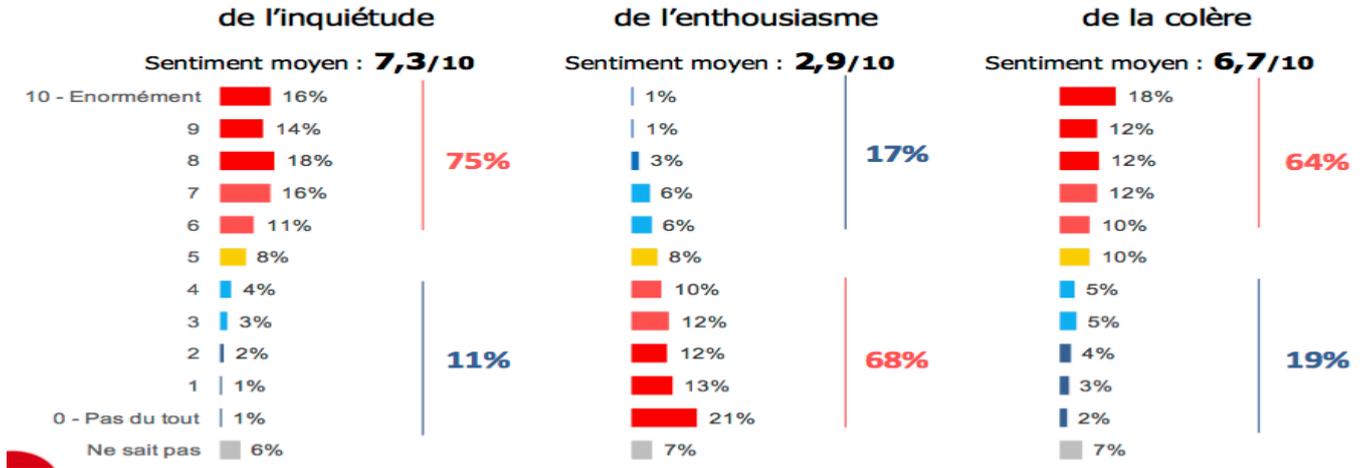
1) Les gilets jaunes sont en colère

Une première illustration de la crise des « gilets jaunes » est donnée par le Baromètre de la confiance politique, vague 10, publiée début janvier 2019, suite à une enquête faite fin décembre de cette année par OpinionWay pour le CEVIPOF (https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/CEVIPOF_confiance_vague10-1.pdf) ; en particulier au travers des résultats suivants qui, tous, n'ont pas besoin de commentaires :

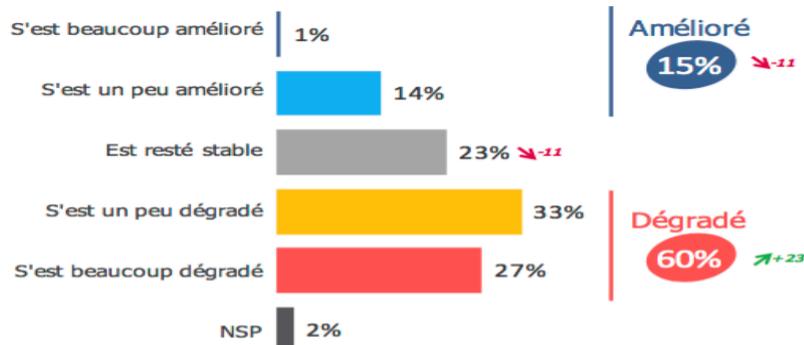
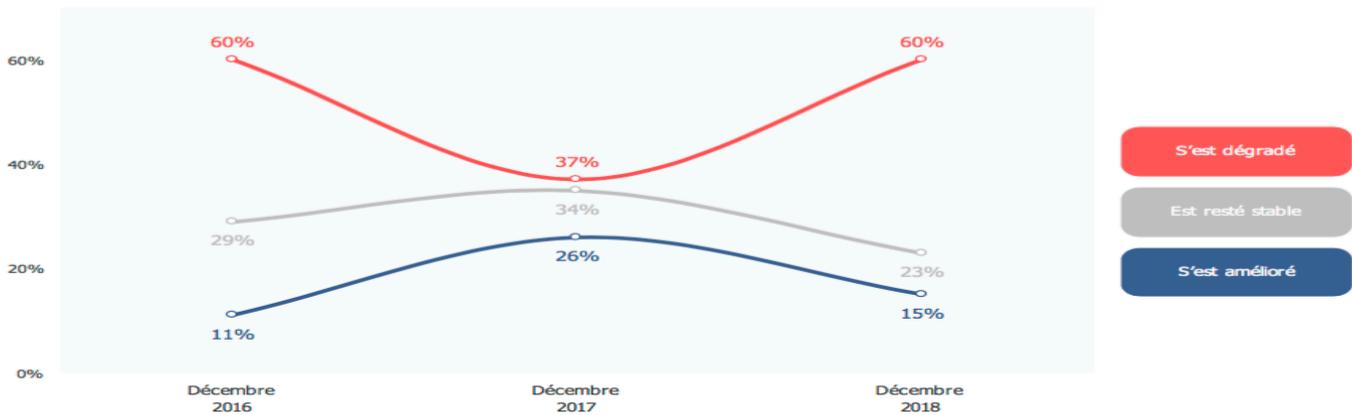
La lassitude, la morosité et la méfiance explosent.



L'inquiétude et la colère l'emportent.

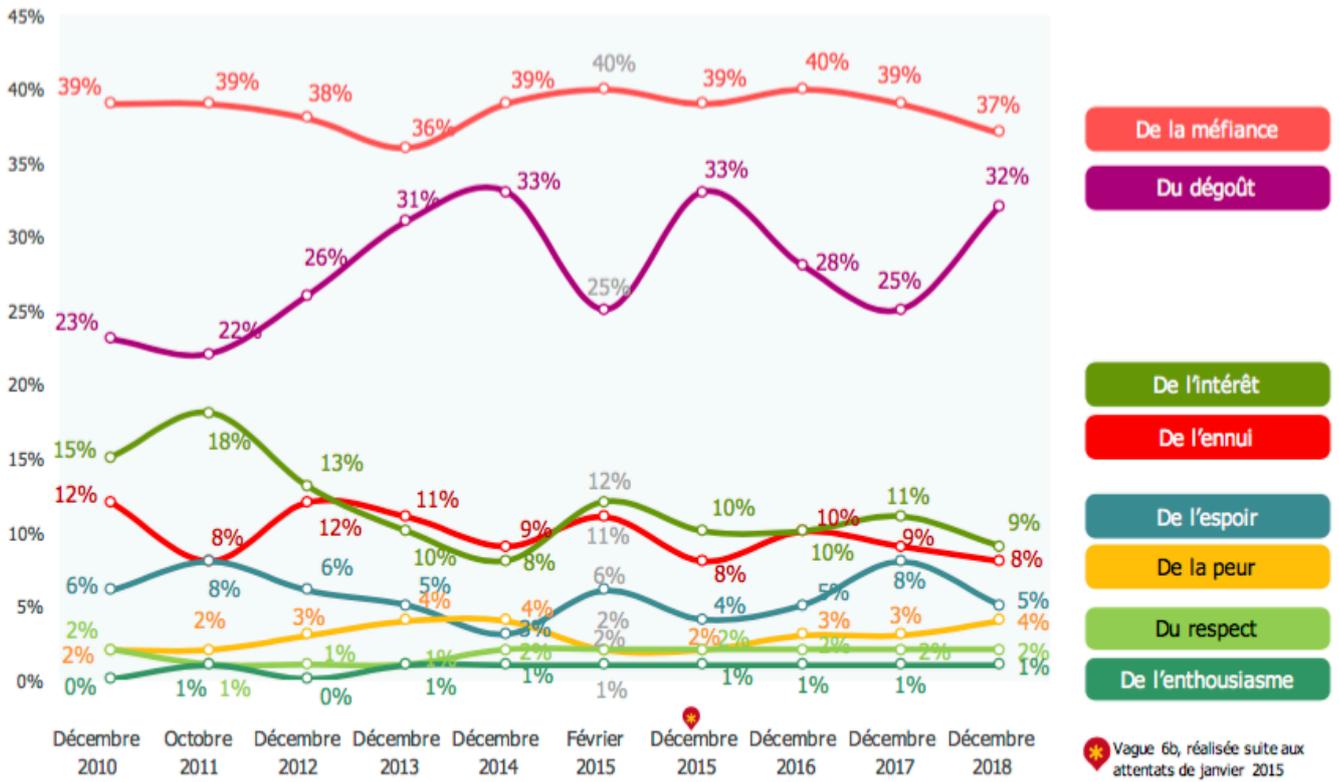


2) Pour une large majorité de la population, l'état de l'économie s'est dégradé



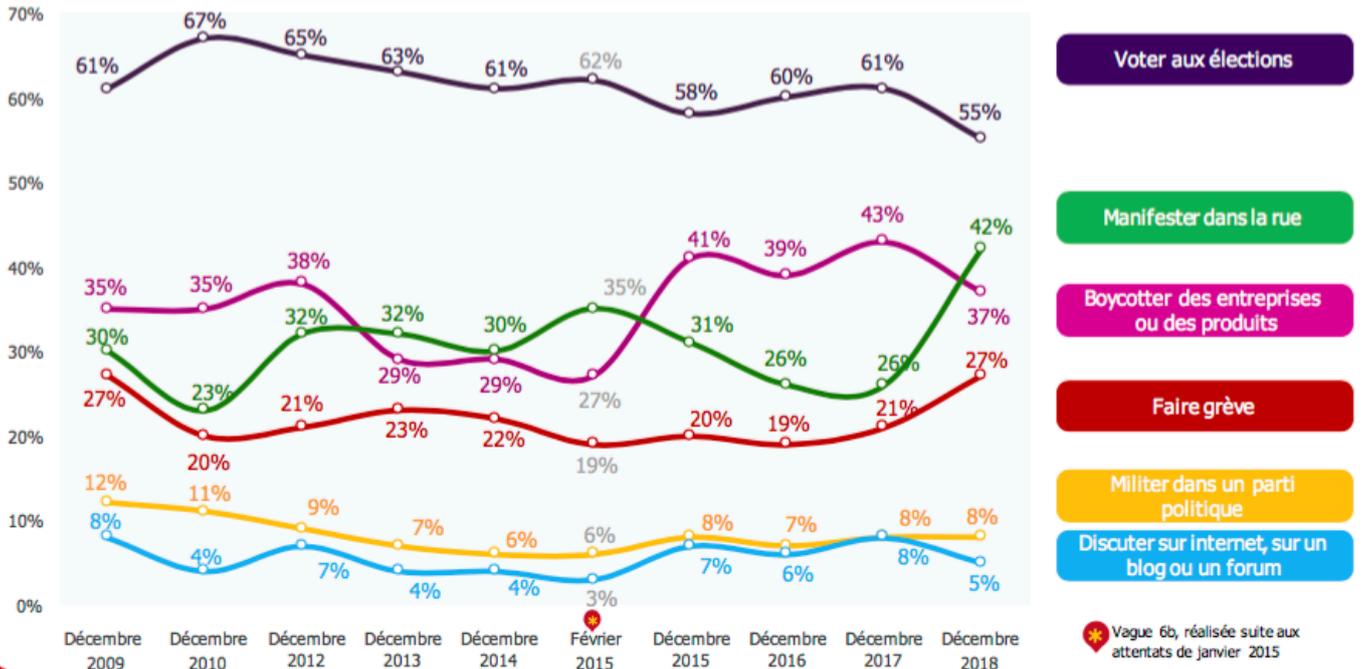
3) La politique inspire beaucoup plus de dégoût

Q41. Quand vous pensez à la politique, pouvez-vous me dire ce que vous éprouvez d'abord... ?



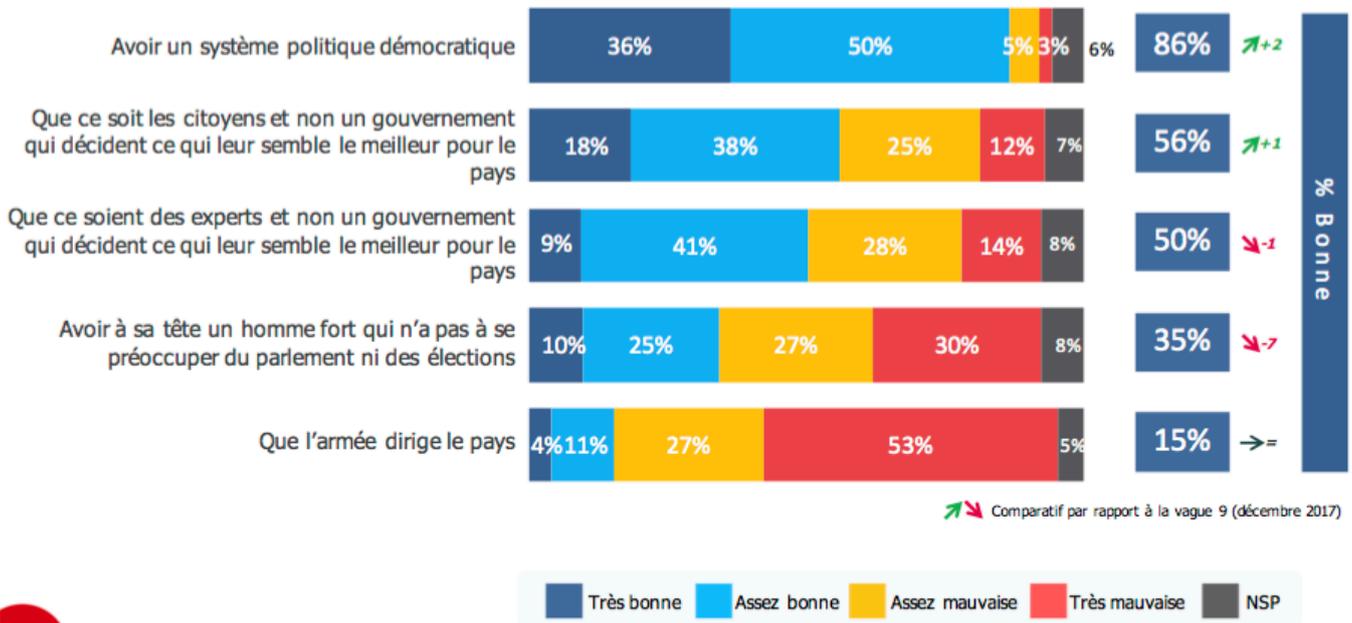
Près de la moitié des Français reconnaissent que manifester dans la rue est efficace

Q40 : Selon vous, qu'est-ce qui permet aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France ? Réponse 'En Premier' + 'En second'



Il n'empêche qu'avoir un système politique démocratique reste préférable pour une très large majorité.

2116 individus Q55. Je vais vous décrire différents types de systèmes politiques. Pour chacun, veuillez me dire si cette façon de gouverner le pays serait très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou très mauvaise.



En septembre 2018 paraît aux éditions Raisons d'agir une nouvelle édition, actualisée et augmentée, du livre des économistes Bruno Amable et Stefano Palombarini : « L'illusion du bloc bourgeois ; alliances sociales et avenir du modèle français ». Dans ce livre, les auteurs décrivent en quelque sorte le passage de la social-démocratie au social-libéralisme sous l'effet de la victoire idéologique des « modernistes » et du capitalisme financier en Europe. Ils pensent qu'émerge un « bloc bourgeois », nouvelle alliance entre les classes moyennes et supérieures qualifiées, qui arrive au pouvoir avec E. Macron, pour défendre l'intégration européenne néo-libérale, la modernisation de l'économie et les réformes structurelles. Pour eux, la rupture des anciennes alliances explique en grande partie le fait que les classes populaires sont maintenant sans représentation politique.

En février 2020 paraît aux éditions Fayard un livre de l'économiste Thomas Porcher dont le titre correspond bien à notre problématique, en l'élargissant et en la prolongeant par un projet politique : « Les délaissés ; comment transformer un bloc divisé en force majoritaire ». On lit dans la présentation qu'en fait l'éditeur : « (...) Des gilets jaunes aux banlieusards en passant par les cadres et les agriculteurs, cette majorité délaissée est multiple, et sa division est largement instrumentalisée par la minorité dominante et les partis politiques qui veulent s'assurer une base électorale. La lutte des classes a laissé place à une lutte entre pauvres. Et le système, intrinsèquement inégalitaire et destructeur pour la planète, ne tient qu'à ces dissensions. Pour sortir de l'impasse, il faut que les différentes catégories que forment "les délaissés" se constituent en une classe majoritaire à même de soutenir une lutte commune : celle d'en finir avec le modèle économique actuel pour proposer un autre projet répondant aux urgences sociale et écologique. (...) ».

C- Les Français ont le sentiment d'une société fracturée

Selon l'enquête IPSOS sur l'intégration républicaine (fin janvier 2019), les « impressions » jouent un rôle important dans les positions qu'adoptent les Français :

Question : « De laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ? »



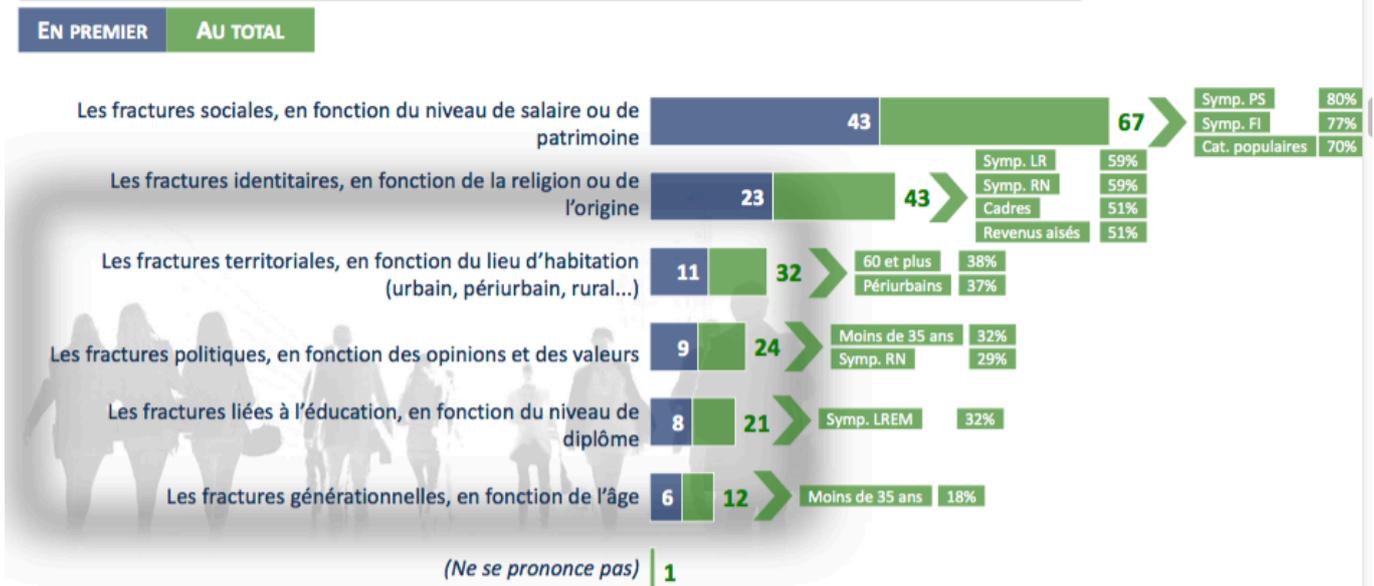
15 © Ipsos – Intégration Républicaine – Association du Corps Préfectoral – Janvier 2019

GAME CHANGERS



Plus d'un Français sur deux estime que « ce qui sépare les Français est plus fort que ce qui les rassemble ».

Question : « Quelles sont, selon vous, les principales fractures qui existent aujourd'hui au sein de la population en France ? En premier ? Et en second ? »



14 © Ipsos – Intégration Républicaine – Association du Corps Préfectoral – Janvier 2019

GAME CHANGERS



Pour les Français, leur société est très fracturée, et d'abord sur le plan social en fonction du niveau de revenu ou de patrimoine.

Remarques :

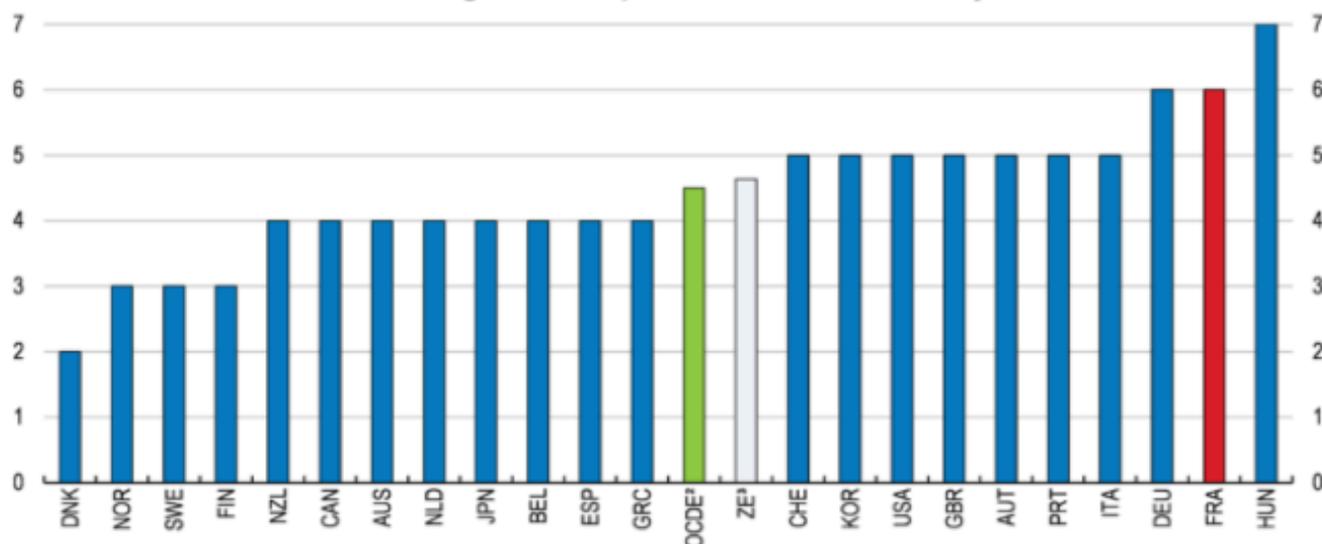
- 1- Dans une étude qu'il a faite pour la Fondation Jean-Jaurès en février 2018, Jérôme Fourquet écrivait : « (...) Ces dernières années, de nombreux observateurs ont souligné le développement du communautarisme ethnoreligieux dans certains quartiers, dans le monde du travail, et même à l'école. Si ce phénomène est bien réel, la cohésion de la société française est également mise à mal par un autre processus, moins visible à l'œil nu, mais néanmoins lourd de conséquences. Il s'agit d'un processus de séparatisme social qui concerne toute une partie de la frange supérieure de la société. Les occasions de contacts et d'interactions entre les catégories supérieures et le reste

de la population sont en effet de moins en moins nombreuses. De manière plus ou moins consciente et plus ou moins volontaire, les membres de la classe supérieure se sont progressivement coupés du reste de la population et ont construit un entre-soi confortable. (...) un processus protéiforme s'est mis en place depuis une trentaine d'années, creusant un fossé de plus en plus béant entre la partie supérieure de la société et le reste de la population. Cette distance croissante explique le fait que les élites ont de plus en plus de mal à comprendre « la France d'en bas ». Mais elle aboutit également à une autonomisation d'une partie des catégories les plus favorisées, qui se sentent de moins en moins liées par un destin commun au reste de la collectivité nationale, au point que certains de leurs membres ont fait sécession (...) ».

- 2- Non seulement la société française est fracturée, elle est également stratifiée. Dans un entretien donné à Alternatives économiques le 25 février 2019, Xavier Ragot, Président de l'OFCE, souligne que l'État-providence français réduit sans doute les inégalités de revenus mais « il échoue sur un point crucial : la mobilité sociale. À coût à peu près équivalent pour les finances publiques, il faut deux générations aux 10% des Danois les plus pauvres pour rejoindre la classe moyenne, contre... six générations dans l'Hexagone. L'école française est une de celles, parmi les pays de l'OCDE, qui participent le plus à la reproduction des inégalités sociales. Les enfants d'ouvriers ont beau représenter 30% de chaque cohorte d'âge, ils ne comptent que pour 1% des effectifs de l'École polytechnique. Notre pays est trop stratifié et enferme les citoyens dans des statuts sociaux et des territoires, réduisant les possibilités d'échanges entre plusieurs mondes qui avancent actuellement en parallèle et ne se comprennent plus. (...) ».

La statistique de l'OCDE à laquelle se réfère Xavier Ragot est donnée par le tableau suivant, tiré d'une étude de l'OCDE produite en 2018 :

La mobilité intergénérationnelle est faible
Nombre de générations pour atteindre le revenu moyen¹



1. Nombre de générations qu'il faudrait aux descendants d'une famille située dans le décile inférieur pour atteindre le revenu moyen dans la société.

2. Moyenne non pondérée entre pays sur la base des données disponibles (24 pays).

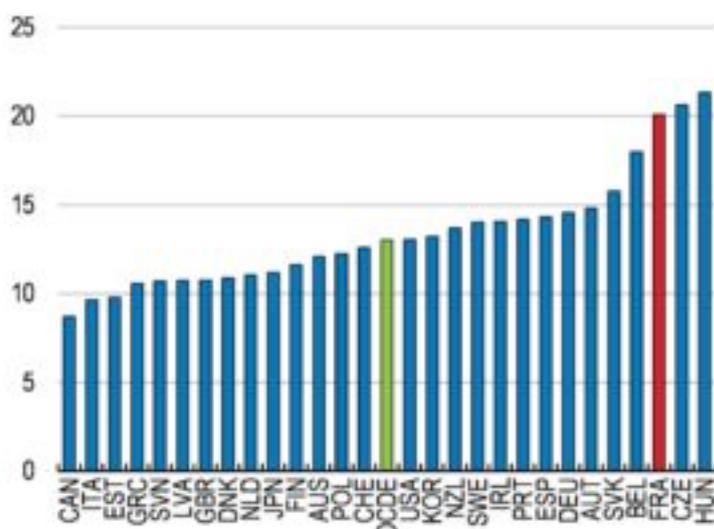
3. États membres de la zone euro qui sont également membres de l'OCDE (17 pays), à l'exclusion du Luxembourg ainsi que de l'ensemble des pays de l'Europe orientale.

Source : OCDE (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris.

Cette grave panne de l'ascenseur social en France se double d'une forte inégalité sociale au sein du système éducatif français comme le prouve le schéma suivant :

D. Influence du milieu social sur les performances scolaires

En %, 2015⁴



4. Variation des performances des élèves en mathématiques expliquée par le contexte socio-économique, mesurée à l'aide de l'indice PISA de statut économique, social et culturel.

Source : Eurostat (2018), « Statut au regard de l'emploi des jeunes par années depuis l'achèvement du plus haut niveau d'éducation », base de données Eurostat ; OCDE (2013), Base de données des Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 ; OCDE (2016), *Résultats du PISA 2015 (Volume I), L'excellence et l'équité dans l'éducation*, Éditions OCDE, Paris.

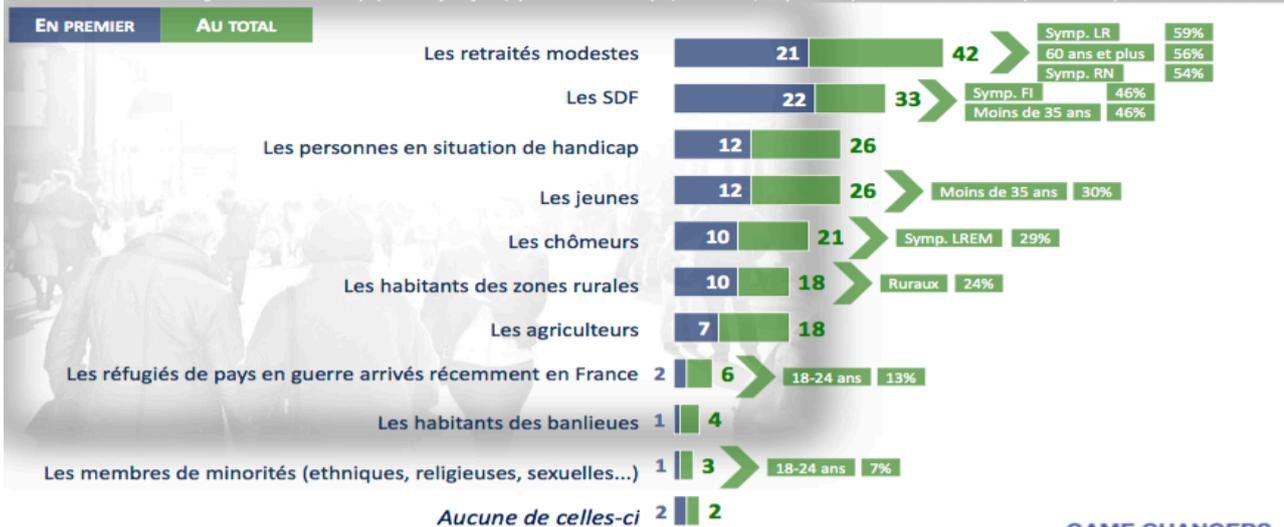
La réflexion de Xavier Ragot sur l'échec français en matière de mobilité sociale et ces statistiques sur l'arrêt de l'ascenseur social renvoient à l'analyse percutante que fait Stefanie Stantcheva, professeur d'économie à Harvard - et membre en France du Conseil d'analyse économique - et dont elle relate l'un des résultats dans *Le Monde* du 7 mars 2019, très utile pour expliquer un aspect important de la crise des gilets jaunes : « Plus les personnes interrogées sont pessimistes sur la possibilité d'améliorer leur situation et pensent ne pas avoir d'opportunité de mobilité sociale ascendante, plus ils sont favorables à une forte taxation des plus riches et à une redistribution fiscale, et inversement (« Intergenerational Mobility and Support for Redistribution », Alberto Alesina, Stefanie Stantcheva, Edoardo Teso, *American Economic Review* n° 108/2, 2018). Ainsi, c'est aux États-Unis que les gens sont le moins favorables à la progressivité de l'impôt, et en France et en Italie qu'ils le sont le plus ».

L'arrêt de l'ascenseur social en France et la très faible mobilité sociale qui caractérise notre pays font aussi l'objet d'une étude depuis plusieurs années par des chercheurs dont fait partie Stefanie Stantcheva, avec Philippe Aghion, Vlad Ciornohuz et Maxime Gravouille. Leurs résultats montrent qu'un individu qui fait partie des 10% les moins riches a une probabilité de 60% de rester dans cette tranche et qu'un individu qui fait partie des 10% les plus riches a 77% de probabilité de rester dans la sienne ; par ailleurs, ils montrent que dès 30-34 ans la position sociale en termes de revenus est acquise « une bonne fois pour toutes » avec une probabilité de 80% ! Ces résultats permettent de très bien comprendre le malaise social français parce que cette « immobilité sociale » joue un rôle déterminant dans notre perception de la justice et de l'équité sociales ; la société française est encore plus bloquée que par le passé et elle court un risque de désintégration. La Fondation Jean Jaurès a fait une analyse politique de la situation : le vote pour les extrêmes l'emporte dans les régions où la mobilité sociale est particulièrement faible.

Notons que le manque de mobilité sociale en France s'explique non seulement par le fait que la promotion sociale par l'école n'existe plus vraiment mais aussi par la diminution considérable du nombre d'emplois intermédiaires et donc par la mise à mal de la classe moyenne traditionnelle. S'il est possible de redonner à l'école son rôle de promotion sociale parce que cela est du ressort des pouvoirs publics, il est beaucoup plus difficile d'agir sur la structure productive, surtout dans un contexte d'économie mondialisée.

Parmi les attentes des Français concernant les actions que les pouvoirs publics doivent mener en priorité, l'aide aux retraités modestes arrive en première position, pour une grande partie de la population :

Question : « Parmi les catégories suivantes de la population française, quelles sont celles que, selon vous, les pouvoirs publics doivent aider en priorité ? En premier ? Et ensuite ? »



17 © Ipsos – Intégration Républicaine – Association du Corps Préfectoral – Janvier 2019

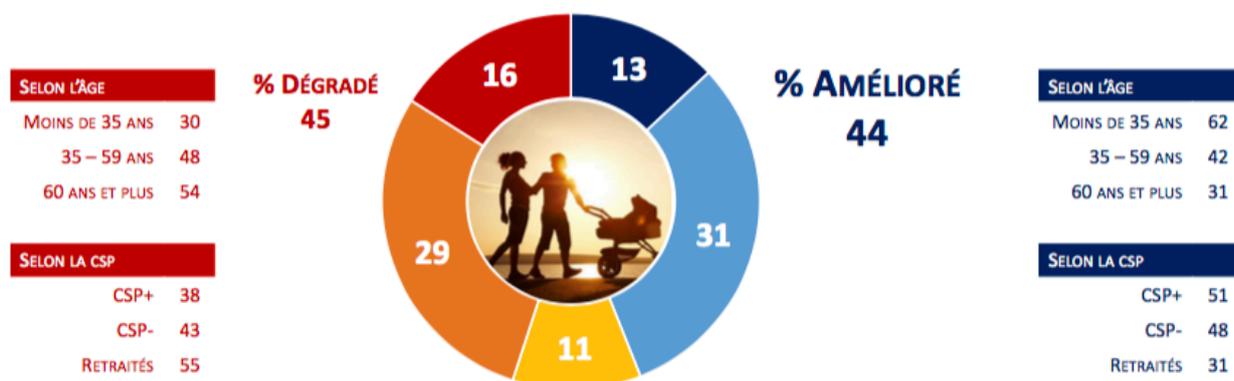


D-L'état d'esprit des Français n'est pas franchement optimiste.

IPSOS a réalisé début janvier 2019 une enquête sur « L'état d'esprit des Français » pour la revue Challenges.

On y trouve notamment les résultats suivants :

L'évolution du sentiment de bien-être des Français



Question : « Diriez-vous que dans l'ensemble votre niveau de bien-être (amour, famille, amis, argent, travail, conditions de vie...) s'est depuis 10 ans... » (base : Ensemble)

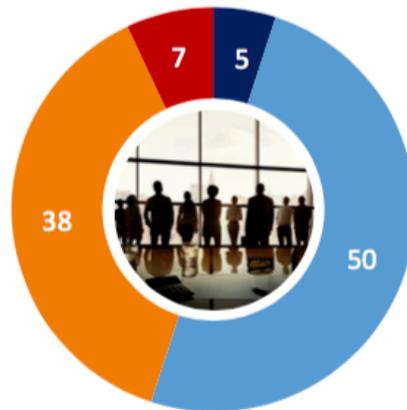
9 © Ipsos – Enquêtes Challenges – Janvier 2019



Il y a autant de Français qui estiment que leur bien-être s'est dégradé que l'inverse.

Le niveau d'optimisme face à l'avenir

% PESSIMISTE 45



% OPTIMISTE 55

SELON L'ÂGE	
MOINS DE 35 ANS	70
35 – 59 ANS	53
60 ANS ET PLUS	45

SELON LA CSP	
CSP+	65
CSP-	56
RETRAITÉS	45

SELON LA PROXIMITÉ POLITIQUE

 La France 100 ans	49
 LPS	62
 LA RÉPUBLIQUE En Marche !	75
 La République	55
 Rassemblement National	46



Question : « Quand vous pensez à votre avenir, vous êtes... »
(base : Ensemble)

11 © Ipsos – Enquêtes Challenges – Janvier 2019

GAME CHANGERS

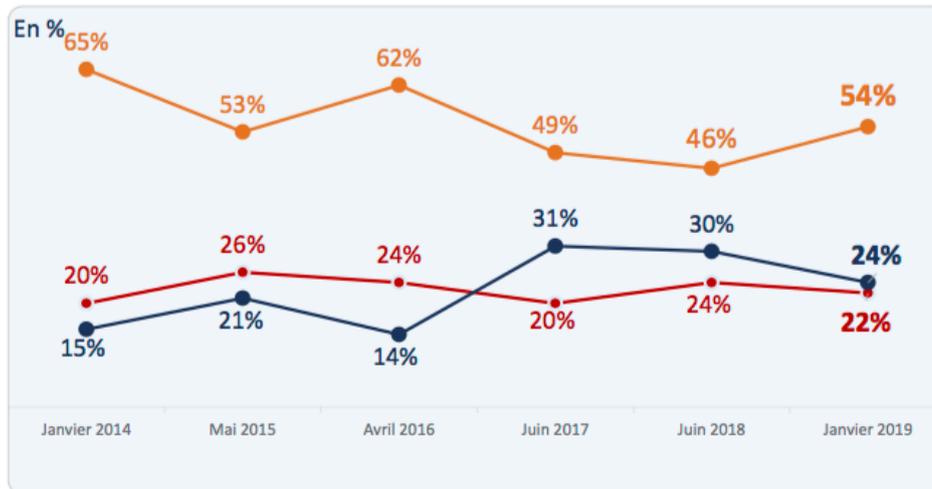


Les Français sont en majorité plutôt optimistes face à l'avenir mais leur proportion n'est pas considérable, surtout que les « très pessimistes » sont relativement plus nombreux que les « très optimistes ». D'ailleurs, il y a une majorité significative de Français qui estiment que leurs enfants auront une vie moins bonne que la leur (55% « moins bonne », 33% « ni meilleure ni moins bonne » et seulement 12% « meilleure »), et une plus forte majorité encore - 69% - à penser que « la vie en France, c'était mieux avant ». Ils sont cependant 60% à penser que la qualité de vie en France est meilleure que dans les autres pays européens.

Cette enquête donne d'autres informations intéressantes : la moitié des Français estime qu'un couple avec 2 enfants est riche à partir de 6000 € nets mensuels ; 66% des Français estiment que « pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » (ils étaient 62% en juillet 2018 et 57% en juillet 2017) ; 56% ne sont pas d'accord avec la « théorie du ruissellement ».

Concernant le sentiment de déclin de la France, IPSOS produit le schéma suivant :

Le sentiment de déclin de la France (évolution)



La France est en déclin mais ce n'est pas irréversible

La France n'est pas en déclin

La France est en déclin et c'est irréversible

Rappels issus de l'enquête Ipsos – Fractures françaises – Ipsos Sopra Steria pour Le Monde, La Fondation Jean Jaurès et Sciences Po

LA FRANCE N'EST PAS EN DÉCLIN

LA FRANCE EST EN DÉCLIN MAIS CE N'EST PAS IRRÉVERSIBLE

LA FRANCE EST EN DÉCLIN ET C'EST IRRÉVERSIBLE

Question : « Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord : / Et diriez-vous que : » (base : Ensemble)

GAME CHANGERS



34 ©Ipsos – Enquêtes Challenges – Janvier 2019

Sur la justice fiscale, l'enquête livre des informations importantes sur le ressenti des Français, spécialement dans le contexte du mouvement des gilets jaunes :

La perception du rapport impôts / prestations reçues

SELON L'ÂGE

MOINS DE 35 ANS	59
35 – 59 ANS	68
60 ANS ET PLUS	67

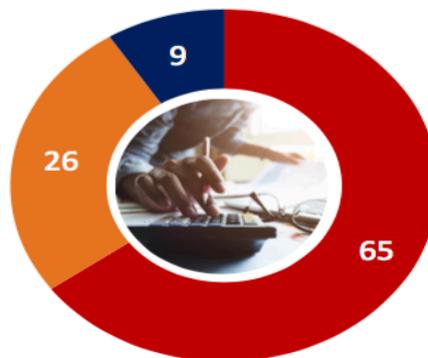
SELON LA PROXIMITÉ POLITIQUE

La France Insoumise	61
Le PS	56
LA RÉPUBLIQUE En Marche !	53

SELON LA CSP

CSP+	70
CSP-	66
RETRAITÉS	66

La République En Marche !	73
IR Les Républicains	74
Rassemblement National	74



SELON L'ÂGE

MOINS DE 35 ANS	15
35 – 59 ANS	9
60 ANS ET PLUS	4

SELON LA PROXIMITÉ POLITIQUE

La France Insoumise	9
Le PS	11
LA RÉPUBLIQUE En Marche !	15

SELON LA CSP

CSP+	8
CSP-	11
RETRAITÉS	4

La République En Marche !	6
IR Les Républicains	6
Rassemblement National	6

VOUS CONTRIBUEZ PLUS QUE VOUS NE BÉNÉFICIEZ DU SYSTÈME

VOUS BÉNÉFICIEZ DU SYSTÈME AUTANT QUE VOUS Y CONTRIBUEZ

VOUS BÉNÉFICIEZ PLUS DU SYSTÈME QUE VOUS N'Y CONTRIBUEZ

Question : « De manière générale, quand vous pensez aux différents impôts et taxes que vous payez (impôt sur le revenu, CSG, TVA...) et à ce dont vous pouvez bénéficier de la part de l'Etat (école, assurance santé, retraite, infrastructures, aides pour les enfants, allocations chômage...), avez-vous le sentiment que... » (base : Ensemble)

GAME CHANGERS

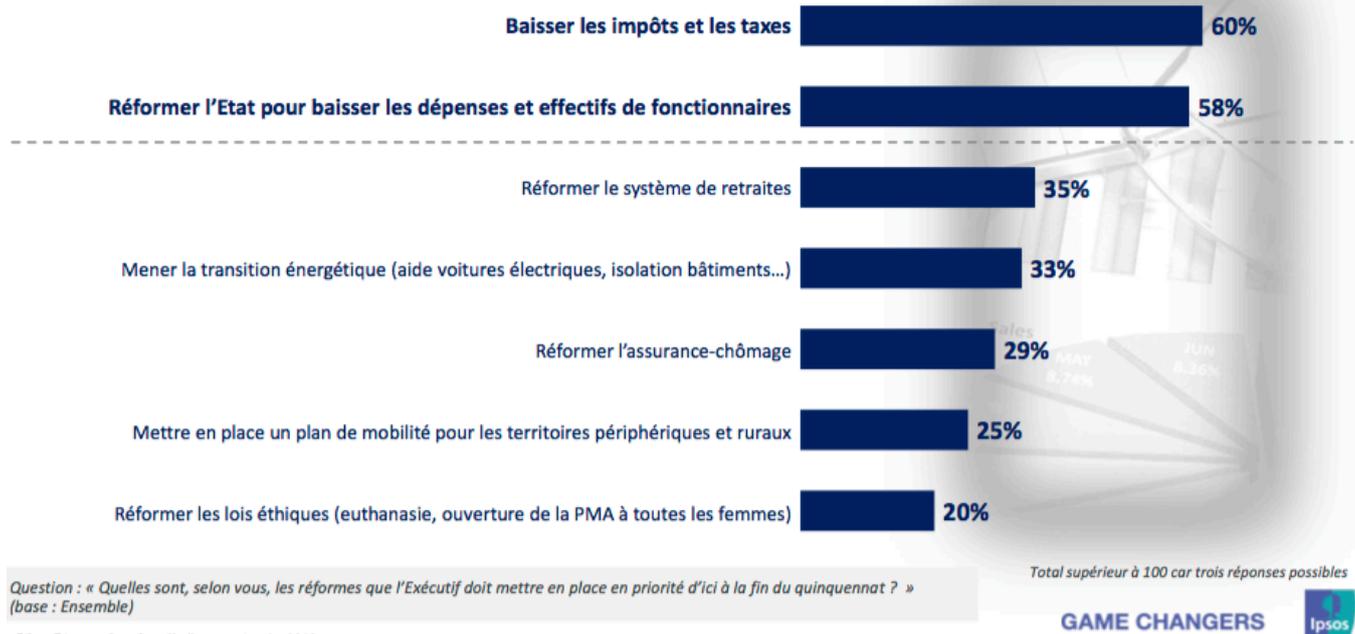


43 ©Ipsos – Enquêtes Challenges – Janvier 2019

65 % des Français estiment qu'ils contribuent plus en termes de prélèvements obligatoires que ce qu'ils bénéficient du système ! Parmi ces 65% de Français, 78% considèrent que la fiscalité est injuste.

Enfin, IPSOS a interrogé les Français sur la question de savoir « quelles sont les réformes que l'Exécutif doit mettre en place ne priorité d'ici à la fin du quinquennat ». Voici les réponses :

Les réformes attendues en priorité d'ici à la fin du quinquennat



E- Les problèmes économiques et sociaux soulevés par les « gilets jaunes » ne datent pas d'aujourd'hui !

• Les problèmes économiques et sociaux soulevés par les « gilets jaunes » ne sont pas récents. Ils se sont simplement accumulés et amplifiés. C'est d'ailleurs ce qui arrive depuis la nuit des temps quand sont contestées les institutions à chaque fois que la démocratie échoue à garantir les libertés matérielles, comme c'était arrivé en Grèce au 6^{ème} siècle avant notre ère et à Rome un siècle plus tard...

1) Un livre paru en 2010, déjà...

Le livre paru en 2010 (« 15 nouvelles questions d'économie contemporaine »), chez Albin Michel, sous la direction de Philippe Askenazy et Daniel Cohen, montre bien que les difficultés ressenties par les Français ne datent pas d'aujourd'hui. Et tout spécialement au travers de deux chapitres.

a) « Peut-on dire que les Français sont malheureux ? »

L'un est d'ailleurs intitulé « Peut-on dire que les Français sont malheureux ? ». Pour répondre, son auteur, Claudia Senik, se fonde sur les enquêtes régulières du European Social Survey - ESS. Claudia Senik montre que du fait de la présence dans l'échantillon de l'enquête des pays d'Europe centrale - qui se déclarent en moyenne comme les plus malheureux – les Français sont tout juste dans la moyenne mais que si on fait abstraction de ces pays, la France serait très proche du bas de l'échelle. L'insatisfaction des Français semble surtout liée au domaine du travail et des rémunérations.

b) *La société de défiance*

L'autre chapitre est celui de Yann Algan et Pierre Cahuc sur la « Société de défiance » qui est leur thème de prédilection (la première édition de leur ouvrage qui porte ce titre date de plus de dix ans -octobre 2007).

On y lit en particulier :

« En France, la défiance règne. Les Français se défient beaucoup plus de leurs concitoyens que la plupart des citoyens des autres pays développés. Il se défient également souvent plus que les habitants des autres pays riches de la justice, du parlement, des syndicats, de la concurrence et du marché. (...) Selon notre

analyse, la défiance des Français n'est pas une tare culturelle. Le fait que les Français soient beaucoup plus nombreux que les habitants des autres pays développés à penser qu'il faille contourner les règles pour réussir révèle un véritable dysfonctionnement de nos institutions et de notre modèle social qui était supposé assurer la solidarité et la coopération entre les citoyens. Nous avons souligné dans notre ouvrage l'importance de deux caractéristiques bien identifiées de notre modèle social susceptibles d'entraver la confiance : le corporatisme et la centralisation hiérarchique des décisions par l'État. Notre modèle social, fondé sur un fonctionnement corporatiste, qui octroie les droits sociaux en fonction du statut et de la profession de chacun, segmente la société en institutionnalisant les différences entre citoyens, et opacifie les relations sociales. La concentration étatique vide le dialogue social et la démocratie politique de tout contenu en régulant de façon hiérarchique l'ensemble des domaines de la société civile. Au contraire, les pays nordiques ont développé un modèle de redistribution égalitaire et universaliste, et des corps intermédiaires favorables à la démocratie sociale et politique, qui sont favorables à la coopération entre citoyens et à la confiance dans les institutions. Notre constat, loin de suggérer que la sécurité sociale, en soi, désolidarise, souligne que c'est son mode de fonctionnement à la française qui peut conduire à une telle défiance. (...) Une conséquence importante de notre société de défiance est son incapacité à se réformer vers plus de démocratie sociale et politique et vers un véritable modèle social égalitaire et universaliste. Le débat sur la difficulté des Français à accepter les réformes a trop souvent été pensé en termes d'opposition entre des insiders refusant de perdre leurs avantages et des outsiders voulant y accéder. Cette grille d'analyse ne permet pas de comprendre les résistances récentes aux différentes réformes du marché du travail, de la justice, des collectivités territoriales ou encore de l'autonomie des universités, qui ont largement transcendé les différences entre insiders et outsiders. La défiance permet de comprendre une angoisse plus importante : celle d'être victime de l'arbitraire, réelle ou supposée, de ceux qui mènent cette réforme, ou que cette réforme se ferait pour avantager certains et que les efforts ne seraient pas partagés (...) ».

Note 1 : en exergue de leur ouvrage, Algan et Cahuc citent un passage de la « La société de confiance » écrit par Alain Peyrefitte en 1995 : « La société de défiance est une société frileuse, gagnant-perdant : une société où la vie commune est un jeu à somme nulle, voire à somme négative (si tu gagnes, je perds) ; société propice à la lutte des classes, au mal vivre national et international, à la jalousie sociale, à l'enfermement, à l'agressivité de la surveillance mutuelle. La société de confiance est une société en expansion, gagnant- gagnant, une société de solidarité, de projet commun, d'ouverture, d'échange, de communication ».

Note 2 : il faut rappeler qu'en septembre 2006 est paru au Seuil un ouvrage important de Pierre Rosanvallon : « La contre-démocratie ; la politique à l'âge de la défiance ». Pour cet auteur, la défiance démocratique, ou contre-démocratie, « n'est pas le contraire de la démocratie, c'est plutôt la forme de démocratie qui contrarie l'autre, la démocratie des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social, la démocratie de la défiance organisée face à la démocratie de la légitimité électorale » ; et, pour lui, l'univers contre-démocratique est composé essentiellement de trois figures : les pouvoirs de surveillance, les pouvoirs de sanction et d'empêchement et le peuple-juge.

Dans son livre paru le 11 septembre 2019, « Le délicieux malheur français », Denis Olivennes met lui aussi l'accent sur la défiance : « Ce n'est pas la justice sociale qui est fautive, mais la manière dont elle est administrée, c'est-à-dire conçue et mise en œuvre. Chez nous, les forces de progrès sont corporatistes, centralisatrices et étatistes. Leur idéal n'est pas social-démocrate, mais social-technocrate. Elles ont fabriqué un système qui, prétendant garantir l'égalité de tous, organise la rivalité de chacun. Et qui, au lieu de faire couler le miel de la fraternité, répand le venin de la défiance ».

2) Des articles de plus de 10 ans...

a) *Le fossé entre les revenus des très riches et les autres s'est creusé à partir de 1998*

On peut aussi rappeler qu'il y a déjà plus de dix ans que Camille Landais, économiste à l'école d'économie de Paris, notait qu'après une stabilité séculaire de l'échelle des revenus on connaît en France un net creusement du fossé depuis 1998 entre les plus riches et le reste de la population ; Olivier Godechot révélant de son côté que cette évolution s'explique en particulier par la forte progression des rémunérations des cadres de la finance.

b) La notion de « classe sociale » est à envisager au niveau international

C'est également très tôt, dès 2007, qu'Anne-Catherine Wagner montre qu'avec la mondialisation la notion de classe sociale doit être envisagée au niveau international et qu'elle doit être éclairée non seulement par les effets économiques de cette mondialisation mais aussi, comme pour les mondialisations précédentes, par les contextes culturels et symboliques : la possession et l'acquisition de savoir-faire internationaux et d'une culture appropriée que peuvent produire des expériences socialisatrices diverses expliquent que certaines catégories sociales aient davantage accès à l'espace mondial que d'autres.

c) La crise des gilets jaunes rappelle que l'on est dans une « société de classes ».

La crise des gilets jaunes remet au goût du jour la notion de classe sociale puisqu'elle met en lumière une « société de classes ». Ce thème ne date pas lui non plus d'aujourd'hui. Il y a déjà 10 ans qu'Olivier Schwartz se posait lors du forum « réinventer la démocratie » la question « vivons-nous encore dans une société de classes ? » et constatait qu'il y a une « tripartition de la conscience sociale dans les catégories modestes », comme l'avaient montré un an auparavant les auteurs de « La France des petits-moyens », tripartition qui consiste à opposer le « nous », ceux du haut et ceux du bas. Cela relativise considérablement la bipartition de Richard Hoggart opposant les riches et les pauvres, les puissants et les faibles. Selon Camille Peugny, contrairement à ce qui se passait jusqu'à maintenant, où le « nous » regardait surtout « ceux du bas », en les critiquant (questions de la recherche d'emploi par les chômeurs, de l'assistanat, ...), les gilets jaunes se mettent à regarder surtout « ceux du haut » : « les riches doivent payer ».

3) Le livre « On va dans le mur »

L'auteure de ce livre, Agnès Verdier-Molinié, est directrice de la Fondation iFRAP, fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, et qui est un think tank réfléchissant essentiellement pour améliorer les performances des dépenses publiques.

Dans l'introduction de ce livre, paru en mars 2015, on lit :

« Pendant trente ans, on a empilé sans retenue et rien ne s'est passé. Les Français, plus dociles qu'on ne le dit, ont fait le dos rond, acceptant les dérives sans rien dire ou presque. Presque car les pigeons, les poussins et autres bonnets rouges se sont réveillés avec la gueule de bois (fiscale). Tout le monde est maintenant d'accord (ou presque), de la gauche à la droite : simplification, flexibilité, baisse de la dépense publique, baisse des impôts. Alors, qu'est-ce qui manque pour passer à l'action ? Trois séries de freins existent et se nourrissent les uns les autres : l'accumulation des structures et des textes a produit une complexité sans précédent. Complexité qui, elle-même, multiplie les occasions d'abus et de dérives ».

4) Des inégalités économiques et sociales très inégalement perçues depuis longtemps.

Une enquête « Perceptions des inégalités et sentiments de justice » a été réalisée par l'Institut de sondage Laval et septembre et octobre 2009. M. Forsé, A. Frénod, C. Guibet Lafaye et M. Parodi la citent dans un numéro de la Revue de l'OCDE de 2018, sur les inégalités de patrimoines. Ils produisent à cette occasion deux tableaux instructifs :

Tableau 1. Il existe plusieurs types d'inégalités dans la société française.

Pour celles que je vais vous citer, dites-moi si selon vous elles sont fortes ou pas aujourd'hui ? Donnez votre réponse sur une échelle allant de 1 pour « Pas fortes du tout » à 10 pour « Très fortes »

	Moyennes sur 10
les inégalités de revenu	7,87
les inégalités de pénibilité du travail	7,44
les inégalités de logement	7,41
les inégalités face au chômage et aux emplois précaires	7,36
les inégalités de patrimoine	7,20
les inégalités liées à l'origine ethnique	6,90
les inégalités dans les études scolaires	6,55
les inégalités entre les hommes et les femmes	6,55
les inégalités face à l'insécurité	6,51
les inégalités d'accès aux soins médicaux	6,30
les inégalités entre les jeunes et les plus âgés	6,30
les inégalités d'exposition aux risques technologiques, industriels ou scientifiques (nucléaire, OGM, santé)	6,15

Tableau 2. Pour chacune de ces inégalités, quelles sont celles qui vous semblent plus ou moins acceptables ?

Donnez chaque fois votre réponse sur une échelle allant de 1 pour « ne sont jamais acceptables » à 10 pour « sont toujours acceptables »

	Moyennes sur 10
les inégalités de patrimoine	4,81
les inégalités de revenu	4,15
les inégalités d'exposition aux risques technologiques, industriels ou scientifiques (nucléaire, OGM, santé)	3,67
les inégalités dans les études scolaires	3,62
les inégalités entre les jeunes et les plus âgés	3,62
les inégalités face au chômage et aux emplois précaires	3,53
les inégalités de pénibilité du travail	3,48
les inégalités face à l'insécurité	3,33
les inégalités liées à l'origine ethnique	3,25
les inégalités de logement	3,22
les inégalités entre les hommes et les femmes	3,14
les inégalités d'accès aux soins médicaux	3,07

Dans le premier tableau, il apparaît que les inégalités de patrimoine, pourtant beaucoup plus importantes que les inégalités de revenus, sont réputées plus acceptables. Et le second tableau montre de son côté que ces inégalités de patrimoines et de revenus figurent parmi les mieux acceptées. L'un et l'autre constat prouvent que le ressenti peut s'écarter très significativement de la réalité chiffrée. La grande tolérance des

inégalités de patrimoine est à relier à l'adhésion au principe de transmission par héritage. De ce point de vue, on peut dire que « l'économie de la famille » répond à une rationalité qui s'écarte de celle que l'on peut avoir au niveau macrosocial. Comme le disent les auteurs de l'article dans leur conclusion : « les enquêtés sont bien conscients que l'héritage constitue une entrave à l'égalité des chances, qu'ils défendent par ailleurs. Pourtant, à leurs yeux, et aussi surprenant cela soit-il, il n'y a pas vraiment de contradiction. Pour les niveaux de patrimoine auxquels ils songent spontanément, des niveaux "ordinaires" qui s'avèrent assez peu élevés, ils manifestent une très forte aversion face à l'idée de taxation sur la succession. Celle-ci doit être faible. Sinon elle est rapidement perçue comme "confiscatrice". S'il y a une base pour justifier une taxation sur l'héritage, celle-ci est clairement limitée, dominée même, par les raisons du libre agent et du familialisme. Cette forte résistance à la taxation ne concerne toutefois pas les niveaux de patrimoine jugés extraordinaires, sur lesquels une taxation justifiée par l'égalité citoyenne n'est cette fois guère contestée ».

5) Le ressenti des Français sur la situation politique, économique et sociale actuelle

• Pour bien cerner le ressenti que la population française a de la situation économique et sociale, on dispose d'un outil important avec l'enquête qui est à la base du « baromètre d'opinion de la DREES », publié en mars 2018 :

(https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/principaux_enseignements_barome_tre_2017.pdf).

On en retiendra ici les éléments suivants :

« (...) Amenés à indiquer leur niveau de préoccupation sur différents sujets, les Français témoignent d'une inquiétude forte sur les sujets économiques pouvant avoir un impact direct sur leur vie quotidienne :

- Le niveau des salaires et du pouvoir d'achat (88 % des Français se disent préoccupés par le sujet, dont 48 % « beaucoup »)
- La pauvreté (88 % dont 49 % « beaucoup »)
- L'avenir du système de retraites (88 % dont 56 % « beaucoup »)
- Le chômage (81 % dont 46 % « beaucoup »). Toujours élevée, la préoccupation des Français pour le chômage a toutefois connu un recul ces dernières années (-4 points comparé à 2016 et -10 points par rapport à 2013) (...).

Plus de sept Français sur dix adhèrent à l'idée selon laquelle « Il faut réformer la société française sur certains points tout en conservant l'essentiel » (71 %), quand moins d'un quart estiment qu'il « faut radicalement changer la société française » (23 %) et 5 % « la conserver en l'état ». Ces proportions ont peu évolué depuis 2004.

L'analyse par critères sociodémographiques montre que l'opinion selon laquelle « il faut radicalement changer la société française » est plus marquée que la moyenne chez les Français âgés entre 25 et 34 ans (29 % pour 23 % en moyenne), les ouvriers (32 %), les chômeurs (30 %) et les Français ayant un niveau de vie inférieur ou égal à 900 € par mois (30 %).

44 % des Français estiment par ailleurs qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'État en matière économique et sociale quand 32 % des Français estiment que l'État intervient « ce qu'il faut » et 21 % « trop » (...).

Les trois quarts des Français considèrent la société française « plutôt injuste » (76 %, contre 23 % « plutôt juste »). Ce sentiment avait atteint en 2016 son plus haut niveau (80 %). Il est donc en léger recul (-4 points), mais reste élevé.

Plus des trois quarts des Français estiment par ailleurs que les inégalités ont plutôt augmenté en France depuis cinq ans (78 %, contre 11 % « plutôt diminué ») et une proportion quasi identique qu'elles vont plutôt augmenter à l'avenir (76 %, contre 17 % « plutôt diminuer »). (...)

Amenés à qualifier quelles inégalités leur semblent les plus répandues dans la société française, les Français citent prioritairement les inégalités de revenus (39 %).

Viennent ensuite, assez loin derrière et avec des taux de citations similaires : les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi (11 %), liées à l'origine ethnique (11 %), les inégalités de logement (11 %) et les inégalités d'accès aux soins (10 %). Les inégalités par rapport au type d'emploi sont mentionnées par 8 % des personnes interrogées, les inégalités dans les études scolaires par 6 % d'entre elles, et celles liées à l'héritage familial par 3 % des Français.

Ces résultats sont plutôt stables depuis la première mesure faite en 2014. (...)

Près de neuf Français sur dix estiment que depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion ont plutôt augmenté en France (89 %, contre 6 % qu'elles ont plutôt diminué et 4 % qu'elles sont restées stables). Ce sentiment avoisine les 90 % depuis 2009, et a progressé de 8 points depuis 2004 (81 %).

Les pronostics des Français pour l'avenir sont par ailleurs pessimistes : 84 % des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter en France (contre 11 % « plutôt diminuer »). Le pessimisme dépasse les 80 % depuis 2008. Un peu moins d'un quart des Français estiment qu'il y a un risque qu'ils deviennent eux-mêmes pauvres dans les cinq prochaines années (23 %) et 13 % se considèrent déjà comme pauvres. A l'inverse, 63 % des Français n'identifient pas de risque de pauvreté pour eux-mêmes.

Depuis 2015, la part de Français se considérant à l'abri de la pauvreté dans les prochaines années a progressé (+4 points).

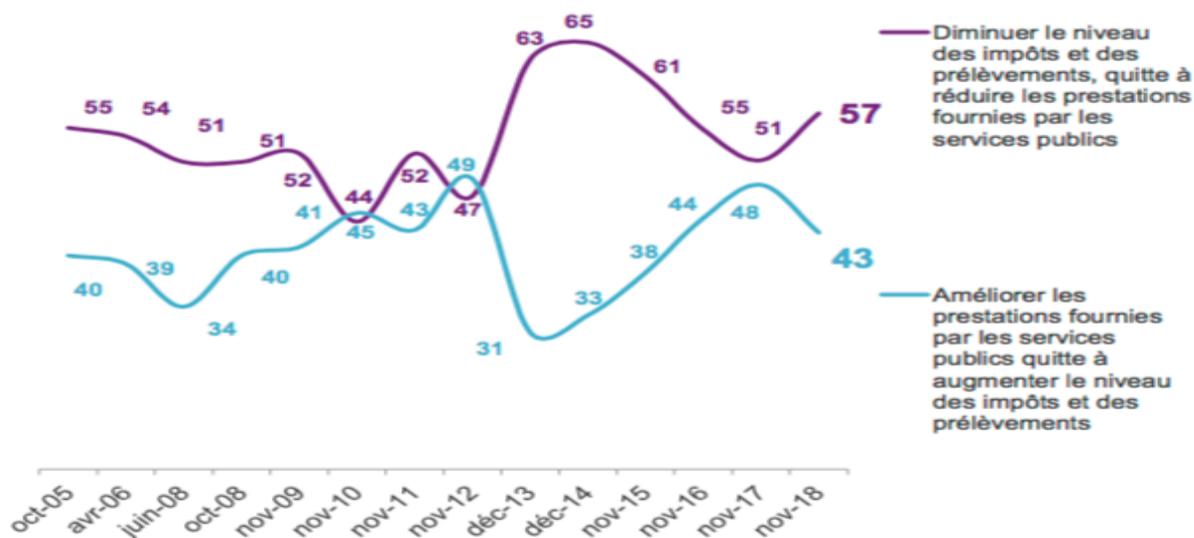
L'analyse par critères sociodémographiques montre que le sentiment d'être déjà pauvre ou de risquer de le devenir dans les cinq années à venir est majoritaire dans certaines catégories de population : les ouvriers (19 % se considèrent déjà comme pauvres et 32 % estiment qu'ils risquent de le devenir dans les cinq ans à venir), les chômeurs (31 % et 33 %), les Français appartenant à un ménage dont le niveau de revenus inférieur ou égal à 1 000 € par mois (42 % et 28 %) et les locataires d'un logement social (25 % et 31 %)(...) ».

6) La satisfaction qu'apportent les services publics à leurs usagers.

L'Institut Paul Delouvrier se donne pour mission de contribuer à la redéfinition et au renouvellement de l'action publique, publie régulièrement un baromètre réalisé avec Kantar Public. Sa dernière édition, de 2018, est à l'adresse : http://www.delouvrier.org/wp-content/uploads/2018/12/2_70YI60-Baromètre-Paul-Delouvrier-2018-Rapport-barométrique-VF-3.pptx.pdf

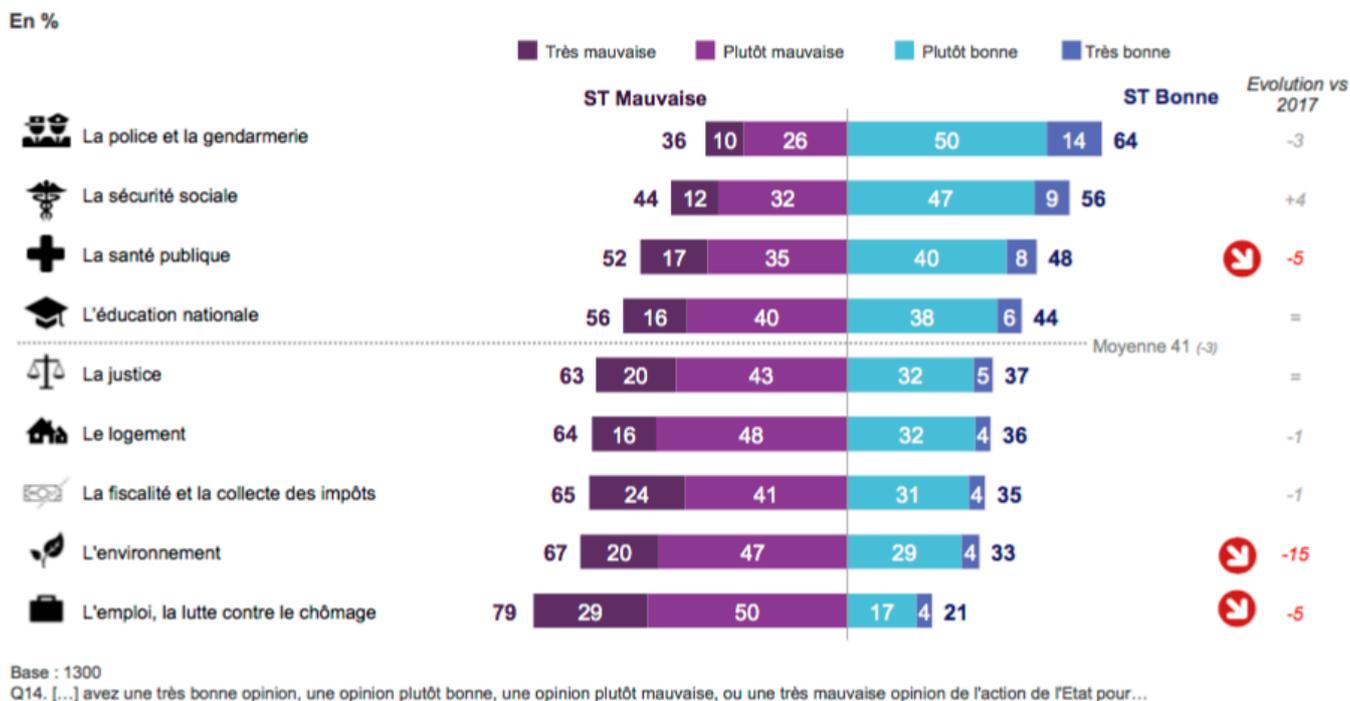
Nous en extrayons deux schémas :

Arbitrage baisse des impôts et prélèvements / amélioration des prestations publiques



Q : S'il vous fallait choisir entre les deux options suivantes, laquelle choisiriez-vous ? (11/18)

Ce schéma montre qu'après une assez longue période où les tendances étaient à l'opposé, depuis 2017 le nombre d'utilisateurs souhaitant voir diminuer le niveau des impôts a progressé alors que celui de ceux qui souhaitent l'amélioration des services publics a diminué. C'est l'expression du ras-le-bol fiscal.



Ce schéma montre que l'opinion des utilisateurs diminue entre 2017 et 2018 pour pratiquement tous les services publics, en particulier pour ceux qui s'occupent de la lutte contre le chômage, de l'environnement et de la santé publique, même si l'opinion sur la sécurité sociale est bonne et s'est améliorée. D'ailleurs, il y a une majorité d'utilisateurs qui ont une opinion plutôt mauvaise ou très mauvaise concernant la lutte contre le chômage, la politique de l'environnement, la collecte des impôts, le logement, la justice et l'éducation nationale.

Conclusion d'étape et deux remarques.

- Quand on a conscience de ce ressenti global des Français sur la situation politique, économique et sociale, qu'ils ont depuis longtemps, on comprend mieux ce qui alimente la crise des « gilets jaunes ».
- La première remarque porte sur le ressenti de la notion même de justice.

Il se trouve que le 4 avril 2019 est sorti en librairie un livre du philosophe Paul Audi, « Réclamer justice », qui incite avantagement à la réflexion.

Le livre est présenté par les Éditions Galilée de la manière suivante :

« N'être pas reconnu dans ses droits, faire l'objet d'un déni de justice, être victime d'une injustice, demander réparation pour un tort subi : y a-t-il une seule personne, depuis que le monde existe, qui n'ait pas connu, directement ou indirectement, ce genre d'épreuve ? Or ces épreuves, si inévitables soient-elles, n'ont-elles pas parfois pour conséquence de faire perdre la tête ? N'y a-t-il pas des circonstances où réclamer justice fait basculer les hommes dans la violence, voire dans la déraison ou la folie ? Cette folie est-elle dictée par le besoin de se venger ? Ou ne tient-elle pas plutôt au désir de voir le droit existant s'appliquer sans réserve ni délai ? Il arrive en tout cas qu'au nom même de cette justice dont on ne laisse pas d'exiger le respect, l'on se mette à œuvrer contre elle, à franchir les limites de la loi, à se rendre coupable d'un crime. Immense est alors le paradoxe qui veut que l'on s'aliène le droit dont on a la chance de jouir déjà et que l'on révère pour la protection qu'il assure. Un paradoxe qui apparaît plus souvent qu'on ne croit. Et qui commande aussi que l'on se pose au moins cette question : la folie du réclamer-justice, quand elle a lieu, est-elle due au fait que cette réclamation s'élève alors même que l'idée que l'on

se fait généralement de ce qui est juste, de ce qui devrait être juste, n'est jamais tout à fait claire ? Ou ne survient-elle pas plutôt parce que l'exigence de justice qui gît au fond de nous est, par sa nature même, infinie ? ».

• La seconde remarque consiste à convoquer dans l'analyse du mouvement des « gilets jaunes » deux théories philosophico-sociologiques déjà anciennes.

-D'abord, celle de Nietzsche (1887) et surtout de Max Scheler sur « L'homme du ressentiment » (1912). Comme l'écrivait en 2007 Marc Angenot dans « Questions de communication » : « (...) Je qualifie de ressentiment, en suivant Nietzsche et Max Scheler, un mode de production du sens, des valeurs, d'images identitaires, d'idées morales, politiques et civiques qui repose sur quelques présupposés et qui vise à un renversement des valeurs dominantes - *Umwertung der Werte* (Scheler, 1912) - et à l'absolutisation de valeurs "autres", inverses de celles qui prédominent, valeurs censées propres à un groupe dépossédé et revendicateur. La rhétorique du ressentiment va alors servir des fins concomitantes : montrer la situation présente comme injustice totale à l'égard de ce groupe, persuader de l'Inversion des valeurs et expliquer la condition inférieure des siens en renvoyant *ad alteram partem* tous les échecs essayés. Valoriser donc la position victimale et le mode d'être du dominé ; dévaloriser les valeurs que chérit le dominant et qui vous sont inaccessibles en les montrant à la fois (cette simultanéité est déjà, vue du dehors, plutôt paralogique) comme dédaignables, chimériques, arbitraires, ignobles, usurpées et causatrices de préjudice (Angenot, 1996). (...) ».

-Ensuite, celle de René Girard sur la violence mimétique. Comme l'écrit en décembre 2018 Jean-Pierre Rosa (rédacteur des SSF), « En radicalisant leur mouvement, en n'admettant avec obstination aucune représentation et en visant explicitement l'Élysée et précisément Emmanuel Macron, les gilets jaunes ont mis en marche tous les ingrédients d'une crise mimétique de grande ampleur. Rappelons les critères de la crise mimétique selon René Girard : il s'agit d'un jeu de doubles en rivalité pour la possession du même objet (ici du pouvoir d'achat). Au fur et à mesure de la montée en puissance de la rivalité mimétique, les critères d'individuation de chaque acteur s'effacent (je ne représente que moi-même et je refuse toute représentation) pour laisser place à une foule en fusion (je parle au nom de tous et ma colère est grande) dont la rivalité se cristallise sur un "différent" (ici le président, censé incarner "les riches" qui possèdent le fameux pouvoir d'achat) qui devient tout à coup le bouc émissaire des rivalités. Si rien n'est fait pour apaiser la violence celle-ci monte aux extrêmes et aboutit au lynchage de la victime émissaire. (...) ». Le philosophe Jean-Pierre Dupuy fait également une analyse du mouvement des « gilets jaunes » en utilisant la grille d'analyse de René Girard quand il accorde un entretien fin janvier 2019 à RFI : « René Girard peut offrir une grille de lecture des "gilets jaunes", une crise profonde que je prends très au sérieux. Ce qui frappe, c'est qu'il semble ne plus y avoir d'objet. Quand on interroge les manifestants individuellement, chacun a des revendications différentes : la question des transports [Il a longtemps et avec force travaillé sur cette problématique dès les années 70 avec Ivan Illich] à l'origine du mouvement, a très vite été oubliée. » Puis il ajoute pour expliquer la confusion actuelle : « C'est un thème très girardien, les hommes se battent entre eux à propos d'objets parce qu'ils désirent les mêmes -c'est ce qu'on appelle le mimétisme : nos désirs ne sont en fait qu'une imitation de ceux des autres, l'objet du désir des autres-. La violence commence quand les désirs convergent sur les mêmes objets, mais lorsque la violence s'accroît, l'objet tend à disparaître. Ce qui compte n'est plus de posséder l'objet pour que l'autre ne l'ait pas, mais d'avoir le dessus sur l'autre. L'objet alors disparaît. C'est l'impression que donne la crise des gilets jaunes. L'objet est tellement multiple, tellement indéfini, tellement vaporeux, qu'il n'y en a plus. »

III- « La réalité n'est pas toujours ce que l'on croit »

A- La crise des gilets jaunes est liée étroitement au dysfonctionnement de la zone euro.

La crise découle de la politique austéritaire et de la pratique de la dévaluation interne au niveau européen.

1) La dévaluation interne

• D'abord, un article collectif paru le 10 décembre sur le site « atlantico.fr » annonce directement la couleur « l'existence de l'euro, cause première des "gilets jaunes" » (<https://www.atlantico.fr/decryptage/3560903/l-existence-de-l-euro-cause-premiere-des-gilets-jaunes-emmanuel-todd-philippe-murer-jacques-sapir>).

Il prouve que parler de la crise des gilets jaunes dans l'historique de l'euro est tout-à-fait justifié.

Et l'argumentation est convaincante : « Personne ne relie le mouvement actuel des "gilets jaunes" à l'échec de l'euro. Or l'appauvrissement du plus grand nombre, dont il est le signe le plus manifeste, découle directement des politiques mises en œuvre pour tenter de sauver, coûte que coûte, la monnaie unique européenne. Il ne s'agit pas tant, ici, de la politique monétaire d'assouplissement quantitatif pratiquée par la Banque Centrale Européenne, peu efficace au demeurant pour relancer la production, mais des politiques budgétaires de hausse des impôts et de baisse des investissements publics, partout exigées par la Commission de Bruxelles. Celles-ci ont certes fini par redresser les comptes extérieurs de certains pays déficitaires. En revanche, ce fut au prix d'une "dévaluation interne", c'est-à-dire d'une diminution drastique des revenus, associée à un étranglement de la demande interne. Elles ont ainsi engendré un effondrement dramatique de la production dans la plupart des pays d'Europe du Sud et un taux de chômage resté très élevé, en dépit d'un exode massif des forces vives de ces pays. La zone euro est désormais celle dont le taux de croissance économique est devenu le plus faible du monde. Les divergences entre les pays membres, loin d'avoir été réduites, se sont largement amplifiées. Au lieu de favoriser l'éclosion d'un marché européen des capitaux, la "monnaie unique" s'est accompagnée d'une montée de l'endettement, public et privé, de la majorité des nations. Or l'existence même de l'euro, dont on pouvait autrefois encore discuter les effets, est maintenant devenue un sujet absolument tabou. (...) Il faut aujourd'hui montrer tout ce que l'euro a fait perdre à la France en matière de croissance économique (effondrement de ses parts de marchés en Europe et dans le Monde, affaiblissement dramatique de son appareil industriel). Les Français subissent déjà des reculs en matière de pouvoir d'achat, d'emploi, de retraite, de qualité des services publics, etc... Les politiques de "dévaluation interne", qui sont indispensables si l'on veut garder l'euro, n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre chez nous, contrairement aux autres pays d'Europe du Sud, mais elles provoquent déjà des réactions de rejet. Le mouvement des "gilets jaunes" en est la conséquence directe. (...) ». En effet, contrairement à d'autres États membres, et tout spécialement aux pays du Sud de la zone euro, la France n'a pas vraiment mené une politique d'austérité, même si, indiscutablement, les revenus des Français connaissent depuis de nombreuses années une évolution qui nourrit logiquement du mécontentement et du ressentiment. En acceptant les contraintes qu'impose le fonctionnement de la zone euro, la seule solution que la France a pour redresser la situation de son industrie et de sa compétitivité est de mener une dévaluation interne plus franche ... !

2) La politique monétaire unique inappropriée

Suite à la signature le 22 janvier 2019 du nouveau traité franco-allemand par E. Macron et A. Merkel, le même site Atlantico.fr propose le jour même un débat entre les professeurs d'université Édouard Husson et Christophe Bouillaud, qui relie aussi la crise des gilets jaunes à la logique qui préside au (dys)fonctionnement de la zone euro. Édouard Husson considère en particulier :

« (...) La crise des Gilets Jaunes n'est que le symptôme d'une lente destruction du tissu socio-économique français par une politique monétaire inappropriée, dont la première victime avait été la vague de créations entrepreneuriales françaises du début des années 1990, qui furent laminées par l'alignement des taux français sur les taux d'une Allemagne occupée à combattre la poussée inflationniste consécutive à sa réunification monétaire. C'est le moment de constater que *Errare humanum est, perseverare diabolicum*. (...) La crise des Gilets Jaunes est l'appel au secours d'une société qui ne veut ni être écrasée comme la Grèce, ni s'éteindre à petit feu comme l'Italie d'avant la coalition Ligue/Cinq Etoiles, ni souffrir en silence comme l'Espagne depuis une décennie. Or la vision sociale, économique, monétaire, qui imprègne le Traité d'Aix-La-Chapelle est dans la continuité parfaite de ce qui nous mène à la crise politique, économique et sociale que nous traversons actuellement. On ne peut donc que prédire une catastrophe accrue. (...) ».

3) La crise des gilets jaunes, conséquence de l'ordolibéralisme allemand et du capitalisme financier.

- De plus, la crise des gilets jaunes est une conséquence à la fois de la stratégie ordolibérale qui préside aux destinées de l'Union européenne depuis plusieurs années - et dont on parle à plusieurs reprises dans notre historique de l'euro, notre première explication de ce qu'est l'ordolibéralisme étant à la date du 14 septembre 1958 -, et de la nature actuelle du capitalisme mondial, celle d'un capitalisme actionnarial, qui est une conséquence essentielle du néolibéralisme qui n'a cessé de développer sa domination sur l'économie mondiale depuis la « révolution conservatrice » de Reagan et Thatcher.

Il y a bien entendu une parenté indéniable entre l'ordolibéralisme allemand et le libéralisme économique anglo-saxon.

En ce qui concerne la stratégie ordolibérale à l'œuvre dans la zone euro, la conséquence qu'elle a en relation avec notre actuel propos est de mettre gravement en difficulté les pays du Sud, et, de ce point de vue, la situation de la France se rapproche de plus en plus de celle de l'Italie - qui elle-même se rapproche de celle de la Grèce - : parce que ces pays ont des problèmes structurels communs (faiblesse de la compétitivité, des gains de productivité et de la croissance potentielle, fort chômage, forte polarisation des emplois en faveur des emplois de faible qualité), cela nécessite un État-providence important et donc coûteux alors que les performances économiques n'en donnent pas les ressources en restant dans le cadre des règles budgétaires européennes. De surcroît, la politique de soutien de la demande menée dans ces pays entre en contradiction avec une capacité d'offre insuffisante, quantitativement et qualitativement, ce qui, théoriquement, peut entraîner des risques de déséquilibres inflationnistes et/ou extérieurs. Cela peut arriver aux États-Unis. Mais la situation actuelle de la France et de l'Italie est bien différente car ces deux pays n'ont pas de capacité d'endettement extérieur (ils font même face actuellement à des sorties de capitaux de non-résidents) : par conséquent, cette contrainte financière extérieure, qui pour la France se double d'un déficit commercial important et persistant, fait que la relance de la demande et l'accroissement du déficit public qu'on constate dans ces pays, et cela dans un contexte d'insuffisance d'offre, ne peuvent se traduire que par une pression à la baisse de la demande intérieure, avec les conséquences économiques et sociales que cela peut avoir.

En ce qui concerne le capitalisme actionnarial, sa caractéristique en relation avec notre propos réside dans un partage de la valeur ajoutée, et donc des revenus, en faveur des actionnaires (du capital), au détriment des salariés (du travail). Au niveau mondial, le capitalisme actionnarial est un facteur important d'accroissement des inégalités depuis plusieurs années. D'ailleurs, deux rapports qui alertent sur les inégalités paraissent mi-janvier 2019 : celui d'ATTAC, en partenariat avec l'Observatoire des multinationales, montre que les impôts versés par les entreprises du CAC40 ont baissé de 6,4% en valeur absolue entre 2010 et 2017, alors que leurs bénéfices cumulés ont augmenté de 9,5% et les dividendes versés aux actionnaires de 44% en valeur absolue également sur la même période (2018 a été une année record), tandis que leurs effectifs en France ont baissé de 80%, et le rapport d'Oxfam révèle que 26 milliardaires ont entre leurs mains autant de richesses que la moitié la plus pauvre de l'humanité. D'après nous, le capitalisme actionnarial et financier actuel est ultra-libéral parce que, contrairement aux phases précédentes de capitalisme financier et mondialisé, il n'y a pas ou trop peu d'intervention régulatrice de l'État pour éviter les excès d'injustices fiscales et sociales et pour rendre supportables les effets de la

financiarisation et de la mondialisation. En Europe, la montée de cet ultra-libéralisme date de la révolution thatchérienne et c'est à partir de là que l'incompréhension s'est progressivement installée entre l'Europe et ses citoyens-travailleurs. En France, dans le même ordre d'idées, la flexisécurité tant vantée a surtout pris la forme de la seule flexibilisation du marché du travail, ce qui non seulement alimente des inégalités de revenus mais aussi fait supporter les risques économiques et les risques d'entreprises en priorité aux salariés, sans que ceux-ci en soient pour autant davantage rémunérés puisque le partage de la valeur ajoutée ne les avantage pas et que les actionnaires continuent à s'attribuer les primes de risques. Soulignons sur ce sujet du capitalisme actionnarial que le capitalisme de la France ne présente pas complètement, loin s'en faut, toutes les caractéristiques du capitalisme actionnarial et financier comme on le trouve quasiment à l'état pur aux États-Unis (en particulier, on ne note pas en France sur longue période un partage de la valeur ajoutée au détriment des salariés puisque le salaire réel par tête a constamment augmenté plus vite que la productivité par tête, ni un fort accroissement des revenus du capital – qui, en % du PIB en valeur, ont même fortement baissé entre 2008 et 2016, connaissant depuis une légère remontée -, ni une hausse de la part du revenu national perçue par les 1% d'individus ayant le revenu le plus élevé). De plus, malgré une tendance bien réelle de la généralisation à l'échelle du monde de l'économie financière de capitaux (financement privilégié par les marchés), notre économie financière reste toujours très marquée par son passé d'économie financière d'endettement (financement privilégié par l'endettement auprès des intermédiaires financiers).

- Note sur le rapport de l'Oxfam : ce rapport s'intitule « Services publics ou fortunes privées ? » et le sous-titre est : « Quand les multinationales et les grandes fortunes ne payent pas leur juste part d'impôt, elles privent les États de ressources pour financer les services publics essentiels, comme la santé ou l'éducation. Les gouvernements doivent agir contre les inégalités avec des mesures de justice fiscale ». Ce rapport pourrait justifier à lui tout seul une généralisation à l'échelle de la planète de la colère des gilets jaunes !
- Remarque : la réflexion sur le mouvement de gilets jaunes peut s'enrichir à partir des apports d'Alberto Alesina (en lisant notamment le livre qu'il a écrit avec Edward L. Glaeser en 2004, traduction française en 2006) : « Combattre les inégalités et la pauvreté, les États-Unis face à l'Europe ». La thèse qui y est défendue consiste à lier fortement le soutien de la population à des politiques de redistribution avec l'homogénéité de la population ; d'où une baisse possible de l'esprit de solidarité en cas notamment d'augmentation de l'immigration. En prolongeant plus loin cette thèse, on peut considérer qu'à cause de sa coloration fortement ordolibérale la politique européenne prend pour les pays qui en souffrent et donc pour la population de ces pays, un caractère « malthusien » en ce sens que les politiques économiques et sociales à appliquer sont orientées comme de force vers la gestion de la pénurie, pénurie des ressources publiques, pénurie des services publics, pénurie des investissements publics, pénurie des emplois, pénurie des augmentations de salaires et de retraites, etc... Cela a forcément des incidences sur le climat social dans la mesure où ce malthusianisme porte préjudice à l'homogénéité de la population en attisant les réflexes de jalousie, de ressentiment, d'opposition et même d'exclusion. Il faut en attendre logiquement une diminution de la demande de redistribution. Mais, comment répondre alors à la demande de réduction des inégalités qui s'exprime en même temps ? Deux réponses peuvent être conjointement proposées, l'une de type institutionnel, l'autre de type économique. D'abord, la Nation est le cadre nécessaire pour recréer de la confiance et de l'homogénéité nécessaires à la solidarité ; ce qui ne doit pas être oublié quand on défend en même temps l'idée d'une Europe fédérale. Ensuite, la croissance semble être la réponse, sans doute la seule possible sur le plan économique, pas celle du miracle passé des Trente glorieuses, mais une croissance qui privilégie les objectifs sociaux et environnementaux.

Notre propos sur la crise des gilets jaunes rejoint un autre de nos documents sur ce site, celui sur « les paris pour sauver l'euro ». Et doublement : d'une part, et comme on vient de le montrer, le mouvement des gilets jaunes est, comme la montée des populismes en Europe, la manifestation des effets pervers de l'idéologie libérale qui gouverne notre continent ; et, d'autre part, il apparaît que la gestion de cette crise des gilets jaunes met à mal sur le plan financier nos déficits et dettes publics, et qu'une option de résolution des difficultés passe sans doute par un abandon des dogmes budgétaires. Il faut refonder la zone euro !

4) La crise des gilets jaunes exprime un malaise qui ne se limite pas à la France

a) « *Les classes sociales en Europe* »

Un livre important est paru en septembre 2017. Son titre est « *Les classes sociales en Europe* » et ses auteurs, chercheurs au CNRS, sont Cédric Hugrée, Étienne Penissat et Alexis Spire.

Pour inciter à le lire, on en prendra seulement deux extraits, l'un tiré de l'introduction, l'autre de la conclusion.

« La notion de classes permet d'identifier non seulement la faiblesse des ressources ou la dépendance économique des classes populaires vis-à-vis des classes supérieures mais également, et de façon tout aussi déterminante, ce qu'Olivier Schwarz désigne comme "l'assignation à des statuts bas et subordonnés" qui se traduit par des formes de mise à l'écart des centres de pouvoir économique, culturel et politique. (...)

Au sein de l'Europe, les classes populaires apparaissent clivées entre celles du Nord qui possèdent une certaine aisance économique mesurable par leurs taux d'équipement et un niveau de diplôme qui continue à progresser, et celles du Sud et de l'Est du continent qui restent assignées à des situations de pauvreté et de forte précarité. Dans une économie fortement concurrentielle ou le capital est facilement mobile, ce fossé aboutit à la mise en concurrence et au dumping social entre ces deux fractions européennes des classes populaires. On a ainsi identifié une spécificité des classes populaires françaises qui sont soumises à des conditions de travail plus difficiles qu'ailleurs au Nord. Sous cet angle, la France s'approche plus des pays du Sud que du Royaume-Uni ou de l'Allemagne : la pénibilité physique et le fait de travailler dans un environnement nuisible pour la santé y sont comparables. Cette singularité s'explique par le choix du patronat hexagonal d'intensifier considérablement le travail pour accroître la productivité, au détriment de l'emploi. À l'autre bout de l'espace social européen, les classes supérieures des pays du Nord sont relativement proches et ne sont guère concurrencées ou menacées par celles des pays du Sud et de l'Est. Leur horizon semble dégagé et le cadre européen tel qu'il se construit leur fournit même une série de ressources pour asseoir leur domination dans les espaces nationaux.

Sous couvert d'afficher ce qu'elle met en avant comme son "indépendance", la Banque centrale européenne s'est progressivement imposée comme la meilleure garantie contre les aléas du suffrage universel. La contrainte budgétaire est orientée tantôt contre les services publics, tantôt contre la viabilité des systèmes de protection sociale, ce qui dans les deux cas se retourne contre les classes moyennes et populaires ».

b) *Deux livres américains prémonitoires : « La révolte du public » et « Qui mène le monde ? »*

• D'abord en juin 2014 puis en version augmentée en décembre 2018, parution du livre « *The Revolt of The Public and the Crisis of Authority in the New Millennium* » de Martin Gurri, analyste spécialisé en géopolitique, qui a travaillé longtemps à la CIA.

Son éditeur, Stripe Press, », présente ainsi l'auteur et l'ouvrage : « Pour citer l'économiste et académicien Arnold Kling, "Martin Gurri est un visionnaire". La technologie a bouleversé de manière radicale les rapports de forces en matière de contrôle des informations. L'équilibre entre opinion publique et élites à la tête des plus grandes institutions de l'ère industrielle (gouvernements, partis politiques, médias) s'en est trouvé renversé. *The Revolt of the Public* nous raconte de quelle manière des insurrections populaires, s'appuyant sur des appareils numériques et une immense sphère de l'information, ont mobilisé des millions de personnes dans le monde entier. Suite à une première publication en 2014, cette édition mise à jour de *The Revolt of the Public* inclut une analyse approfondie de l'improbable ascension de Donald Trump à la présidence des États-Unis, ainsi que le triomphe dans les urnes du Brexit. Elle se conclut par des hypothèses d'avenir examinant les questions suivantes : les élites actuelles pourraient-elles envisager une réforme du processus démocratique ? Quels nouveaux mécanismes organisationnels, adaptés à l'ère du numérique, pourraient émerger du contexte politique agité que nous connaissons actuellement ? ».

Le 23 mars 2019, Martin Gurri a accordé un entretien à Atlantico qui commence ainsi : « La thèse de mon livre est que le conflit décisif du XXI^e siècle n'est pas un conflit entre gauche et droite, ni entre Islam et Occident, ni même entre démocratie et tyrannie. Aujourd'hui, la lutte cruciale oppose un public en colère,

renforcé par la panoplie nouvelle et impressionnante des technologies de l'information, aux élites qui dirigent les grandes institutions de la société moderne, gouvernement compris.

Ces institutions ont reçu leur forme et leur esprit pendant l'ère industrielle. Elles ont un fonctionnement vertical, hiérarchique, procédural et lourd. Elles sont obsédées par les plans quinquennaux et les publications pseudo-scientifiques. Elles revendiquent haut et fort certaines compétences : elles pensent par exemple pouvoir lutter contre le chômage et les inégalités. Pour conserver leur légitimité, ces institutions industrielles ont par conséquent besoin d'avoir le monopole de l'information dans leurs domaines respectifs. Aujourd'hui ce monopole a été balayé par le tsunami d'informations provoqué par la révolution numérique apparue au tournant du millénaire. Un rugissement de nouvelles voix étranges couvre désormais les déclarations et les explications du gouvernement. Or la surabondance d'informations nuit à toutes les formes d'autorité.

Les élites possèdent encore toutes les armes et la plus grande partie de la richesse - mais elles savent qu'elles ont perdu leur autorité, leur capacité à commander et elles sont désorientées et démoralisées. Le public révolté s'organise sur internet et surgit tout d'un coup, à n'importe quel moment, avec des manifestations sur la voie publique qui ont l'air de venir de nulle part. Et les élites sont toujours surprises : de la place Tahrir aux Gilets jaunes en passant par le Brexit, les gouvernements ont été choqués par le changement radical et soudain du paysage politique. Les élites n'avaient aucune idée de ce qui allait se passer et elles n'ont pas encore compris la leçon ».

La suite de l'entretien est passionnante et Martin Gurri y livre son analyse sur le mouvement des gilets jaunes et sur la situation politique française. Il faut la lire : <https://www.atlantico.fr/decryptage/3568855/-la-revolte-du-public--interview-exclusive-avec-martin-gurri-l-analyste-de-la-cia-qui-annoncait-la-crise-des-gilets-jaunes-des-2014>

- Dans le même ordre d'idées que le livre de Martin Gurri, évoquons le dernier ouvrage qu'a fait paraître Noam Chomsky (le 6 septembre 2018 en Amérique du Nord et le 18 octobre en Europe) : « Qui mène le monde ». Noam Chomsky a écrit ce livre dans la foulée de l'élection de D. Trump. Beaucoup de ses réflexions peuvent s'appliquer à l'Europe et éclairent d'une certaine manière le mouvement des gilets jaunes. L'auteur évoque par exemple les croyances « délirantes des dirigeants et de l'élite, et les chimères concoctées pour terrifier et polariser l'opinion », et affirme à propos de l'élite qu'« une foule de preuves atteste du fait que la démocratie ne bénéficie de son appui que tant qu'elle contribue à ses objectifs économiques et sociaux ». Selon lui, « même dans les démocraties les plus avancées, une vaste majorité de la population, au plus bas de l'échelle, se voit de facto exclue du système politique, ses représentants officiels ne tenant pas compte de ses opinions alors qu'une mince couche de la population jouit d'une influence démesurée ».

Toujours dans le même ordre d'idées se place le livre de Danièle Sallenave (le n°5 des Tracts Gallimard, paru en avril 2019), que l'éditeur présente de la manière suivante :

« Au miroir du mouvement des Gilets jaunes, l'élite politique, intellectuelle, culturelle a laissé voir son vrai visage. Début janvier 2019, le président promet d'éviter ces "petites phrases" qui risquent d'être mal interprétées, mais il rechute aussitôt. Les médias ne devraient pas, dit-il, donner sur leurs antennes "autant de place à Jojo le Gilet jaune qu'à un ministre". Ainsi se révèlent l'étendue et la profondeur de la fracture qui sépare les "élites" des "gens d'en bas". Fracture géographique, économique, politique et sociale. Et surtout fracture culturelle, entre les habitants des grandes villes, et tous les autres. La violence et les embardées de langage de quelques-uns ont jeté le discrédit sur les Gilets jaunes. Il ne faudrait pas qu'une élite, assurée de sa légitimité, en tire argument pour occulter la force d'un mouvement qui a fait entendre une exigence de justice et d'égalité, parfois confuse, mais toujours profondément démocratique. Retrouvant ainsi l'inspiration des grands sursauts populaires qui ont marqué notre histoire ».

Sur cette question de la responsabilité des élites, il faut citer le livre de Jérôme Sainte-Marie, publié en novembre 2019 par les éditions du Cerf, « Bloc contre bloc, la dynamique du Macronisme ».

Dans la présentation de l'ouvrage, on lit : « Quel "Nouveau Monde" a véritablement instauré l'élection d'Emmanuel Macron ? Pourquoi, en emportant le traditionnel clivage gauche-droite, a-t-elle ravivé des

oppositions disparues ? Comment la rupture des équilibres politiques anciens a-t-elle entraîné de nouvelles fractures sociales ? En quoi le triomphe du bloc élitare, étendant son pouvoir sur l'entière société, a-t-il rouvert une grave période de tension et de violence ? Et le rejet de ce libéralisme autoritaire désormais dominant peut-il provoquer, en 2022, la victoire d'un bloc populiste unifié ?

C'est à toutes ces questions cruciales que répond ici, Jérôme Sainte-Marie. En expert reconnu des études d'opinion et du conseil politique, convoquant l'histoire et l'actualité, le décodage des idéologies et le décryptage des sondages, l'examen critique des appareils administratifs, financiers, médiatiques et des mouvements militants ou contestataires, il montre, recourant à Marx comme à Tocqueville, que loin de s'atomiser, la société française se polarise.

Jamais la montée aux extrêmes entre les élites et le peuple n'avait été explorée comme ici, dans toute sa profondeur ».

J. Sainte-Marie admet la « communautarisation » de la société française mais pense que sa « polarisation » est encore plus importante : en opposant le « bloc élitare » et le « bloc populaire », il reprend en quelque sorte la thématique marxiste de la lutte des classes.

La thèse de J. Sainte-Marie se distingue a priori assez nettement de celle que J. Fourquet développe dans son propre livre « L'archipel français ; naissance d'une nation multiple et divisée », paru début mars 2019 aux éditions du Seuil et qui a reçu les Prix du livre politique 2019.

La présentation de l'ouvrage de J. Fourquet précise : « En quelques décennies, tout a changé. La France, à l'heure des gilets jaunes, n'a plus rien à voir avec cette nation une et indivisible structurée par un référentiel culturel commun. Et lorsque l'analyste s'essaie à rendre compte de la dynamique de cette métamorphose, c'est un *archipel d'îles s'ignorant les unes les autres* qui se dessine sous les yeux fascinés du lecteur. C'est que le socle de la France d'autrefois, sa matrice catho-républicaine, s'est complètement disloqué. Jérôme Fourquet envisage d'abord les conséquences anthropologiques et culturelles de cette érosion, et il remarque notamment combien notre relation au corps a changé (le développement de pratiques comme le tatouage et l'incinération en témoigne) ainsi que notre rapport à l'animalité (le veganisme en donne la mesure). Mais, plus spectaculaire encore, l'effacement progressif de l'ancienne France sous la pression de la France nouvelle induit un effet d'« archipellisation » de la société tout entière : sécession des élites, autonomisation des catégories populaires, formation d'un réduit catholique, instauration d'une société multiculturelle de fait, dislocation des références culturelles communes (comme l'illustre, par exemple, la spectaculaire diversification des prénoms). À la lumière de ce bouleversement sans précédent, on comprend mieux la crise que traverse notre système politique : dans ce contexte de fragmentation, l'agrégation des intérêts particuliers au sein de coalitions larges est tout simplement devenue impossible. En témoignent, bien sûr, l'élection présidentielle de 2017 et les suites que l'on sait... ». Cette « archipellisation » n'est pas que culturelle, elle est aussi économique en ce sens qu'il y a opposition entre le monde des grandes entreprises, concentré dans les métropoles, et tous leurs sous-traitants, qui pour la plupart leur fournissent les services qu'elles ont externalisés, et qui se trouvent dans les périphéries plus ou moins éloignées. Et donc cette « archipellisation » économique s'accompagne d'une « archipellisation » sociale. Comme la crise accentue la recherche de rentabilité chez les grandes entreprises, cela se répercute négativement chez les sous-traitants et leur personnel, qui se paupérise. D'où un regain possible des tensions sociales.

En réalité, dans l'enquête qu'il a menée en janvier 2020 avec Marie Gariazzo sur la pénibilité au travail, spécialement en relation avec la réforme des retraites, J. Fourquet rejoint la thèse de J. Sainte-Marie quand il écrit : « Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, la France a connu la crise des « gilets jaunes », mouvement social sans précédent dans sa forme et par son intensité, ainsi qu'une grève d'une durée historique à la SNCF. Ces deux événements traduisent une réactivation de l'imaginaire de la lutte des classes ainsi qu'un antagonisme profond entre les composantes les plus populaires du monde du travail et un président perçu comme défendant les intérêts des classes possédantes et de la finance. (...) Tout se passe comme si le clivage dominant n'était plus tant le clivage gauche/droite, jadis très structurant en matière de popularité de l'exécutif, mais un clivage opposant « France d'en haut » à « France d'en bas ». (...) Dans les deux grands moments de tension sociale récents (crise des « gilets jaunes » et conflit sur la

réforme des retraites), cette polarisation à l'égard de l'exécutif a fonctionné à plein : les cadres et les professions intellectuelles affichent un haut niveau de soutien quand les catégories populaires sont particulièrement défiantes, l'hostilité étant la plus intense dans la composante de ces milieux populaires la plus exposée à la pénibilité du travail. (...) Si comme on l'a dit, le mouvement des "gilets jaunes" a recruté parmi les actifs des milieux populaires, ce fut d'abord et préférentiellement dans leurs franges les plus "laborieuses" pour reprendre une expression employée par Emmanuel Macron. Ces métiers durs et difficiles sont généralement occupés par des salariés peu qualifiés et peu payés. Ces postes sont essentiels au bon fonctionnement de la machine économique mais sont très peu visibles et peu valorisés. Les personnes qui les exercent sont en quelque sorte les "soutiers du système". Déconsidérés socialement, éprouvés physiquement quotidiennement par leur travail et situés au dernier rang dans la fameuse "chaîne de valeur", ce sont d'abord ces salariés invisibles qui ont endossé leur gilet jaune pour accéder à la reconnaissance, à la dignité et revendiquer des conditions de vie plus décentes. Ce sont également eux qui se sont le plus reconnus dans ce mouvement de contestation frontale du pouvoir en place avant, un an plus tard, d'être les plus en soutien des grévistes s'opposant à la réforme des retraites. (...) ».

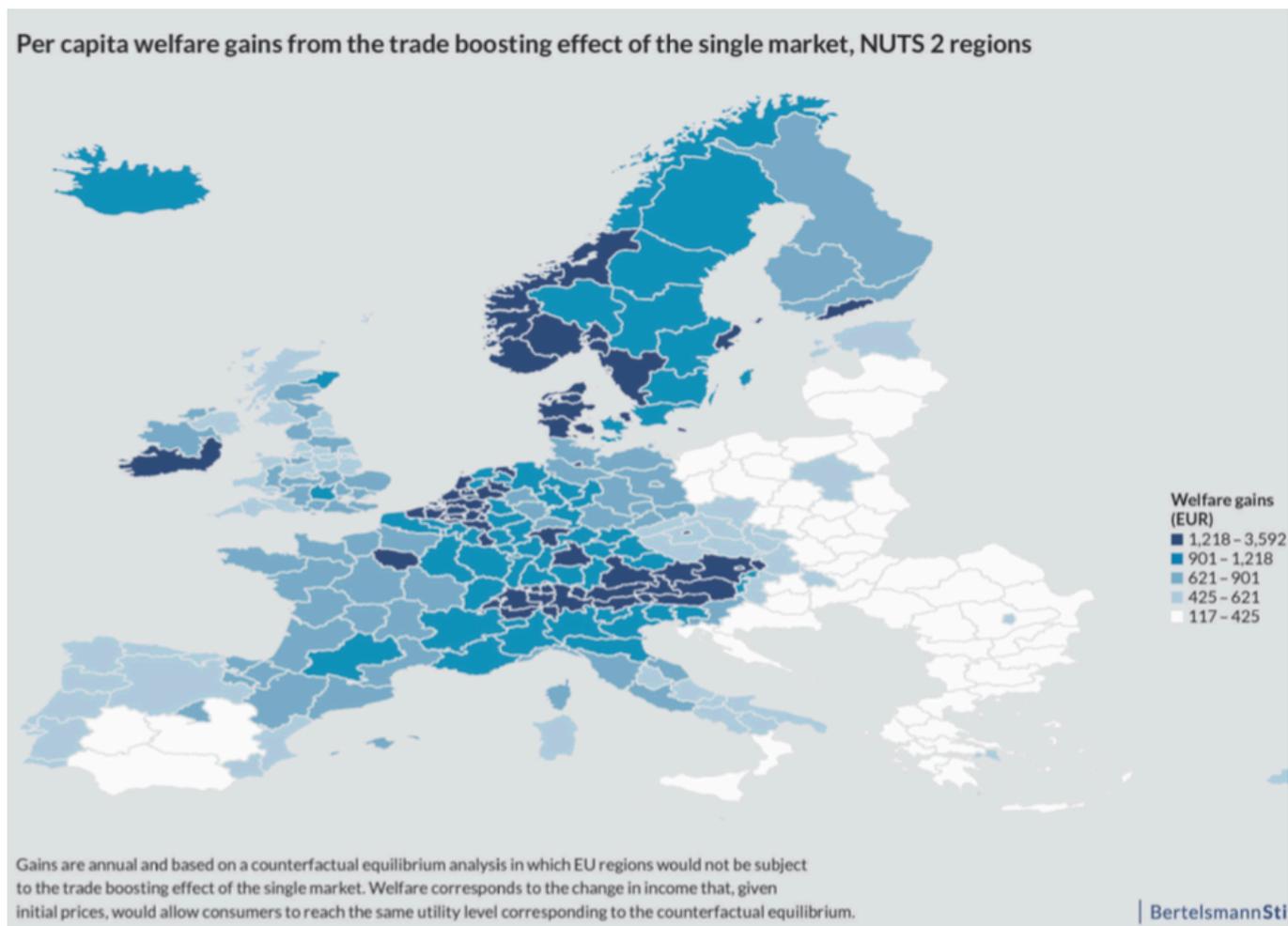
Le livre d'Emmanuel Todd, paru aux éditions du Seuil fin janvier 2020, a pour titre très évocateur « Les luttes de classes en France au 21^{ème} siècle ». Quand il commente son ouvrage dans « l'Obs », dans la foulée de cette parution, il affirme que « depuis les "gilets jaunes", évident phénomène de lutte des classes, et pour les cinquante ans qui viennent, le bon instrument, pour la France, c'est Marx ». E. Todd conteste l'accroissement des inégalités, sauf à opposer les 0,1% les plus riches et les 99% autres. Par contre, il estime que tout le monde a perdu en niveau de vie - contestant au passage les mesures de l'INSEE en la matière, qu'il s'agisse de ceux qui, dans la pyramide des classes sociales françaises, sont juste en-dessous des 1% les plus riches, à savoir les « CPIS » (cadres et professions intellectuelles supérieures), estimées à 19% de l'ensemble de la population, ou la « majorité atomisée » qui représente en dessous 50% et, enfin, tout en bas, le prolétariat avec ses 30%. Il estime que le mouvement des "gilets jaunes" a touché en priorité ceux du bas de la pyramide mais qu'il va s'étendre aux professions intermédiaires et même supérieures ; et très vite comme le démontre la force de l'opposition à la réforme des retraites : « nous ne sommes donc qu'au début d'un cycle. L'erreur pour les acteurs sociaux et les élites responsables serait d'imaginer que ce qui s'est passé avec les "gilets jaunes" est un accident. Comme ç'aurait été une erreur de penser Mai 68 comme un accident de l'histoire ».

Enfin, pour intégrer à notre problématique la question de la transition écologique, on peut citer Bruno Latour avec son livre paru à l'automne 2017, « Où atterrir ? ». Dans son point 5, on lit : « les élites ont été si bien convaincues qu'il n'y aurait pas de vie future pour tout le monde qu'elles ont décidé de *se débarrasser au plus vite de tous les fardeaux de la solidarité* – c'est la dérégulation ; qu'il fallait construire une sorte de forteresse dorée pour les quelques pour-cent qui allaient pouvoir s'en tirer – c'est l'explosion des inégalités ; et que pour dissimuler l'égoïsme crasse d'une telle fuite hors du monde commun, il fallait absolument rejeter la menace à l'origine de cette fuite éperdue – c'est la dénégation de la mutation climatique. Pour reprendre la métaphore éculée du Titanic : les classes dirigeantes comprennent que le naufrage est assuré ; s'approprient les canots de sauvetage ; demandent à l'orchestre de jouer assez longtemps des berceuses, afin qu'ils profitent de la nuit noire pour se carapater avant que la gîte excessive alerte les autres classes ». Dans le point 6, on lit aussi : « « le "peuple" *a été froidement trahi* par ceux qui ont abandonné l'idée de réaliser pour de vrai la modernisation de la planète *avec* tout le monde, parce qu'ils ont su, avant tout le monde que celle-ci était impossible – faute justement de planète assez vaste pour leurs rêves de croissance pour tous. Avant d'accuser le "peuple" de ne plus croire en rien, que l'on mesure d'abord l'effet de cette formidable trahison sur son niveau de confiance : il a été abandonné en rase campagne ».

c) *L'analyse de la fondation Bertelsmann Stiftung (mai 2019)*

Cette étude montre l'hétérogénéité par pays et surtout par régions que le marché unique européen a développée et confirme la double fracture de l'Europe, Nord/Sud d'une part et Ouest-Est d'autre part. La

carte proposée pour montrer le gain par habitant retiré de l'existence du marché unique selon les zones géographiques est très évocatrice :



Remarque : Dans un article virulent contre la zone euro, paru dans la Chronique Agora le 19 septembre 2019, Jean-Pierre Chevallier écrit : « Cette Zone euro n'aurait jamais dû exister ; une fois créée, elle aurait dû disparaître depuis longtemps (une dizaine d'années au moins) mais la *nomenclatura* qui l'a imposée aux peuples crédules a réussi jusqu'à présent à la faire survivre tant bien que mal.

Certains malheureux Euro-zonards ont plus ou moins bien réagi, comme par exemple les gilets jaunes en France, mais sans comprendre les raisons de leur appauvrissement par manque de culture monétariste. C'est compréhensible de leur part mais pas de la part des professionnels en la matière, et en premier lieu des dirigeants des banques centrales nationales et de la Banque centrale européenne (BCE) qui s'obstinent à faire les mêmes erreurs... ».

B-Le « ras-le-bol » fiscal se comprend !

1) La « taxe carbone » est le facteur déclencheur de la crise.

Comme le dit l'économiste Jean Pisani-Ferry (Le Monde du 12 mars 2019), « Le gouvernement a fait une double erreur. La première a été de considérer que la transition écologique se réglerait par la fiscalité. Taxer le carbone est indispensable mais à la condition de l'inscrire dans un projet plus global de mutation de l'économie et des modes de vie. La deuxième erreur date du programme : ne pas restituer intégralement le produit de la taxe. Dans le projet de loi de finances pour 2019, 25 % du prélèvement allait à des actions de soutien à la transition écologique, 75 % ont servi à autre chose, comme la baisse de la taxe d'habitation. Ce n'était pas compréhensible ».

On peut proposer une analyse complémentaire, particulièrement originale, celle que donne Jean-Manuel Rozan - co-fondateur de Qwant - dans son livre « Macron maillot jaune », paru chez « Coup de gueule »

éditeur, en janvier 2019. D'abord, il affirme que « les êtres humains ne peuvent adopter que l'un des quatre modes de fonctionnement suivants : le dysfonctionnement explicite (assez rare mais présent aux extrêmes), le dysfonctionnement implicite : “je suis normal, comme vous“, le fonctionnement explicite (Balladur, rigoriste fonctionnel pur jus), ou enfin le fonctionnement implicite (Bayrou avant) ». Selon l'auteur, « en France, tout le monde autorise tout le monde à dysfonctionner implicitement un peu. Ne pas être obligé de se plier tout le temps à la norme, refuser le fonctionnement explicite obligatoire, être autorisé à se différencier, c'est possible à condition de ne pas l'afficher ». Et plus loin, à propos des élections, « la majorité, au deuxième tour, des Présidentielles a toujours été un mix de dysfonctionnement implicite mêlé de fonctionnement explicite. Il faut les deux pour être élu ». À propos d'E. Macron, « “en même temps“, c'est la promesse fonctionnelle dysfonctionnelle géniale que tous les Français en même temps interprètent de la seule façon française possible : “ Parfait, il va tout changer sans nous changer. Il va tout changer mais en même temps il va nous laisser dysfonctionner un peu ensemble comme d'habitude ». Et quand « il a annoncé une augmentation des carburants, devant cette obligation fonctionnelle obligatoire si explicite qu'elle en atteint l'inique, le mur s'est effondré ». « Si l'on décrypte presque toutes les demandes des gilets jaunes, notamment le référendum d'initiative populaire pour tout et sur tout, représentent une demande de garantie non dite de pouvoir continuer à dysfonctionner ensemble ».

2) Le taux de prélèvements obligatoires français bat le record du monde.

- Un tableau général tiré des « statistiques des recettes publiques 2018, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/rev_stats-2018.fr » (https://read.oecd-ilibrary.org/taxation/statistiques-des-recettes-publiques-2018_rev_stats-2018-fr#page3) montre qu'il n'est pas étonnant que certains parlent pour les contribuables français de « ras-le-bol » fiscal.

Tableau 1.1. Résumé des principaux ratios relatifs aux recettes fiscales dans les pays de l'OCDE

	Recettes fiscales en % du PIB				Recettes fiscales en % du total des recettes fiscales en 2016						
	2017 ¹	2016	2015	2000	1100 Impôts sur le revenu, personnes physiques	1200 Impôts sur le revenu, sociétés	2000 Cotisations de sécurité sociale (CSS)	4000 Impôts sur le patrimoine	5111 Taxes sur la valeur ajoutée	Autres impôts sur le consommateur ²	Ensemble des autres impôts ³
Moyenne - OCDE¹	34.2	34.0	33.7	33.8	23.8	9.0	26.2	5.7	20.2	12.5	2.6
Australie	..	27.8	27.9	30.5	40.8	16.5	0.0	10.8	12.9	14.2	4.9
Autriche	41.8	42.2	43.1	42.3	21.6	5.6	34.7	1.3	18.3	10.0	8.5
Belgique	44.6	44.1	44.8	43.5	27.7	7.8	31.1	8.0	15.4	9.1	0.9
Canada	32.2	32.7	32.7	34.8	36.3	10.5	14.9	12.0	13.5	9.7	3.2
Chili	20.2	20.2	20.4	18.8	8.8	20.9	7.2	5.1	41.2	13.4	3.5
République tchèque	34.9	34.2	33.3	32.4	11.2	11.0	42.9	1.4	21.7	11.3	0.5
Danemark ²	46.0	46.2	46.1	46.9	53.5	5.8	0.1	4.0	20.4	11.6	4.5
Estonie	33.0	33.7	33.3	31.1	17.2	5.0	33.2	0.8	27.0	16.3	0.5
Finlande	43.3	44.0	43.9	45.8	29.6	5.0	29.1	3.2	20.7	12.1	0.3
France ²	46.2	45.5	45.3	43.4	18.8	4.5	36.8	9.4	15.2	9.2	6.2
Allemagne ²	37.5	37.4	37.0	36.2	26.6	5.2	37.6	2.8	18.5	8.6	0.6
Grèce ²	39.4	38.8	36.6	33.4	15.2	6.5	28.5	8.1	21.2	18.4	2.1
Hongrie	37.7	39.2	38.7	38.5	13.3	6.0	33.2	2.8	23.7	18.6	2.3
Islande	37.7	51.6	36.3	36.3	26.7	4.9	6.7	34.2	16.2	7.1	4.1
Irlande	22.8	23.3	23.1	30.8	31.6	11.5	16.8	6.0	20.1	12.6	1.4
Israël ⁴	32.7	31.3	31.3	34.9	19.8	9.9	16.6	10.3	24.1	13.7	5.6
Italie	42.4	42.6	43.1	40.6	25.8	5.0	30.1	6.6	14.4	13.8	4.4
Japon	..	30.6	30.6	25.8	18.6	12.0	40.4	8.3	13.3	7.1	0.3
Corée	26.9	26.2	25.2	21.5	17.6	13.6	26.2	11.6	15.8	12.3	2.9
Lettonie	30.4	30.4	29.2	29.1	21.0	5.6	27.3	3.5	26.8	15.1	0.7
Lituanie	29.8	29.8	28.9	30.8	13.4	5.4	40.8	1.1	26.2	12.2	0.8
Luxembourg	38.7	38.1	37.1	36.9	24.7	12.2	28.5	9.3	16.7	8.5	0.3
Mexique ⁵	16.2	16.6	15.9	11.5	20.4	21.0	13.0	1.9	23.7	15.1	5.0
Pays-Bas	38.8	38.4	37.0	36.9	18.5	8.7	38.2	4.0	17.6	11.9	1.1
Nouvelle-Zélande	32.0	31.6	31.6	32.5	36.8	15.5	0.0	6.1	29.8	8.5	3.2
Norvège	38.2	38.7	38.4	41.9	27.6	10.4	27.4	3.3	22.3	9.1	0.0
Pologne	33.9	33.4	32.4	32.9	14.5	5.5	38.1	4.1	21.1	15.3	1.4
Portugal	34.7	34.3	34.4	31.1	19.8	8.9	26.6	3.7	24.8	14.8	1.4
République slovaque	32.9	32.4	32.2	33.6	10.2	10.8	43.5	1.3	20.6	12.4	1.2
Slovénie	36.0	36.5	36.4	36.6	14.4	4.4	39.7	1.7	22.5	16.8	0.5
Espagne ²	33.7	33.2	33.6	33.2	21.4	6.8	34.2	7.7	19.1	10.3	0.5
Suède	44.0	44.0	43.1	49.0	29.8	6.2	22.6	2.4	20.9	7.2	10.9
Suisse	28.5	27.8	27.6	27.6	31.0	11.3	24.3	7.3	12.2	9.2	4.7
Turquie	24.9	25.3	25.1	23.6	14.6	6.5	28.8	4.8	19.8	23.8	1.6
Royaume-Uni	33.3	32.7	32.2	32.9	27.4	8.3	18.9	12.6	20.8	11.5	0.5
États-Unis	27.1	25.9	26.2	28.2	40.3	7.6	24.0	11.1	0.0	16.9	0.0

1. Moyenne 2017 provisoire calculée en appliquant le pourcentage moyen non pondéré de variation pour 2017 dans les 34 pays qui ont communiqué des données pour cette année au ratio moyen global impôts/PIB en 2016. Le ratio impôts/PIB moyen de l'OCDE en 2016 exclut les recettes ponctuelles des contributions à la stabilité en Islande. 2. Le total des recettes fiscales a été diminué du montant de tout transfert en capital représentant les impôts non perçus.

3. Depuis 1991, les chiffres se rapportent à l'Allemagne unifiée.

À partir des comparaisons internationales qu'il permet, ce tableau mériterait à lui seul plusieurs commentaires. Contentons-nous de deux constats. D'abord, globalement, la France a maintenant la palme en matière de pression socio-fiscale, doublant sur le fil le Danemark... et l'Allemagne a près de 9 points de PIB de moins en taux de prélèvements obligatoires (les cotisations sociales sont ici assimilées à des impôts). Ensuite, structurellement, cette pression est pour l'essentiel peu visible puisqu'elle concerne des impôts indirects et les cotisations sociales, mais elle est de moins en moins indolore : la question du consentement à l'impôt semble bel et bien posée.

3) La concentration de l'impôt sur le revenu est exorbitante

Il faut savoir par ailleurs que l'impôt sur le revenu est en France anormalement concentré : 48,09% seulement des foyers fiscaux ont été imposés en 2014, 45,63% en 2015, 42,79% en 2016, 43,14% en 2017. Et seulement 10% des contribuables soumis à cet impôt sur le revenu versent 70% des recettes. Cette concentration de l'IR fait que pour ceux qui le payent c'est très confiscatoire et pour ceux qui ne le paient pas cela pose un problème d'ordre civique.

La réforme fiscale, et en particulier celle de l'impôt sur le revenu, est depuis longtemps un véritable « serpent de mer » et bien que tous les gouvernements successifs se soient engagés à la faire, aucun ne s'y est réellement attaqué. Gaël Giraud et Éric Levieil proposent une méthode très intéressante pour définir une réforme radicale de l'impôt sur le revenu, qui tient en une méthode - « la méthode abc » -, et qui se résume en une formule :

$I(r) = a.r. (r-b)/(r+c)$, où r est le revenu, a le taux maximum d'imposition, b le revenu minimum pour être imposable et c sert à modérer l'imposition des classes moyennes.

Cette méthode aboutit à un impôt sur le revenu progressif mais sans tranche, donc sans seuil. La politique fiscale consiste alors à fixer le barème en donnant des valeurs aux seuls trois paramètres a, b et c.

Pour davantage d'explications, voir le site : <http://impot-abc.fr/abc.html>

4) Le risque de non-consentement à l'impôt

D'ailleurs, une étude de I. Martin et N. Gabay, parue en mars dans « The British Journal of Sociology » sur la relation entre la politique fiscale et le non-consentement à l'impôt dans les démocraties ces 30 dernières années, parvient à des conclusions utiles à connaître : ce n'est pas tellement le type d'État providence ou même le niveau de pression fiscale qui sont les facteurs décisifs mais bien plutôt le manque de cohérence ressenti entre les prélèvements supportés et les dépenses publiques programmées ; et ce qui joue un rôle important dans le ras-le-bol fiscal et ce qui nuit au consentement à l'impôt c'est l'augmentation des impôts indirects, surtout quand cela pénalise une catégorie sociale homogène et que les bénéficiaires n'en sont pas clairement repérés. Or, et contrairement à ce qui est souvent affirmé, les gilets jaunes constituent un rassemblement homogène puisqu'il « s'organise autour d'un socle de revendications sociales et politiques qui font la quasi-unanimité parmi les participants actifs » (J.-Y. Dormagen et G. Pion), et tous les gilets jaunes se plaignent de ne pas savoir ce que Bercy fait de leurs impôts.

Les pays dont les taxes sur le carbone sont bien acceptées sont ceux qui font toute la transparence sur l'affectation des recettes tirées de cette fiscalité environnementale.

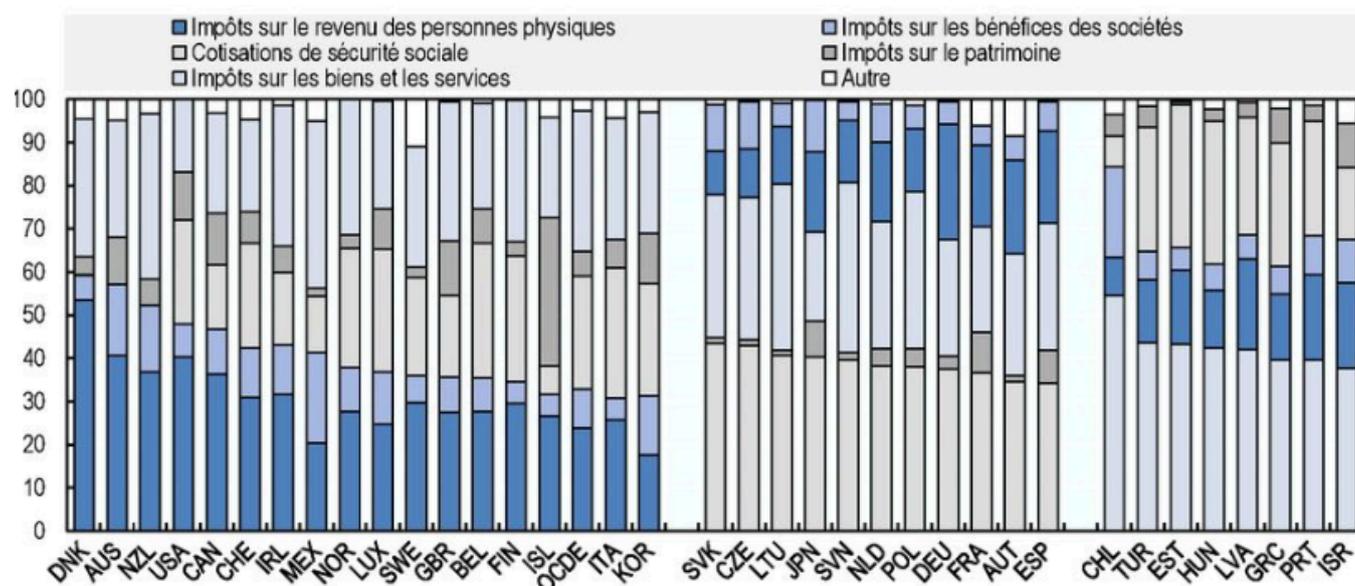
5) À quoi servent nos impôts ? La réponse partielle et partielle de Bercy

Notons ici que le site ouvert en janvier 2019 pour « le grand débat national », proposé par l'exécutif pour tenter de résoudre la crise des gilets jaunes, fournit des informations intéressantes, en particulier au travers d'un tableau qui montre comment se ventilent 1000 euros de dépenses publiques. Ce tableau est reproduit à la fin du présent document. Mais il faut en même temps remarquer que ces informations restent partielles, peut-être même partiales : « l'administration de Bercy » qui est à l'origine de ce tableau ne dit rien par exemple sur le partage des recettes fiscales entre celles prélevées sur les ménages et celles prélevées sur les entreprises, et pas davantage sur le coût pour les finances publiques des aides accordées aux entreprises.

6) Des précisions sur le partage des recettes fiscales entre ménages et entreprises.

Pour remédier au premier point, voici un schéma que fournit l'OCDE :

Graphique 1.5. Structures fiscales en 2016 (en % du total des recettes fiscales)



1. Les pays sont groupés et classés en fonction de ceux dans lesquels les recettes de l'impôt sur le revenu (revenu des personnes physiques et bénéfices des sociétés) génèrent la fraction la plus élevée du total des recettes fiscales, suivis de ceux dans lesquels les cotisations de sécurité sociale ou les impôts sur les biens et services représentent la part la plus élevée.
2. Le ratio impôts/PIB moyen des pays de l'OCDE exclut les contributions à la stabilité ponctuelles en Islande.

Si on limite notre comparaison aux structures des prélèvements obligatoires de la France et de l'Allemagne (représentées ici côte à côte dans le même groupe puisqu'elles se caractérisent l'une et l'autre par l'importance des cotisations sociales et des impôts indirects, au demeurant à peu près équivalente dans les deux pays), on s'aperçoit que dans les deux pays l'imposition sur les bénéfices des sociétés a le même poids relatif, qui est très inférieure à celle des revenus des ménages. L'IR est relativement plus important en Allemagne qu'en France mais c'est l'inverse pour les impôts sur le patrimoine. Soulignons aussi qu'en France les ménages paient 2/3 des prélèvements obligatoires et les entreprises 1/3...

7) Une évaluation du coût des aides publiques aux entreprises difficile à connaître

Remédier au second point (le coût des aides publiques aux entreprises privées) s'avère plus difficile parce qu'il n'y a pas sur ce sujet assez de transparence. Le seul chiffre trouvé est celui de la CGT : celle-ci estime à 200 milliards d'euros ce coût pour les finances publiques, c'est-à-dire à peine moins que le budget de l'État.

8) La structure des prélèvements obligatoires en France : peu de progressivité.

Le tableau suivant, fourni par L'Observatoire des inégalités, donne une photographie intéressante de la structure des prélèvements obligatoires en France. Il apparaît que les prélèvements proportionnels forment presque les deux tiers du total alors que ceux qui sont progressifs en représentent moins de 9% ! Les premiers ne réduisent que les inégalités « absolues », c'est-à-dire exprimées en euros, alors que les seconds réduisent à la fois les inégalités « absolues » et « relatives », c'est-à-dire l'échelle des revenus. La réduction des inégalités relatives que permettent les prélèvements progressifs dépend directement du

degré de progressivité adopté, qui doit en particulier, pour tenter de trouver le taux optimal, tenir compte de la courbe de Laffer selon laquelle « trop d'impôt tue l'impôt ».

Le fonctionnement des principaux prélèvements obligatoires			
	Assiette	Montant en milliards	Part dans l'ensemble des prélèvements
Prélèvements proportionnels			
Cotisations sociales	Salaires	385	37,0 %
Contribution sociale généralisée (CSG)	Revenus	107	10,3 %
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Consommation	163	15,7 %
Taxe sur les produits énergétiques	Consommation	37	3,6 %
Taxe foncière (propriétaires)	Valeur locative*	34	3,3 %
Taxe d'habitation (locataires et propriétaires)	Valeur locative*	19	1,9 %
Droits de mutation**	Valeur du bien	12	1,2 %
Ensemble des prélèvements proportionnels		757	72,9 %
Prélèvements progressifs			
Impôt sur le revenu	Revenus	73	7,0 %
Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)	Patrimoine	4	0,4 %
Successions	Héritage	13	1,2 %
Ensemble des prélèvements progressifs		90	8,7 %
Les inclassables			
Autres impôts sur les ménages et impôts sur les entreprises		191	18,4 %
Ensemble des prélèvements obligatoires		1 038	100 %

*Estimation de la valeur du bien sur le marché immobilier. **Droits collectés par les notaires pour l'État au moment d'une vente immobilière ou de terrain, improprement appelés « frais de notaires ».

Source : calculs Observatoire des inégalités, d'après Assemblée nationale. Données 2017 – © Observatoire des inégalités

9) Que faire pour répondre à la contestation fiscale ?

Pour rester avec les analyses de l'Observatoire des inégalités, citons le point de vue de son directeur Louis Maurin, qui, en date du 30 novembre, écrit à propos des mesures fiscales et sociales prises par le gouvernement : « (...) Les contribuables notent une chose : certains payent pour d'autres. Les baisses d'impôts pour les plus aisés représentent un coût de cinq milliards d'euros par an alors qu'elles concernent seulement quelques centaines de milliers de foyers. Pour certains d'entre eux, elles représentent un gain de plusieurs dizaines de milliers d'euros par an alors que les diminutions des cotisations sociales ou de la taxe d'habitation ne rapportent rien du tout aux plus pauvres (chômeurs sans droits, retraités ou autres inactifs) et, au mieux, quelques centaines d'euros aux couches moyennes. Le consentement à l'impôt repose sur un principe simple, édicté il y a presque 230 ans : l'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. L'argent qui sert à la collectivité doit venir d'une contribution commune, "également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés". Dit autrement, chacun doit participer au budget de l'État selon ses moyens. Quand une partie de la population passe entre les mailles du filet, ça coince. Le contribuable qui paie a le désagréable sentiment « de se faire avoir ». La réaction est immédiate. Les premiers à avoir rechigné ont été les retraités. Aujourd'hui, c'est

le cas des gilets jaunes : non par avarice ou incivisme, mais en partie parce que payer pour l'ISF et les revenus financiers des autres – surtout quand il s'agit de privilégiés –, leur reste en travers de la gorge. (...) Au fond, la contestation fiscale ne peut s'arrêter qu'à deux conditions. La première est que l'effort demandé ait un sens, qu'il serve une politique publique clairement définie, et profitable à toutes les catégories de populations. Cela a pu être un effort de guerre, de reconstruction, etc. Cela pourrait être l'école, les services publics de proximité ou la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, bien malin qui peut dire à quoi le gouvernement destine les efforts demandés. La deuxième condition est que chacun mette la main à la poche en fonction de ses revenus, ce qui n'est pas non plus le cas. (...) ».

C- Quatre enquêtes pour mieux comprendre le mouvement des « gilets jaunes »

- Trois enquêtes menées fin novembre et courant décembre sur les « gilets jaunes » méritent une grande attention pour mieux comprendre le mouvement.

1) L'enquête de Bordeaux...

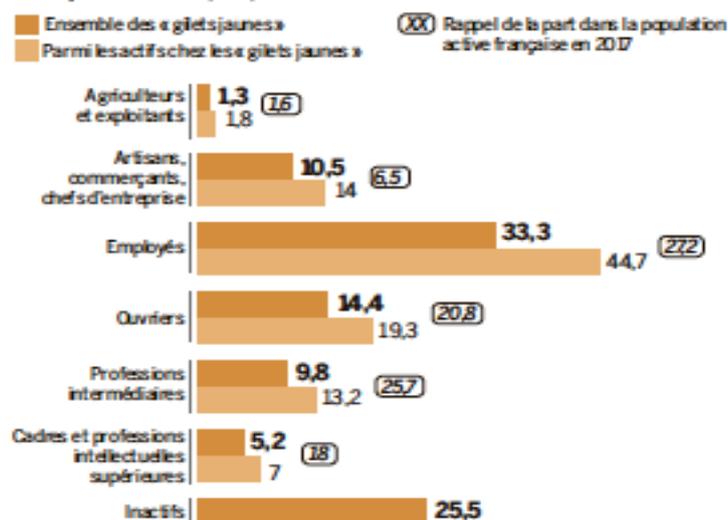
Cette enquête est menée par un collectif important de chercheurs, organisé à l'initiative du Centre Émile Durkheim de Bordeaux.

Certains résultats de cette enquête ont été publiés dans Le Monde du 12 décembre, dont on reprend ici deux schémas.

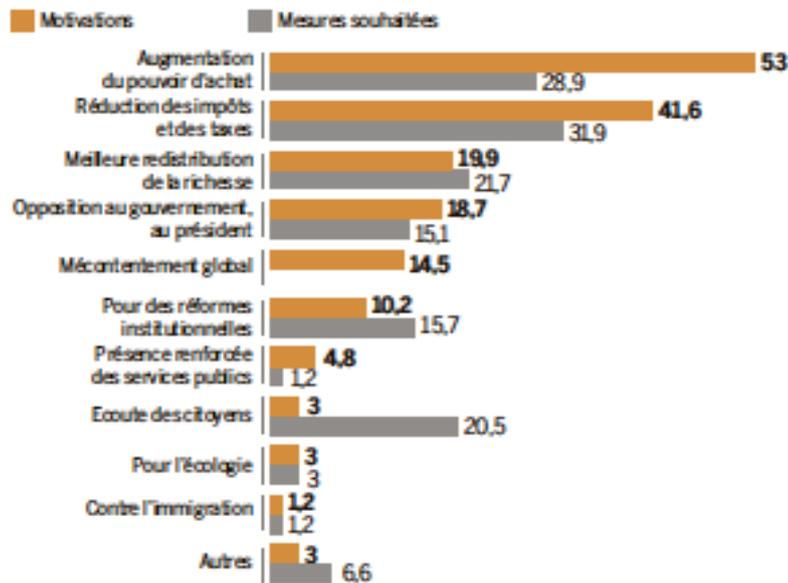
Le premier donne une photographie socio-professionnelle des gilets jaunes interrogés. Le second indique les motivations des gilets jaunes et les mesures qu'ils attendent des pouvoirs publics.

Premiers résultats de l'enquête «Gilets jaunes» (équipe questionnaires), réalisée auprès de 166 personnes les 24 novembre et 1^{er} décembre

Répartition des personnes interviewées selon leur catégorie socio-professionnelle (en %)



Pourquoi manifestez-vous aujourd'hui ? Quelles mesures le gouvernement devrait-il prendre pour que vous trouviez que le mouvement est un succès ? (en %)



2) Enquête sur des groupes Facebook de gilets jaunes par le Collectif Quantité critique

Le « Collectif Quantité critique » a lancé fin novembre une enquête sur les groupes Facebook investis par les « gilets jaunes » consistant à leur proposer de répondre à un questionnaire. Les résultats sont parus le 19 de ce mois. On lit en particulier :

« (...) on remarque chez les répondants une surreprésentation des chômeurs (17,3 % de l'échantillon), des classes populaires, qui représentent 63,19 % des actifs de l'échantillon (ouvriers et employés). Notre enquête a plus de difficultés à saisir l'ampleur de la mobilisation des retraités, moins présents sur Facebook. L'importance de la mobilisation féminine est également un fait indiscutable. L'idée qu'il s'agit ici de classes populaires, souvent exclues du champ politique, qui prennent la parole se trouve donc confirmée par nos résultats.

Au début de la mobilisation, le gouvernement a tenté de construire une division artificielle entre ceux qui luttent pour l'écologie et les gilets jaunes, mouvement qui serait indifférent à ses enjeux. Les résultats de notre enquête témoignent d'une réalité bien différente. Le rapport des gilets jaunes à l'écologie est déterminé par les contraintes très fortes qui s'exercent sur leur budget. 62 % ont du mal à boucler toutes leurs fins de mois, et 27 % affirment avoir parfois des fins de mois difficiles. Seuls 10 % n'ont jamais de problèmes d'argent. C'est pourquoi ils sont 93 % à surveiller leur consommation d'énergie. En revanche, ils sont pour la plupart contraints de prendre la voiture pour aller sur leur lieu de travail (83 % l'utilisent comme moyen de transport principal). Ainsi, leur rapport à l'écologie est avant tout déterminé par les contraintes budgétaires et les limites du système de transport auquel ils ont accès (...) ».

3) Enquête de Grenoble

C. Alexandre, F. Gonthier, F. Gougou, T. Guerra et S. Persico, chercheurs à Sciences-Po Grenoble et au laboratoire Pacte-CNRS ont fait à partir de fin décembre une enquête auprès de 300 groupes de Gilets jaunes du réseau Facebook.

De précieux résultats sont publiés dans l'édition du journal Le Monde en date des 27-28 janvier 2019.

« (...) L'échantillon est bien diversifié géographiquement. Toutes les régions de France métropolitaine sont représentées, avec un effectif d'au minimum 95 répondants. Ainsi, 35 % des « gilets jaunes » interrogés vivent dans un village de campagne, 7 % dans une ferme ou une maison à la campagne, 38 % dans une ville ou une petite ville et 20 % dans une grande ville ou en banlieue. Les femmes (56 %) sont

plus nombreuses que les hommes (44 %) : un phénomène plutôt rare dans les grands mouvements sociaux, mais conforme à ce qu'ont mis en évidence les précédentes études et auquel fait écho la visibilité grandissante des femmes dans les manifestations. L'échantillon est aussi diversifié en termes d'âge (avec une dominante de 38 % des 35-49 ans et de 29 % des 50-64 ans), de situation familiale (45 % de couples avec enfant[s], 25 % de célibataires, 18 % de couples sans enfant et 12 % de familles monoparentales). S'agissant du niveau de diplôme, les bac + 2 et plus, les personnes niveau bac et celles au niveau d'études inférieur au bac se répartissent en trois tiers. (...) En termes d'emploi et de profession, les interrogés se distinguent très peu de la population française. Ceux qui exercent une activité professionnelle sont nettement majoritaires (67 %, 4 points de moins que la moyenne nationale), les chômeurs étant 13 % (un peu plus que la moyenne) et les retraités 12 % (deux fois moins que la moyenne). Parmi les actifs occupés, à l'exception des cadres, nettement sous-représentés (10 % de l'échantillon, soit 8 points de moins que dans la population active en emploi), et des artisans et commerçants, surreprésentés (deux fois plus nombreux, avec 14 %), les autres catégories sont à l'image des Français : 29 % occupent des professions intermédiaires, 28 % sont employés, 19 % ouvriers et 1 % agriculteurs. S'il y a un trait distinctif des « gilets jaunes », c'est plutôt leur situation de forte précarité. Plus de 68 % vivent dans un ménage dont le revenu disponible net est inférieur à 2 480 euros – soit le revenu médian en France. Et 17 % vivent dans un ménage avec moins de 1 136 euros – tranche dans laquelle on trouve les 10 % des Français les plus pauvres. (...)

Notre échantillon compte ainsi 74 % de personnes précaires, près du double de la moyenne nationale ! La précarité touche plus largement les femmes (78 %) que les hommes (68 %). La précarité explique pourquoi les inégalités (26 %), le pouvoir d'achat (25 %) et la pauvreté (14 %) arrivent en tête des quatorze enjeux importants pour la France proposés dans le questionnaire, suivis par les impôts et les taxes (11 %). Elle explique aussi le fort sentiment de colère vis-à-vis des *« différences entre les riches et les pauvres »*, mesuré par une note moyenne de 7,7 sur une échelle de 0 à 10. On ne sera pas davantage surpris par l'adhésion massive à l'idée que *« pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres »* (87 %, environ 20 points de plus que les Français) (...).

Cet article apporte de très nombreuses informations sur les caractéristiques des « gilets jaunes » qui permettent de mieux comprendre le sens et les valeurs à la base de leur mouvement. Sa lecture donne des éclairages importants non seulement sur la dimension économique et sociale mais aussi sur la dimension institutionnelle et politique.

4) La grande enquête d'ELABE pour l'Institut Montaigne.

Cette enquête, parue mi-février 2019, résulte d'interrogations faites par Internet entre le 14 décembre 2018 et le 8 janvier 2019 de plus de 10 000 personnes (<https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/la-france-en-morceaux-2019-barometre-des-territoires-2019-note-analyse.pdf>).

Le titre de cette enquête est particulièrement évocateur : « La France en morceaux » et se donne pour mission d'être un « baromètre des territoires ».

Dans les commentaires des résultats, fondamentaux, on lit en particulier :

« Les Français font le récit d'une vie privée heureuse, en très grande partie nourrie par les petits et grands bonheurs de la famille et du cercle proche qu'ils se sont choisi et sur lequel ils savent pouvoir compter. Dans la plupart de nos régions, ce bonheur privé se prolonge du sentiment qu'il fait « bon vivre » dans son quartier, dans sa commune, quelles qu'en soient les réalités socioéconomiques.

Cet espace personnel est pourtant percuté de plein fouet par la crise du pouvoir d'achat et le sentiment désormais majoritaire de vivre dans une société produisant relégation et exclusion. Quel que soit leur capital socio-culturel et patrimonial, une majorité de Français exprime un même sentiment d'injustice et s'indigne des inégalités qui fracturent notre pays et fragilisent les parcours.

Bonheur privé et violence sociale sont néanmoins modulés – atténués ou amplifiés, par le rapport subi ou choisi que nos concitoyens entretiennent avec leur territoire et avec la mobilité sociale.

Le Baromètre des Territoires révèle quatre grands types de trajectoires sociales et territoriales, qui coexistent dans notre espace national :

- 21% des Français sont affranchis des contraintes territoriales et sociales : ils ont peu d'attache territoriale, ils réalisent leur projet de vie sans entrave, ou ont les moyens socioculturels de surmonter les obstacles, de s'emparer des opportunités et de tirer parti des évolutions de notre société, telles que la numérisation de nos vies personnelle, sociale et professionnelle, l'Union Européenne ou la mondialisation (les « Français affranchis »).
- 22% font le choix résolu d'un enracinement dans leur territoire. Heureux de vivre là où ils ont choisi de vivre, leur bulle personnelle est un bouclier qui les protège de la violence sociale, sans pour autant la masquer (les « Français enracinés »).
- 25% sont assignés à leur territoire et subissent de plein fouet les inégalités sociales et territoriales (les « Français assignés »). Ils sont bloqués géographiquement et socialement. Ils dessinent leur avenir et celui de leurs enfants avec pessimisme.
- 32% vivent une forte tension entre leur aspiration à la mobilité sociale et territoriale et une difficulté à s'affranchir de leur situation socio-économique et des inégalités territoriales (les « Français sur le fil »).

C'est parmi les 25% Français qualifiés d'assignés que se trouve la majorité des « gilets jaunes » : 34% d'entre ces Français « assignés » se disent en effet eux-mêmes « gilets jaunes », contre 22% pour l'ensemble des répondants, avec 21% des « sur le fil », 18% des « enracinés » et 14% des « affranchis » ; si donc les « gilets jaunes » sont le plus souvent des Français « assignés », le mouvement concerne malgré tout l'ensemble des groupes : ce mouvement est significativement transversal.

Et plus loin on lit :

« Dans la plupart de nos régions, ce bonheur privé se prolonge du sentiment qu'il fait « bon vivre » dans son quartier, dans sa commune (66%), quelles qu'en soient les réalités socio-économiques. Un Français sur quatre affirme même sans retenue que l'endroit où il vit n'a aucun défaut ! (...) »

Ce cocon personnel est cependant percuté de plein fouet par la crise du pouvoir d'achat et la souffrance sociale, perçue l'une comme l'autre s'aggravant.

La promesse républicaine est déçue, le contrat social fragilisé.

- La crise du pouvoir d'achat coupe la France en deux.

Une moitié (48%) vit des fins de mois difficiles, dont 35% parviennent difficilement à finir le mois en se restreignant, et 13% sont obligés de puiser dans leurs réserves ou d'emprunter. Seuls 19% des Français déclarent aujourd'hui avoir une capacité d'épargne (*je boucle facilement mes fins de mois et j'arrive à mettre de l'argent de côté*) ».

Ailleurs, on lit que chez les « assignés », ce sont 72% qui bouclent leurs fins de mois avec difficulté et 73% qui retardent ou renoncent à des soins de santé ; 1 sur 2 est malheureux et exprime un sentiment d'impuissance ; 3 sur 4 estiment avoir une « vie sociale réduite ou nulle » ; 60% d'entre eux « se sentent coincés dans des territoires économiquement fragiles qu'ils souhaiteraient quitter, mais leur situation financière les y enferme » ; 97% des « assignés » considèrent que la société dans laquelle ils vivent est injuste et même très injuste pour 66% d'entre eux ; 78% d'assignés estiment qu'ils contribuent au système des prélèvements obligatoires plus qu'ils n'en bénéficient.

« 37% des répondants ont été à découvert au moins à plusieurs reprises (dont 17% tous les mois ou presque) ces 12 derniers mois, le 18 du mois en moyenne. (...) »

Ce récit d'une précarisation du quotidien de près d'un Français sur deux se double de la perception d'une dégradation de leur situation financière au cours des douze derniers mois. 43% des Français affirment que la situation de leur foyer s'est détériorée en 2018, 38% parmi les actifs et jusqu'à 60% parmi les retraités (dont 14% *nettement* dégradée, qu'ils soient anciennement cadres, professions intermédiaires, employés ou ouvriers. La hausse de la CSG a produit, auprès des retraités, un sentiment de déclassement qui les épargnait au moins partiellement jusque-là, sans perspective de compenser la « perte » par une augmentation de revenus). De surcroît, un peu plus d'un Français sur deux est convaincu que ses parents vivaient mieux que lui, dessinant ainsi un lent déclin qui semble n'en plus finir.

La « peur de tomber » est sans aucun doute amplifiée, pour les actifs, par le sentiment qu'il est de plus en plus difficile de trouver un emploi là où ils vivent (54% au niveau national, jusqu'à 68% dans les territoires de vie isolés, peu urbanisés, hors influence des grands pôles). (...)

- Cette profonde crise du pouvoir d'achat se double du sentiment désormais majoritaire de vivre dans une société produisant relégation et exclusion. Quel que soit leur capital socio- culturel et patrimonial, une majorité de Français exprime un même sentiment d'injustice et s'indigne des inégalités qui fracturent notre pays et fragilisent les parcours.

- 78% jugent la société actuelle injuste (dont 28% *très injuste*), et 63% sont convaincus qu'en France *la réussite sociale est jouée d'avance et dépend beaucoup des origines des gens*. Quelle que soit leur origine, les Français dessinent une France des castes, dont les fractures se seraient considérablement aggravées en quelques générations : 42% estiment que la société dans laquelle vivaient leurs parents était plus juste que celle d'aujourd'hui.

- Cette injustice suscite l'indignation des Français : écart entre hauts et bas salaires (37%) et inégalités sociales (29%) cristallisent la colère. Les inégalités entre les territoires n'indignent que 6% des Français. (...)

- L'injustice perçue fragilise le consentement à l'impôt : 34% considèrent qu'impôts et taxes sont inutiles et 65% qu'ils contribuent plus au système qu'ils n'en bénéficient. Pourtant, le pacte fiscal n'est pas rompu : 81% des Français affirment être prêts à payer plus d'impôts ou de taxes si cela permettait, notamment, de réduire la pauvreté (36%), d'avoir un meilleur système de santé (31%), de réduire les pollutions (23%) ou d'avoir une meilleure éducation (21%). C'est donc la capacité à démontrer l'efficacité de la redistribution et sa contribution objective à un mieux-être social et à l'égalité républicaine qui sont en jeu.

Crise du pouvoir d'achat et souffrance sociale « abîment » la confiance des Français et leur capacité à se projeter, individuellement et collectivement, dans l'avenir. (...)

Le sentiment d'appartenance nationale résiste, mais l'amplitude des écarts de position sociale, la multiplication et l'empilement des inégalités, la perception de frontières de classes infranchissables produisent un profond sentiment d'injustice et d'insécurité sociales permanentes.

Si cette « violence » sociale ne touche pas tous les Français avec la même dureté, la souffrance sociale s'exprime désormais majoritairement dans toutes les catégories de population, qu'elles disposent ou non d'un capital socioculturel et patrimonial en atténuant les effets.

Cette souffrance diffuse est, sans aucun doute possible, une source de délitement de notre cohésion sociale ».

Cette enquête paraît au moment même où on assiste en France à une forte poussée de l'antisémitisme. La concomitance de cette poussée avec le mouvement des « gilets jaunes » n'autorise aucun amalgame ; elle nous interroge néanmoins (signalons d'ailleurs qu'on assiste aussi, au même moment, à une vague d'actes de profanation et de vandalisme d'églises catholiques). Cette concomitance prouve à quel degré est parvenu le délitement de notre cohésion sociale pour reprendre la conclusion de l'enquête d'Elab. Au-delà de l'indignation que toute manifestation d'antisémitisme - et de racisme de manière plus générale - inspire naturellement, il faut dénoncer l'hypocrisie et même le cynisme dont fait massivement preuve la classe politique, ce qui est hélas systématique à l'occasion de ce type d'évènement.

Comme le disent ces jours-ci les intellectuels qui savent prendre du recul, « l'antisémitisme, c'est la recherche de boucs émissaires et forcément cela prospère dans les périodes de crise de la société française : crise sociale, crise économique, crise d'identité, crise morale comme celle que nous connaissons. Aujourd'hui, tout ceci est renforcé par l'antisémitisme des quartiers qui est lié à l'opposition des communautés musulmanes et juives et à l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien » (Jean Garrigues, professeur d'Université en histoire contemporaine). « Les chemins entre crises et antisémitisme ont été creusés dans l'inconscient collectif. Les juifs sont souvent perçus comme appartenant aux élites, notamment intellectuelles et financières, et quand un mouvement s'attaque aux élites, il s'attaque rapidement aux juifs » (Alain Chouraqui, directeur de recherche émérite au CNRS en sociologie, droit et science politique). Suite au propos d'A. Chouraqui, et en reprenant d'une certaine façon le thème principal du livre de Martín Gurri, dont la 1^{ère} édition date de 2014, « La révolte du public et la crise d'autorité », on peut estimer que le développement des réseaux sociaux, en favorisant

l'horizontal au détriment du vertical, marginalise toutes les autorités d'autrefois comme la presse traditionnelle, le personnel politique, les intellectuels et le monde des experts, autrement dit, les élites. Et comme les élites utilisent presque toujours des « arguments d'autorité » pour faire valoir leurs raisonnements, il leur est difficile de sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent. « L'instrumentalisation de l'antisémitisme par un gouvernement sous pression qui essaie de faire porter la responsabilité d'années d'incurie et d'indifférence envers nos concitoyens de confession juive sur l'actuelle opposition populaire au gouvernement est proprement une imposture puisqu'il s'agit de l'instrumentalisation du malheur des uns pour la déstabilisation politique d'adversaires du gouvernement » (Édouard Husson, également professeur d'Université en histoire contemporaine). Pour ma part, la politique économique et sociale imposée par Berlin/Bruxelles, à laquelle ont largement contribué nos responsables politiques français d'hier et d'aujourd'hui, a une lourde responsabilité dans les difficultés qu'accumulent de trop nombreux Français (Michel Onfray a fait dès fin novembre cette réflexion intéressante : « le mouvement des Gilets jaunes, c'est le retour du refoulé de l'État maastrichtien »). Comme on l'explique plus haut, cette politique est, avec l'effondrement de la social-démocratie que j'analyse en annexe, une cause majeure de la situation actuelle.

5) La réflexion d'Alain Touraine

On peut ajouter à ces trois enquêtes les judicieuses réflexions que le sociologue Alain Touraine fait dans L'Obs du 22 novembre : « Les riches, les financiers, profitent de la mondialisation pour fuir l'impôt et mettre leur magot à l'abri. Les plus pauvres, souvent jeunes et issus des minorités ethniques, sont rejetés par le marché du travail et basculent parfois dans l'exclusion la plus totale (la violence, la drogue). Enfin, les classes moyennes se sentent de plus en plus fragiles. Avec la hausse du prix des carburants, tous ces gens qui ne peuvent pas se loger dans les grandes villes, tous ces couples qui ont besoin de deux voitures pour travailler, se sentent floués. Ils ont l'impression d'avoir été mis à la porte des métropoles et que le gouvernement fabrique toutes les semaines un nouvel impôt à leurs dépens. Même en acceptant de parcourir des kilomètres pour aller travailler, ils peinent à trouver un emploi. En effet, ces classes moyennes pâtissent des faiblesses fondamentales de la France ».

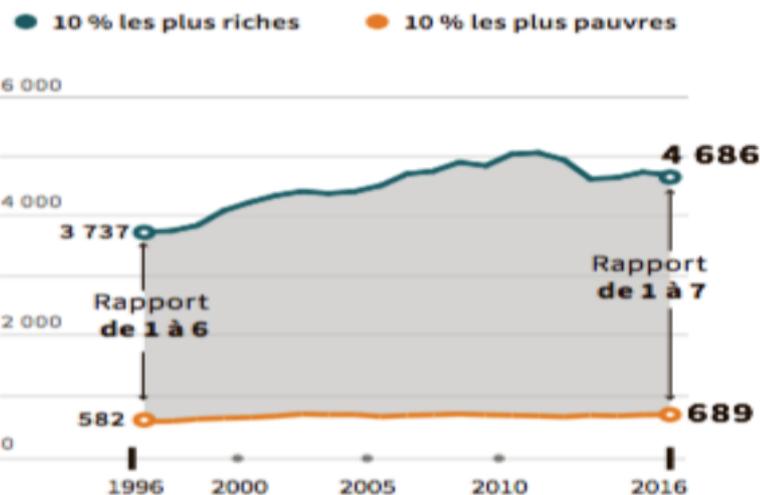
En ce qui concerne plus spécifiquement les centres-villes et les centres-bourgs, notons que trop souvent le prix de l'immobilier y est inaccessible pour beaucoup, en particulier à cause du problème foncier : il faudrait impérativement modifier les règles de l'urbanisme et la fiscalité locale pour les densifier, les revitaliser en y développant en même temps la mixité sociale.

D- Compléments sur l'impact du pouvoir d'achat

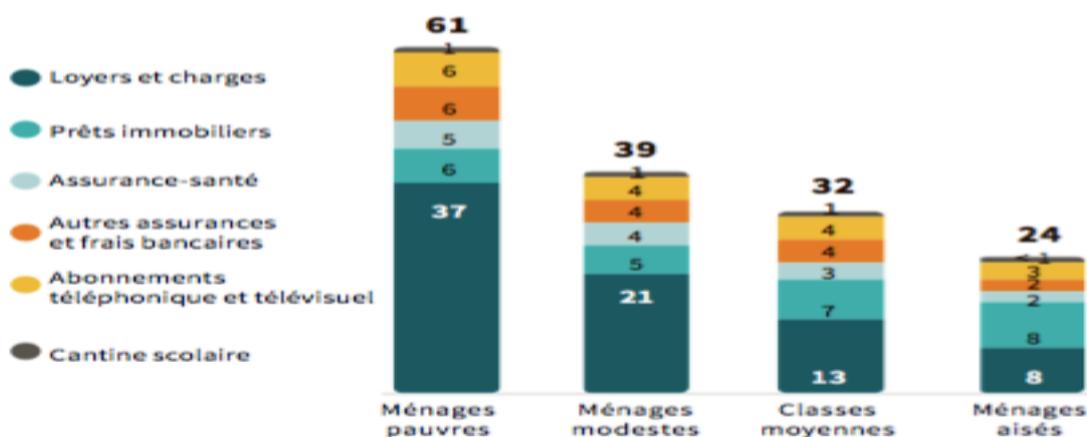
- Comme le dit sans détour François Bourguignon, professeur à l'École d'économie de Paris, dans Le Monde du 7 mars 2019, « Pour la première fois depuis la guerre, le pouvoir d'achat des Français a décliné ou stagné sur une très longue période, notamment pour les revenus bas et moyens. Aujourd'hui, le pouvoir d'achat de cette catégorie de la population est le même qu'en 2007, juste avant la crise. Cela représente plus d'une dizaine d'années de stagnation. Depuis 2018, la situation s'améliore. Mais sur une aussi longue période, ce phénomène est du jamais-vu. (...) ».

- En matière de pouvoir d'achat, jouent aussi dans la crise des gilets jaunes un fait général et un fait spécifique : le fait général concerne un profond sentiment d'injustice sociale que permettent de comprendre l'écartement des deux courbes du schéma suivant, et un fait spécifique qui concerne l'importance des dépenses contraintes, relativement bien plus importantes chez les ménages pauvres et modestes que chez les ménages des classes moyennes et favorisées, comme le montre le diagramme en barres qui suit.

NIVEAU DE VIE MENSUEL MOYEN PAR MÉNAGE, EN EUROS



PART DES DÉPENSES CONTRAINTES DANS LE REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES, SELON LE NIVEAU DE VIE EN 2011, EN %



SOURCES : INSEE ; OBSERVATOIRES DES INÉGALITÉS ; DREES ; IPSOS ; INSTITUT DES ÉTUDES PUBLIQUES ; LE MONDE

• Il est incontestable que les Français connaissent une crise du pouvoir d'achat puisque beaucoup ont du mal à vivre dignement du fait que beaucoup d'entre eux ont un salaire voisin du SMIC et que leurs charges incompressibles augmentent (logement, transport, énergie, ...).

Mais il est non moins incontestable que la solution est particulièrement difficile à trouver. En effet, les salaires réels augmentent depuis plusieurs années plus vite que la productivité - laquelle est plus élevée que dans de nombreux pays similaires - et l'écart s'est régulièrement accentué au cours de toutes ces dernières années (depuis 1998, le salaire réel par tête a été multiplié par 1,25 contre moins de 1,20 pour la productivité par tête), le salaire minimum est depuis longtemps élevé par rapport au salaire médian (plus de 60% de ce salaire médian), les inégalités de revenu après redistribution sont plutôt faibles (indice de Gini de 0,29) et la France montre un écart entre les indices de Gini avant et après redistribution parmi les plus élevés, ce qui prouve qu'elle met déjà en œuvre des politiques redistributives importantes. Pour trouver des éléments de réponse à la crise du pouvoir d'achat, il faut alors chercher en priorité les moyens d'accroître la productivité et de peser sur l'évolution des prix de l'énergie et de l'immobilier. Il faut aussi s'empêcher de penser que la crise des gilets jaunes n'est qu'une crise du pouvoir d'achat et que l'augmentation des déficits publics, sans doute nécessaire quand on sait par ailleurs la nécessité de résoudre les difficultés que connaissent de plus en plus les fonctions régaliennes, est suffisante car cette crise des gilets jaunes n'est pas que financière, elle s'explique aussi par deux caractéristiques négatives de la société française : le manque criant de mobilité sociale et la persistance de grandes inégalités au cœur du système éducatif (selon l'enquête PISA publiée le 3 décembre 2019, la France est parmi les pays les plus inégalitaires de l'OCDE - elle est le pays où l'origine socio-économique des élèves explique le plus

la progression des scores - et elle fait partie des pays qui concentrent le plus d'élèves en difficulté scolaire).

E L'évolution du revenu disponible

1) L'évolution du revenu disponible sur 8 ans

• Dans le « Portrait social 2018 » publié en novembre par l'INSEE, une enquête menée conjointement avec l'OFCE indique, par application du modèle de simulation Ines, adossé à l'EFRS, que « le revenu disponible moyen par ménage en euros constants aurait reculé de 440 euros au cours de la période 2008-2016, soit de 1,2%. Une partie de cette baisse pourrait être liée aux évolutions de la législation socio-fiscale intervenues au cours de la période. Une autre partie semble expliquée par la modification de la structure démographique des ménages, le revenu disponible par unité de consommation ne se réduisant que de 130 euros et celui par tête de seulement 10 euros. (...) Au-delà de l'évolution moyenne du revenu disponible par ménage, une déformation de sa distribution selon la place des ménages dans l'échelle des niveaux de vie a aussi eu lieu au cours de la période », comme le montre le premier tableau ci-après.

Le tableau qui suit précise les variables explicatives prises en charge par le modèle (la différence entre la diminution de revenu disponible que ce second tableau affiche - 1,4% - et celle affichée par le premier - 1,2% - s'explique par les facteurs non pris en compte) ; c'est la décomposition des variables explicatives qui fait l'intérêt de cette enquête et qui justifie que les résultats concernant l'évolution générale du revenu disponible moyen des ménages sont différents des résultats que produit classiquement l'INSEE lorsqu'il mesure l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible moyen : -1,2% en 2013, +1,2% en 2014, +0,9% en 2015, +1,8% en 2016 et +1,3% en 2017.

Un schéma récapitulatif, très pédagogique, montre comment on passe du revenu primaire au revenu disponible.

2. Évolution du revenu disponible entre 2008 et 2016 selon le décile de niveau de vie

	Moyenne	Décile de niveau de vie									
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Évolution 2008-2016											
En euros 2016	- 440	- 140	- 320	- 400	- 510	- 410	- 460	+ 80	- 120	- 130	- 2 000
En %	- 1,2	- 1,0	- 1,6	- 1,7	- 2,0	- 1,4	- 1,4	+ 0,2	- 0,3	- 0,3	- 2,2

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : entre 2008 et 2016, le revenu disponible moyen des ménages du 10^e décile de niveau de vie a baissé de 2 000 euros (en euros 2016), soit une baisse de 2,2 % en euros constants.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2008 et 2014 (actualisée 2016) ; Insee-Drees-Cnaf, modèles Ines 2008 et 2016, calculs OFCE.

3. Impact sur le revenu disponible des ménages des mesures nouvelles concernant les prélèvements et les prestations sociales entre 2008 et 2016

	En milliards d'euros	En euros par ménage	En % du revenu disponible
Mesures relatives aux prélèvements	- 21,2	- 750	- 2,0
Cotisations et contributions sociales	- 14,9	- 530	- 1,4
Impôts sur le revenu et le patrimoine	- 6,3	- 220	- 0,6
Mesures relatives aux prestations sociales	+ 6,9	+ 250	+ 0,6
Prestations familiales	+ 0,2	+ 10	+ 0,0
Allocations logement	- 0,9	- 30	- 0,1
Minima sociaux (AAH, Aspa, RSA, etc.)	+ 3,4	+ 120	+ 0,3
Aides aux actifs à bas revenus (PPE, RSA activité, PA)	+ 4,2	+ 150	+ 0,4
Ensemble	- 14,3	- 510	- 1,4

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2008 et 2014 (actualisée 2016) ; Insee-Drees-Cnaf, modèles Ines 2008 et 2016, calculs OFCE.

Schéma récapitulatif des différents concepts de revenu

Revenu salarial brut augmenté des cotisations sociales patronales

+ Revenus bruts des indépendants

+ Revenus du patrimoine

+ Pensions alimentaires

Revenu primaire

+ Pensions de retraite et de chômage brutes et indemnités journalières

- Cotisations patronales

CHAMP DE LA REDISTRIBUTION

Revenu primaire + revenus de remplacement – cotisations patronales

+ Prestations familiales

+ Allocations logement

+ Minima sociaux

+ Prime d'activité

- Cotisations salariales et cotisations des indépendants

- Contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvements sociaux)

- Impôts directs (impôt sur le revenu, prélèvement forfaitaire et taxe d'habitation)

Revenu disponible

+ Transferts en nature des administrations publiques vers les ménages (santé, éducation, aides à la garde d'enfants, APA, etc.)

Revenu « ajusté »

- Prélèvements sur la consommation (dont TVA)

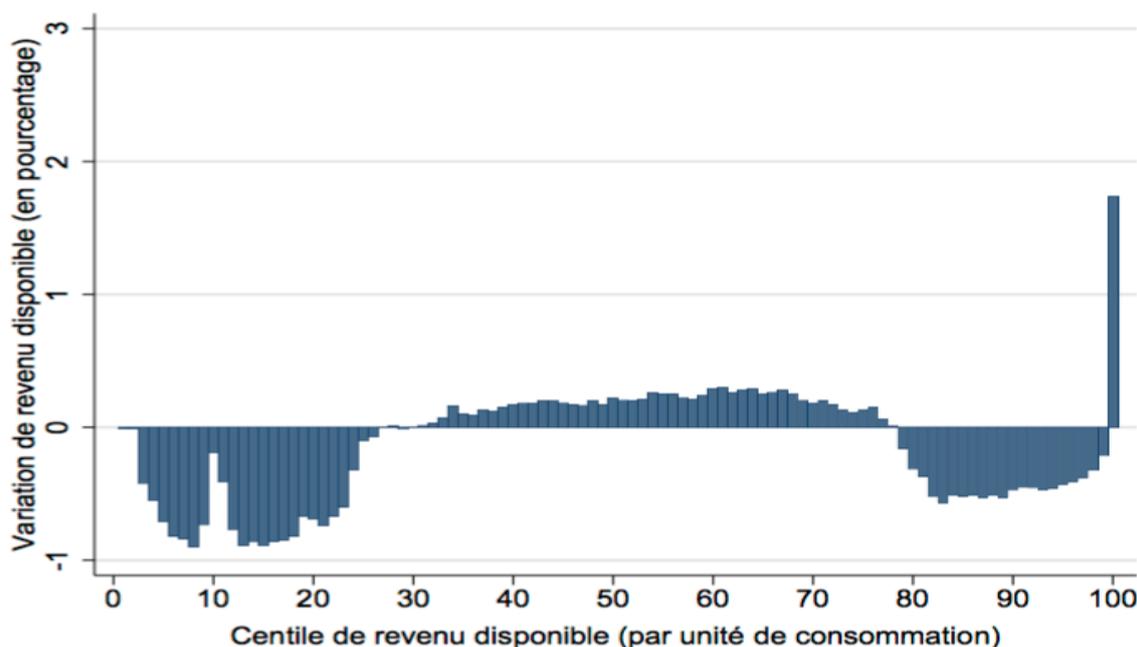
- Prélèvements sur l'investissement

L'ensemble des ménages a subi une diminution de son revenu disponible sur la période 2008-2016, ce qui montre les effets dépressifs importants et durables de la crise des subprimes sur le niveau de vie des Français. Mais cette diminution n'est pas homogène : certaines catégories de ménages ont subi des pertes plus importantes que d'autres. La réduction du revenu disponible des ménages sur la période est due pour l'essentiel aux prélèvements, surtout sociaux, les transferts jouant – positivement – un rôle bien moindre.

2) L'évolution du revenu disponible suite au budget 2019

- Les deux schémas qui suivent, tirés de la contribution de M. Ben Jelloul, A. Bozio, T. Douenne, B. Fabre et C. Leroy faite lors de la conférence faite le 11 octobre sous la houlette de l'IPP sur l'évaluation du budget 2019, montrent clairement quels sont les gagnants et les perdants des mesures contenues dans ce budget (<https://www.ipp.eu/actualites/11-oct-evaluation-du-budget-2019/>).

Gain/perte de revenu disponible



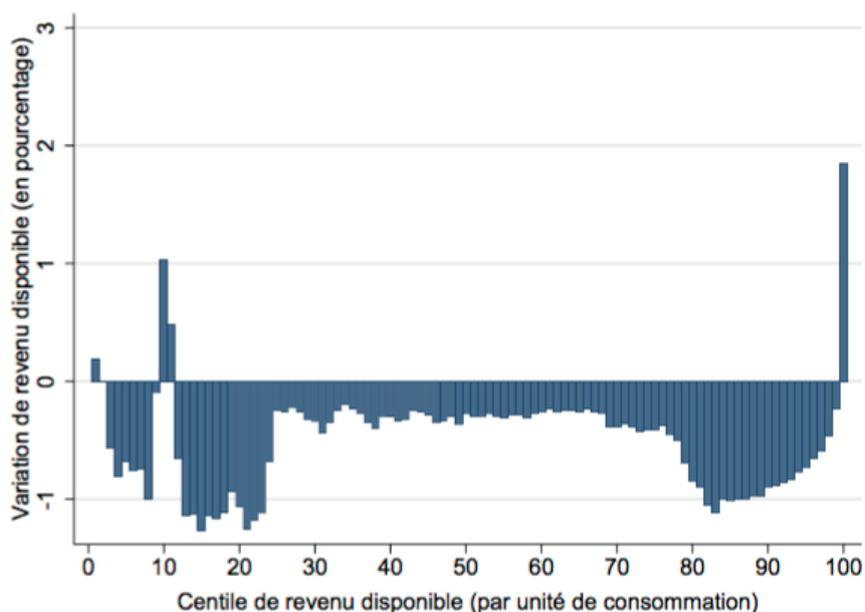
Note: Les ménages sont classés selon leur revenu disponible par unité de consommation.

Sources: TAXIPP 1.0, sur données FELIN, ERFS, Budget des familles, Fideli.

Ce schéma fait apparaître 3 catégories de ménages : environ 25% de ménages modestes, qui perdent en pouvoir d'achat, environ 55% de ménages intermédiaires, qui gagnent un peu de pouvoir d'achat, et 40% de ménages favorisés qui perdent du pouvoir d'achat, sauf les 1% les plus riches qui en gagnent au contraire beaucoup.

Effet total pour les retraités

Gain/perte de revenu disponible



Note: Les ménages sont classés selon leur revenu disponible par unité de consommation. Les centiles sont définis au sein de la population globale.

Sources: TAXIPP 1.0, sur données FELIN, ERFS, Budget des familles, Fideli.

Ces deux schémas ont l'intérêt de classer les niveaux de revenus disponibles par centiles, ce qui est plus précis que par déciles. Cela permet de noter que, qu'il s'agisse de l'ensemble des ménages ou des seuls retraités, le 1% des ménages les plus riches sont largement les plus bénéficiaires des mesures du budget 2019, que dans l'ensemble des ménages seuls ceux des classes moyennes ne sont pas pénalisés et que, parmi les retraités pratiquement tous le sont, et très sensiblement pour ceux qui sont modestes et ceux qui appartiennent à la classe moyenne supérieure.

Note : le tableau suivant précise la moyenne de revenu disponible par unité de consommation selon les certains centiles :

Le tableau ci-dessous indique la moyenne du revenu disponible « initial » par unité de consommation au sein des principaux centiles.

Centile	Revenu disponible moyen par unité de consommation
5 ^e	620 € / mois
10 ^e	830 € / mois
20 ^e	1 120 € / mois
30 ^e	1 350 € / mois
40 ^e	1 540 € / mois
50 ^e	1 730 € / mois
60 ^e	1 940 € / mois
70 ^e	2 190 € / mois
80 ^e	2 530 € / mois
90 ^e	3 120 € / mois
95 ^e	3 790 € / mois
99 ^e	5 790 € / mois
100 ^e	10 930 € / mois

Lecture : Les revenus sont exprimés en euros mensuels. Les ménages situés dans le 50^e centile de revenu disponible initial par unité de consommation ont en moyenne un revenu disponible par unité de consommation de 1 730 euros mensuels avant prise en compte des réformes. Dans ce tableau, le revenu disponible « initial » par unité de consommation est calculé avec le système socio-fiscal contrefactuel avant prise en compte des réformes entrant en vigueur en 2019.

Sources : Modèle de microsimulation TAXIPP 1.0, sur données FELIN, ERFS, Budget des familles, FIDELI.

Le revenu disponible par unité de consommation, ou « niveau de vie », vise à rapporter le revenu disponible à la taille du ménage, en prenant en compte les économies d'échelle liées aux dépenses mutualisées. Le premier adulte du ménage compte pour 1 unité de consommation. Chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 unité, et chaque personne supplémentaire de moins de 14 ans compte pour 0,3 unité.

F- « Que fait-on de nos impôts ? »

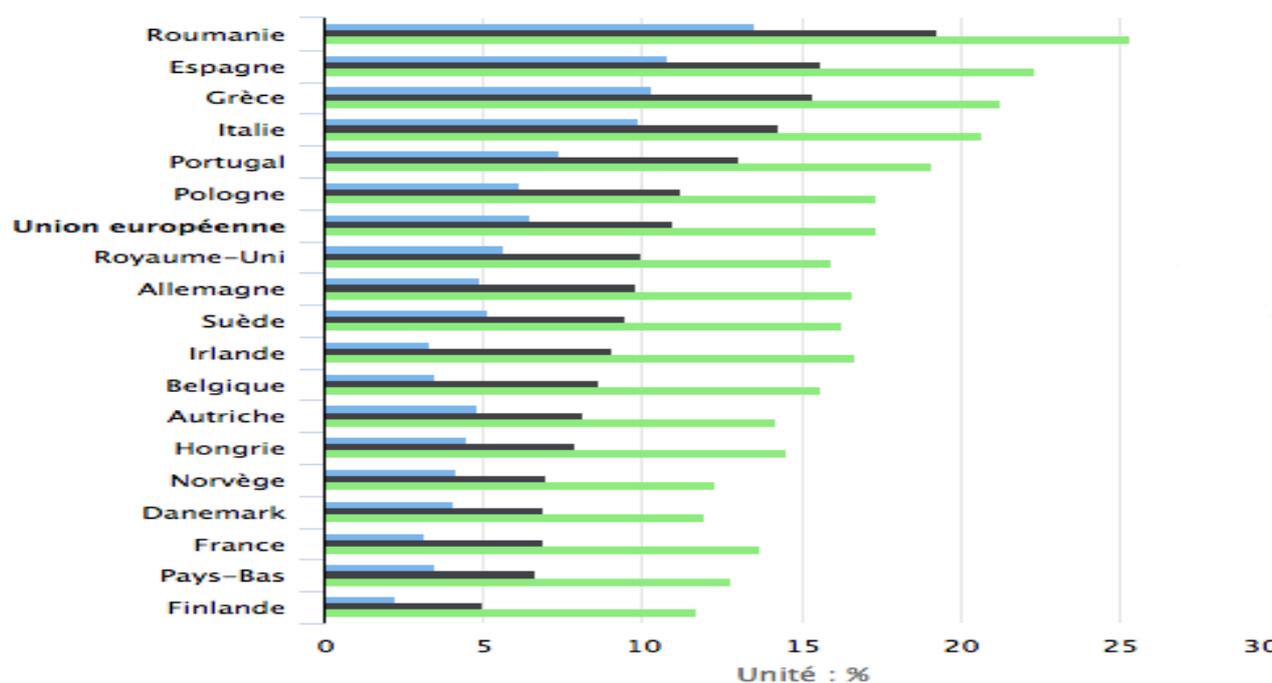
On dit souvent que notre système social est l'un des plus généreux qui soit, ce qui serait une juste contrepartie des prélèvements réalisés.

Qu'en est-il exactement dans la réalité ?

1) L'effet de la redistribution sur le taux de pauvreté ; comparaison internationale

- Cela semble être bien le cas quand on évalue l'effet de la redistribution sur le taux de pauvreté (voir les deux tableaux ci-après), et que l'on constate que la pauvreté y est relativement peu persistante (voir le schéma d'après).

Le taux de pauvreté en Europe



● Au seuil à 40 % ● Au seuil à 50 % ● Au seuil à 60 %
 Seuils à 40, 50 et 60 % du revenu médian après transferts sociaux. 2015 est l'année de perception des revenus. Sur son site internet Eurostat indique les années de collecte des données (2016).
 Source : Eurostat – Données 2015 (année de perception des revenus) - © Observatoire des inégalités

Au seuil de 60%, le plus souvent utilisé, la France a un taux de pauvreté qui la classe au 5^{ème} rang des pays européens.

Impact des différentes mesures de redistribution sur le taux de pauvreté

	Niveau en %	Effet en points
Pauvreté avant redistribution	22,0	
Après :		
- Impôts directs	20,9	- 1,1
- Prime pour l'emploi	20,7	- 0,2
- Prestations familiales	18,4	- 2,3
- Allocations logement	16,3	- 2,1
- Minima sociaux	14,5	- 1,8
- RSA activité	14,1	- 0,4
Pauvreté après redistribution	14,1	-7,9

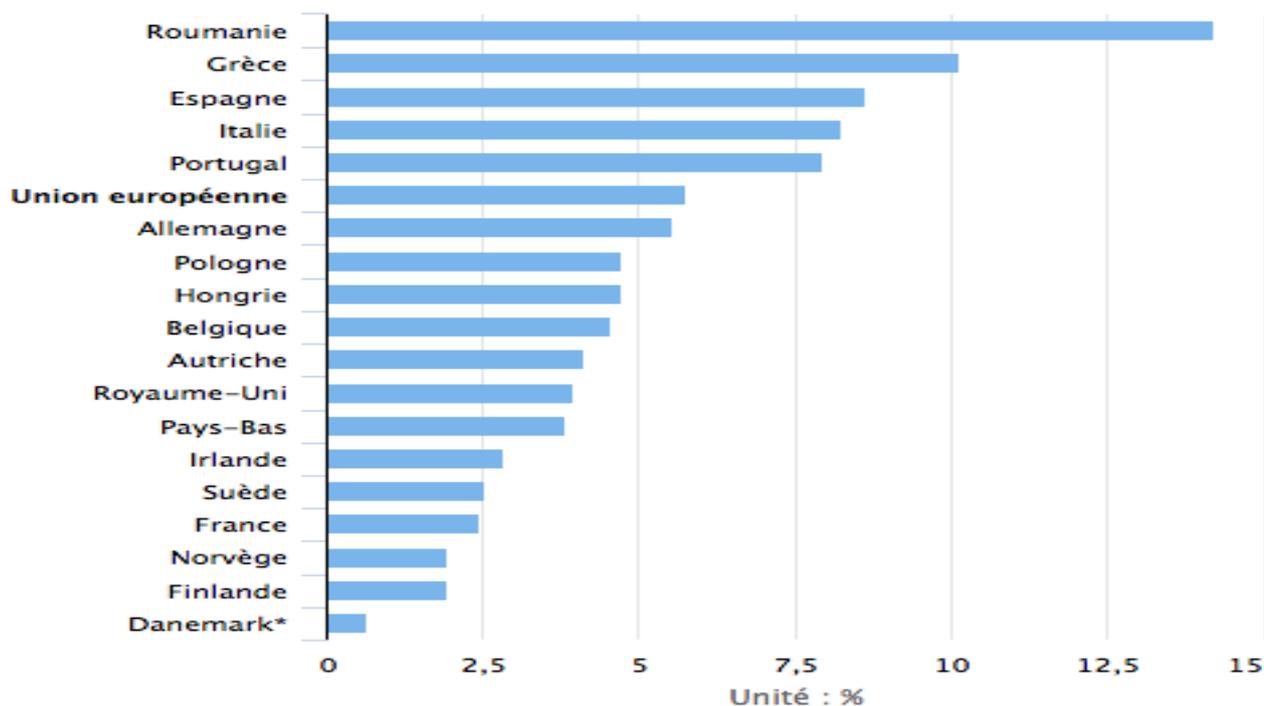
Seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian.

Source : ministère des Solidarités – Données 2014 – © Observatoire des inégalités

Ce tableau montre l'effet redistributif des différents outils fiscaux et sociaux, qui se traduit globalement par une diminution du taux de pauvreté de 22,0% à 14,1%. Certes, les impôts directs, comme l'IR, ont un effet redistributif, mais l'essentiel de l'effet tient dans le jeu de dispositifs sociaux aux premiers rangs desquels se trouvent les prestations sociales et les allocations logement.

Taux de pauvreté persistante

Part de personnes pauvres dans la population qui étaient pauvres au moins deux années au cours des trois précédentes.



● Taux de persistance

Seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Lecture : en France, 2,4 % de la population était pauvre en 2015 et l'avait été au moins deux années entre 2012 et 2014. *La donnée danoise est étonnamment basse. Le taux était de 1,8 % en 2014.
Source : Eurostat – Données 2015 – © Observatoire des inégalités

La France est le 4^{ème} pays européen pour le taux de persistance en pauvreté, avec un seuil de 50%, après 3 pays du Nord de l'Europe. Son taux est bien inférieur à la moitié du taux moyen de l'UE et à celle du taux allemand.

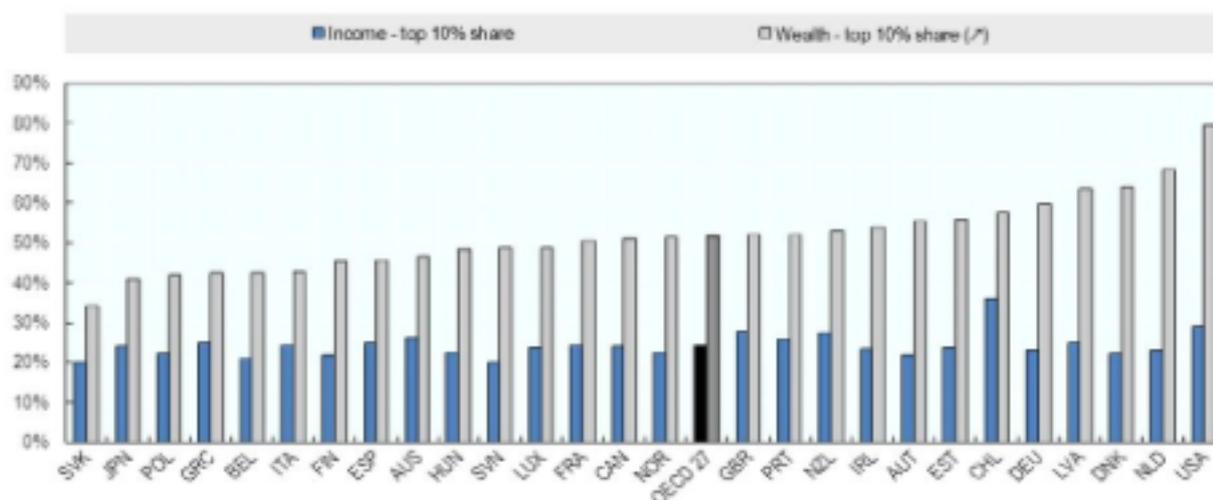
2) Les degrés d'inégalités de revenus et de patrimoines ; comparaison internationale.

• Mais en matière d'inégalités, et de revenus et de patrimoines (voir le graphique ci-dessous, tiré de Balestra, C. et R. Tonkin (2018), « Inequalities in household wealth across OECD countries : Evidence from the OECD Wealth Distribution Database », OECD Statistics Working Papers, n° 2018/01, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7e1bf673-en>), la France n'est que dans la moyenne de l'OCDE : les 10% qui touchent les revenus disponibles les plus élevés reçoivent un peu plus de 20% du revenu total et les 10% les plus riches en termes de patrimoine net ont 50% du patrimoine net total.

Au seuil de 60%, le plus souvent utilisé, la France a un taux de pauvreté qui la classe au 5^{ème} rang des pays européens.

Figure 2.9. Shares of household income and wealth held by units in the top 10 of the distribution

2015 or latest available year



Note: Income data refer to 2016 for Finland, Latvia, the Netherlands, the United Kingdom and the United States; to 2014 for Australia, Hungary and New Zealand; and to 2012 for Japan (2012). The OECD average is the simple country average. Data refer to the share held by the richest 10% of households in the case of wealth; and by the richest 10% of individuals in the case of income.

Source: OECD Wealth Distribution Database, [oe.cd/wealth](http://stats.oecd.org/wealth), and OECD Income Distribution Database, <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=IDD>.

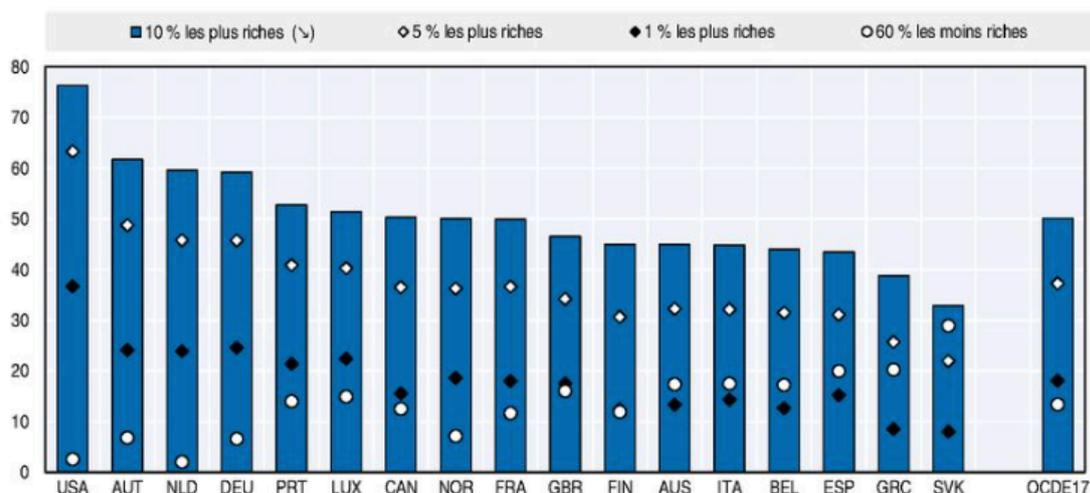
De manière générale – et logique – les inégalités de patrimoines sont systématiquement plus grandes que les inégalités de revenus. Mais dans des proportions différentes selon les pays. Et parfois de manière inattendue : ainsi, le Danemark, qui a l'un des niveaux d'inégalités de revenus les plus faibles, a l'un des niveaux d'inégalités de patrimoines les plus élevés. Concernant la France, les degrés d'inégalités de revenus et de patrimoines se situent assez exactement dans les moyennes des pays de l'OCDE, donc aussi en ce qui concerne la différence entre les uns et les autres. Le degré d'inégalités de revenus est à peu-près le même en Allemagne qu'en France mais le degré d'inégalités des patrimoines y est beaucoup plus élevé.

3) Concentration des patrimoines, spécialement chez les « très riches » ; comparaison internationale.

Le schéma suivant, tiré d'une étude de l'OCDE portant sur 17 pays parue en 2015, montre le caractère concentré des patrimoines dans les mains des très riches. En moyenne pour ces 17 pays, les 10%, 5% et 1% les plus riches possèdent respectivement 50%, 37% et 18% du patrimoine total des ménages, les 60% les moins riches n'en ayant que 12% environ. La France a une répartition sensiblement similaire pour les 10% les plus riches, les 5% les plus riches et les 1% les plus riches mais les 60% les moins riches rassemblent une part du patrimoine total plus faible que la moyenne des 17 pays. Les États-Unis ont les plus fortes inégalités de patrimoine ; celles de l'Allemagne, de l'Autriche et des Pays-Bas sont également importantes. Ces inégalités fortes de patrimoines soulèvent forcément la question de l'imposition des patrimoines, de l'héritage, des successions. Un impôt progressif annuel sur le patrimoine net serait sans doute un bon instrument de réduction de ces inégalités, à condition de ne pas oublier le rôle que joue le patrimoine immobilier chez les plus modestes et la place de l'endettement chez les jeunes qui souhaitent accéder à la propriété.

Graphique 6.7. Part de patrimoine des centiles supérieurs de la distribution du patrimoine net

2010 ou dernière année disponible



Note : Les 60 % les moins riches renvoient à la part des quintiles I, II et III dans le patrimoine total.

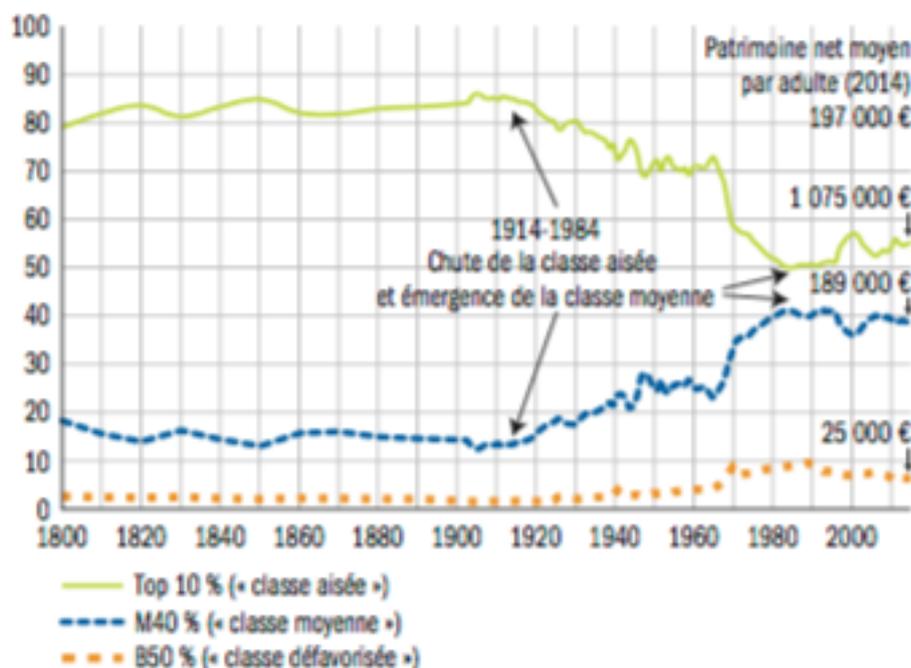
Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des patrimoines.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933208539>

4) Évolution sur longue période de la concentration des patrimoines des ménages français.

G1 Concentration du patrimoine en France, 1800-2014

(axe des abscisses : années ; axes des ordonnées : part du patrimoine net détenue en % du patrimoine total)



Source : Calculs des auteurs.

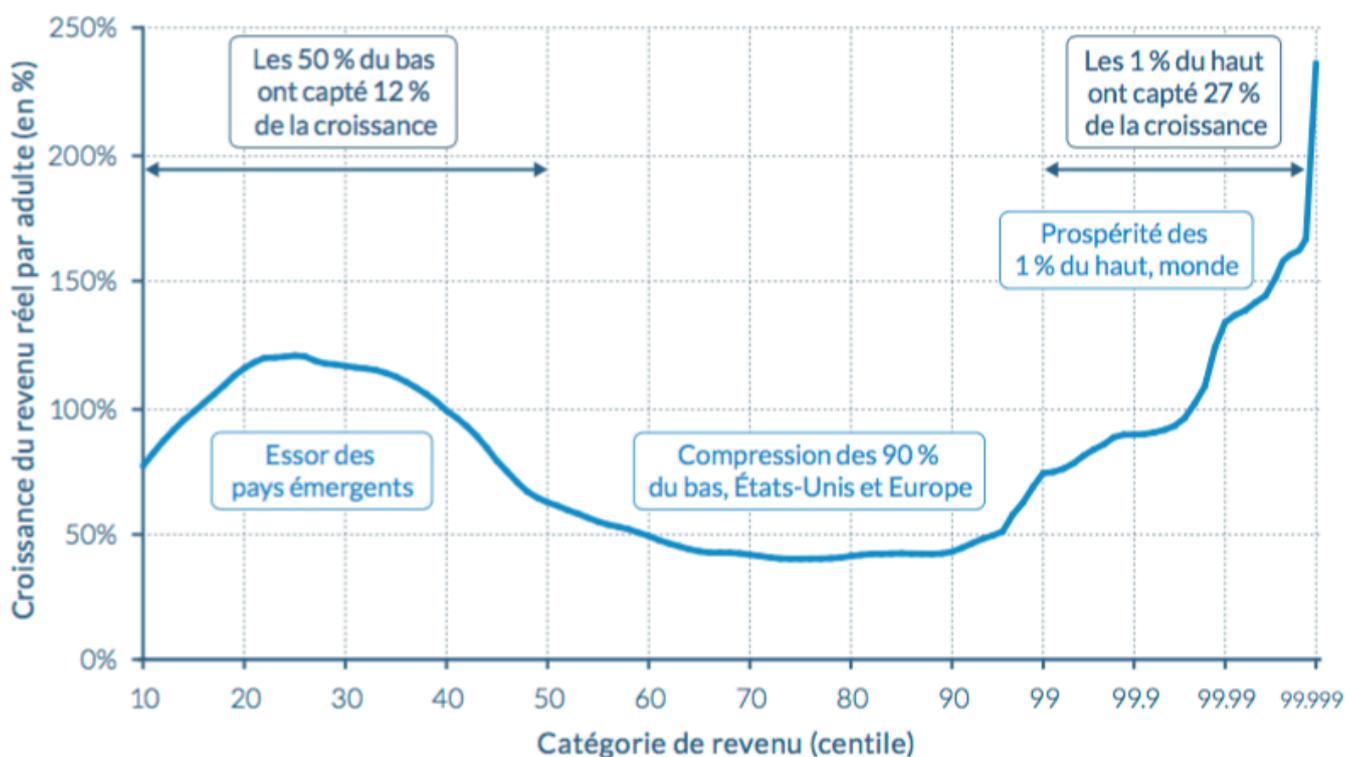
Ce schéma, tiré de « Inégalités de patrimoine en France », article de B. Garbinti et J. Goupille-Lebret paru dans « Rue de la Banque » de juillet 2018, fait apparaître que le 19ème siècle a été un siècle de concentration extrême du patrimoine, que le 20ème siècle a vu cette concentration se réduire

constamment, surtout à l'occasion des « trente glorieuses », mais qu'avec le 21ème siècle la concentration est repartie à la hausse.

5) Évolution de longue période des inégalités dans le monde (la courbe de l'éléphant)

Quand on traite des inégalités, il est important de consulter les rapports du World Inequality Lab - WIL - (Thomas Piketty et Emmanuel Saez font partie de son comité exécutif ; et mon ancien élève Jonathan Goupille, déjà cité précédemment, est dans l'équipe...). On trouve dans le rapport 2018 le schéma suivant, qui indique l'évolution sur longue période des inégalités dans le monde.

Inégalités mondiales et croissance: la courbe de l'éléphant, 1980-2016



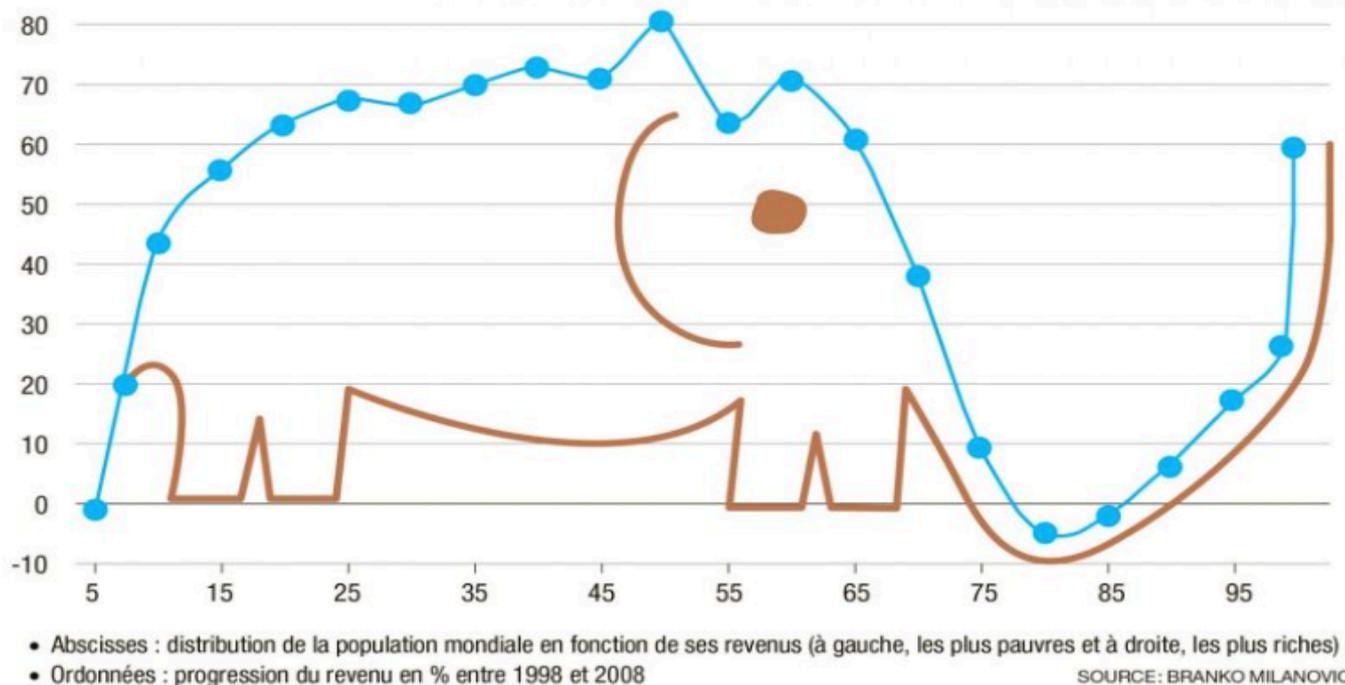
Source : WID.world (2017). Voir [wir2018.wid.world](#) pour les séries et les notes.

Sur l'axe des abscisses, la population mondiale est divisée en cent groupes de taille égale et classés de gauche à droite par ordre croissant de revenus. Le centile supérieur a été divisé en dix groupes, le plus riche d'entre eux a à son tour été divisé en dix groupes, et de nouveau pour le fractile supérieur. L'axe des ordonnées indique la croissance totale du revenu d'un individu appartenant à chaque groupe entre 1980 et 2016. Pour le millième 99-99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi les 1 % les plus riches de la planète), la croissance a été de 74 %. Collectivement, les 1 % des plus hauts revenus dans le monde ont capté 27 % de la croissance totale. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre les pays. Les valeurs sont nettes d'inflation.

Depuis 1980, les 1% les plus riches dans le monde ont capté deux fois plus de croissance de revenu que les 50% les plus pauvres. Pour les individus situés entre les plus riches et les plus pauvres, autrement dit les classes moyennes et populaires, la croissance des revenus a été faible, en particulier aux États-Unis et en Europe. Ce constat confirme la thèse de Branko Milanovic dans son livre paru en 2016 (*Global Inequality : a new approach for the age of globalization*), qu'il résume avec une courbe qui ressemble au profil d'un éléphant, la trompe relevée (voir ci-après). D'ailleurs, cet économiste réputé a été interrogé par [Atlantico.fr](#) le 12 décembre 2018 ; il déclare notamment : « Emmanuel Macron pensait pouvoir relancer la croissance française en utilisant des méthodes thatchériennes. Mais le monde a profondément changé depuis 1980 » ! Dans son nouvel ouvrage paru en septembre 2019, « *Capitalism, alone. The Future of the System That Rules the World* » (*Le capitalisme seul : l'avenir du système qui gouverne le monde*), B. Milanovic considère que le capitalisme a triomphé dans le monde mais il n'est pas homogène puisqu'il prend actuellement deux formes qui sont d'ailleurs en totale compétition, avec d'un côté le capitalisme libéral à l'américaine et le capitalisme autoritaire à la chinoise. Les nations occidentales épousent bien entendu partie la première partie. Dans les deux cas, il y a une concentration croissante du

capital, l'aggravation des inégalités à l'intérieur des pays et une déconnexion des élites. L'innovation et des migrations maîtrisées font partie des politiques préconisées de lutte contre les inégalités.

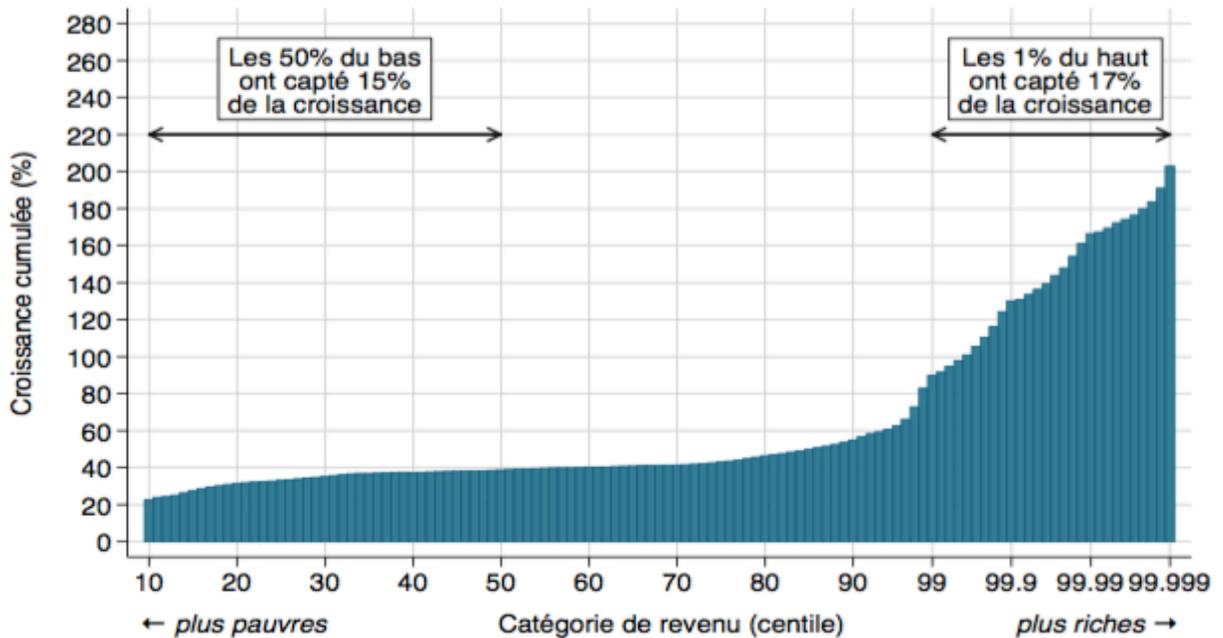
La mondialisation n'a pas profité aux classes moyennes occidentales



Note : En mars 2019, le WIL fait paraître une sorte de complément à son rapport de 2018, signé de Th. Blanchet, L. Chancel et A. Gethin.

Alors que le schéma ci-dessus sur l'application de la courbe d'éléphant concerne l'évolution des inégalités mondiales entre 1980 et 2016, le schéma suivant informe sur l'évolution des inégalités (des revenus avant impôts) entre 1980 et 2017 en Europe :

Figure 3. Répartition de la croissance européenne, 1980-2017 : croissance du revenu avant impôts par centile



Source : Calculs des auteurs à partir d'enquêtes, de données fiscales et de données issues des comptes nationaux. WID.world/europe2019. Lecture : le revenu moyen des 0.001% d'Européens les plus riches a augmenté de 200% entre 1980 et 2017.

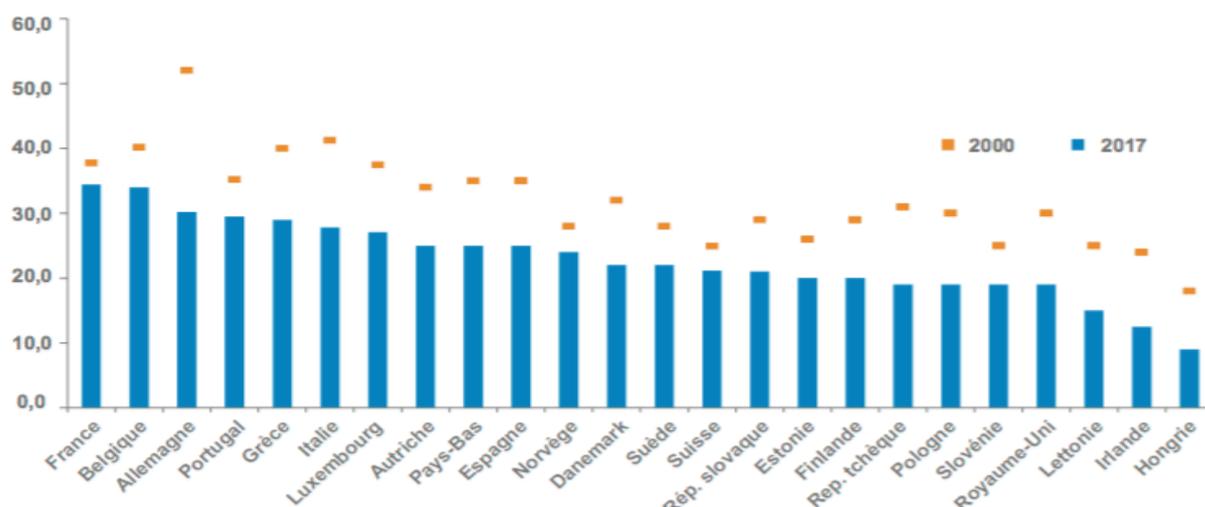
Le revenu des 0,001% d'Européens les plus riches a crû 5 fois plus rapidement que celui des 80% du bas de l'échelle depuis 1980. Les plus riches ont vu leurs revenus croître 2 fois plus rapidement que la moyenne et ont capté la même part de la croissance que les 50% du bas de l'échelle.

En ce qui concerne les performances des systèmes européens de redistribution, on lit :

« La distribution des revenus avant impôts et aides sociales demeure le principal déterminant des inégalités de revenu après impôts. Cela n'empêche pas une certaine diversité des degrés de redistribution entre les pays Européens. Ainsi, les citoyens Européens les plus pauvres sont surreprésentés dans les pays de l'Est et cela est d'autant plus vrai lorsque l'on s'intéresse aux revenus après impôts. En effet, c'est à l'Est que la redistribution est la plus faible : l'écart de revenu entre les 10% les plus riches et les 50% les plus pauvres y diminue en moyenne de 15% après la prise en compte des impôts et des aides sociales. Ce même écart est de 29% en Europe de l'Ouest et de 23% en Europe du Sud et du Nord. Ainsi, les pays d'Europe de l'Ouest se retrouvent en moyenne avec des niveaux d'inégalité après impôts plus faibles que ceux de l'Europe de l'Est malgré un niveau d'inégalité avant impôts plus élevé. Cela s'explique notamment par une plus faible progressivité de la taxation à l'Est, où plusieurs pays ont adopté un impôt à taux unique (Estonie, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Roumanie) ne permettant pas de réduire les inégalités au sommet de la distribution. (...) La logique de concurrence fiscale entre États membres a contribué à réduire la progressivité de nombreux impôts en Europe au cours des dernières décennies. Ainsi, le taux supérieur d'imposition des sociétés est passé de près de 50% au début des années 1980 à 25% aujourd'hui (Voir ci-dessous le graphique 1, tiré de la note de France Stratégie d'avril 2019). Le taux marginal supérieur d'impôt sur le revenu a lui aussi baissé dans la plupart des pays européens (Voir ci-dessous le graphique 2 tiré de la note de France Stratégie d'avril 2019). En parallèle, la TVA, qui pèse de manière disproportionnée sur les bas revenus, a augmenté en moyenne de plus de trois points depuis le début des années 1980. De telles évolutions limitent la capacité des États à mettre à contribution les gagnants de la croissance européenne et font de plus en plus reposer le financement des services publics sur les classes moyennes et populaires. (...) Si l'Union Européenne souhaite contenir la hausse des inégalités à l'avenir,

elle devra aider davantage les États membres dans leurs politiques de réduction des inégalités. Cela passe notamment par la mise en place de politiques fiscales communes afin d'arrêter la course à la régressivité de l'impôt dans laquelle se sont lancés les États membres depuis trois décennies. La mise en place d'impôts communs sur les revenus, les patrimoines ou les entreprises permettrait non seulement de rehausser le niveau de progressivité fiscale en Europe (dans l'ensemble plus faible qu'aux États-Unis) mais aussi de financer de manière progressive le niveau élevé des dépenses sociales européennes, qui joue un rôle primordial dans la réduction des inégalités avant impôt ».

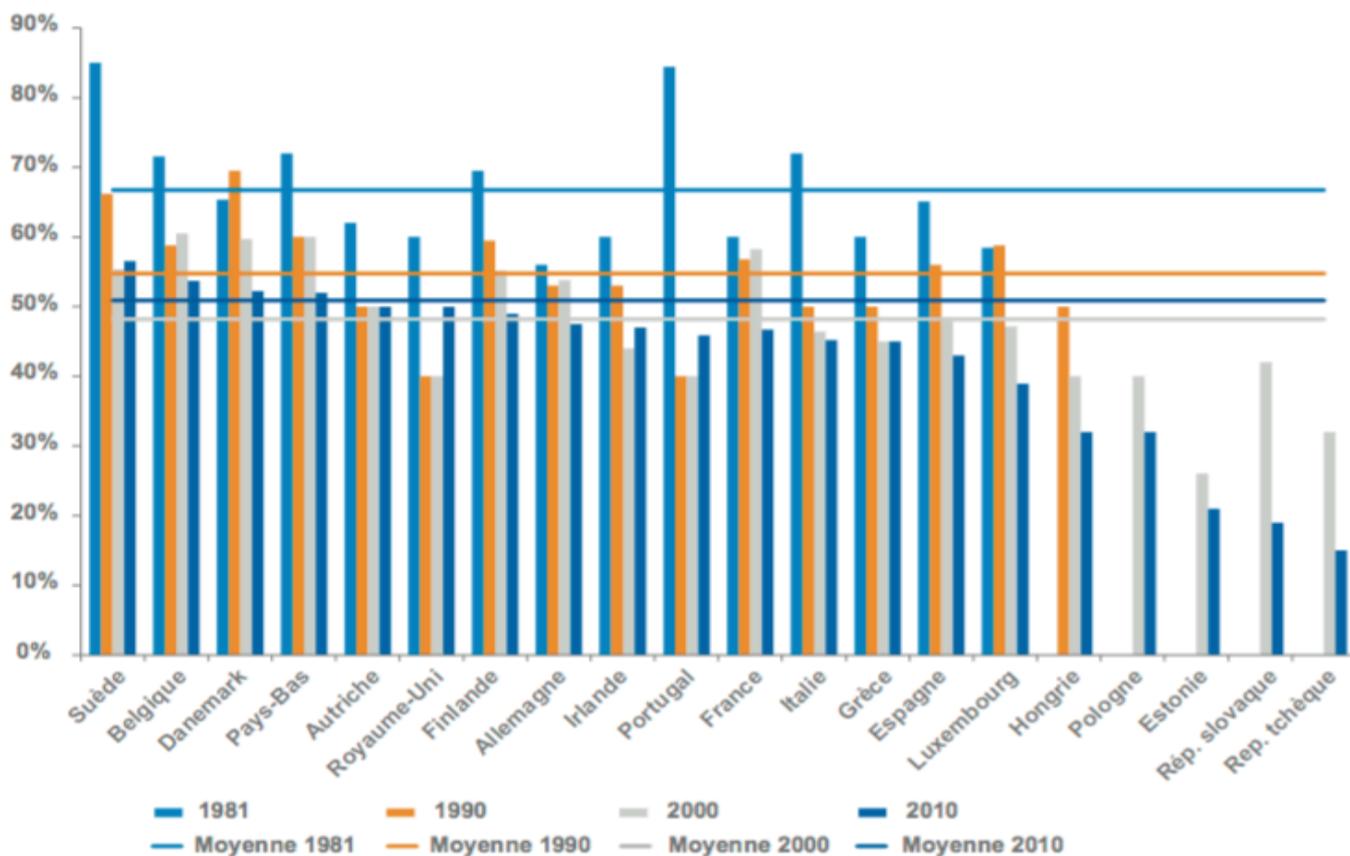
Graphique 1 – Évolution des taux d'impôt sur les sociétés en Europe



Note : le taux facial d'impôt sur les sociétés peut diverger assez sensiblement de celui mesurant le poids des recettes en pourcentage du PIB, sans remettre en cause la tendance généralisée à la baisse. Voir notamment Gouardo C. *et al.* (2016), « 2017-2027, quels enjeux pour une fiscalité simplifiée ? », France Stratégie.

Source : France Stratégie, d'après OCDE Statistiques fiscales – combinaison des échelons national et sous-fédéral

Graphique 2 – Évolution des taux maximum d'imposition sur le revenu en Europe



Note : les moyennes sont calculées sur le groupe de pays présents sur l'ensemble de la période.

Source : France Stratégie, d'après OCDE Statistiques fiscales

6) Le partage de la valeur ajoutée est un facteur décisif d'inégalité

Le travail de S. Piton et A. Vatan dans « L'économie mondiale 2019 », paru en septembre 2018 à La Découverte, a un titre évocateur et astucieux : « le partage de la valeur ajoutée, un problème capital ».

Ses derniers paragraphes sont éclairants pour notre sujet et rejoignent en grande partie le développement que nous consacrons plus haut au capitalisme actionnarial et financier :

« Aux États-Unis, depuis le début des années 2000, les revenus du capital ont augmenté 22 fois plus rapidement que les revenus du travail. Or le capital est majoritairement détenu par les plus riches : le top 1% tire la moitié de son revenu total du capital, le top 0,1% en tire 80%, alors que, pour la majorité des Américains (les 90% les moins riches), les revenus du capital représentent moins d'un quart de l'ensemble de leurs revenus. Les ordres de grandeur sont similaires en France et dans les autres pays européens. La croissance des revenus du capital renforce à son tour les inégalités de patrimoines, en permettant une accumulation plus rapide du patrimoine des ménages les plus aisés. Au total, la déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment du travail participe aux inégalités, en bénéficiant à ceux dont les revenus financiers contribuent fortement à la croissance de leur patrimoine, et en érodant les revenus des ménages dont les revenus proviennent essentiellement du travail.

En 2017, le prix Nobel Angus Deaton et sa coautrice Anne Case révélaient une augmentation inquiétante des « morts par désespoir » – morts par suicide, alcool et drogue – parmi les Américains blancs en milieu de vie, tendance qu'ils attribuent à la dégradation sans précédent de leurs conditions sociales et économiques. C'est dans ce contexte de « requiem pour le rêve américain » que le sujet du partage de la valeur ajoutée, longtemps absent des discussions académiques, ressurgit. Au-delà de sa dimension économique, la question est lourde d'enjeux sociaux et politiques.

L'explication privilégiée n'est pas neutre du tout. Les implications ne sont, en effet, pas les mêmes selon que l'on attribue la déformation de la valeur ajoutée à des changements technologiques ou à

l'augmentation des profits. Postuler que cette déformation provient essentiellement de l'accumulation de nouvelles formes de capital immatériel pose la question des effets inégalitaires de l'innovation, source pourtant importante de croissance économique. Pointer le rôle de l'automatisation et du remplacement du travail par les machines invite à réfléchir à l'avenir du travail. En revanche, considérer que cette déformation provient d'un accroissement de la concentration et des rentes qui en résultent ou bien d'une gouvernance centrée sur la maximisation de valeur pour les actionnaires invite à une remise en cause plus profonde, celle du capitalisme financiarisé ».

7) « Trois décennies d'inégalités et de redistribution en France »

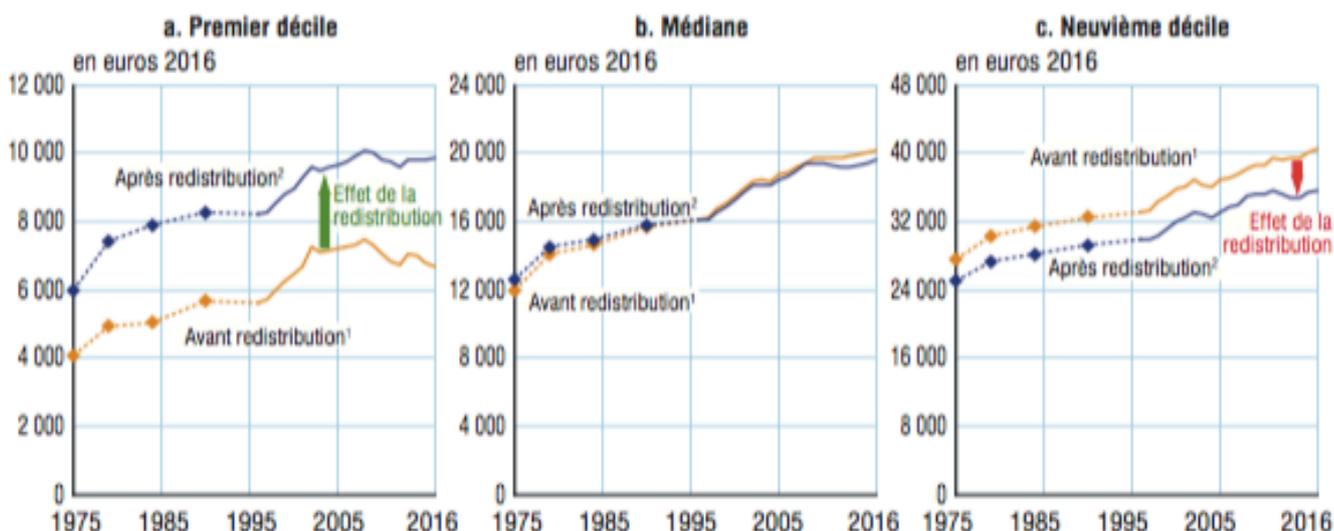
Des membres de l'équipe du World Inequality Lab (A. Bozio, B. Garbinti, J. Goupille-Lebret, M. Guillot et T. Piketty) ont publié en septembre 2018 une étude sur « Trois décennies d'inégalités et de redistribution en France – 1990-2018 ». Le résumé que les auteurs en font eux-mêmes livre de précieuses informations sur le niveau de qualité redistributive du système socio-fiscal français ; et c'est vraiment le cas de le dire : « la réalité n'est pas toujours ce que l'on croit » :

« Trois résultats ressortent particulièrement. Tout d'abord, si les inégalités de revenu disponible sont moins élevées en France qu'aux États-Unis, cela s'explique entièrement par le fait que les inégalités de revenu primaire (avant impôts et transferts) y sont moins élevées. Le système d'impôts et de transferts monétaires est, par contre, globalement moins redistributif en France. L'ensemble du système social et fiscal français a ainsi contribué à diminuer les inégalités de revenu disponible par rapport aux inégalités avant impôts de 23% en moyenne sur la période 1990-2018, contre 34% aux États-Unis. Sur l'ensemble de la période la puissance redistributive du système français a néanmoins fortement progressé, passant d'une réduction des inégalités de 17 % à 30 %. Cette tendance a permis de contrecarrer l'augmentation des inégalités primaires en France, au contraire des États-Unis. Enfin, c'est la structure des prélèvements obligatoires en France qui explique la plus faible redistribution opérée par le système fiscal, et aussi son évolution plus progressive : le poids plus important des taxes indirectes et des cotisations sociales non-contributives, et le poids plus faible de l'impôt progressif sur le revenu, expliquent un profil de taxation plus faiblement progressif qu'aux États-Unis. La baisse des cotisations sociales non-contributives pour les revenus les plus modestes explique aussi l'augmentation de la redistribution opérée. Par contre, le profil de taxation devient régressif pour les 1% des plus hauts revenus. Cette régressivité au sommet avait brièvement cessé en 2013-2016, et est réapparue en 2017-2018, compte tenu notamment des réformes portant sur l'ISF et la taxation des revenus du capital. Enfin, les transferts monétaires représentent une part beaucoup plus faible du revenu national que les prélèvements obligatoires, dépenses publiques et transferts en nature, et influent donc moins que ces derniers sur la répartition des revenus ».

Pour aborder de manière différentes mais complémentaire les inégalités aux États-Unis et en France, il est possible, au risque d'être un peu caricatural, de dire qu'aux États-Unis les inégalités sont surtout dues au rôle qu'y jouent les revenus du capital dont bénéficient largement les plus privilégiés - ce sont des inégalités « par le haut » - alors qu'en France les inégalités s'expliquent essentiellement par la modestie des revenus des couches populaires et a fortiori défavorisées - ce sont des inégalités « par le bas » -. Par conséquent, la lutte contre les inégalités peut passer par une accentuation des politiques redistributives aux États-Unis alors qu'en France la question cruciale est de mettre les finances publiques au service de l'élévation du taux d'emploi des moins favorisés et des peu qualifiés ainsi qu'au service de l'amélioration des compétences de la population plutôt que dans des politiques encore plus redistributives, contre-productives (en France, le taux d'emploi est anormalement bas et cela s'explique en grande partie par la faiblesse de celui des peu qualifiés, dont la cause est leur grand manque de compétences).

Dans l'édition 2019 de son « Portrait social » de la France, paru en novembre 2019, l'INSEE communique plusieurs informations particulièrement intéressantes.

8. Évolution des déciles de niveau de vie avant et après redistribution



1. Hors revenus financiers

2. Hors revenus financiers et certaines prestations sociales (allocation aux adultes handicapés, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation d'éducation de l'enfant handicapé et allocation de soutien familial).

Lecture : en 2016, le 1^{er} décile de niveau de vie avant redistribution hors revenus financiers est de 6 660 euros. Le 1^{er} décile de niveau de vie après redistribution est de 9 850 euros.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1975 à 1990 ; Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétroprojetés 1996 à 2004 ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2016.

En 2016, le revenu moyen hors revenus financiers des ménages du neuvième décile (les 10% des plus favorisés) était par rapport à celui des ménages du premier décile (les 10% les moins favorisés) près de 6 fois plus élevé avant redistribution et de 3,5 fois après redistribution. On note aussi qu'avant redistribution le revenu des ménages du 1^{er} décile a diminué continuellement après la crise de 2007-2008 alors que celui des ménages du 9^{ème} décile a continué à progresser ; par contre, le 1^{er} schéma montre aussi que la redistribution joue un rôle puissant d'amortisseur de la crise.

8) La politique du gouvernement d'E. Macron face aux inégalités de revenus décriées par les gilets jaunes.

Les questions de l'ISF et de la « Flat Tax » pour l'imposition des revenus du capital renvoient à ce que dit souvent E. Macron : « je fais ce que j'ai dit » en évoquant systématiquement son programme électoral. Certes, cela vaut mieux que le dicton selon lequel « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent », mais cela fait fi, malgré tout, d'une condition forte de la démocratie : les gouvernants doivent être constamment réactifs aux préférences qu'expriment les citoyens tout au long de leur présence au pouvoir. De ce point de vue, la crise des « gilets jaunes » se nourrit du fait qu'à la fois E. Macron est loin de toujours faire ce qu'il a dit et qu'il semble sourd à certaines demandes pourtant clairement exprimées.

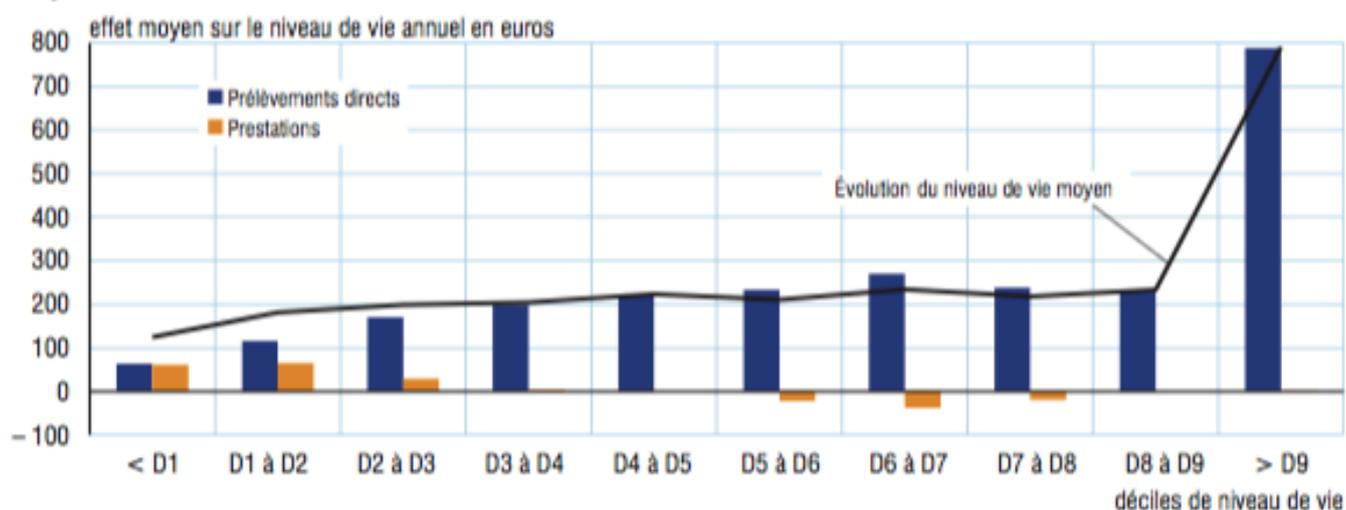
Toujours à propos des impôts, insistons sur l'importance des niches fiscales dans la fiscalité française, qui s'élèvent en 2018 à plus de 100 milliards d'euros. D'ailleurs, l'actuel ministre de l'action et des comptes publics Gérard Darmanin a lancé début février 2019 l'idée de réduire les niches dont bénéficient certains ménages (il est curieux de proposer une augmentation des impôts au moment même où le consentement à l'impôt semble compromis à cause de notre record de prélèvements obligatoires). De même que l'ajout d'une tranche supplémentaire pour l'impôt sur le revenu, cette réduction des niches fiscales est envisagée pour démontrer la volonté de taxer davantage les plus riches et sans doute aussi pour détourner l'attention de l'ISF et de la « flat tax ». Mais il ne faut pas oublier que seulement 14% des niches concernent les ménages : 86% des niches concernent les entreprises (le CICE représente à lui seul 20%).

Si je puis dire, les propositions du ministre sont à l'emporte-pièce pour de nombreuses raisons : cela équivaut à des augmentations d'impôts alors que le Président a promis une baisse de la pression fiscale, sans parler de l'autre promesse du

Président de mettre fin à l'instabilité fiscale ; ce ne sont pas les ménages très riches qui seraient les plus touchés mais bien ceux des classes moyennes supérieures, une fois de plus ; si le but poursuivi est d'augmenter les recettes publiques, il faut alors s'attaquer en priorité aux niches dont bénéficient les entreprises dont le montant total est infiniment supérieur (le CICE représente 19,62 Mds et le crédit d'impôt recherche 6,2) ; lancer un tel ballon-sonde, c'est facile à dire et difficile à faire d'abord parce qu'il faut s'attendre à la contre-attaque de nombreux lobbies, ensuite il faut choisir les niches à raboter et c'est aussi difficile à faire que de réduire les dépenses publiques (les niches fiscales s'appellent d'ailleurs officiellement « dépenses fiscales ») : depuis que la fiscalité remplit une mission d'incitation économique et pas seulement une mission de financement des dépenses publiques, réduire une niche porte forcément atteinte à l'objectif qui était poursuivi au moment de son instauration. Ainsi, il est prouvé que réduire la niche liée aux emplois à domicile (seulement 4,76 Mds, donc moins de 5% du total) augmente le travail au noir ; de même, réduire la niche liée aux dépenses faites pour assurer l'isolation thermique des logements entre en contradiction avec les nécessités de la transition énergétique, réduire la niche concernant l'investissement locatif peut nuire à l'offre de logements. En définitive, G. Darmanin utilise, hélas, une méthode déjà maintes fois utilisée par le passé. Pour rééquilibrer les finances publiques, on préfère agir sur les recettes en les augmentant de toutes les façons possibles que sur les dépenses : non seulement c'est prendre le problème à l'envers mais c'est aussi se refuser à mettre en œuvre une indispensable évaluation généralisée, des dépenses publiques, des dépenses fiscales et des impôts ; et finalement aussi à réaliser la réforme fiscale complète si souvent promise et si systématiquement reportée.

Dans l'édition 2019 du « Portrait social » de la France, paru en novembre 2019, l'INSEE publie plusieurs informations confirmant ce qui précède :

3. Décomposition de l'effet des prélèvements directs et des prestations sur le niveau de vie, par décile de niveau de vie (effet consolidé)



Note : la définition du revenu disponible retenue ici est une définition élargie (encadré 1).

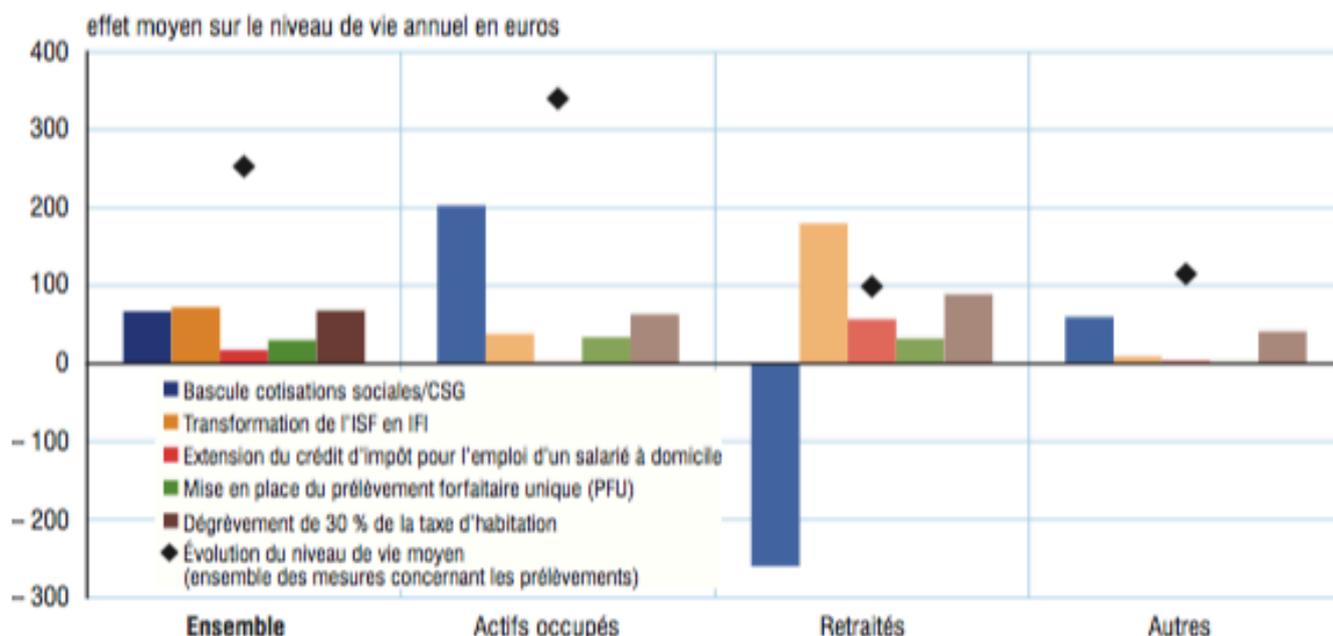
Lecture : les mesures de 2018, une fois montées en charge, engendrent une hausse du niveau de vie de 130 euros en moyenne pour les 10 % de personnes les plus modestes. Cette variation se décompose en un gain de 60 euros lié aux mesures sur les prestations et en un gain de 70 euros lié aux mesures sur les prélèvements directs.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016 (actualisée 2018), enquête Patrimoine 2014-2015, enquête Budget de famille 2011 ; DGFIP, ISF 2017. Pote 2017 : Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2018.

« Le gain moyen induit par les réformes des prélèvements directs croît avec le niveau de vie jusqu'au 7^e décile, puis décroît entre les 7^e et 9^e déciles (figure 3). Il est particulièrement élevé parmi les 10 % de personnes les plus aisées (+ 790 euros annuels en moyenne). Les mesures sur les prestations accroissent le niveau de vie des plus modestes (+ 70 euros par an en moyenne pour les 20 % les plus modestes et + 30 euros pour ceux situés entre les 2^e et 3^e déciles), mais diminuent celui des personnes se situant entre les 5^e et 8^e déciles.

Le schéma suivant récapitule pour les principales catégories de ménages les effets des mesures fiscales et sociales prises en 2018 (hors prélèvements indirects). Il est clair que « les personnes les plus aisées sont celles qui bénéficient le plus des mesures socio-fiscales mises en œuvre en 2018, principalement du fait des réformes qui concernent les détenteurs de capital ».

6. Décomposition de l'effet des mesures concernant les prélèvements directs sur le niveau de vie, par statut d'activité de la personne de référence du ménage (effet consolidé)



Note : le statut d'activité est celui de la personne de référence de chacun des ménages au quatrième trimestre de l'année. La définition du revenu disponible retenue ici est une définition élargie (encadré 1).

Lecture : les mesures concernant les prélèvements de 2018, une fois montées en charge, engendrent une hausse du niveau de vie de 340 euros en moyenne pour les personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est active occupée. Ce supplément résulte principalement d'un gain de 200 euros dû à la bascule cotisations sociales/CSG, de 60 euros dû au dégrèvement de 30 % de la taxe d'habitation, de 40 euros lié à la transformation de l'ISF en IFI et de 30 euros lié à la mise en place du PFU.

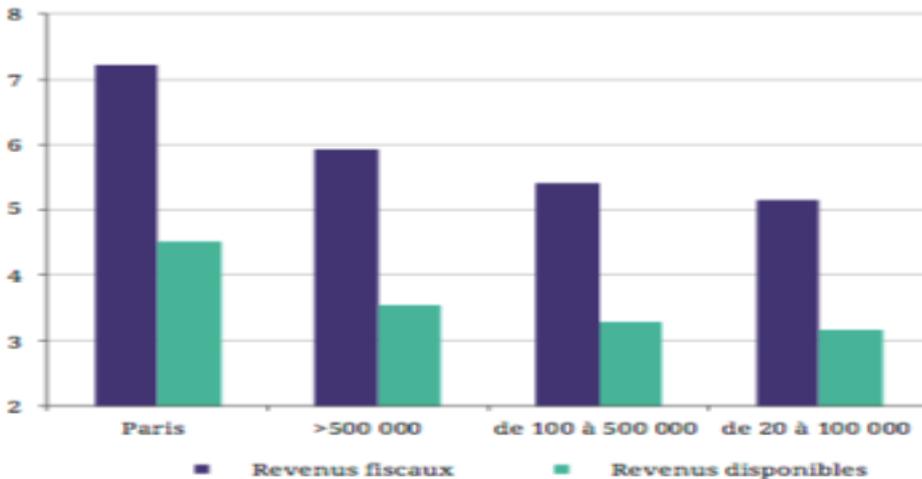
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016 (actualisée 2018), enquête Patrimoine 2014-2015, enquête Budget de famille 2011 ; DGFIP, ISF 2017, Pote 2017 ; Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2018.

9) Les inégalités territoriales

a) Le constat

- Les inégalités se cumulent : aux inégalités de revenus et inégalités de patrimoines, déjà très liées entre elles, s'ajoutent des inégalités territoriales, comme le montrent les deux schémas suivants pour ce qui concerne la France :

❶ INÉGALITÉS DE REVENUS SELON LES AGGLOMÉRATIONS*



* Rapport interdécile selon la taille de l'aire urbaine en 2012

NOTE DE LECTURE : À Paris, la moyenne des 10 % des revenus fiscaux les plus élevés sont plus de sept fois supérieurs à la moyenne des 10 % des revenus fiscaux les plus bas, tandis que la moyenne des 10 % de revenus disponibles les plus hauts n'est que 4,5 fois supérieure à celle des 10 % les plus bas.

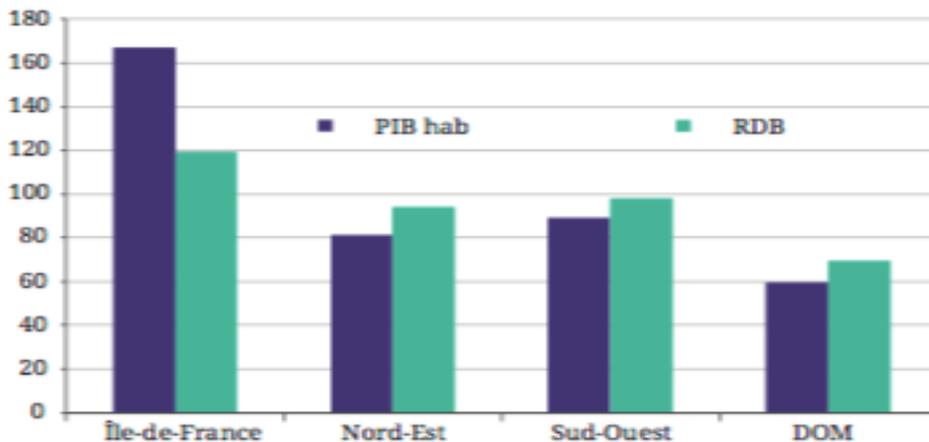
SOURCE : Insee, base Filosofi

La métropolisation est un phénomène mondial et la France n'y échappe évidemment pas. C'est dans les métropoles que la dynamique économique est la plus forte parce que c'est là que les « économies d'agglomération » sont les plus importantes, que se trouvent les populations les plus actives et diplômées et que se développent au maximum les externalités positives liées à la circulation des informations, des connaissances et des compétences ; d'où de grandes différences de productivité. Remarquons qu'au sein des métropoles de fortes inégalités redonnent du sens à la notion de « classes sociales ». La désindustrialisation est une cause également de divergences entre les régions et l'essor des activités de services à forte valeur ajoutée se concentre dans les métropoles pour bénéficier au maximum d'économies d'échelle, ce qui accentue énormément la fracture territoriale. Ce mouvement semble irréversible et on peut se demander si la seule issue n'est pas de favoriser au maximum le développement de ces métropoles à fort potentiel pour provoquer un effet de ruissellement en direction des autres territoires.

Le schéma qui suit prouve cette forme d'inégalités.

Les inégalités territoriales posent un problème délicat de politiques publiques : comment, en même temps, et surtout en période de consolidation budgétaire, favoriser la compétitivité nationale en tablant sur les villes et les régions les plus dynamiques, contenir le décrochage économique et social de certaines autres régions, et assurer une offre décente de services publics aux territoires les plus déshérités, surtout que c'est souvent là que sont les populations les plus fragiles. La crise des « gilets jaunes » trouve indéniablement l'une de ses racines dans la situation économique et sociale de la France « périphérique » et rurale. L'analyse importante faite par le Conseil d'Analyse économique (CAE) en janvier 2020 (Note n°55 : <http://www.cae-eco.fr/Territoires-bien-etre-et-politiques-publiques>) l'exprime avec force dès son introduction : « (...) Si les évolutions économiques jouent un rôle important, c'est également le cas de la perte d'équipements, notamment de commerces alimentaires (épiceries, supérettes). Il en va de même des secteurs de l'éducation et de la culture : une commune qui perd son lycée, sa librairie ou son cinéma a plus de risque de connaître un événement Gilets jaunes. La fermeture des équipements de santé, dont les maternités et les services d'urgence, conduit à un résultat similaire. Plus généralement, c'est la perte des lieux de socialisation qui semble participer au mal-être des territoires mobilisés dans le mouvement des Gilets jaunes. *A contrario*, lorsque le tissu associatif local est plus dense, les expressions de mécontentement sont plus rares. À l'aune des résultats de notre étude, nous considérons que l'objectif des politiques territoriales doit être repensé pour viser davantage la qualité de vie et les critères de bien-être de la population, au-delà des seuls objectifs économiques (...) ».

④ PIB ET REVENU DISPONIBLE BRUT PAR HABITANT
SELON LES RÉGIONS EN 2013 (100 = MOYENNE FRANCE)



SOURCE: Insee

Il faut cependant remarquer qu'en termes d'évolution les inégalités territoriales ne s'aggravent pas vraiment, tout au moins entre départements et entre régions, grâce au jeu des transferts entre territoires que permettent les dépenses publiques de multiples façons (en pensant au débat européen sur le budget de la zone euro, soulignons l'intérêt que présente la mutualisation). Hélas, cette redistribution interterritoriale n'est pas sérieusement évaluée.

Remarque : alors qu'il y a 59% de Français qui ont le sentiment d'appartenance à « une communauté nationale avec les autres Français » (et 4 Français sur 10 ne partagent pas cette opinion), au contraire 61% dans le monde rural et 52% dans les catégories populaires ont le sentiment de ne pas appartenir à une communauté nationale.

b) Les inégalités territoriales sont favorisées par les effets de polarisation qu'encourage l'unification économique de l'Europe.

Ces inégalités territoriales ne sont pas propres à la France. Elles sont tout aussi importantes dans les autres pays européens. Il faut en effet admettre que l'unification européenne avec la mise en place du grand marché unique a entraîné et entraîne, pour des raisons simples d'économies d'échelle et d'économies de coûts de transport, des effets de polarisation, d'agglomération et de spécialisation qui accroissent les disparités régionales. Plus précisément, d'une part, si la concentration spatiale des activités industrielles et financières reste moins importante en Europe qu'aux États-Unis, celle des emplois et des revenus l'est par contre beaucoup plus, l'explication principale résidant dans la bien moindre mobilité des entreprises et des travailleurs en Europe qu'aux États-Unis ; et d'autre part, l'unification européenne, avec à la fois la politique régionale avec le FEDER et le grand marché unique, conduit certes à une certaine convergence entre les pays mais aussi à une accentuation des inégalités entre les régions à l'intérieur des pays : il y a donc en même temps une convergence globale et une divergence locale. La politique régionale de l'Europe est ainsi confrontée à un dilemme bien mis en évidence par l'économie géographique, entre efficacité économique et équité spatiale.

La polarisation spatiale des activités économiques s'accompagne, également territorialement, d'une polarisation sociale : la révolution technologique actuelle entraîne une restructuration des marchés du travail et une reconfiguration structurelle des économies : on assiste à une polarisation des emplois avec, à une extrémité, des emplois très sophistiqués au profit d'une minorité et, à l'autre, des emplois concentrés dans les services notamment domestiques, peu productifs et peu rémunérés. Au milieu, les emplois intermédiaires se raréfient au point de disparaître. Cette évolution générale, et que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE, pose à la fois un problème économique, avec un affaiblissement des gains de productivité, et un problème social avec un accroissement des inégalités, non seulement de revenus mais aussi territoriales, et la création de frustrations avec le développement de sentiments de

déqualification et de déclassement. Autrement dit, la bipolarisation des emplois peut être un facteur de baisse du chômage mais elle peut aussi induire de l'instabilité sociale, à laquelle peuvent tenter de répondre des politiques redistributives, mais au risque de déséquilibrer les finances publiques.

c) *Les inégalités territoriales et la question de l'accès aux soins*

Selon le géographe Olivier Lacoste, la carte du mouvement des gilets jaunes et celle des difficultés de l'accès aux soins se recourent largement, à l'exception des zones de grande précarité. Autrement dit, le mouvement des gilets jaunes traduit la crise de la médecine de proximité et la question des déserts médicaux.

d) *Les inégalités territoriales et la question de l'accès à Internet.*

Les démarches administratives se font maintenant de plus en plus en ligne, sur Internet. Cette évolution est pour beaucoup une contrainte et entraîne une véritable fracture, la fracture numérique. Cette fracture est un facteur supplémentaire d'inégalités territoriales. En effet, selon une enquête, la part des Français qui sont inquiets à l'idée de faire leurs démarches administratives par Internet est de 30% à Paris, mais de 43% dans les villes de 2000 à 20000 habitants et de 38% dans les villes de moins de 2000 habitants. Cela n'empêche pas la France d'être en retard pour son équipement en 4G : elle est 24^{ème} sur les 28 pays de l'UE ! Et la 4G est trois fois moins rapide dans les zones rurales que dans les zones denses.

e) *Des analyses importantes des inégalités territoriales.*

1-Les apports de Christophe Guilluy

Le géographe Christophe Guilluy - qui doit sa renommée à son livre sur « La France périphérique » paru chez Flammarion en 2015, avec pour sous-titre « Comment on a sacrifié les classes populaires » - a publié dernièrement et toujours chez Flammarion deux ouvrages dont les titres résument à eux seuls deux tendances fortes de nos sociétés contemporaines : « *Le crépuscule de la France d'en haut* » pour le premier (septembre 2017), « *No Society. La fin de la classe moyenne occidentale* » pour le second (octobre 2018).

- La présentation du premier qu'en donne l'éditeur est la suivante :

La bourgeoisie triomphante du XIX^e siècle a disparu. Ses petits-enfants se fondent désormais dans le décor d'anciens quartiers populaires, célèbrent la mixité sociale et le respect de l'Autre. Fini les Rougon-Macquart, bienvenue chez les hipsters... Bénéficiaire des bienfaits de la mondialisation, cette nouvelle bourgeoisie en oublie jusqu'à l'existence d'une France d'en bas, boutée hors des nouvelles citadelles que sont devenues les métropoles. Pendant ce temps, dans la France périphérique, les classes populaires coupent les ponts avec la classe politique, les syndicats et les médias. Leurs nouvelles solidarités, leur souverainisme n'intéressent personne. Le grand marronnage des classes populaires, comme avant elles celui des esclaves qui fuyaient les plantations, a commencé. On croyait la lutte des classes enterrée, voici son grand retour... »

- La présentation du second est la suivante :

« There is no society » : la société, ça n'existe pas. C'est en octobre 1987 que Margaret Thatcher prononce ces mots. Depuis, son message a été entendu par l'ensemble des classes dominantes occidentales. Il a pour conséquence la grande sécession du monde d'en haut qui, en abandonnant le bien commun, plonge les pays occidentaux dans le chaos de la société relative. La rupture du lien, y compris conflictuel, entre le haut et le bas, nous fait basculer dans l'a-société. Désormais, no more society. La crise de la représentation politique, l'atomisation des mouvements sociaux, la citadellisation des bourgeoisies, le marronnage des classes populaires et la communautarisation sont autant de signes de l'épuisement d'un modèle qui ne fait plus société. La vague populiste qui traverse le monde occidental n'est que la partie visible d'un soft power des classes populaires qui contraindra le monde d'en haut à rejoindre le mouvement réel de la société ou bien à disparaître ».

Dans un entretien donné à Atlantico.fr le 26 janvier 2019 par Christophe Guilluy, le « géographe de la périphérie », celui-ci fait de nombreuses réflexions importantes sur le mouvement des gilets jaunes <https://www.atlantico.fr/decryptage/3564536/christophe-guilluy--les-gilets-jaunes-ont-gagne-la-bataille-les-elites-ne-pourront-plus-faire-comme-si-cette-france-n-existait-pas-> :

« (...) Ce qui était malsain dans l'analyse qui en a été faite, cela a été le moment où l'on a dit "en réalité, ils ne sont pas pauvres". On opposait une nouvelle fois les pauvres aux classes populaires alors que la presque totalité des pauvres sont issus des classes populaires. Il y a un lien organique entre eux. Quand on prend ces catégories, ouvriers, employés, paysans etc...ils peuvent être pauvres, au chômage, et même quand ils ont un emploi, ils savent très bien que la case pauvreté est toute proche sur l'échiquier. Surtout, ils ont un frère, un cousin, un grand parent, un ami, un voisin qui est pauvre. On oublie toujours de dire que la pauvreté n'est pas un état permanent, il y a un échange constant entre classes populaires et pauvreté. Opposer ces catégories, c'est refuser ce lien organique entre pauvres et travailleurs modestes. C'est donc ne rien comprendre à ce qui se joue actuellement.

Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est une dysfonction entre l'économie et la société. Et cela est la première fois. Avant, l'économie faisait société, c'était les 30 glorieuses avec un modèle économique qui intègre tout le monde et qui bénéficie à l'ensemble de la société. Là, nous avons un modèle qui peut créer de la richesse mais qui ne fait pas société. Le modèle économique mondialisé, parce qu'il n'a pas de limites, frappe les catégories sociales les unes après les autres. Après les employés, il y a les professions intermédiaires, les jeunes diplômés, et après nous aurons les catégories supérieures. La seule chose qui protège les catégories supérieures est qu'elles vivent aujourd'hui dans des citadelles. C'est ce qui fait aussi que la baisse du soutien des Français au mouvement des Gilets jaunes touche ces catégories-là. Mais cela n'empêche pas que le socle électoral d'Emmanuel Macron se restreint comme peau de chagrin, cela est mécanique. (...) Les Gilets jaunes ont gagné l'essentiel, ils ont gagné la bataille de la représentation. On ne pourra plus faire comme si cette France n'existait pas, comme si la France périphérique était un concept qui ne pouvait pas être incarné par des gens. Si nous sommes encore démocrates nous sommes obligés de le prendre en compte. Ce qu'il faut espérer, c'est que les élites se rendent compte que les peuples occidentaux sont encore relativement paisibles. Le mouvement réel de la société, que nous constatons partout dans le monde occidental, et que nous ne pourrions pas arrêter, continue d'avancer, de se structurer, et que cela est de la responsabilité des élites d'y répondre. Ils n'ont pas d'autre choix, celui de l'atterrissage en douceur. Je crois que ce qui vient d'arriver, c'est que le rapport de force vient de changer, la peur a changé de camp. Aux États-Unis, au Royaume Uni, en Europe, maintenant, ils ont le peuple sur le dos. Et puis il y a une vertu à tout cela, prendre en compte les aspirations des plus modestes, c'est pour moi le fondement de la démocratie, c'est-à-dire donner du pouvoir à ceux qui n'en ont pas plutôt que de renforcer le pouvoir de ceux qui l'ont déjà. Nous avons eu en direct ce qui essentiel pour moi : la fracture culturelle gigantesque entre tout le monde d'en haut au sens large et la France périphérique. Ce qui s'est déployé sous nos yeux, ce n'est pas seulement la fracture sociale et territoriale mais plus encore cette fracture culturelle. (...) C'est un mouvement très positif, contraire à toute l'analyse intellectuelle qui voit le peuple dans le repli individualiste, qui refuse le collectif, ou dans des termes comme celui de la "droitisation de la société française" alors que les gens demandent des services publics et un État providence. Après, on pointe le fait qu'ils sont contre l'immigration, ce à quoi on peut répondre "comme tout le monde", soit une très large majorité de Français. Le plus important est que nous avons sous les yeux un peuple qui veut faire société et des élites qui ne veulent plus faire société, comme je le disais dans "No Society". C'est un moment de rupture historique entre un monde d'en haut, intellectuels, politiques, showbiz etc.... qui a peur de son propre peuple. Ils ne veulent plus faire société avec un peuple qu'ils méprisent. C'est la thèse de Christopher Lasch de la "sécession des élites" ».

Les « gilets jaunes » font aussi partie de cette classe moyenne déclassée et qui a peur de basculer dans la catégorie sociale des précaires voire des pauvres ; cela à cause en particulier de la numérisation et de la robotisation. Autrement dit, les gilets jaunes expriment l'angoisse que génèrent spécialement chez eux la mondialisation et le clivage entre l'ancien monde et le nouveau monde. La population des quartiers populaires reste plutôt en dehors des vagues actuelles de revendications. Car, contre toute attente, celle-ci est peut-être moins en colère que les gilets jaunes mais elle sans doute beaucoup plus blasée et déçue si c'est possible, dans la mesure où elle a l'impression de s'être déjà exprimée, en vain, en particulier à l'occasion du plan-pauvreté décidé il y a moins d'un an, suite à un plan de bataille mis au point plusieurs mois auparavant pour donner naissance au « rapport Borloo ». Ce rapport est rejeté par le Président de la République, d'où la réponse de J.-L. Borloo, fin juin 2018 : « Mon sentiment est que l'on est en train de remplacer le vieux monde des solidarités par le jeune monde des abandons de ceux qui ont besoin de la solidarité » ; et filant la métaphore culinaire, il pense « qu'il faut faire attention à ce que notre pays ne se trouve pas dans la situation désagréable où le gratin se sépare des nouilles ».

En octobre 2020, Christophe Guilluy récidive en faisant paraître – toujours chez chez Flammarion – « Le temps des gens ordinaires ». On lit dans la présentation qui en est faite : « Les "classes populaires", le "peuple", les "petites gens" sont subitement passés de l'ombre à la lumière. Les "déplorables" sont

devenus des “héros“. Cette renaissance déborde désormais des cadres du social et du politique pour atteindre le champ culturel.

De Hollywood aux rayons des librairies, la culture populaire gagne du terrain. Ses valeurs traditionnelles, — l’attachement à un territoire et à la nation, la solidarité et la préservation d’un capital culturel — imprègnent tous les milieux populaires. Jack London usait d’une métaphore pour décrire la société de son temps : la cave et le rez-de-chaussée pour les plus modestes, le salon et les étages supérieurs pour les autres. Et si, aujourd’hui, plus personne ne voulait s’inviter au salon ? Sommes-nous entrés dans le temps des gens ordinaires ? ».

Notons que l’expression « petites gens » fait penser à celle que Pierre Ansot avait donnée au titre de l’un de ses ouvrages : « Les gens de peu », paru en 2002 aux PUF.

2- La réponse d’Éric Chauvier

En contrepoint - et contrepoids - aux propos du géographe Christophe Guilluy, on peut évoquer ceux de l’anthropologue Éric Chauvier : « (...) La périphérie comme territoire de déclassement n’est pas une réalité géographique. Mais c’est une réalité en termes de représentation, de ressenti, de vécu. Beaucoup de personnes dans ce pays, actuellement, se sentent en périphérie de tout ce que représentent les métropoles, c’est-à-dire la société qui réussit, cosmopolite et plutôt aisée. Les territoires péri-métropolitains sont très divers : on peut y trouver de petits villages délaissés, des périphéries pavillonnaires enclavées, des espaces postindustriels comme il y en a beaucoup dans le nord de la France, des zones post rurales dans lesquelles les gens ne peuvent plus comme autrefois vivre de l’agriculture car celle-ci est devenue trop intensive. Leur point commun, c’est que ceux qui y vivent se sentent loin du monde qui réussit. Pour autant – et c’est là que je ne suis pas d’accord avec l’idée d’une « France périphérique », qui sous-entend une situation binaire –, ces personnes peuvent être très en prise sur leur territoire. Elles développent des “tactiques habitantes“, ont une vie sociale – moins active peut-être que dans les grandes villes mais qui n’est pas une vie sociale au rabais. Les gens n’ont pas attendu les ronds-points des “gilets jaunes“ pour se retrouver ! (...) ».

3-La réponse d’Aurélien Delpirou

Dès le 23 novembre 2018, ce géographe porte sur l’aspect territorial du mouvement des gilets jaunes un regard différent. Il participera aussi à l’ouvrage collectif, paru au Seuil le 24 janvier 2019 : « Le fond de l’air est jaune, comprendre une révolte inédite ».

« (...) la plupart des chercheurs considèrent que l’urbanisation du territoire français est désormais achevée : 61,5 millions de personnes, soit 92 % de la population, vivent aujourd’hui sous l’influence de la ville, selon des modes et des styles de vie urbains. Si la ruralité en tant que support paysager, aspiration sociale et système de valeurs n’a jamais disparu - et fait même l’objet de revalorisations récentes -, les grandes fractures sociales et spatiales s’enracinent désormais au sein du monde urbain. En effet, les grandes villes sont à la fois les lieux privilégiés de concentration des richesses et les points de fixation de la pauvreté : en France, 2/3 des ménages vivant sous le seuil de pauvreté habitent dans les zones denses des grandes villes. Il serait donc erroné d’analyser le mouvement des gilets jaunes comme une jacquerie des populations rurales défavorisées contre des citoyens fortunés. Il traduit, au contraire, la multiplicité des interdépendances territoriales et fonctionnelles au sein de vastes bassins de vie où se juxtaposent villes, campagnes, lotissements, bourgs ruraux revitalisés ou en difficulté, zones d’activités, espaces naturels, centres commerciaux, pôles logistiques, etc. L’automobile est bien souvent la condition nécessaire de l’accessibilité à ces différents espaces et à la diversité des ressources qu’ils offrent. C’est précisément parce qu’elle permet de maximiser les programmes d’activités et de pratiquer une forme de « zapping territorial » (Ascher, 1997) qu’elle a constitué le déclencheur des revendications des gilets jaunes. (...) ».

4-L’analyse de Jacques Lévy

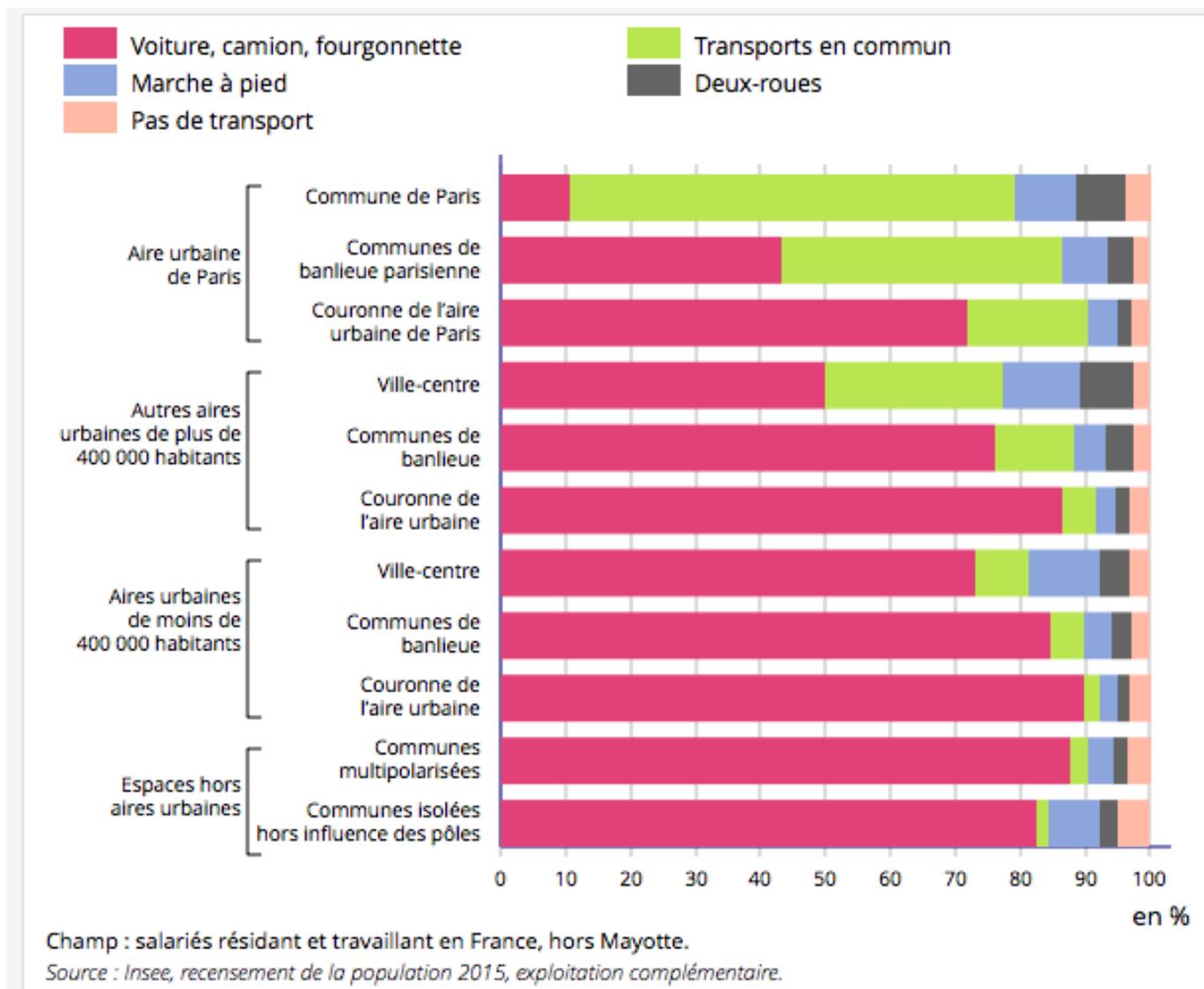
À propos d'inégalités territoriales, le géographe Jacques Lévy livre dans L'Obs du 29 novembre une analyse remarquable. Pour J. Lévy, « En France, dès 1992 et le referendum sur le traité de Maastricht, est apparu un phénomène inédit : les centres-villes avaient voté presque tous en faveur du traité, et une vaste nappe – des banlieues populaires jusqu'aux campagnes – contre. (...) Cela n'a fait que se confirmer depuis, dernière élection présidentielle comprise. (...) La carte de mobilisation des "gilets jaunes" révèle une opposition semblable (...) C'est pour l'essentiel la carte du périurbain. Si l'on s'en tient au strict point de vue économique, ce n'est pas la population qui a le plus de raisons d'être en colère. En France, 85% des pauvres habitent dans les centres et dans les banlieues des grandes villes. Le reste se trouve loin des villes. C'est en réalité pour eux que l'augmentation du prix de l'essence serait le plus dramatique. Mais comme ils sont moins mobiles et vivent souvent de minima sociaux, ils manifestent sans doute moins aujourd'hui. Dans le périurbain, au contraire, on trouve beaucoup de ménages biactifs, propriétaires, qui ont deux voitures, typiquement les gens qu'on voit dans les manifestations. (...) Le périurbain n'est pas le lieu où il y a le plus de pauvres, et la banlieue continue d'être bien plus délaissée que les zones "rurales". Habiter en centre-ville ou dans le périurbain revient à consacrer à peu près la même part de son budget au bloc "logement+mobilité", mais dans des proportions inversées. (...) Mais à mesure qu'on descend dans l'échelle des revenus, ce choix nécessite un effort plus important et donc un risque si le statut professionnel se dégrade. L'augmentation du prix du carburant joue comme un phénomène "goutte d'eau" et perturbe un équilibre fragile ».

Dans Le Monde du 15 février 2019, Jacques Lévy donne des indications complémentaires :

« (...) c'est aujourd'hui dans les banlieues populaires que se cumulent tous les problèmes d'échec scolaire, de délinquance, de violence, de trafic de stupéfiants, de chômage, de bas revenus... Par ailleurs, la question de la pauvreté se pose encore plus dans les centres urbains que dans les communes isolées. (...) L'ambiguïté consiste à faire comme si, là où se produisent les richesses, les habitants étaient forcément riches. En fait, si on prend en compte les différences de coût de la vie entre les lieux de résidence, les revenus médians par ville ou par région montrent que ce sont les Franciliens les plus pauvres. (...) Ceux qui évoquent la fracture territoriale en ciblant le périurbain ou les campagnes plus éloignées signalent autre chose, à savoir que les systèmes productifs les plus puissants et les plus prometteurs se concentrent de manière croissante dans les villes. (...) Cela accroît le sentiment d'angoisse chez ceux qui se voient en dehors de ce monde-là. C'est ce que disent, d'une certaine manière, les « gilets jaunes ». De ce point de vue, ils n'ont pas tort. Là où ils se trompent, c'est que, en ce qui concerne les politiques publiques, ils ne sont pas spécialement défavorisés (...) ».

Faisons ici quatre remarques :

- 1- Une étude de l'OFCE parue en juillet 2017 sur « l'impact redistributif de la taxe carbone » se terminait ainsi : « (...) dans sa version actuelle, la CCE serait la première taxe carbone au monde à dépasser 50 €/tCO₂ sans aucun mécanisme de redistribution. Afin de garantir l'acceptabilité sociale de la nécessaire augmentation de la taxe carbone, il sera indispensable d'assurer la mise en place de mesures d'accompagnement (renforcement des transports collectifs, facilitation de la rénovation énergétique) pour en limiter la régressivité ». Les pouvoirs publics étaient donc prévenus !
- 2- Le pourcentage de personnes travaillant hors de leur commune de résidence est passé de 58,4% à 64% entre 1999 et 2013.
- 3- Une étude récente de l'INSEE (INSEE Focus du 13 février 2019) montre l'utilisation des différents modes de déplacement selon le lieu de résidence :



On voit l'importance de la voiture comme moyen de déplacement dès que la commune de résidence n'est pas le centre d'une grande ville ; et corrélativement l'importance des transports en commun dans les centres villes et périphéries des métropoles ; d'où l'importance décisive des politiques de l'aménagement du territoire, de la ville et des transports à une époque où l'écologie devient à juste titre un enjeu majeur.

- 4- Insistons aussi sur le rôle du prix de l'immobilier dans la crise : la forte augmentation du prix des logements entraîne un décalage croissant entre ce prix et les revenus des ménages, d'où l'éloignement de ceux-ci de plus en plus grand entre leur domicile et leur lieu de travail pour pouvoir se loger à un prix supportable. Pour la plupart des grandes villes françaises, les emplois ne se trouvent pas majoritairement dans le centre-ville mais dans la couronne et le prix de l'immobilier est presque toujours plus élevé dans la ville que dans le département. Ainsi, à Paris, seulement 31% des emplois de la zone urbaine sont à Paris même et le prix médian du m² à l'achat dans l'ancien (entre juillet 2017 et septembre 2018) était de 9120 € au centre-ville contre 4000 dans l'ensemble du département 75. Pour Lyon, on a respectivement 31% aussi et 3710 € contre 2800 €.

5-Le cas particulier des villes moyennes ; celui des gilets jaunes ?

Pour compléter l'analyse sur les inégalités territoriales, on peut aussi se référer à une note du 8 novembre 2018 de l'Observatoire du bien-être - OBE - du CEPREMAP, qui montre en particulier que pour la plupart des indicateurs de bien-être (satisfaction dans la vie, bonheur, sens et valeur, ...), il existe une relation décroissante entre ces indicateurs et la taille des villes, sauf pour les villes moyennes où le niveau

de mal-être est très prononcé. Or, il semble que de nombreux gilets jaunes viennent précisément de ces villes moyennes.

Le schéma suivant montre très bien que pour ces villes moyennes, l'écart est très important entre la satisfaction observée et la satisfaction que l'on peut a priori prédire en fonction de la structure d'âge et de revenu de leurs habitants ; il montre aussi l'exception que constituent les communes rurales en ce sens que ce sont les seules pour lesquelles la satisfaction observée est supérieure à celle que l'on peut a priori prédire en fonction de la structure d'âge et de revenu de leurs habitants.

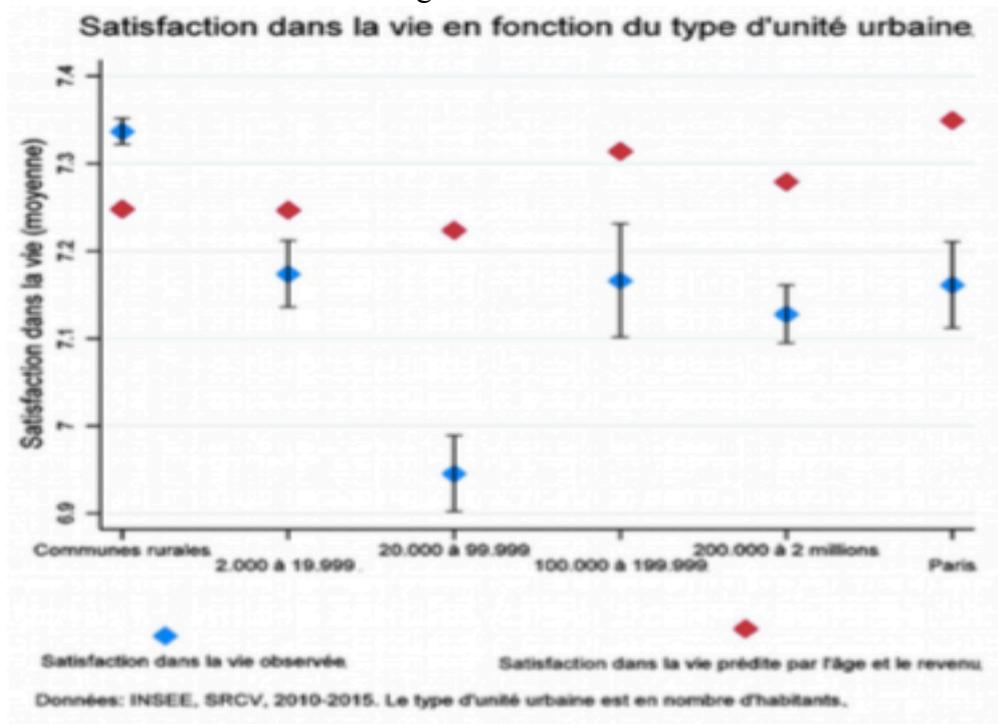


Figure 3 : Satisfaction de vie par unité urbaine, observée et telle que prédite par l'âge et le revenu.

Lecture : pour les communes rurales, nous observons une satisfaction de vie moyenne à 7,34. Sur la base de la structure d'âge et de revenu des habitants de ces communes, nous prédirions une satisfaction de vie inférieure, à 7,25 en moyenne.

Le sociologue et urbaniste Éric Charmes confirme la crise que connaissent de nombreuses villes moyennes. Pour lui, de nombreux centres de villes moyennes ont de grosses difficultés parce qu'ils souffrent de la concurrence que leur font les villages aux alentours, qui sont donc par définition périurbains : cette périurbanisation-là donne alors une revanche aux villages (d'où le titre de son ouvrage qui paraîtra aux éditions du Seuil le 3 janvier 2019) et se caractérise par une certaine « gentrification », c'est-à-dire un embourgeoisement, avec une forte croissance résidentielle. Ainsi, les villages qui entourent les villes deviennent des « clubs résidentiels », pour se référer à la notion de « clubbisation » chère à cet auteur.

Comme l'indiquent les éditions Le Seuil pour présenter « La revanche des villages », « L'opposition entre villes et campagnes est dépassée. Attirés par le rêve de "la ville à la campagne", les périurbains représentent aujourd'hui un quart de la population française. Dans certaines villes, ils sont même devenus majoritaires. Cette révolution silencieuse transforme les paysages des campagnes, où dominent pavillons, centres commerciaux et zones d'activité. Elle bouleverse aussi la géographie sociale de la France : bien souvent, les classes populaires résident dans le centre, alors que les classes moyennes se retrouvent dans les couronnes périurbaines, où elles bénéficient des avantages de la ville et de la campagne. Après avoir été victimes de l'exode rural, les villages ont pris leur revanche ». Mais, comme le notent Frédéric Gilli et Laurent Sabic dans un article cité un peu plus loin, « plusieurs interviewés pensaient se libérer des

contraintes d'un quotidien usant sur lequel ils n'avaient pas de prise ; en choisissant un autre mode de vie. Plusieurs années après, ils se retrouvent prisonniers d'un aménagement du territoire qui n'a pas su s'adapter et dont les errements nuisent au projet dans lequel ils se sont construits. Cet écart-là les rend particulièrement vindicatifs ».

Dans le numéro hors-série d'Alternatives économiques de décembre 2018 (« Les campagnes sont de retour »), Vincent Grimault pose la question « comment expliquer cette si forte distance entre la perception et la réalité des faits ? ». En effet, « entre analyses misérabilistes et ressenti indéniable dans de nombreuses campagnes (sans qu'on mesure très bien qui alimente le plus qui), la partie semble pliée : le rural serait condamné. Et pourtant ! Les faits s'amuse à contredire ce déclinisme ambiant. L'abandon par l'État ? Les territoires ruraux restent encore les mieux dotés en subventions publiques. L'exode ? Il s'est discrètement renversé il y a quarante ans, au point que si exode il y a aujourd'hui, il est plutôt urbain. Le déclin économique au profit des grandes villes ? Ce serait oublier que les territoires non métropolitains ont vu, depuis les années 1980, leur situation socio-économique s'améliorer plus vite que celle des métropoles ». Pour compléter et nuancer ces analyses, il faut citer un travail commencé début 2018 par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale sur l'accès aux services publics dans les territoires ruraux ainsi que l'enquête qu'a faite la Cour des comptes, à la demande de ce comité, dont le rapport date du 20/3/2019 (<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-03/20190320-acces-services-publics-territoires-ruraux.pdf>).

Nous avons écrit plus haut que le phénomène de métropolisation et que les inégalités territoriales ne concernaient pas que la France. Le politologue québécois Alain Noël a écrit une chronique le 15 novembre 2018 (2 jours avant le déclenchement de la crise des gilets jaunes en France), titrée : « Une conscience aiguë des électeurs ruraux de vivre à la périphérie du pouvoir et de la richesse semble nourrir le vote républicain aux États-Unis ». Pour étayer sa démonstration, il cite longuement les travaux de sa collègue américaine Katherine J. Cramer, auteur de l'ouvrage « Politique du ressentiment » (2016), issu de rencontres régulières pendant plusieurs années avec de petits groupes de citoyens du Wisconsin. « (...) Les privilégiés, notait un des interlocuteurs de Cramer, sont ceux qui “prennent leur douche avant d'aller travailler, pas après”. Pourquoi faudrait-il que l'on paie des impôts pour offrir à ces gens qui travaillent moins fort que nous de meilleures conditions de travail ? L'argent des impôts, estiment les électeurs ruraux rencontrés par Cramer, est accaparé par les villes, ce qui laisse leurs routes, leurs écoles et leurs services sous-financés. Les régions rurales du Wisconsin reçoivent en fait leur part des dépenses publiques, et elles contribuent moins au financement que les villes. Mais les électeurs ne le voient pas ainsi parce que l'économie de leur coin de pays est souvent dévitalisée. Tout se joue au niveau des perceptions. Lorsqu'elle demande si on ne pourrait pas utiliser les fonds publics pour améliorer les soins de santé pour tous, Cramer se fait dire que ce n'est tout simplement pas possible. Ses interlocuteurs sont convaincus que si l'impôt ou les taxes augmentent, ce sera toujours au bénéfice de quelqu'un d'autre. (...) ».

6-Le cas très instructif de l'Île de France : l'étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme - IAU - (avril-mai 2019) sur « Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île de France ; évolution 2001-2015 »

(https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1807/Gentrification_et_pauperisation.pdf)

Nous extrayons de cette belle étude quelques lignes à la fois de l'introduction et de la conclusion :

« (...) La dimension territoriale a aussi été largement mise en avant, et souvent de façon caricaturale, opposant deux France, celle des métropoles qui “gagnent” et celle de la périphérie qui “perd”, sans considérer l'hétérogénéité de ces dits territoires et la diversité des espaces qui les constituent. La hausse du coût du carburant touche avant tout ceux qui doivent utiliser leur voiture pour aller travailler ou se déplacer au quotidien. Ils résident, pour la plupart, dans des territoires où les transports en commun sont peu de chagrin et notamment les couronnes périurbaines éloignées de pôles d'emploi. Les travaux de l'IAU ont quantifié l'impact de l'éloignement du centre de la région sur le recours à la voiture : dans les espaces mal desservis situés hors de l'agglomération de Paris, 86 % des actifs utilisent leur voiture, pour

seulement un quart dans l'hyper-centre (Paris et quelques communes limitrophes). Cette dépendance automobile résulte pour partie des politiques urbaines mises en place dans les années 70, favorisées par l'État à travers ses dispositifs d'aide à l'accession à la propriété. Divers observateurs ont toutefois noté la stabilité du poids des dépenses liées à l'essence depuis 1990, au contraire de celle des logements en forte hausse notamment en Ile-de-France d'où est d'ailleurs parti le mouvement des Gilets jaunes, pointant un autre enjeu : celui des captifs des transports en commun qui ne peuvent accéder à un emploi stable faute de détenir une voiture.

Cette étude sur la géographie sociale en Ile-de-France et son évolution depuis le début des années 2000 contribue à sortir de ces oppositions frontales et globalisantes "métropole" versus "espace périphérique ou rural". Elle donne à voir la structuration sociale du territoire francilien en partant de l'échelle communale, voire du quartier (iris) et souligne la lente évolution de ce paysage social. La région est un espace systémique où le devenir de chaque territoire est en prise à un jeu de forces qui tend à une polarisation des espaces les plus aisés et les plus pauvres. (...)

L'étude a permis de conforter des points saillants de la géographie sociale de l'Ile-de-France :

- Une forte polarisation entre territoires très aisés (centre-ouest) et territoires très pauvres (banlieue nord), qui sont très proches géographiquement ;
- Une plus forte concentration des ménages « très riches » que des ménages "très pauvres" sur le territoire ;
- Une différenciation sociale reposant sur la structure du parc par statut d'occupation, mais plus encore sur le marché immobilier qui reflète le marquage social des ménages les plus aisés ;
- Une pauvreté peu présente en grande couronne et qui s'y concentre surtout dans le parc social des agglomérations secondaires ;
- L'importance des espaces mixtes, où se mélangent les différentes catégories sociales, avec un profil de revenu proche de la moyenne régionale, où l'on retrouve des arrondissements de l'est de Paris, et des communes urbaines situées dans l'agglomération de Paris. Un tiers des ménages y vivent.
- L'hétérogénéité des espaces dits "centraux" ou de "banlieue" ou du "péri-urbain", où la différenciation selon l'éloignement à Notre-Dame ou le cadran continue à œuvrer ;

L'analyse infra-communale montre aussi :

- La grande homogénéité des quartiers des communes les plus aisées et des communes les plus pauvres, avec notamment la diffusion de la pauvreté dans tous les types de parc des communes très pauvres ;
- L'hétérogénéité des quartiers de plusieurs communes situées à l'interface des secteurs aisés et des secteurs pauvres ;
- Le rôle du parc social dans le maintien de ménages pauvres à modestes dans des communes ou arrondissements du centre où les propriétaires sont plutôt aisés, et qui contribue à la "mixité" globale de la population de ces espaces ;

L'analyse des évolutions 2001-2015 atteste, en premier lieu, dans un contexte de montée des inégalités entre communes et quartiers, d'un renforcement des contrastes entre secteurs extrêmes avec une polarisation toujours plus marquée entre secteurs aisés et secteurs pauvres au cœur de l'agglomération. Les écarts de revenu continuent de se creuser au cœur de l'agglomération. On assiste d'une part, à une consolidation des espaces aisés par enrichissement et diffusion de la richesse dans les territoires limitrophes un peu moins aisés, et d'autre part, à une paupérisation absolue de secteurs urbains entiers. Dans 44 des communes parmi les plus pauvres de la région, où vivent 15 % des Franciliens, le revenu médian en euros constants a baissé entre 2001 et 2015. Les cadres sont toujours aussi peu nombreux à s'y installer. Ils continuent à canaliser la progression des ménages immigrés en Ile-de-France. La concentration d'actifs peu qualifiés, souvent immigrés, plus exposés à la montée du chômage et aux emplois précaires, et l'augmentation des familles monoparentales (en lien avec l'importance du parc social) contribuent à la stigmatisation et à la détérioration des situations financières des résidents (...).

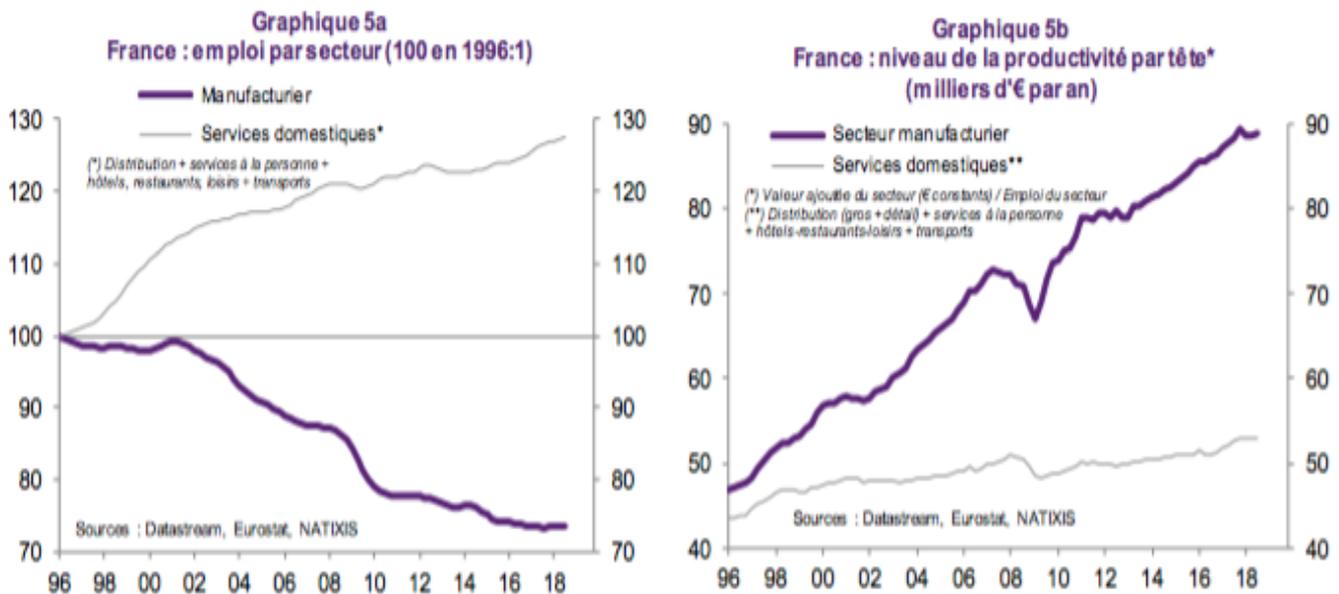
10) La polarisation des emplois

a) Une étude de l'INSEE

Une étude de l'INSEE publiée en novembre 2017 (InseePremière n°1674) indique dans son introduction : « La part des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures double sur les trente dernières années, pour atteindre 17,5 % des effectifs en 2014 en France métropolitaine. Celle des employés non qualifiés progresse également, passant de 8,3 % en 1982 à 12,9 % en 2014. Avec le recul de l'industrie, les ouvriers non qualifiés n'occupent plus que 8,4 % des emplois, soit deux fois moins qu'en 1982. La croissance des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures et d'employés non qualifiés concerne aussi bien les grandes que les petites communes, alors que la suppression des emplois d'ouvriers non qualifiés est particulièrement forte dans les grandes villes, où l'industrie cède la place au tertiaire ». D'ailleurs, on peut dire que la transformation du tissu productif au profit du tertiaire et aussi des emplois peu qualifiés des services à la personne est à l'origine de la constitution d'une nouvelle classe ouvrière. D'une manière encore plus générale, il faut anticiper que la numérisation des activités économiques va accentuer cette évolution vers des ouvriers non ou peu qualifiés et sans usine.

b) Une étude de Natixis

Dans un « Flash Economie » du 8 février, on trouve les deux schémas suivants :

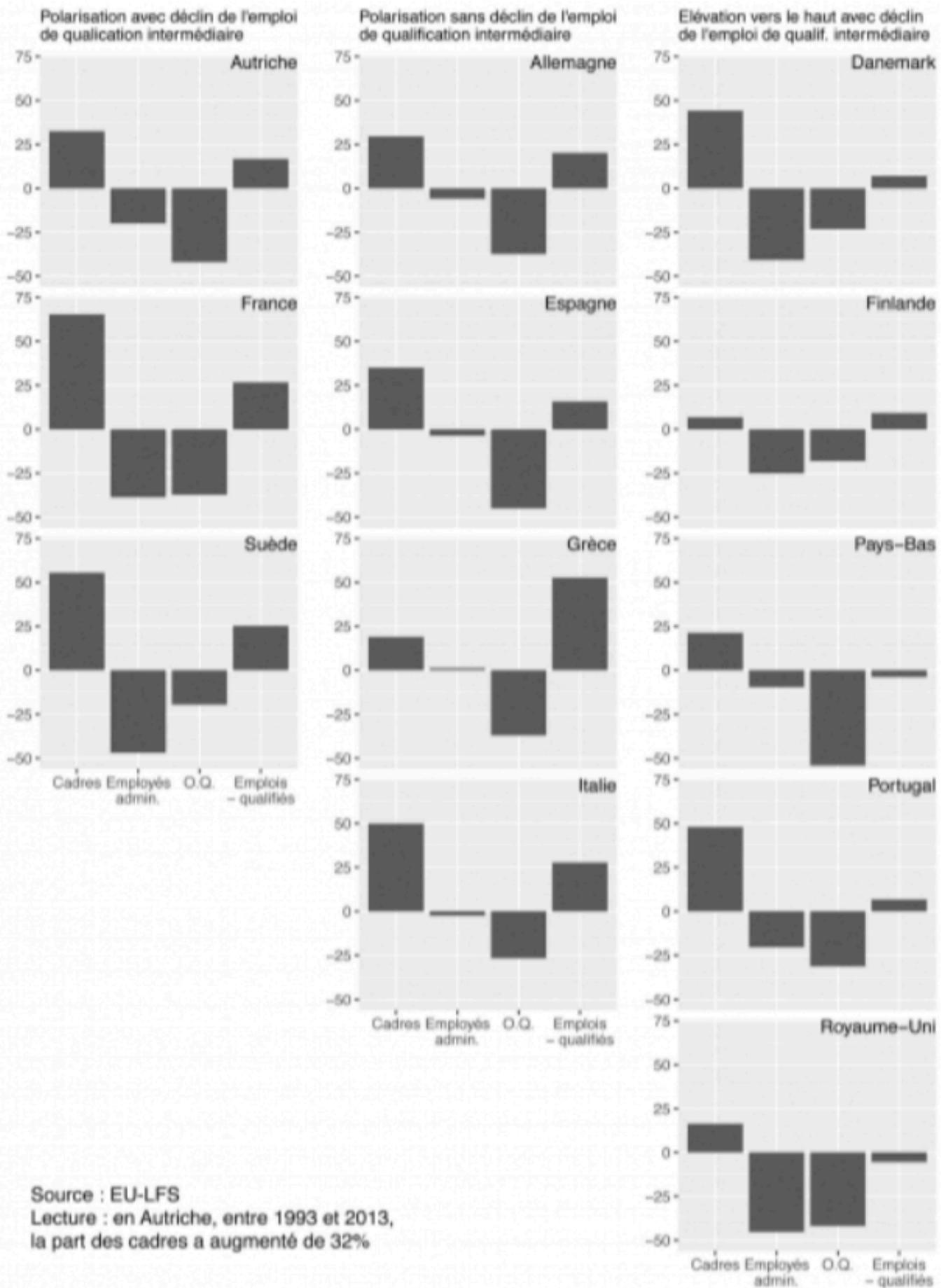


Ces deux schémas expriment à leur façon les effets délétères de la forte désindustrialisation que connaît la France depuis plusieurs années :

Le premier montre les effets sur l'évolution de l'emploi : la désindustrialisation provoque une chute de l'emploi manufacturier et une progression corrélative des emplois dans les services domestiques. Or, comme le montre le second schéma, la productivité par tête devient de plus en plus forte dans le secteur manufacturier par rapport à celle de l'autre secteur. Ces deux constats aboutissent à deux conclusions : d'abord, il y a de plus en plus une déformation de la structure des emplois qui donne raison à ceux qui parlent de bipolarisation (ce qui rejoint la déjà très ancienne théorie du dualisme du marché du travail de Doeringer et Piore - 1971- qui oppose le secteur primaire des emplois stables, avec de bonnes conditions de travail, bien rémunérés et bien défendus par les syndicats, et le secteur secondaire des emplois précaires, peu qualifiés, mal rémunérés et mal protégés), et ensuite, comme l'évolution de la productivité par tête est beaucoup moins favorable (elle est quasiment stagnante depuis une vingtaine d'années) dans le secteur où le nombre des emplois augmente, la croissance à long terme de l'économie est fatalement amenée à être bridée.

c) L'apport de Camille Peugny

La question de la polarisation des emplois a fait l'objet fin 2018 d'une étude approfondie et comparative de la part du sociologue Camille Peugny. Dans son important travail, au-delà du constat habituel de l'élévation de la structure sociale avec une forte progression des cadres et professions assimilées qui se conjugue avec une progression aussi des professions les moins qualifiées, donc d'une bi-polarisation, on trouve en particulier une analyse originale de l'évolution sur 20 ans des emplois de qualification intermédiaire. L'auteur distingue alors trois familles de « profils » suivants selon les pays : le schéma suivant les présente avec pour chacun d'eux, de gauche à droite, la première barre qui correspond aux emplois de cadres, la seconde aux emplois administratifs, la troisième aux emplois d'ouvriers qualifiés de l'industrie et la quatrième aux emplois les moins qualifiés. On remarque que la France a un profil bien typé : la catégorie des cadres a connu une progression record et la classe moyenne inférieure a nettement perdu de son importance relative. Par ailleurs, la diversité des profils selon les pays analysés, pourtant confrontés aux mêmes facteurs extérieurs, en particulier technologiques, montre que les politiques de l'emploi et les rapports de force sociaux ont selon les pays une influence décisive sur la dynamique des structures sociales.



d) La spirale du déclassement de Louis Chauvel

En 2016, Louis Chauvel a fait paraître un ouvrage intitulé : « La spirale du déclassement. Essai sur la société des illusions ». Cette spirale concerne tout spécialement les jeunes générations des classes moyennes, lesquelles constituent pour lui le noyau de la société. Selon lui, il ne faut pas se voiler la face mais prendre conscience que la dégradation de leurs conditions sociales et le creusement des inégalités entraînent une atteinte aux fondements même de la société. Louis Chauvel développe les différents aspects de ce déclassement. Il y a tout à la fois un déclassement résidentiel, un déclassement des diplômés, un arrêt de l'ascenseur social et le principe méritocratique ne joue plus. Notons que dès 2006, Louis Chauvel, dans son ouvrage « Les classes moyennes à la dérive », considère que les inégalités économiques et sociales ont depuis la fin des « trente glorieuses » fait l'objet d'une « désinstitutionnalisation » en ce sens qu'il y a eu progressivement le délitement de leur encadrement institutionnel, en particulier de la relation qui existait entre le revenu et le statut professionnel, marqué par le diplôme et l'ancienneté.

11) Le poids du quotidien

Comme l'écrit fort bien Jean-Marc Offner (Le Monde du 16 janvier 2019), dans son article intitulé « Le quotidien, angle mort de la politique », « (...) les politiques publiques d'aménagement se trompent d'objectifs. Elles cherchent moins à améliorer le quotidien des usagers qu'à accompagner des politiques d'offre : construction immobilière pour le logement, stratégie industrielle des constructeurs automobiles, développement de services des opérateurs de transport collectif. La demande, les usages, les pratiques sont hors sujet. Il s'agit pourtant bien de cela, de ces journées compliquées et fatigantes, parce que La Poste n'est pas ouverte l'après-midi, le car scolaire passe trop tôt, le rendez-vous chez l'ophtalmo coûte cinq litres d'essence, le nettoyage dans l'entreprise ne commence pas avant 18 heures... Ce quotidien qui agence la vie de tout un chacun n'est aujourd'hui que le sous-produit d'interventions publiques et privées préoccupées par d'autres choses. Une politique du quotidien reste à inventer, seule à même de répondre à une bonne part du mal-être exprimé aujourd'hui. La "problématique" se résume vite : où, quand, comment ? En quels lieux, à quels moments de la journée, avec quels moyens de déplacement ou de contact, puis-je pratiquer les activités qui font mon quotidien ? (...) ».

Dans le même journal, Serge Clemente démontre par ailleurs que « l'automobile restera au centre des mobilités du futur ». « (...) Nos élus, nationaux et locaux, ont une responsabilité centrale sur les questions de mobilité. À eux de veiller à trouver la place nécessaire et raisonnée de l'automobile en l'inscrivant dans toutes les grandes tendances de notre environnement en pleine mutation. À eux de mettre en cohérence les attentes de nos concitoyens dans leur quotidien : des solutions de déplacement au meilleur coût en fonction de leurs besoins – simplicité, choix, liberté, prix – et la vision de long terme visant à réduire la congestion et la pollution. En clair, selon une formule popularisée par la crise des "gilets jaunes", de concilier fin du mois et fin du monde, parce qu'il n'y a pas d'activité sans mobilité ».

12) Les inégalités hommes-femmes.

Une autre forme d'inégalités doit être mentionnée, surtout qu'elle joue dans la crise des « gilets jaunes » un rôle insuffisamment souligné, c'est celle qui concerne spécifiquement les femmes. « En 2014, 8,4 % des femmes étaient en situation de pauvreté contre 7,7 % des hommes (au seuil à 50 % du revenu médian). Cette précarité est plus grande après 75 ans où près de deux fois plus de femmes que d'hommes sont pauvres. Cette situation s'explique par le fait que les femmes vivent plus longtemps et qu'elles ont moins souvent occupé une activité professionnelle rémunérée. Elles perçoivent des pensions en moyenne très inférieures à celles des hommes. Les jeunes femmes de moins de 30 ans sont aussi plus nombreuses que les hommes à connaître la précarité. Il s'agit notamment de mères célibataires avec de faibles revenus qui perçoivent une allocation de parent isolé ou un maigre salaire à temps partiel » (Observatoire des inégalités, janvier 2017).

Donner autant d'importance au thème des inégalités pour mieux comprendre la crise de gilets jaunes est corroboré par le contenu des nombreux interviews réalisés par Frédéric Gilly et Laurent Sablic, mandatés pour préparer le grand débat proposé par E. Macron, et qui en livrent les principales tendances dans un article du journal Le Monde en date du 23 janvier 2019. Un inter-titre de cet article est : « le thème de l'égalité domine dans les entretiens. Égalité sociale, égalité territoriale, égalité de parole, égalité de traitement, égalité des chances ».

De plus, comme le démontre magistralement un livre (aux Liens qui libèrent - LLL -) paru le 13 février 2019 de deux épidémiologistes britanniques, internationalement réputés, Kate Pickett et Richard Wilkinson, « Pour vivre heureux vivons égaux ! Comment l'égalité réduit le stress, préserve la santé mentale et améliore le bien-être de tous ». Ainsi, la réduction des inégalités est une exigence économique et sociale de santé publique.

L'éditeur présente ainsi cet ouvrage : « Pourquoi nos sociétés développées engendrent-elles autant de mal-être ? Mal-être personnel, mais aussi collectif. Et si l'augmentation des richesses n'était pas le gage d'une prospérité sociale et individuelle ? Kate Pickett et Richard Wilkinson, spécialistes mondialement reconnus, proposent une thèse révolutionnaire sur les rapports entre inégalité et bien-être. Les auteurs présentent des preuves accablantes indiquant que les inégalités matérielles ont des effets psychologiques puissants : quand l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît, nous avons bien plus tendance à nous définir et à nous évaluer en termes de supériorité et d'infériorité. En analysant à la fois l'épidémie d'anxiété actuelle, les comportements de classe, les stéréotypes sociaux, les rapports de domination ou encore les logiques consuméristes, ils élaborent une thèse d'une rare pertinence. Ils démontrent ainsi qu'un faible statut social entraîne des niveaux plus élevés de stress. Ou bien que les taux d'anxiété et de dépression sont étroitement liés aux inégalités. Ils contestent surtout ardemment la croyance selon laquelle les humains sont naturellement compétitifs et égoïstes, de même que celle qui voit dans les inégalités le résultat de différences "naturelles" en termes de capacités individuelles. Ils proposent enfin de nombreuses pistes pour construire ensemble les fondations d'un monde plus égalitaire... et donc plus heureux ».

G- Les mauvaises performances de la France en matière d'emploi

- De plus, comme le montrent les tableaux qui suivent, la France enregistre de fort mauvaises performances en termes d'emploi et de chômage, surtout de chômage de longue durée : c'est un facteur important de précarité sociale et de dépression psychologique collective. D'ailleurs, une comparaison entre l'Allemagne et la France montre que les retraites et les salaires dans les services et le BTP sont plus faibles en Allemagne qu'en France, ce qui devrait a priori entraîner plus de protestations là-bas qu'ici, mais il n'en est rien parce que le taux d'emploi et l'importance de l'emploi dans le secteur manufacturier sont beaucoup plus élevés de l'autre-côté du Rhin.

Taux de chômage harmonisés (HUR) Total, % de la population active, 2000 – 2017


Pays ▼	▼ 2000	▼ 2001	▼ 2002	▼ 2003	▼ 2004	▼ 2005	▼ 2006	▼ 2007	▼ 2008	▼ 2009	▼ 2010	▼ 2011	▼ 2012	▼ 2013	▼ 2014	▼ 2015	▼ 2016	▼ 2017
Allemagne	8.01	7.86	8.68	9.81	10.50	11.28	10.28	8.54	7.42	7.64	6.97	5.83	5.38	5.24	4.99	4.63	4.13	3.76
Autriche	3.93	3.98	4.38	4.76	5.51	5.63	5.25	4.87	4.14	5.33	4.84	4.58	4.88	5.36	5.64	5.73	6.03	5.52
Belgique	6.88	6.59	7.53	8.18	8.39	8.43	8.25	7.48	6.97	7.89	8.31	7.17	7.57	8.45	8.53	8.50	7.86	7.11
Espagne	11.92	10.56	11.44	11.49	10.96	9.17	8.46	8.22	11.27	17.87	19.88	21.41	24.79	26.12	24.45	22.07	19.65	17.23
Estonie	14.46	13.04	11.33	10.35	10.08	7.97	5.94	4.60	5.52	13.57	16.74	12.43	9.99	8.57	7.38	6.21	6.77	5.82
Finlande	9.78	9.13	9.07	9.01	8.82	8.40	7.72	6.87	6.37	8.24	8.38	7.78	7.68	8.19	8.66	9.38	8.79	8.63
France	9.56	8.74	8.63	8.50	8.85	8.87	8.84	7.99	7.42	9.11	9.27	9.18	9.77	10.32	10.31	10.38	10.07	9.43
Grèce	11.23	10.68	10.33	9.74	10.61	10.01	9.03	8.42	7.77	9.63	12.75	17.92	24.49	27.49	26.55	24.96	23.57	21.53
Irlande	4.48	4.17	4.72	4.85	4.74	4.63	4.78	5.00	6.78	12.65	14.56	15.40	15.51	13.78	11.91	9.94	8.41	6.73
Italie	10.05	9.01	8.47	8.43	8.00	7.71	6.79	6.08	6.71	7.75	8.35	8.35	10.64	12.13	12.65	11.89	11.68	11.22
Luxembourg	2.23	1.90	2.56	3.81	4.95	4.65	4.58	4.17	4.92	5.12	4.58	4.83	5.07	5.88	6.05	6.46	6.33	5.61
OCDE - Total	6.19 ^e	6.39 ^e	6.92 ^e	7.07 ^e	6.95 ^e	6.65 ^e	6.10 ^e	5.62 ^e	5.96 ^e	8.15 ^e	8.37 ^e	7.97 ^e	7.97 ^e	7.90 ^e	7.37 ^e	6.78 ^e	6.34 ^e	5.78 ^e
Pays-Bas	3.67	3.08	3.67	4.84	5.67	5.88	5.01	4.17	3.67	4.35	5.01	4.99	5.83	7.24	7.42	6.89	6.03	4.86
Portugal	5.08	5.13	6.14	7.40	7.77	8.77	8.87	9.13	8.78	10.68	11.98	12.88	15.78	16.46	14.13	12.66	11.18	9.02
République slovaque	18.91	19.46	18.81	17.69	18.36	16.38	13.47	11.23	9.57	12.12	14.49	13.68	13.97	14.22	13.21	11.49	9.67	8.13
Slovénie	6.74	6.19	6.34	6.70	6.34	6.54	5.99	4.86	4.39	5.89	7.27	8.21	8.89	10.14	9.73	9.00	8.03	6.60

Taux de chômage de longue durée Total, % des chômeurs, 2000 – 2017


Pays ▼	▼ 2000	▼ 2001	▼ 2002	▼ 2003	▼ 2004	▼ 2005	▼ 2006	▼ 2007	▼ 2008	▼ 2009	▼ 2010	▼ 2011	▼ 2012	▼ 2013	▼ 2014	▼ 2015	▼ 2016	▼ 2017
Allemagne	51.5	50.4	47.8	50.0	51.8	53.0	56.4	56.6	52.5	45.5	47.3	47.9	45.4	44.7	44.3	44.0	41.2	41.9
Autriche	25.8	23.3	19.2	24.5	27.9	25.5	28.0	27.2	24.3	21.7	25.4	26.3	24.9	24.6	27.2	29.2	32.3	33.4
Belgique	54.2	48.4	48.8	45.3	49.0	51.7	51.2	50.4	47.6	44.2	48.8	48.3	44.7	46.0	49.9	51.7	52.0	50.0
Chypre	25.7	21.4	20.1	23.9	27.4	23.5	19.3	18.6	13.6	10.4	20.4	20.8	30.1	38.3	47.7	45.3	45.1	41.4
Espagne	41.7	36.1	33.4	33.5	31.9	24.4	21.6	20.4	18.0	23.8	36.6	41.6	44.4	49.7	52.8	51.6	48.4	44.5
Estonie	45.1	49.0	54.8	46.9	51.1	54.2	48.6	49.8	31.2	27.3	45.3	57.3	54.7	44.5	45.3	38.3	31.6	33.5
États-Unis	6.0	6.1	8.5	11.8	12.7	11.8	10.0	10.0	10.6	16.3	29.0	31.3	29.3	25.9	23.0	18.7	17.0	15.1
Finlande	29.0	26.2	24.4	24.7	23.4	24.9	24.8	23.0	18.2	16.6	23.6	22.6	21.7	21.2	23.1	25.1	26.6	24.9
France	42.6	37.6	33.8	40.5	40.3	40.8	41.8	39.9	37.4	35.1	40.1	41.2	40.3	40.5	42.7	42.8	44.4	44.0
Grèce	54.7	51.3	51.1	54.7	52.9	51.9	54.1	49.7	47.1	40.4	44.6	49.3	59.1	67.1	73.5	73.1	72.0	72.8
Irlande	37.3	32.8	30.1	32.8	34.9	33.4	31.6	30.0	26.5	29.1	49.1	59.3	61.7	60.6	59.2	57.6	55.3	47.0
Italie	61.8	62.2	59.6	58.1	49.0	49.8	49.6	47.5	45.7	44.6	48.5	52.0	53.2	56.9	61.4	58.9	58.3	58.8
Japon	25.5	26.6	30.8	33.5	33.7	33.3	33.0	32.0	33.3	28.5	37.6	39.4	38.5	41.2	37.6	35.5	39.5	36.7
Luxembourg	22.4	28.4	27.4	24.7	21.0	26.4	29.5	28.7	32.4	23.1	29.3	28.8	30.3	30.4	27.4	28.4	39.5	42.6
Malte	56.0	43.3	44.1	41.5	46.7	48.6	39.6	41.3	42.7	42.0	44.9	47.3	48.6	45.7	46.9	43.7	43.5	46.7
OCDE - Total	31.0	29.1	29.1	30.2	31.3	31.8	31.0	28.2	24.6	23.5	31.4	33.5	34.1	35.2	35.3	33.7	32.4	31.0
Pays-Bas	26.5	27.7	34.2	40.2	43.0	39.4	34.4	24.8	27.6	33.2	33.5	35.6	39.9	43.6	42.7	40.7
Portugal	42.2	38.0	34.5	35.0	44.4	48.3	50.4	47.2	47.4	44.2	52.2	48.4	48.8	56.4	59.6	57.4	55.4	50.0
République slovaque	54.6	53.7	59.8	61.2	60.6	68.1	73.1	70.8	66.0	50.9	59.3	64.0	63.7	66.6	66.8	62.3	56.6	58.8
Royaume-Uni	26.7	25.3	21.8	21.4	20.5	21.1	22.4	23.8	24.2	24.5	32.6	33.5	34.7	36.2	35.7	30.7	27.2	26.0
Slovénie	61.4	60.3	55.6	52.8	51.4	47.3	49.3	45.7	42.2	30.1	43.3	44.2	47.9	51.0	54.5	52.3	54.5	48.4

Ces deux tableaux concernant les niveaux de chômage des différents pays de l'OCDE confirment que la France est depuis longtemps relativement mal classée, y compris pour son taux de chômage de longue durée, ce qui est relativement plus grave (et si, dans les mois qui viennent, la croissance faiblit au point de passer en-dessous de 1,2%, seuil à partir duquel le chômage peut reculer, l'opinion publique pourra penser que la réforme du marché du travail n'a pas été efficace). L'Allemagne a de bien meilleurs résultats que la France. Si on fait la comparaison avec en particulier les États-Unis, n'oublions pas que les modèles ne sont pas les mêmes, que les préoccupations politico-socialo-économiques sont pratiquement opposées : alors que pour les États-Unis, l'objectif principal est le plein-emploi - quitte à accepter de faibles revenus pour beaucoup d'emplois -, pour des pays comme la France, l'objectif principal est un niveau de revenu minimum décent - quitte à accepter un niveau élevé de chômage et donc d'indemnités.

On sait que des réformes du travail ont été entreprises sous F. Hollande (réforme El Khomri) et sous E. Macron (réforme Pénicaud), prenant surtout la forme de « flexibilisation » ... en attendant le volet « sécurisation ». La lutte contre le chômage semble bénéficier de ces réformes mais, par comparaison

avec d'autres pays, le marché du travail souffre encore beaucoup de l'inefficacité de l'accompagnement des chômeurs, d'un sous-dimensionnement humain et technologique des services de l'emploi, d'une politique de l'emploi qui est toujours trop « passive » malgré une incontestable « activation » des dépenses publiques et d'un système de formation qui reste un maquis inextricable.

H- Et que font nos administrations publiques ?

• Nous reproduisons aussi plusieurs tableaux tirés du « Panorama des administrations publiques 2017 », Éditions OCDE, Paris - http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2017-fr parce que cette publication extrêmement riche d'informations permet de faire d'indispensables comparaisons internationales : elle nous fournit d'utiles renseignements sur la place et l'efficacité des administrations publiques françaises, relativement à celles des autres pays de l'OCDE.

1) Les dépenses publiques en fonction du PIB et comparaison internationale.

2. Dépenses publiques par sous-secteurs en 2016

	Administrations publiques centrales		Administrations publiques locales		Administrations de sécurité sociale	
	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)
Services publics généraux	138,5	-3,4	48,1	1,8	5,9	-0,3
Défense	41,1	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordre et sécurité publics	29,3	2,5	7,5	0,7	0,0	0,0
Affaires économiques	80,0	-4,2	46,3	-2,8	0,0	0,0
Protection de l'environnement	3,1	-0,9	18,5	-4,4	0,0	0,0
Logement et équipements collectifs	5,8	-5,0	19,2	-1,0	0,0	0,0
Santé	7,8	52,5	1,8	-1,3	174,1	1,9
Loisirs, culture et culte	8,7	0,2	22,7	-2,2	0,0	0,0
Enseignement	86,6	3,0	36,9	-0,3	0,0	0,0
Protection sociale	115,9	8,8	48,3	1,5	404,8	1,0
Ensemble	516,8	1,8	249,1	-0,6	584,8	1,3

Note : l'addition des dépenses de chaque « administration publique » n'est pas égale à la dépense publique totale car les dépenses des sous-secteurs comprennent également des transferts entre administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2016

en %

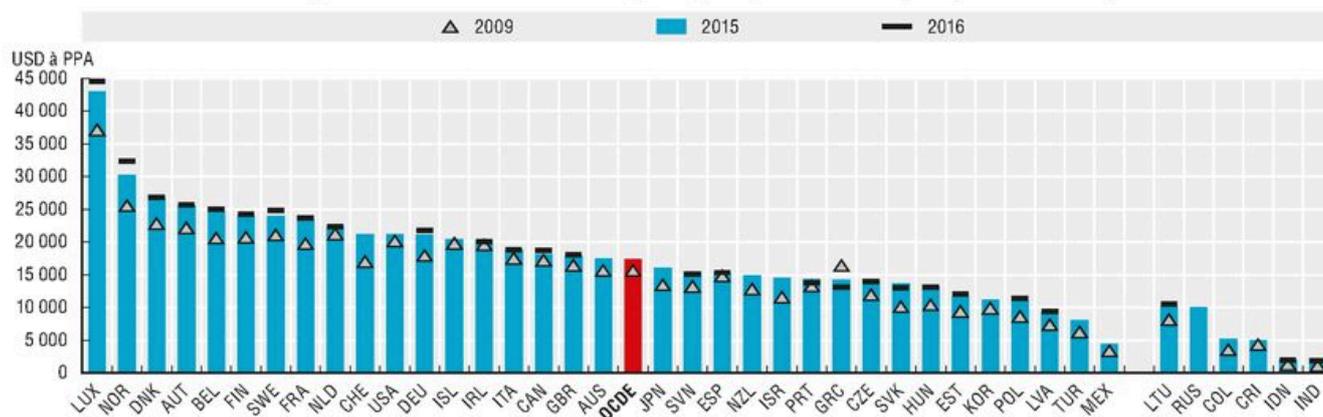
	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	Finlande	Union européenne
Services publics généraux	10,9	13,2	11,0	16,0	14,4	14,4	12,9
Défense	3,3	2,3	4,8	2,6	2,3	2,3	2,9
Ordre et sécurité publics	2,9	3,6	4,4	3,8	4,5	2,1	3,7
Affaires économiques	9,5	7,0	7,3	8,0	9,3	8,1	8,6
Protection de l'environnement	1,7	1,4	1,8	1,8	1,9	0,4	1,6
Logement et équipements collectifs	1,9	0,9	1,7	1,3	1,1	0,6	1,3
Santé	14,3	16,2	18,3	14,1	14,3	12,9	15,3
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,5	1,7	2,6	2,6	2,2
Enseignement	9,7	9,5	11,2	7,9	9,5	10,8	10,2
Protection sociale	43,3	43,6	38,1	42,7	39,9	45,8	41,2
Ensemble	100,0						
Ensemble des dépenses (en % du PIB)	56,6	44,2	41,5	49,4	42,2	56,0	46,3
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,1	24,9	25,7	28,3	25,4	30,4	27,2

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

La France détient le record du poids des dépenses publiques en fonction du PIB. La différence avec la moyenne de l'UE est de plus de 10 points. Elle s'explique essentiellement par les dépenses de protection sociale et de santé, par les dépenses en faveur des entreprises et par celles qui concernent la défense. Par contre, la France dépense relativement moins qu'en moyenne pour les services publics généraux et l'ordre et la sécurité publics ainsi que pour l'enseignement ; ce qui est constat très négatif pour la cohésion sociale et la formation des compétences, donc aussi pour la compétitivité de notre économie.

2) Les dépenses des APu par habitant ; comparaison internationale.

2.30. Dépenses des administrations publiques par habitant (2009, 2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données sur les autres grandes économies (Inde et Indonésie) sont tirées des Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537672>

Ce tableau a pour but de comparer le « poids » des administrations publiques (APU) dans les différents pays de l'OCDE en tenant compte de la taille de la population à administrer. La France se classe 8^{ème} ; comme dans d'autres pays, ce poids a plutôt augmenté entre 2009 et 2016. Il est difficile de trouver trace de la volonté de réduire les dépenses publiques...

On note aussi que la France est maintenant championne des prélèvements obligatoires mais pas des dépenses publiques, donc de la quantité de services publics fournis. On peut voir dans ce décalage un indicateur de gaspillage relatif des ressources publiques. Notons, dans le même état d'esprit, que le Danemark est classé ici 3^{ème} en étant 2^{ème} pour le taux de P.O. et que l'Allemagne a pratiquement le même rang pour le niveau des dépenses publiques et pour le taux de P.O.

3) À quoi servent les dépenses des APu ?

Le commentaire précédent sur le rapport entre taux de prélèvements obligatoires et volume de dépenses publiques doit être nuancé par une réflexion sur ce volume des dépenses publiques en fonction de la réponse à donner à la question : à quoi servent les dépenses. En effet, toutes nos économies sont aujourd'hui des économies mixtes en ce sens qu'elles ont à la fois un secteur privé et un secteur public. Et dès lors que des économies ont un niveau de développement économique et social similaire, les besoins de la population à satisfaire sont grosso modo les mêmes. La réponse à ces besoins peut alors venir de la sphère privée ou de la sphère publique, et tout dépend, pour chaque pays de l'endroit où est mis le curseur entre dépense privée et dépense publique. Cela signifie que selon la place de ce curseur, si des besoins ne sont pas satisfaits par la sphère publique, il faut que la sphère privée s'en charge, et vice versa. Certes, il y a des biens collectifs « purs » qui correspondent aux biens, tels que les services régaliens, qui ne peuvent pas être fournis par le marché, autrement dit par la sphère privée, mais nécessairement par l'État ; et il en est d'autres qui sont l'apanage du marché, comme en particulier les biens de consommation courante ; mais il en est d'autres qui peuvent être fournis par le privé et/ou par le public. C'est en particulier le cas des biens « tutélaires » comme l'éducation et la santé. Et l'importance relative des dépenses publiques par rapport au PIB ne doit pas masquer le fait que la valeur ajoutée par les administrations publiques (État, collectivités locales et administrations de sécurité sociale) peut être bien différente. En France, alors que les dépenses publiques « pèsent » 56,5% du PIB, ce qui est le record du monde, elles ne représentent que 16,34% du PIB (voir tableau ci-dessous), ce qui correspond pour l'essentiel aux salaires des fonctionnaires (77,44% de cette valeur ajoutée), puisque, étant non marchande, la production des APu ne peut être évaluée que par les coûts de production. Précisons que le rapport « dépenses publiques / PIB » n'est qu'une façon commode – et internationale – de chiffrer l'importance des dépenses publiques sans que cela veuille dire pour autant qu'en France les dépenses publiques sont une part du PIB égale à plus de la moitié ; alors que la valeur ajoutée par les APu représente bien une part du PIB, égale ici à 16,34%.

	à prix courants, en milliards d'euros, en %			
	Évolution en % (sauf italiques)			Niveau
	2015	2016	2017	2017
Produit intérieur brut, dont :	2,3	1,4	2,8	2 291,7
Valeur ajoutée au prix de base	2,1	1,2	2,6	2 042,1
Impôts sur les produits nets des subventions sur les produits ⁽¹⁾	3,8	2,7	5,2	249,6
Revenu national brut	2,3	1,3	3,2	2 348,5
Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie	2,5	1,3	3,3	2 302,8
Valeur ajoutée brute des secteurs				
Valeur ajoutée des entreprises	2,5	1,1	2,5	1 399,7
Sociétés non financières	3,0	1,9	3,7	1 186,0
Entreprises individuelles	- 1,3	- 0,1	0,2	131,6
Sociétés financières	1,1	- 6,7	- 9,0	82,1
Valeur ajoutée des administrations publiques	0,6	1,0	2,2	374,6
Éléments de partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés des entreprises	1,4	1,9	3,6	850,4
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises	5,7	- 0,4	1,0	512,9
Rémunération des salariés des administrations	1,0	0,9	2,2	290,1

Extrait du Tableau économique d'ensemble simplifié établi par l'INSEE.

Cela précisé, la différence entre 56,5% et 16,34% montre qu'un montant élevé de dépenses publiques profite au secteur privé, ménages et entreprises. Elle correspond à la contribution des administrations publiques aux niveaux du bien-être individuel et collectif ainsi qu'au dynamisme de l'activité macroéconomique, contribution qui est de surcroît un réducteur d'inégalités et un amortisseur de crise. Si ces dépenses n'étaient pas réalisées par les administrations publiques, cela contraindrait le secteur privé à les assumer, ou, sinon, cela entraînerait une régression dans les réponses apportées aux besoins individuels et collectifs. Par conséquent, cette différence entre le volume global des dépenses publiques et la part de la valeur ajoutée des administrations publiques est un indicateur intéressant pour apprécier où est placé le curseur entre privé et public concernant la satisfaction de nombreux besoins individuels et collectifs.

Pour affiner l'analyse et la centrer sur la situation des ménages, on peut se référer à la « consommation finale des administrations publiques ».

L'INSEE donne la définition suivante :

« La dépense de consommation finale des administrations publiques comporte deux volets. Elle comprend d'abord la dépense de consommation collective (P32), qui correspond aux activités d'administration générale : justice, défense, police, administration économique, etc. Elle comprend également l'ensemble des dépenses des administrations dont le bénéfice ultime revient aux ménages : c'est la dépense de consommation individuelle (P31) qui correspond aux dépenses de consommation dans les activités suivantes : activités générales de sécurité sociale ; éducation non marchande ; santé non marchande ; hébergement social et médico-social non marchand ; action sociale sans hébergement non marchand ; activités créatives, artistiques et de spectacle non marchandes ; bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles non marchandes ; activités sportives, récréatives et de loisirs non marchandes ».

Le tableau suivant, de l'OCDE (Panorama des comptes nationaux 2014) montre comment cette décomposition se traduit dans différents pays :

Pourcentage du PIB

	Consommation individuelle							Consommation collective						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	11,8	11,4	11,6	12,8	12,5	12,2	12,3	6,8	6,5	6,7	7,2	7,0	6,9	7,0
Australie	10,5	10,5	10,8	11,1	10,9	11,0	11,0	6,7	6,6	6,7	6,9	6,9	6,9	6,9
Autriche	10,6	10,6	10,9	11,5	11,4	11,2	11,3	7,7	7,4	7,8	8,3	8,1	7,8	7,8
Belgique	14,0	13,9	14,6	15,6	15,4	15,6	16,0	8,5	8,3	8,5	9,1	8,8	8,8	9,0
Canada	11,7	11,8	12,0	13,4	13,3	-	-	7,4	7,4	7,7	8,7	8,4	-	-
Chili	4,9 e	5,1 e	5,7	6,4	6,2	6,0	6,0	5,1 e	5,3 e	5,5	6,2	6,1	6,0	6,1
Corée	6,2	6,3	6,5	6,9	6,8	6,8	7,0	8,3	8,4	8,8	9,1	8,4	8,5	8,8
Danemark	18,1	18,2	18,8	21,2	20,7	20,3	20,3	7,8	7,7	7,7	8,6	8,2	8,0	8,2
Espagne	10,5	10,7	11,4	12,7	12,5	12,3	11,8	7,5	7,6	8,1	8,7	8,9	8,9	8,4
Estonie	8,9	9,0	10,6	12,2	11,5	10,7	10,6	7,3	7,5	8,7	9,6	9,3	8,5	8,7
États-Unis	6,0 e	6,1 e	6,3 e	6,6 e	6,4 e	6,1 e	6,0 e	9,0 e	9,2 e	9,8 e	10,4 e	10,5 e	10,1 e	9,7 e
Finlande	14,7	14,2	14,8	16,6	16,5	16,4	16,9	7,6	7,4	7,7	8,6	8,2	8,0	8,2
France	15,1	15,0	15,1	16,1	16,1	16,0	16,2	8,3	8,1	8,1	8,7	8,7	8,6	8,6
Grèce	6,8	7,2	7,2	7,7	7,5	7,1	7,1	10,3	10,7	10,9	12,8	10,8	10,3	10,7
Hongrie	12,5	11,6	11,7	12,1	11,3	10,8	10,5	10,5	10,1	10,1	10,5	10,7	10,2	9,9
Irlande	10,7	11,1	12,1	13,8	13,5	12,9	12,7	5,8	6,1	7,0	6,7	5,7	5,5	5,2
Islande	16,4	16,4	16,8	17,6	17,1	16,7	16,4	8,0	7,8	8,1	8,9	8,8	8,7	8,9
Israël	12,6	12,5	12,7	12,6	12,7	12,7	12,8	12,9	12,5	12,2	11,9	11,7	11,5	11,5
Italie	11,8	11,6	11,8	12,5	12,4	11,9	11,9	8,1	7,9	8,2	8,9	8,7	8,5	8,2
Japon	10,0	10,1	10,5	11,4	11,3	11,9	-	8,1	8,0	8,1	8,6	8,4	8,5	-
Luxembourg	9,4	9,1	9,5	10,9	10,5	10,3	10,7	6,0	5,7	6,0	6,8	6,4	6,5	6,7
Mexique	5,2	5,2	5,3	5,9	5,8	5,8	-	5,2	5,3	5,4	6,1	6,1	6,0	-
Norvège	12,6	12,7	12,5	14,5	14,4	14,1	14,0	6,3	6,6	6,5	7,7	7,6	7,4	7,3
Nouvelle-Zélande	11,0	11,1	12,2	12,4	12,2	11,7	-	7,6	7,6	8,0	7,8	7,8	8,4	-
Pays-Bas	14,8	15,0	15,2	17,0	17,1	17,1	17,5	10,3	10,2	10,5	11,7	11,4	10,9	11,0
Pologne	10,2	10,0	10,5	10,7	10,8	10,4	10,3	8,1	7,9	8,1	7,9	8,1	7,6	7,5
Portugal	11,7	11,1	11,1	12,1	11,8	10,8	9,9	8,8	8,8	9,0	10,0	9,8	9,1	8,4
République slovaque	7,6	8,0	8,4	9,4	9,3	8,7	8,8	11,1	9,1	9,1	10,5	10,0	9,3	8,8
République tchèque	10,3	9,9	9,9	10,9	10,8	10,8	10,8	10,4	9,9	9,9	10,6	10,5	9,9	9,7
Royaume-Uni	12,8	12,7	13,3	14,6	14,2	13,8	13,8	8,3	8,0	8,3	8,6	8,4	8,1	8,0
Slovénie	11,1	10,4	10,7	12,0	12,4	12,4	12,3	7,7	6,9	7,5	8,2	8,4	8,5	8,5
Suède	18,9	18,6	19,0	20,1	19,2	19,1	19,4	7,1	6,9	7,1	7,6	7,4	7,4	7,5
Suisse	6,3	6,1	5,7	6,3	6,2	6,2	-	4,8	4,7	4,7	4,9	4,8	4,8	-
Turquie	4,4 e	4,5 e	4,6 e	5,2 e	5,1 e	5,0 e	5,3 e	7,9 e	8,2 e	8,2 e	9,5 e	9,2 e	9,0 e	9,6 e
Zone euro	12,4 e	12,3 e	12,6 e	13,7 e	13,6 e	13,3 e	13,4 e	7,8 e	7,7 e	7,9 e	8,6 e	8,4 e	8,2 e	8,1 e
OCDE-Total	9,1 e	9,1 e	9,4 e	10,1 e	9,9 e	-	-	8,2 e	8,2 e	8,5 e	9,1 e	9,0 e	-	-
Afrique du Sud	7,9	7,5	7,2	8,6	9,0	8,9	8,6	11,8	11,3	11,5	12,5	12,9	12,8	13,8
Chine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fédération de Russie	8,0	8,2	8,5	9,9	8,9	8,6	8,8	9,4	9,1	9,4	10,9	9,8	9,4	9,9
Inde	2,9	2,9	3,2	3,8	-	-	-	7,4	7,4	7,9	8,2	-	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933093500>

Un double constat peut être tiré de ce tableau concernant la France, comparativement aux autres pays : d'abord, le poids de la « consommation collective » est plutôt inférieure à celui des autres (la France est seulement 13^{ème}), ce qui montre une fourniture de services collectifs (donc publics) qui n'est pas excellente ; ensuite, la « consommation individuelle » est au-dessus de la moyenne (la France est 5^{ème}), ce qui signifie que dans de nombreux domaines et pour des sommes non négligeables, l'acteur public participe au bien-être des acteurs privés, notamment avec une fourniture significative de « biens tutélaires », et peut ainsi réaliser un objectif de justice et de solidarité sociales.

Le tableau suivant, fourni par Eurostat, donne des informations plus récentes concernant ce que représente globalement la consommation finale des administrations publiques par rapport au PIB dans les différents pays européens. On a confirmation que la France est une économie très mixte avec une forte intervention des administrations publiques dans le domaine économique et social :

Final consumption expenditure of general government

At current prices

Percentage of gross domestic product (GDP)

geo	time	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
EU (28 countries)		19.6	20.1	21.7	21.4	21	21	20.9	20.8	20.4	20.3	20.1	:
Euro area (changing composition)		19.5	20	21.7	21.4	21	21	21.1	21	20.6	20.5	20.3	:
Euro area (19 countries)		19.5	20	21.7	21.4	21	21	21.1	21	20.6	20.5	20.3	:
Belgium		21.6	22.6	24	23.6	23.8	24.3	24.5	24.3	23.9	23.4	23.3	:
Bulgaria		16.7	17.1	16.7	16.5	15.8	15.8	17	16.8	16.1	15.7	15.6	:
Czechia		19.4	19.4	21	20.8	20.2	19.8	20.2	19.7	19.2	19.3	19.2	:
Denmark		24.3	25.1	27.9	27.4	26.6	26.5	26	25.8	25.5	25	24.6	:
Germany		17.5	17.9	19.6	19.1	18.7	18.8	19.2	19.2	19.3	19.5	19.5	19.6
Estonia		16	18.6	21.1	20.1	18.6	18.4	18.8	19.1	20	20.3	19.9	:
Ireland		16.9	18.8	20.1	18.8	18.3	17.7	16.9	16	12.3	12.3	12.1	:
Greece		20.5	20.7	23.3	22.2	21.8 (p)	21.7 (p)	20.4 (p)	20.3 (p)	20.3 (p)	20.1 (p)	19.8 (p)	:
Spain		17.7	18.8	20.5	20.5	20.5	19.7	19.7	19.5	19.3	18.9 (p)	18.5 (p)	18.4 (p)
France		22.4	22.6	24.1	24	23.7	24	24.1	24.1	23.8	23.8 (p)	23.6 (p)	:
Croatia		18.9	18.5	20.3	20.2	20.2	20.3	20.2	20.6	19.9	19.4	19.5	:
Italy		18.9	19.4	20.6	20.4	19.6	19.6	19.7	19.3	18.9	18.7	18.5	:
Cyprus		16.4	17.1	18.8	18.4	19	18.6	18.1	16.4	16.1	15.3 (p)	15.2 (p)	:
Latvia		17.6	19.8	19	18.4	18.2	17.4	17.6	17.5	17.9	18	17.9	:
Lithuania		17.4	18.7	21.2	19.8	18.3	17.5	16.7	16.6	17.2	17	16.4	:
Luxembourg		15.2	15.7	17.5	17	16.7	17.4	17.3	16.7	16.8	16.7	17	:
Hungary		20.8	21.3	22	21.5	20.7	20	19.7	20	19.8	20.2	20.2	:
Malta		17.9	19.7	19.8	19.5	19.7	20.2	19.3	18.9	17.5	16.1	15.5	:
Netherlands		23.2	23.5	26	26.2	25.8	26	25.8	25.7	25	24.7	24.2 (p)	24.1 (p)
Austria		18.7	19.3	20.7	20.5	19.9	19.9	19.9	19.8	19.8	19.7	19.6	:
Poland		18.1	18.6	18.7	19.1	18.1	17.9	18.1	18.2	18	17.9	17.7	:
Portugal		19.8	19.9	21.4	20.7	19.9	18.5	19.1	18.6	18.1	17.9	17.5 (p)	:
Romania		15.4	15.9	16.1	15.5	14.3	14.5	14.1	14.2	13.7	15.1	15.7 (p)	:
Slovenia		17.3	18	20.1	20.3	20.4	20.2	19.5	18.6	18.5	18.8	18.2	:
Slovakia		17.2	17.6	20.2	19.6	18.8	18.2	18.4	18.9	19.3	19.4	19.5	:
Finland		20.9	21.7	24.2	23.9	23.6	24.4	24.7	24.7	24.4	23.9	23	:
Sweden		24	24.6	26.1	25.2	25.2	25.9	26.3	26.2	25.9	26.3	26.1	:
United Kingdom		19.2	20	21.5	21.2	20.6	20.4	19.7	19.4	19	18.7	18.3	18.2
Iceland		23.1	23.7	25	24.7	24.7	24.4	24.1	23.9	23.4	22.8	23.5	:
Liechtenstein		:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Norway		18.8	18.6	21.7	21.4	21	20.9	21.2	22	23.4	24.4	24.1	23.5
Switzerland		10.9	11	11.8	11.6	11.7	11.9	11.9	12	11.9	12	12	:

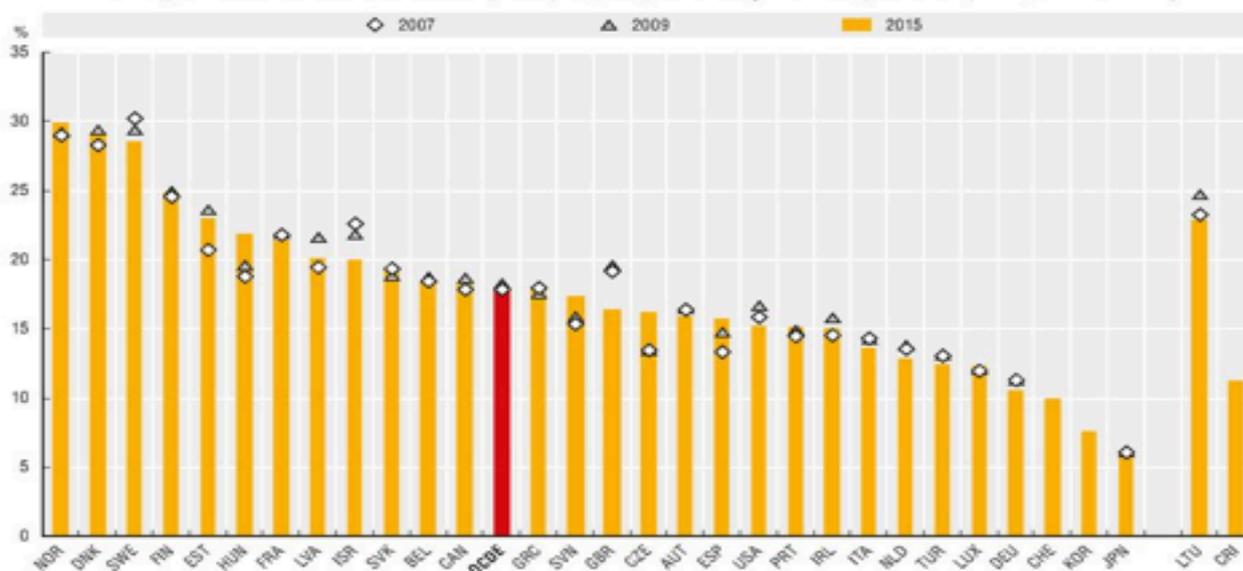
Conclusion : les prélèvements obligatoires ne sont pas correctement utilisés puisque les services publics sont fournis de manière peu satisfaisante et,

Conclusion : Comme notre pays est en tête des prélèvements obligatoires, il est regrettable qu'il soit aussi mal placé pour la fourniture des services publics, autrement dit pour la satisfaction des besoins collectifs : le mouvement des gilets jaunes et, de manière plus générale, le malaise social, l'agressivité générale et la défiance envers « le politique » qui existent depuis longtemps dans notre société s'expliquent dans doute par cette insuffisance relative de production de biens collectifs par l'État ; le partage au sein des dépenses publiques entre consommation collective et consommation individuelle doit par conséquent être repensé. Concernant spécifiquement les biens « tutélaires » et autres prestations dont bénéficient les ménages, il faut aussi admettre que l'on ne peut pas continuer à en assurer la fourniture si on veut diminuer sensiblement les impôts. On débouche ainsi sur les problèmes du devenir de notre État-providence et du financement de notre modèle social. Certes, des progrès dans l'organisation de notre système social et dans sa gestion financière sont toujours possibles, mais, en définitive, il faut savoir où l'on veut mettre le curseur... Cela revient à (re)définir le périmètre de l'État au sens large du terme.

Les gilets jaunes ne semblent pas mettre en cause ni les impôts ni le rôle de l'État mais la justice fiscale et l'utilisation des fonds publics pour financer plus équitablement les besoins de la population.

4) L'emploi dans les administrations publiques : comparaison internationale.

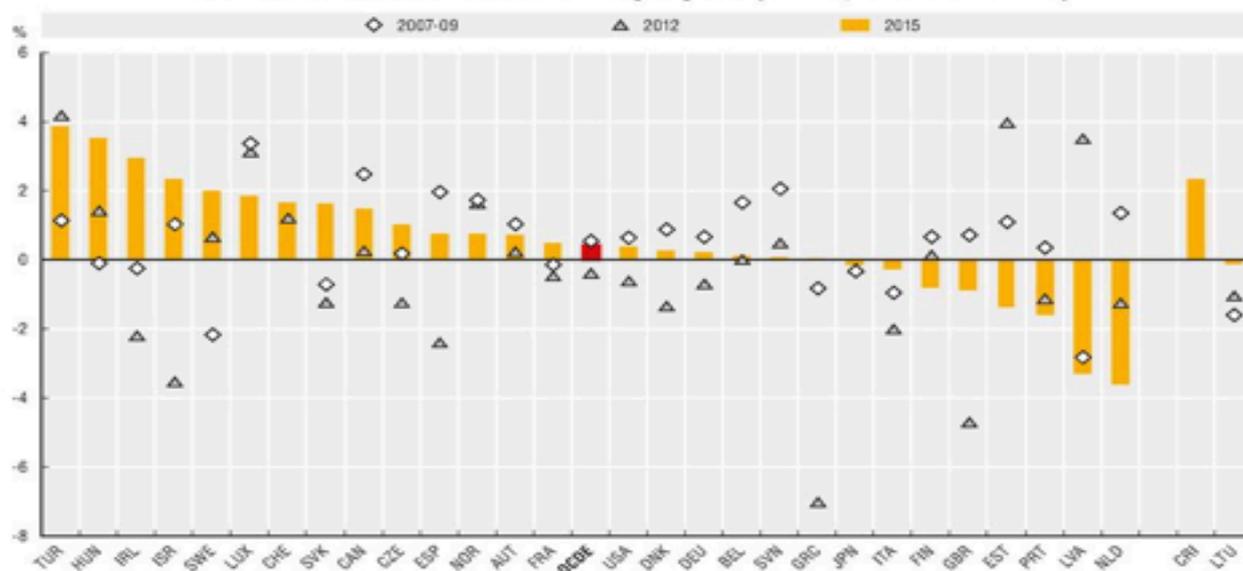
3.1. Emploi dans les administrations publiques, en pourcentage de l'emploi total (2007, 2009 et 2015)



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives aux États-Unis, au Japon, à la Suisse et à la Turquie proviennent de : Organisation internationale du travail (OIT), ILOSTAT (base de données), Emploi public par secteurs et sous-secteurs des comptes nationaux. Les données pour la Corée proviennent des autorités nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537976>

3.2. Taux de croissance annuelle de l'emploi public (2007-09, 2011-12 et 2014-15)



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives aux États-Unis, au Japon, à la Suisse et à la Turquie proviennent de : Organisation internationale du travail (OIT), ILOSTAT (base de données), Emploi public par secteurs et sous-secteurs des comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537995>

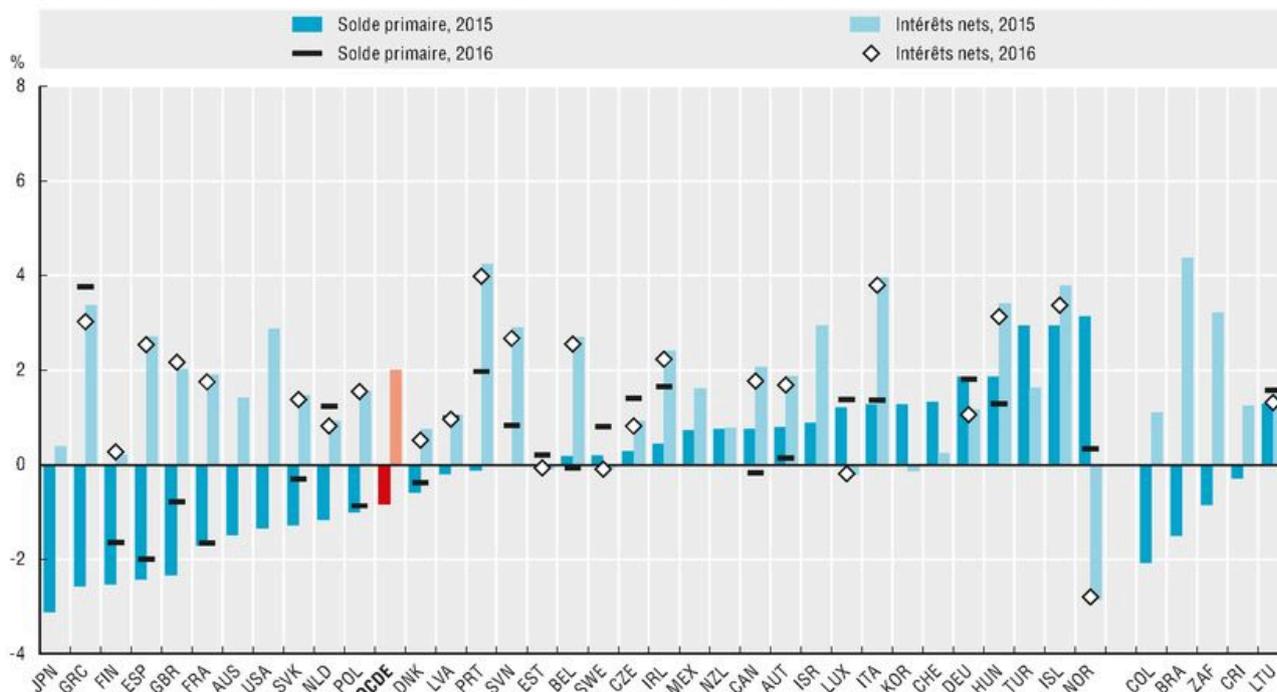
Ces deux tableaux apportent un complément pour apprécier l'importance de la place des APU dans l'économie nationale considérée. En 2015, la France occupe la 7^{ème} place en ce qui concerne le nombre d'emplois dans ces APU par rapport au total des emplois, avec 22%, et ce pourcentage n'a pas changé depuis 2007 (le Danemark occupe la 2^{ème} place et l'Allemagne fait partie des pays dont l'emploi public représente l'une des proportions les plus faibles de l'emploi total). L'emploi public en France n'a jamais vraiment diminué sur longue période.

De nombreux tableaux qui suivent rapportent certaines sommes au PIB. Cela est une nécessité pour autoriser des comparaisons spatiales et/ou temporelles. Il n'empêche que nous sommes d'accord ceux, qui, comme Jean Gadrey, contestent le bien-fondé

de la méthode dans la mesure où « prendre le PIB, une somme de valeurs ajoutées, comme point de comparaison pour des montants qui n'ont rien à voir avec des valeurs ajoutées, c'est introduire une grande confusion ».

5) Le solde primaire des administrations publiques ; comparaison internationale.

2.2. Solde primaire des administrations publiques et charges d'intérêts nettes en pourcentage du PIB (2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

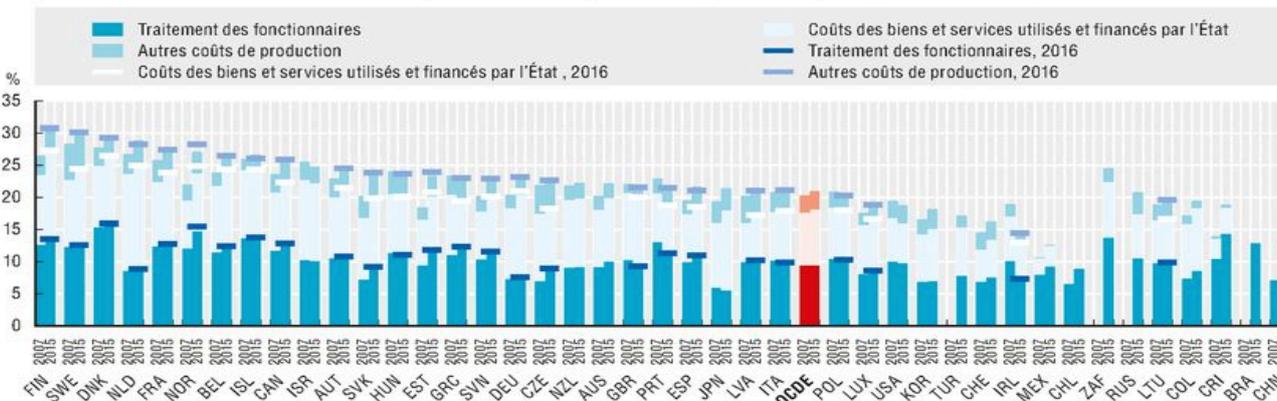
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537216>

Rappelons d'abord que le solde budgétaire primaire est le solde budgétaire non compris les intérêts versés sur la dette et les revenus d'actifs financiers éventuellement reçus. Ce solde primaire permet donc d'évaluer l'équilibre budgétaire à un moment donné, indépendamment de la dette accumulée suite aux soldes passés.

La France est le 6^{ème} pays qui enregistre en 2015 le solde primaire négatif le plus grand, et son classement est encore plus mauvais en 2016. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait des intérêts nets à payer importants (2% de son PIB). Les performances du Danemark sont bien meilleures, sans parler de celles de l'Allemagne... qui dégage carrément un excédent primaire significatif.

6) Les coûts de production des administrations publiques ; comparaison internationale.

2.53. Coûts de production en pourcentage du PIB (2007, 2015 et 2016)



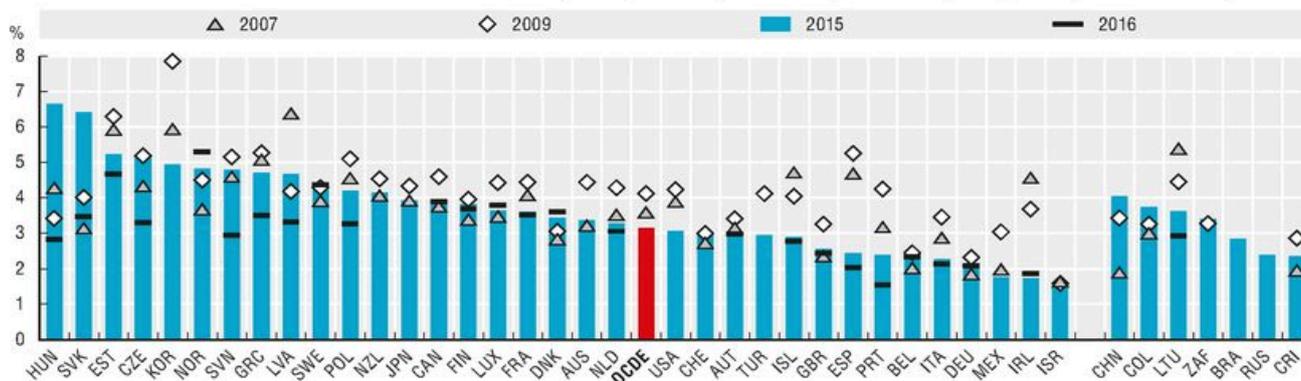
Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives à l'Australie sont tirées des statistiques sur les comptes nationaux et sur les finances publiques fournies par le Bureau australien des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537881>

La France est le 5^{ème} pays de l'OCDE où les coûts de production des APU sont les plus élevés.

7) Les investissements des APU ; comparaison internationale.

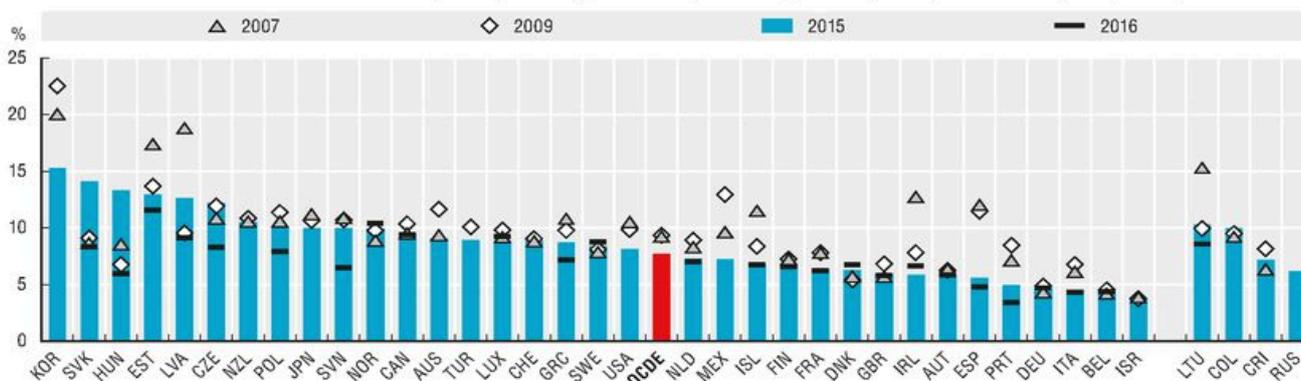
2.48. Investissement des administrations publiques en pourcentage du PIB (2007, 2009, 2015 et 2016)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537824>

2.49. Investissement des administrations publiques en pourcentage des dépenses publiques totales (2007, 2009, 2015 et 2016)



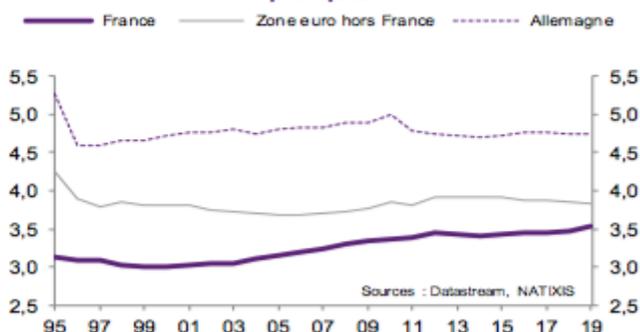
Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537824>

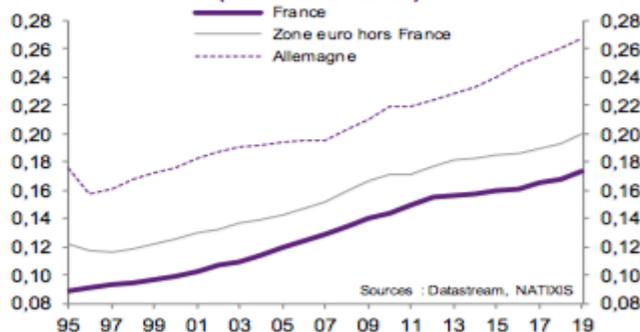
Les APU françaises se classent mal pour leurs coûts de production globaux et elles se classent également mal pour l'importance relative de leurs dépenses d'investissement ; et cela a empiré ces dernières années. Pour la part des investissements des APU dans le total des dépenses publiques, avec son taux de 7%, la France est même en-dessous de la moyenne de l'OCDE. Notons que l'investissement des APU est encore moins important en Allemagne : derrière ses performances macroéconomiques très satisfaisantes, avec en particulier une croissance soutenue, mais qui s'alimente essentiellement au moteur de la demande extérieure, l'Allemagne fait des efforts notoirement insuffisants en matière d'investissement public, c'est-à-dire de dépenses en faveur de l'avenir.

8) La productivité des APU françaises ; comparaison internationale.

Graphique 4a
Ratio : dépenses publiques hors masse salariale APU / masse salariale des administrations publiques



Graphique 4b
Ratio : dépenses publiques hors masse salariale APU / emplois dans les administrations publiques (en millions d'euros)

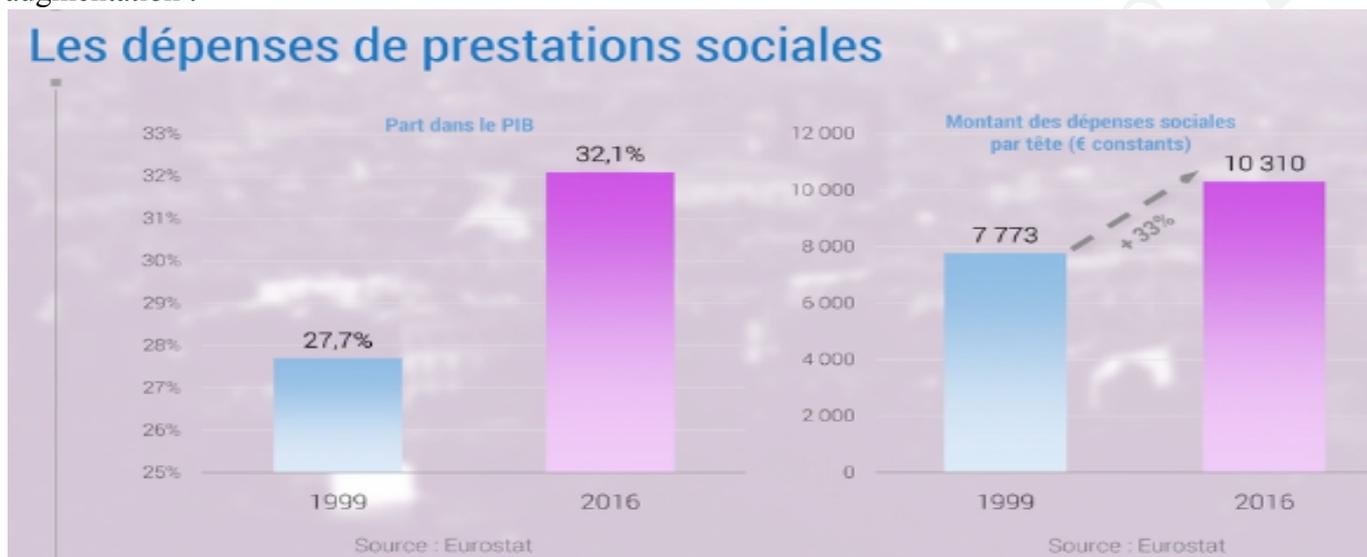


Source : Flash Economie de Natixis (7 octobre 2020)

Ces deux schémas comparent de deux façons la productivité des administrations publiques françaises par rapport à celles d'Allemagne et de la zone euro en moyenne, avec deux critères : le montant des dépenses publiques hors salaires par euro de salaire versé et ce même montant par fonctionnaire. Dans l'un et l'autre cas, la France est nettement moins bien placée que l'Allemagne et même que la zone euro en moyenne. Accessoirement, ce constat laisse penser que le PIB non marchand est surestimé, et donc le PIB global également... En tous les cas, la faiblesse relative de la productivité du travail au sein des APU françaises pose bien évidemment un problème majeur de gestion et d'organisation.

I- L'efficacité des prestations sociales

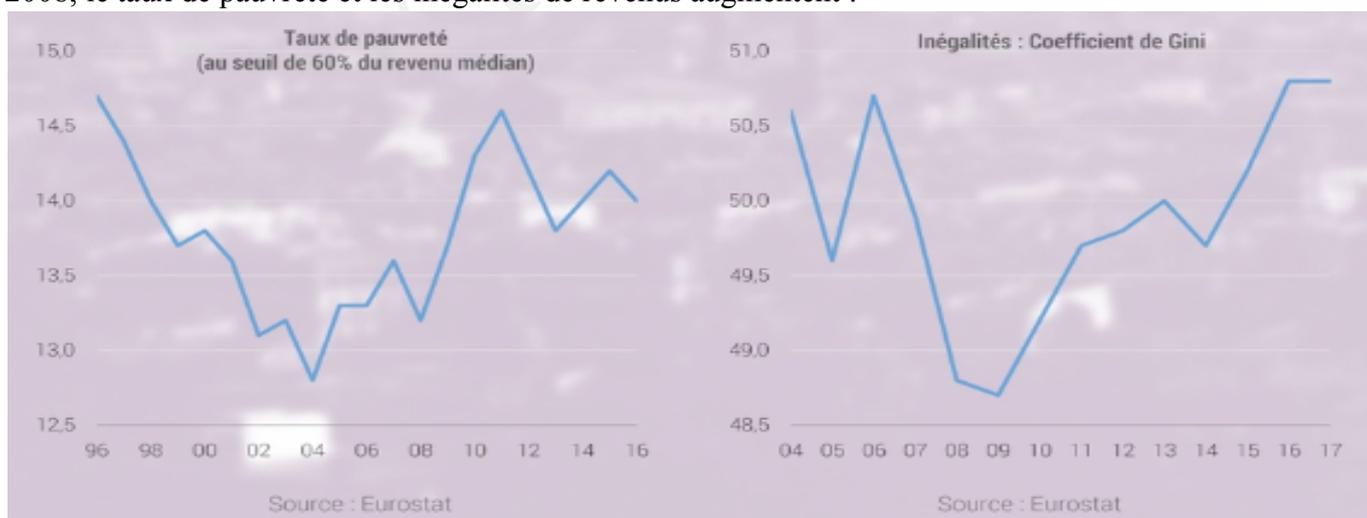
La France est l'un des pays qui dépensent le plus en prestations sociales (tous domaines confondus), ce qui montre a priori la générosité de notre modèle social existant. Et ces dépenses sont régulièrement en augmentation :



La part dans le PIB, en euros constants, est passée de 27,5% à 32,1% depuis la création de l'euro, soit un bond de 47%, alors que le PIB n'a augmenté que de la moitié ! Par habitant, l'augmentation est de 33%.

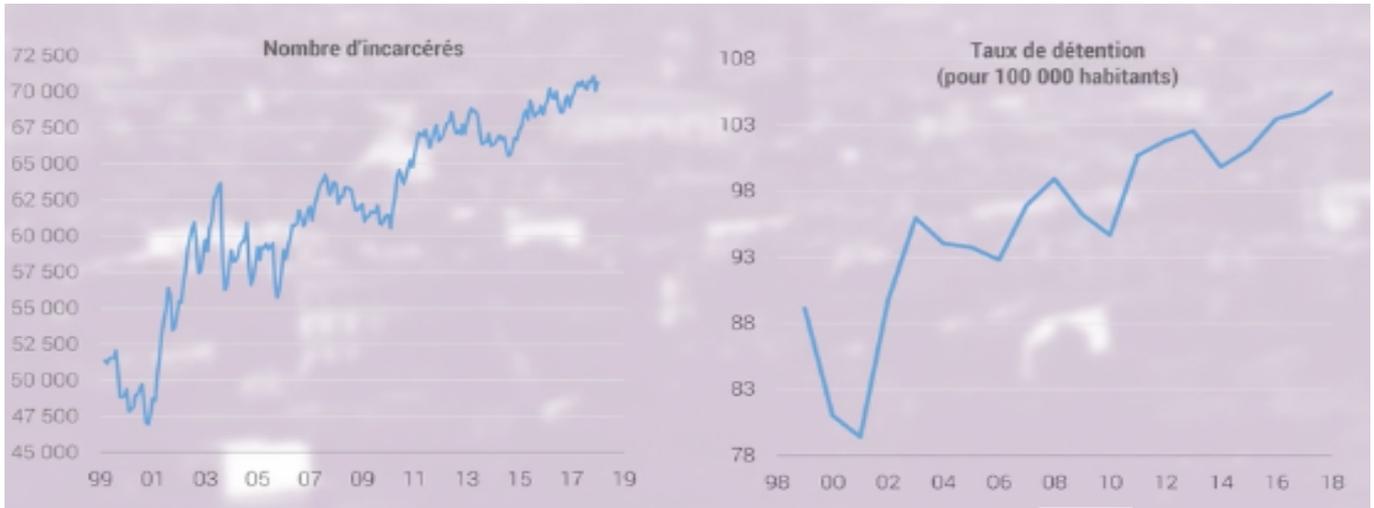
Cela n'a pas empêché l'efficacité de ces prestations sociales de s'effriter progressivement :

Les deux schémas suivants montrent une rupture d'évolution : à partir de la crise des années 2007-2008, le taux de pauvreté et les inégalités de revenus augmentent :



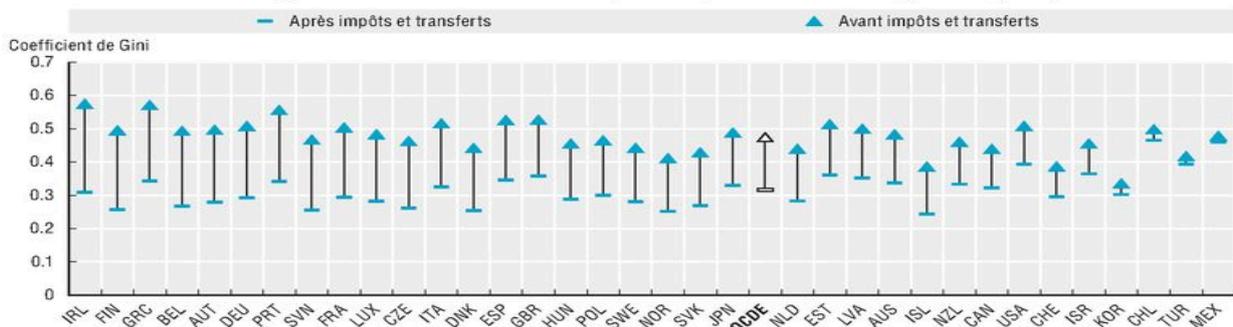
Les espérances de vie plafonnent et le taux de mortalité infantile est reparti à la hausse.

Une autre façon de mesurer l'état social du pays consiste à prendre en considération le nombre d'incarcérés et le taux de détention (pour 1000 habitants) : tous les deux sont en continuelle augmentation :



J- L'efficacité de la politique de redistribution ; comparaison internationale.

13.2. Inégalités de revenus avant et après impôts et transferts publics (2013)



Source : base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933540104>

Rappelons d'abord que le coefficient de Gini est, avec les intervalles interquantiles, un excellent indicateur du degré d'inégalité ; et que sa valeur évolue entre 0 quand il y a une équirépartition parfaite et 1 quand au contraire la concentration est totale.

Ce schéma revient sur le thème de la redistributivité des impôts et prestations sociales en faisant des comparaisons internationales. Dans tous les cas, l'indice de Gini baisse évidemment quand on passe du revenu avant impôts et transferts au revenu après impôts et transferts ; mais selon des proportions différentes, ce qui montre des niveaux de redistribution différents. La France est classée en 9^{ème} position des pays de l'OCDE pour l'ampleur des effets de la redistribution. Dans ce domaine, l'Allemagne et la France sont à égalité. Le Danemark est l'un des pays où le coefficient de Gini est le plus bas.

Sur le sujet de l'efficacité des systèmes de redistribution, rappelons ce qui est indiqué plus haut dans le paragraphe F-5 : « (...) si les inégalités de revenu disponible sont moins élevées en France qu'aux États-Unis, cela s'explique entièrement par le fait que les inégalités de revenu primaire (avant impôts et transferts) y sont moins élevées. Le système d'impôts et de transferts monétaires est, par contre, globalement moins redistributif en France. L'ensemble du système social et fiscal français a ainsi contribué à diminuer les inégalités de revenu disponible par rapport aux inégalités avant impôts de 23% en moyenne sur la période 1990-2018, contre 34% aux États-Unis (...) ». La différence de résultats avec ce qu'indique le tableau de l'OCDE résulte de différences de méthode, en particulier de la façon dont sont prises en compte les pensions de retraite et les allocations-chômage : contrairement à l'étude ci-dessus mentionnée et à ce que fait également l'INSEE, l'OCDE les exclut des revenus avant impôts et les intègre dans sa définition de la redistribution.

Les politiques de lutte contre les inégalités par l'intermédiaire d'une vigoureuse redistribution sont l'une des nombreuses illustrations de la principale difficulté que rencontrent les gouvernants : toute politique a des effets pervers qui font que, tout en aboutissant, plus ou moins, à la réalisation de l'objectif recherché, elle contrarie en même temps la réalisation d'autres objectifs que l'on poursuit par ailleurs. C'est ainsi, en effet, qu'une redistribution vigoureuse réduit l'indice de Gini mais, qu'en même temps elle impose en

général une fiscalité élevée, d'où, ceteris paribus, moins de croissance et plus de chômage (donc d'inégalités), elle peut réduire aussi l'incitation à l'effort, d'où un faible taux d'emploi.

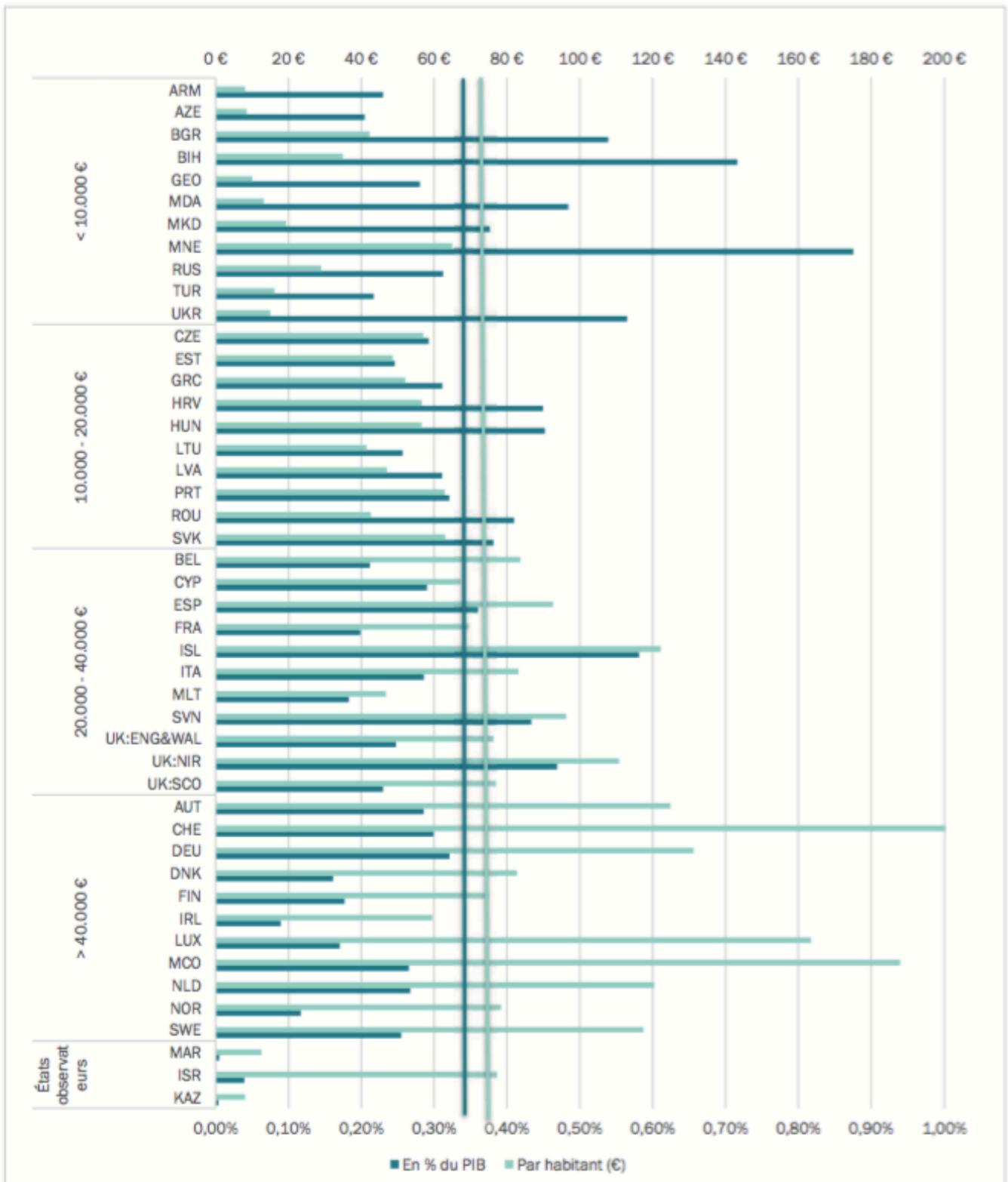
Remarque importante : la redistribution est d'autant plus efficace à réduire les écarts entre les revenus disponibles (donc après redistribution) que déjà la disparité des revenus primaires (donc avant redistribution) est relativement faible. Or, plusieurs facteurs jouent depuis plusieurs années dans le sens d'inégalités de revenus primaires de plus en plus fortes. Il y en a quatre principaux. Premièrement, le néolibéralisme ambiant et général qui affaiblit les corps intermédiaires, en particulier les syndicats, donc aussi le pouvoir de négociation des salariés, et qui au contraire consacre le pouvoir actionnarial. Deuxièmement, la financiarisation qui conforte le capitalisme actionnarial et qui, par-dessus le marché, aboutit à une accumulation inconsiderée de profits. Troisièmement, la progression de l'économie de rentes dans de nombreux secteurs économiques, qui se nourrit d'une tendance forte à la concentration, comme dans le secteur du luxe, de l'énergie et de la digitalisation ; la révolution technologique de l'Internet, de la robotisation et de l'intelligence artificielle sont des moteurs puissants pour le développement de cette économie de rentes. Quatrièmement, évidemment, la mondialisation qui réaménage complètement la sphère de la production en faisant éclater à l'échelle de la planète les processus de production et les chaînes de valeur, ce qui se répercute sur la répartition des revenus. Or, ces facteurs d'inégalités des revenus primaires sont particulièrement difficiles à corriger au niveau d'un seul État. De surcroît, on est en droit de se demander s'il y a véritablement une volonté étatique de s'attaquer au maximum à ces inégalités dans la mesure où le pouvoir économique a les moyens de peser sur les décisions du pouvoir politique ; on peut dire en effet que le caractère ploutocratique du capitalisme s'est accentué.

K- L'efficacité du système de justice ; comparaison internationale

En octobre 2020, la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) fait paraître son « cycle d'évaluation 2020 » des systèmes judiciaires européens (<https://www.coe.int/fr/web/cepej/special-file-publication-of-the-report-european-judicial-systems-cepej-evaluation-report-2020-evaluation-cycle-2018-data->).

Ce lourd rapport fourmille d'informations précieuses, dont voici seulement quelques éléments, mais ils sont très éclairants sur le positionnement de la France.

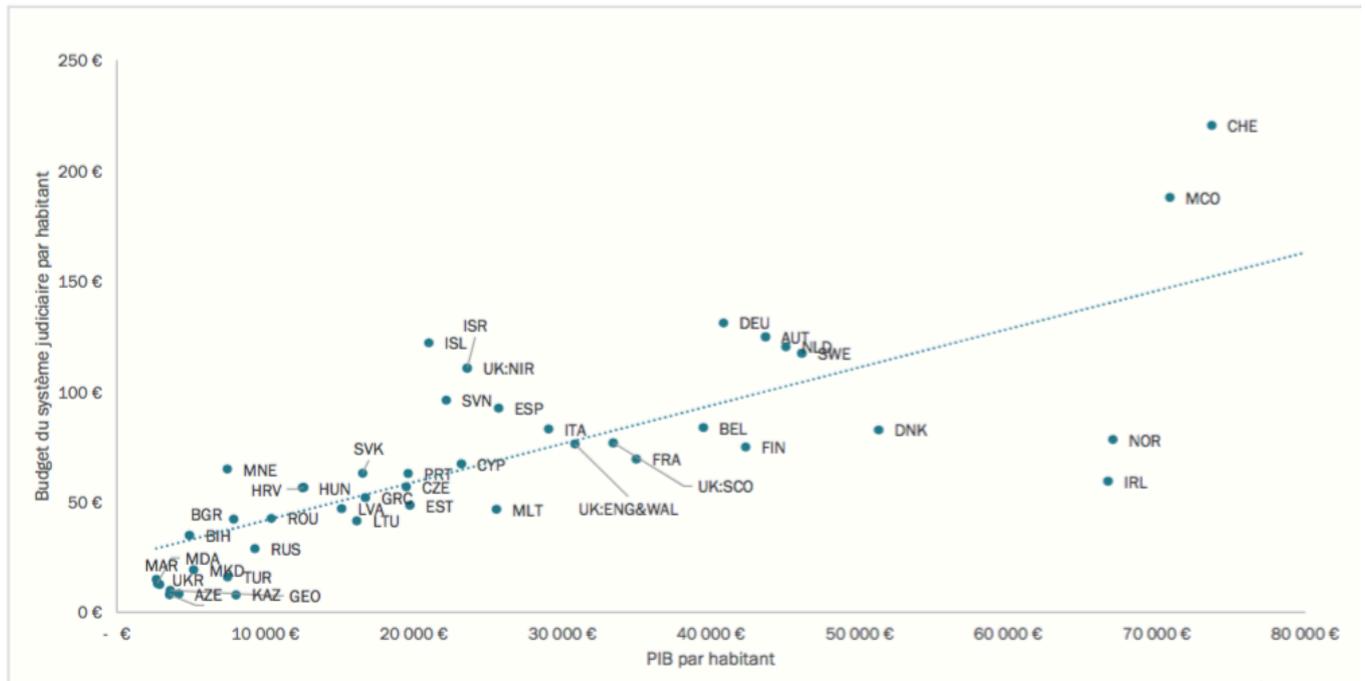
Graphique 2.4 **Budget du système judiciaire – en euros par habitant et en % du PIB en 2018 (Q1, Q3, Q6, Q12, Q13)**



Les pays sont classés selon l'ordre croissant du PIB par habitant et les deux traits verticaux correspondent aux deux médianes.

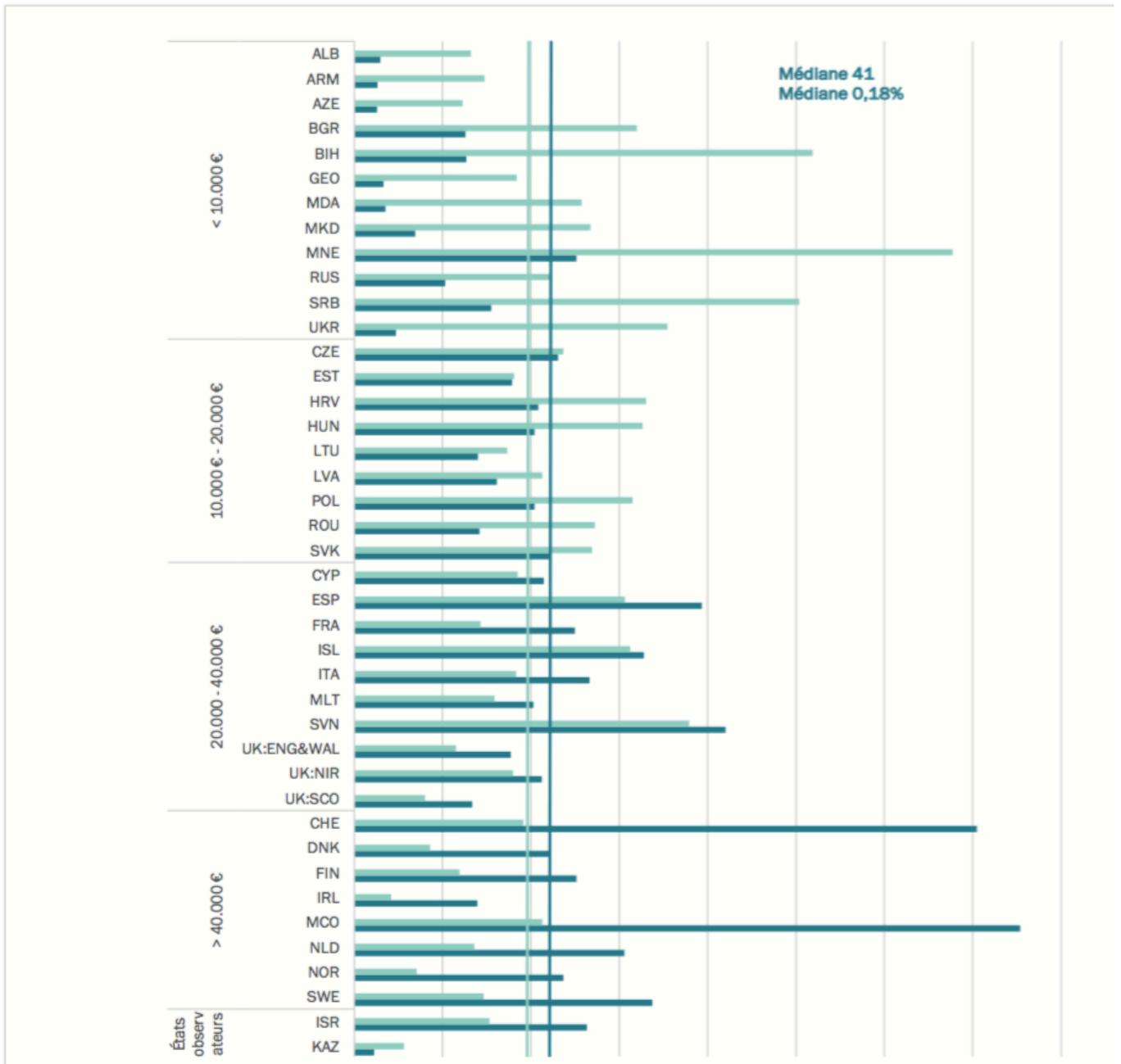
On remarque que la France se situe systématiquement en-deçà de la valeur de ces médianes, très nettement pour le budget du système judiciaire évalué en % du PIB.

Graphique 2.5 Budget du système judiciaire par habitant et PIB par habitant en 2018 (Q3, Q6, Q12, Q13)

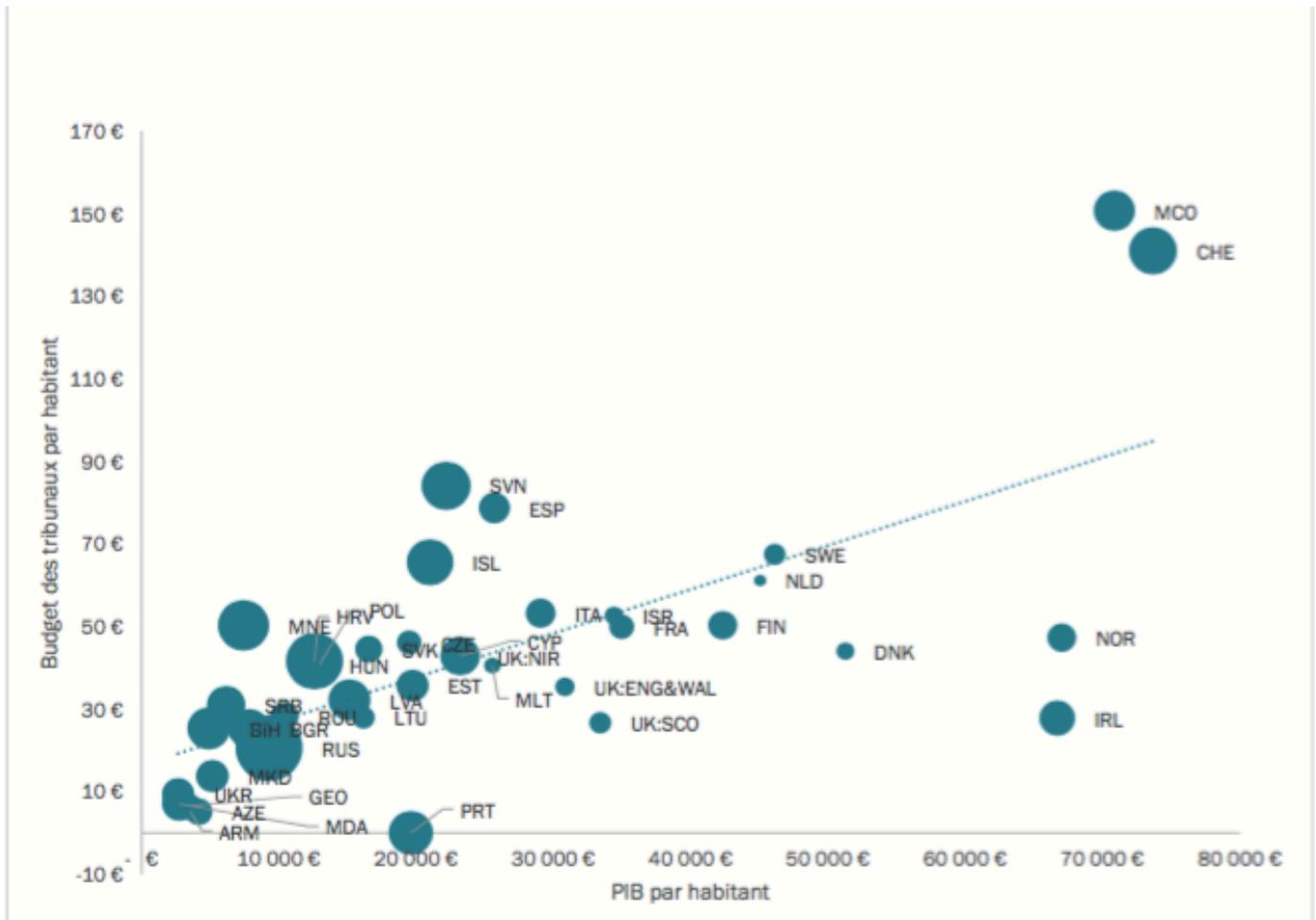


« Le graphique 2.5 montre qu’il existe une corrélation positive entre le niveau de richesse des États ou entités et les ressources allouées aux systèmes judiciaires. Cette corrélation positive est représentée par une ligne de tendance. Tous les États situés le long de la ligne de tendance ont un ratio similaire “budget par habitant/ PIB par habitant“. Les États ou entités qui se positionnent au-dessus de la ligne de tendance fournissent un effort budgétaire relativement plus élevé compte tenu de leur richesse. En revanche, les États ou entités qui se positionnent en dessous de la ligne de tendance montrent un effort budgétaire modéré compte tenu de leur richesse ».

Graphique 2.10 **Budgets des tribunaux par habitant, en % du PIB de 2018 (Q1, Q3, Q6)**



Pour ce critère, le budget des tribunaux en % du PIB, la France occupe une place un peu supérieure à la médiane pour le critère calculé en % du PIB mais une place nettement inférieure pour le critère calculé par habitant.



Ce schéma « met en relation le budget alloué aux tribunaux par habitant, et la richesse mesurée par le PIB par habitant. Ainsi, la taille de la bulle reflète le nombre de tribunaux (implantations géographiques) pour 100 000 habitants. Les pays qui sont au-dessus de la ligne dépensent relativement plus pour les tribunaux que les pays en dessous de la ligne, par rapport à leur richesse ».

Dans sa dernière partie, le rapport tente d'évaluer l'efficacité et la qualité des différents systèmes judiciaires ; et cela selon deux indicateurs : le taux de variation du stock d'affaires pendantes (« Clearance Rate, CR ») et la durée d'écoulement de ce stock (« Disposition Time, DT »). CR est égal au rapport entre le nombre d'affaires résolues et le nombre de nouvelles affaires pour une période donnée, exprimé en % (quand CR est supérieur à 100%, cela signifie que le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il est saisi -autrement dit, l'arriéré d'affaires diminue- ; et vice versa si CR est inférieur à 100%). DT est égal au rapport entre le nombre d'affaires pendantes au 31 décembre et le nombre d'affaires résolues, multiplié par 365 : DT est supérieur à 365 quand le nombre d'affaires pendantes est supérieur à celui des affaires résolues ; est vice-versa.

Graphique 5.9 Évolution du Clearance Rate (CR) et le Disposition Time (DT) dans les affaires civiles et commerciales contentieuses en première instance (Q91)

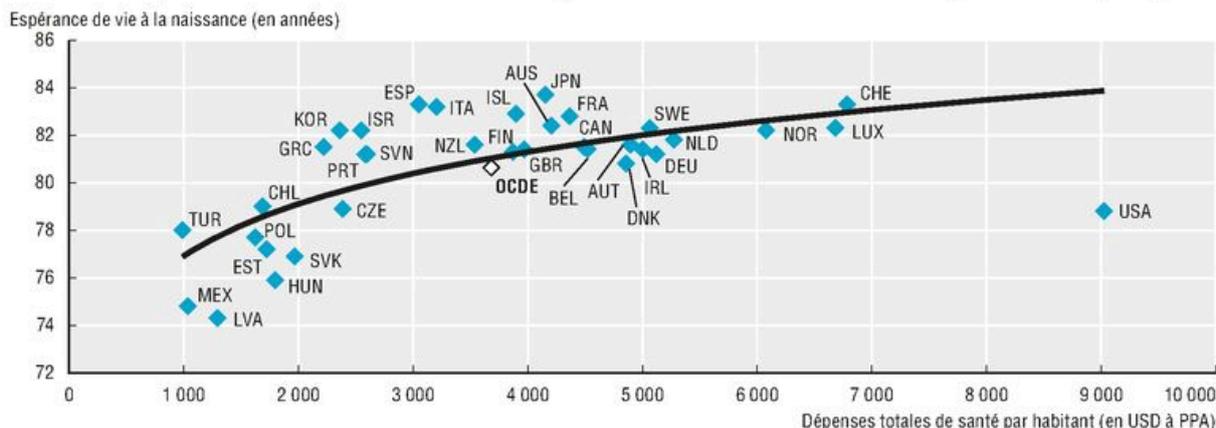
	2010	2012	2014	2016	2018	2010	2012	2014	2016	2018
ALB	93%	97%	100%	99%	98%	173	192	171	159	172
AND	99%	95%	103%	NA	NA	189	264	460	NA	NA
ARM	101%	103%	75%	94%	101%	163	168	230	188	194
AUT	100%	101%	103%	102%	101%	129	135	130	133	138
AZE	98%	100%	99%	98%	99%	43	52	33	25	51
BEL	NA	NA	98%	102%	112%	NA	NA	NA	NA	NA
BIH	94%	116%	114%	115%	126%	826	656	603	574	483
BGR	NA									
HRV	102%	95%	113%	118%	112%	462	457	380	364	374
CYP	84%	NA	NA	NA	NA	513	NA	NA	NA	NA
CZE	103%	99%	105%	110%	102%	128	174	163	153	149
DNK	102%	109%	102%	101%	95%	182	165	177	176	207
EST	98%	112%	104%	98%	101%	215	167	125	139	143
FIN	93%	103%	105%	125%	102%	259	325	289	252	273
FRA	98%	99%	94%	99%	96%	279	311	348	353	420
GEO	96%	102%	93%	77%	91%	94	62	100	242	274
DEU	102%	100%	100%	103%	97%	184	183	198	196	220
GRC	79%	58%	113%	99%	86%	190	469	330	610	559
HUN	102%	105%	104%	98%	116%	160	97	144	159	151
ISL	NA	NA	NA	NA	54%	NA	NA	NA	NA	NA
IRL	NA	NA	56%	59%	63%	NA	NA	NA	NA	NA
ITA	118%	131%	119%	113%	103%	493	590	532	514	527
LVA	86%	118%	98%	107%	103%	315	241	255	217	236
LTU	102%	101%	97%	98%	104%	55	88	97	88	84
LUX	139%	173%	97%	100%	101%	200	73	103	91	94
MLT	89%	114%	101%	107%	93%	849	685	536	432	440
MDA	95%	100%	97%	97%	104%	110	106	127	140	143
MCO	76%	117%	109%	99%	93%	743	433	347	372	372
MNE	92%	102%	84%	98%	105%	271	254	298	267	229
NLD	NA	NA	99%	101%	101%	NA	NA	132	121	110
MKD	95%	131%	117%	95%	101%	259	175	132	223	179
NOR	101%	100%	97%	102%	101%	158	160	176	161	176
POL	95%	89%	99%	99%	92%	180	195	203	225	273
PRT	102%	98%	NA	112%	109%	417	369	NA	289	229
ROU	90%	99%	109%	102%	103%	217	193	146	153	157
RUS	100%	99%	98%	102%	100%	13	40	37	42	50
SRB	92%	116%	92%	94%	110%	316	242	359	315	225
SVK	98%	82%	92%	132%	131%	364	437	524	130	157
SVN	99%	101%	109%	106%	110%	315	318	270	280	283
ESP	93%	100%	98%	103%	87%	314	264	318	282	362
SWE	98%	99%	104%	99%	97%	187	179	157	164	166
CHE	100%	100%	101%	101%	100%	132	127	116	107	111
TUR	NA	115%	96%	86%	98%	NA	134	227	399	307
UKR	104%	106%	102%	97%	97%	52	70	68	96	129
UK:ENG&WAL	NA									
UK:NIR	NA	NA	NA		NA	NA	NA	NA	..	NA
UK:SCO	NA	85%	85%	79%	81%	NA	NA	NA	NA	NA
ISR		101%	102%	97%	100%		340	334	333	315
KAZ					98%					32
MAR				103%	101%				86	75
Moyenne	98%	104%	100%	101%	99%	267	243	238	232	233
Médiane	98%	101%	100%	100%	101%	195	188	188	192	201

Graphique 5.23 Évolution du taux de variation (CR) et de la durée d'écoulement (DT) des affaires pénales en première instance (Q94)

	2010	2012	2014	2016	2018	2010	2012	2014	2016	2018
ALB	NA	NA	NA	100%	98%	NA	NA	NA	108	81
AND	100%	93%	101%	NA	NA	85	271	88	NA	NA
ARM	97%	100%	91%	91%	104%	78	103	135	195	216
AUT	100%	101%	103%	100%	101%	116	115	102	129	120
AZE	99%	101%	100%	99%	101%	50	56	63	70	73
BEL	NA	NA	NA	NA	100%	NA	NA	NA	NA	NA
BIH	105%	102%	101%	107%	102%	346	328	326	301	293
BGR	100%	99%	101%	100%	99%	49	62	74	48	52
HRV	108%	103%	130%	107%	100%	221	201	144	165	147
CYP	90%	91%	112%	108%	96%	254	262	246	304	273
CZE	101%	NA	100%	101%	101%	72	NA	64	67	65
DNK	108%	104%	98%	101%	99%	99	37	47	38	41
EST	144%	94%	97%	102%	98%	60	61	49	35	35
FIN	97%	98%	100%	99%	95%	107	114	121	118	139
FRA	95%	102%	95%	106%	100%	NA	NA	NA	NA	NA
GEO	147%	101%	96%	106%	101%	36	46	65	76	64
DEU	101%	101%	100%	99%	NA	104	104	111	117	NA
GRC	NA	NA	NA	NA	59%	NA	NA	NA	NA	NA
HUN	99%	91%	104%	103%	101%	104	120	62	59	59
ISL	NA	NA	NA	NA	93%	NA	NA	NA	NA	NA
IRL	NA	NA	75%	74%	NA	NA	NA	NA	NA	NA
ITA	95%	94%	94%	107%	98%	329	370	386	310	361
LVA	100%	95%	102%	97%	102%	77	133	133	135	118
LTU	98%	99%	102%	102%	101%	104	72	67	65	64
LUX	80%	NA								
MLT	96%	99%	99%	101%	103%	331	291	308	294	299
MDA	94%	91%	95%	95%	98%	103	156	102	131	171
MCO	NA	105%	110%	101%	107%	NA	78	81	117	80
MNE	110%	96%	105%	114%	97%	160	174	189	145	199
NLD	98%	95%	101%	108%	101%	89	99	117	128	104
MKD	119%	105%	100%	126%	101%	212	203	155	171	190
NOR	97%	100%	101%	98%	100%	91	60	65	73	70
POL	91%	101%	100%	105%	100%	96	88	99	95	111
PRT	105%	105%	NA	107%	102%	302	278	NA	236	206
ROU	99%	99%	101%	90%	100%	85	72	111	111	98
RUS	NA	99%	100%	101%	NA	NA	36	37	34	NA
SRB	78%	105%	96%	103%	104%	504	387	255	274	132
SVK	102%	101%	103%	106%	102%	168	145	136	63	124
SVN	106%	114%	102%	100%	102%	138	124	123	141	142
ESP	99%	103%	104%	108%	103%	162	136	125	163	170
SWE	98%	101%	100%	98%	96%	135	123	128	133	151
CHE	106%	99%	99%	100%	100%	63	137	113	96	100
TUR	91%	108%	86%	94%	94%	314	226	330	302	303
UKR	99%	103%	100%	89%	85%	95	79	81	166	271
UK:ENG&WAL	NA	102%	98%	103%	101%	NA	73	82	72	75
UK:NIR	NA	NA	NA	NA	98%	NA	NA	NA	-	NA
UK:SCO	NA									
ISR		107%	102%	102%	96%		142	115	103	114
KAZ					100%					9
MAR				104%	104%				91	76
Moyenne	101%	100%	100%	101%	99%	152	146	133	139	144
Médiane	99%	101%	100%	101%	100%	104	120	111	123	122

L- L'efficacité des systèmes de santé et d'éducation ; comparaison internationale.

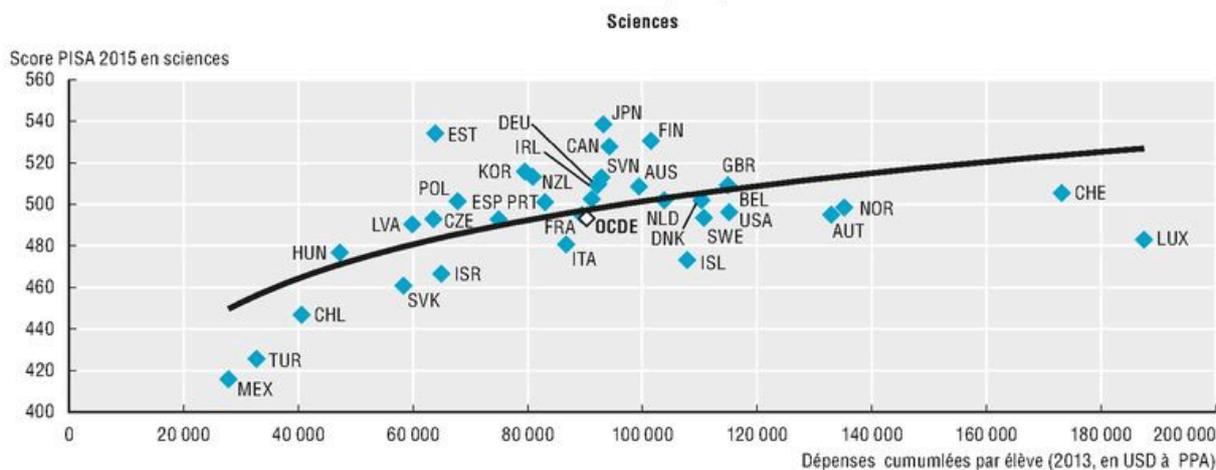
13.10. Espérance de vie à la naissance et dépenses courantes de santé totales par habitant (2014)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2016.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933540256>

13.11. Scores PISA 2015 des élèves de 15 ans et dépenses cumulées par élève entre les âges de 6 et 15 ans (2013)



Après la mesure de l'efficacité des APU pour la redistribution des revenus, ces deux schémas ont pour but d'apprécier cette efficacité dans deux autres domaines : la santé et l'éducation. Si, pour simplifier, on compare la situation de la France à la moyenne de l'OCDE, on constate que son positionnement est meilleur dans le domaine de la santé que dans celui de l'éducation. Et c'est la même conclusion pour la comparaison France-Allemagne.

Selon des statistiques d'Eurostat, concernant l'année 2016, l'espérance de vie en bonne santé est en France un peu moins élevée que la moyenne de l'UE : 64,1 années contre 64,2 pour les femmes et 62,6 contre 63,5 pour les hommes.

Les trois tableaux suivants, extraits de tableaux fournis à la fois par Eurostat et l'OCDE, explicitent le contenu du dernier schéma précédent concernant les performances de notre système éducatif en matière de « compréhension de l'écrit », de « mathématiques » et de « sciences ». Dans ces trois domaines, les performances des jeunes français sont inférieures à la moyenne de l'UE, avec même une tendance à l'aggravation ces dernières années.

Maîtrise insuffisante en lecture, mathématiques ou sciences (source: OCDE)

% de jeunes âgés de 15 ans

Compréhension de l'écrit

geo	time	2000	2003	2006	2009	2012	2015
UE (28 pays)		:	:	:	:	:	19,7
UE (27 pays)		19,8	20,8	22,6	19,5	17,8	:
Belgique		19	17,9	19,4	17,7	16,1	19,5
Bulgarie		40,3	:	51,1	41	39,4	41,5
Tchéquie		17,5	19,3	24,8	23,1	16,9	22
Danemark		17,9	16,5	16	15,2	14,6	15
Allemagne		22,6	22,3	20	18,5	14,5	16,2
Estonie		:	:	13,6	13,3	9,1	10,6
Irlande		11	11	12,1	17,2	9,6	10,2
Grèce		24,4	25,3	27,7	21,3	22,6	27,3
Espagne		16,3	21,1	25,7	19,6	18,3	16,2
France		15,2	17,5	21,7	19,8	18,9	21,5
Croatie		:	:	21,5	22,4	18,7	19,9
Italie		18,9	23,9	26,4	21	19,5	21

Maîtrise insuffisante en lecture, mathématiques ou sciences (source: OCDE)

% de jeunes âgés de 15 ans

Mathématiques

geo	time	2000	2003	2006	2009	2012	2015
UE (28 pays)		:	:	:	:	:	22,2
UE (27 pays)		:	:	:	22,3	22,1	:
Belgique		:	16,5	17,5	19,1	19	20,1
Bulgarie		:	:	53,4	47,1	43,8	42,1
Tchéquie		:	16,6	19,3	22,4	21	21,7
Danemark		:	15,4	13,7	17,1	16,8	13,6
Allemagne		:	21,6	20	18,7	17,7	17,2
Estonie		:	:	12,1	12,7	10,5	11,2
Irlande		:	16,8	16,5	20,9	16,9	15
Grèce		:	38,9	32,5	30,4	35,7	35,8
Espagne		:	23	24,8	23,8	23,6	22,2
France		:	16,6	22,4	22,5	22,4	23,5
Croatie		:	:	28,7	33,2	29,9	32
Italie		:	31,9	33	25	24,7	23,3

Maîtrise insuffisante en lecture, mathématiques ou sciences (source: OCDE)

% de jeunes âgés de 15 ans

Sciences

geo	time	2000	2003	2006	2009	2012	2015
UE (28 pays)		:	:	:	:	:	20,6
UE (27 pays)		:	:	:	17,7	16,6	:
Belgique		:	:	17	18	17,7	19,8
Bulgarie		:	:	42,6	38,8	36,9	37,9
Tchéquie		:	:	15,5	17,3	13,8	20,7
Danemark		:	:	18,4	16,6	16,7	15,9
Allemagne		:	:	15,4	14,8	12,2	17
Estonie		:	:	7,7	8,3	5	8,8
Irlande		:	:	15,5	15,2	11,1	15,3
Grèce		:	:	24	25,3	25,5	32,7
Espagne		:	:	19,6	18,2	15,7	18,3
France		:	:	21,2	19,3	18,7	22,1
Croatie		:	:	17	18,5	17,3	24,6
Italie		:	:	25,3	20,6	18,7	23,2

L'efficacité du système éducatif joue un rôle décisif dans le niveau des performances économiques.

Ainsi, les études montrent qu'il y a :

- une nette corrélation négative entre les résultats de l'enquête PIAAC (sur les compétences en littératie et en numératie des adultes) et la proportion de jeunes déscolarisés et sans emploi (NEET) ;
- une bonne corrélation positive entre les résultats de l'enquête PISA et le taux d'emploi ; la France est « au milieu du nuage » des pays de l'OCDE mais fait partie des pays les moins bien classés pour le taux d'emploi ;
- une bonne corrélation négative entre le taux d'emploi et la proportion de NEET ; la France fait partie des pays qui ont les plus mauvais scores : faible taux d'emploi et proportion de NEET relativement élevée ;
- une bonne corrélation positive entre le taux de chômage et la proportion de NEET ; la France fait là aussi partie des pays où le couple de résultats est mauvais : taux de chômage un peu supérieur à 8% et proportion de NEET de 16% ;
- une corrélation négative entre les résultats PISA et l'indice de Gini avant redistribution ; la France fait partie des pays qui marient un indice de Gini relativement élevé (0,52) et un score global à l'enquête PISA moyen ;
- une corrélation négative entre la productivité par tête et la proportion de NEET ; la France est au centre du nuage.

L'excellent site Internet « qualitiso.com » publie en les tenant constamment à jour des statistiques très précieuses, en particulier dans le domaine de la santé (ses informations lors de la crise sanitaire méritent grandement d'être consultées).

On trouve également sur ce site des classements des différents pays en fonction du critère bénéfice / risque pour plusieurs domaines <https://www.qualitiso.com/benefice-risque-monde.html> :

Pour sortir d'une vision trop hexagonale, il est impératif de consulter les informations précises qui sont fournies.

Pour la « santé », la France est classée 29^{ème} avec un score de 2,2 (Islande : 2,63 ; Finlande : 2,61 ; Slovénie : 2,47 ; Suède : 2,47 ; ... Allemagne : 2,39 ; Italie : 2,39, ...)

Pour le « progrès », la France est classée 11^{ème} avec un score de 1,31, après l'Allemagne (1,32) ; les Pays-Bas (1,52), le Danemark (1,47) et la Suède (1,45) sont en tête.

Pour l'économie, la France est classée 23^{ème} avec un score de 0,99 ; l'Allemagne est 5^{ème} avec 1,26.

Pour l'éducation, la France est classée 42^{ème} avec un score de 1 ; le Canada est 1^{er} avec 1,6 ; l'Allemagne est 23^{ème} avec 1,14.

Pour l'environnement de la planète, la France est 119^{ème} avec - 0,84 !

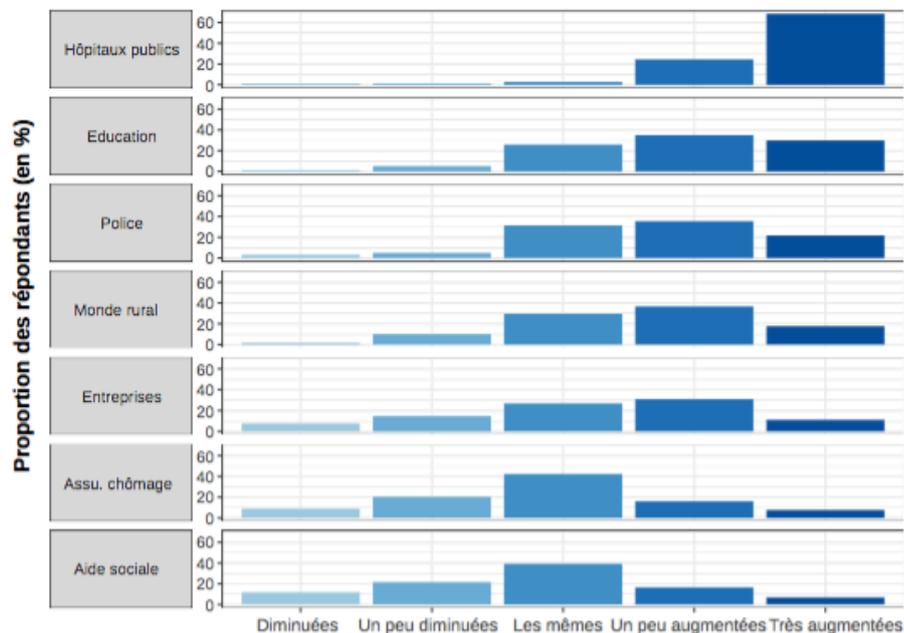
Note : quand le score B/R est favorable s'il est supérieur à 0, défavorable s'il est inférieur à 0 ; il est bon quand il est supérieur à 1 et mauvais s'il est inférieur à 1.

Remarques :

- 1- En pondérant ces divers critères, à l'exclusion du dernier, la France se classe 15^{ème} avec un score global de 1,17 (la Suède est 2^{ème}, le Danemark 6^{ème}, l'Allemagne 10^{ème}, l'Autriche 12^{ème}, les EU 13^{ème}, les Pays-Bas 14^{ème}, le Portugal 21^{ème}, le Japon 22^{ème}, l'Espagne 25^{ème}, l'Italie 26^{ème}, la Grèce 41^{ème}).
- 2- On ne manquera pas de noter que la France est particulièrement mal classée dans les deux domaines de la santé et de l'éducation.
- 3- Le relativement mauvais classement de la France pour l'éducation est pour elle un grave handicap pour la compétition internationale, en particulier dans la relation France/Allemagne car l'économie française souffre énormément d'un décalage trop important entre coût du travail et niveau des compétences de la population active.

Dans le Policy Brief n°4 (Faire face au Covid-19) publié le 16 juin 2020 par l'Observatoire sociologique du changement de Sciences Po, on trouve le graphique suivant qui montre que la pandémie a fait nettement prendre conscience à la population de la nécessité d'accroître significativement les dépenses consacrées aux hôpitaux publics et à l'éducation. La fonction régalienne de police est également en bonne position, de même que la ruralité, qui est, on le sait, concernée par le mouvement des gilets jaunes.

Graphique 2. Soutien à la diminution ou à l'augmentation des dépenses par secteur de politiques publiques



Par rapport à avant le confinement, les dépenses publiques devraient être...

Source : Faire face au Covid-19 – 4^{ème} vague (CoCo-4), 13-20 Mai 2020, ELIPSS/CDSP.

N=940. Lecture : 68% des répondants pensent qu'il faut beaucoup augmenter les financements publics pour les hôpitaux par rapport à la situation avant le confinement.

M- L'efficacité du système de retraite ; comparaison internationale.

Le « Mercer CFA Institute global Pension Index 2020 », paru en septembre 2020 établit un classement des systèmes de retraite selon de nombreux critères. Le système français, qui fait pourtant la plupart du temps notre fierté, est classé 20^{ème} !

Table 1: Summary of the 2020 results

Grade	Index Value	System	Description
A	>80	Netherlands Denmark	A first class and robust retirement income system that delivers good benefits, is sustainable and has a high level of integrity.
B+	75-80		A system that has a sound structure, with many good features, but has some areas for improvement that differentiates it from an A-grade system.
B	65-75	Israel Australia Finland Sweden Singapore Norway Canada New Zealand Germany Switzerland Chile Ireland	
C+	60-65	UK Belgium Hong Kong SAR* USA Malaysia France	A system that has some good features, but also has major risks and/or shortcomings that should be addressed. Without these improvements, its efficacy and/or long-term sustainability can be questioned.
C	50-60	Colombia Spain Saudi Arabia Peru Poland Brazil South Africa Austria Italy Indonesia Korea (South)	
D	35-50	Japan China* India Mexico Philippines Turkey Argentina Thailand	A system that has some desirable features, but also has major weaknesses and/or omissions that need to be addressed. Without these improvements, its efficacy and sustainability are in doubt.
E	<35	Nil	A poor system that may be in the early stages of development or non-existent.

None of these systems has an E-grade system, which would be represented by an index value below 35. A score between 35 and 50, representing a D-grade system, indicates a system that has some sound features but there also exist major omissions or weaknesses. A D-grade classification may also occur in the relatively early stages of the development of a particular retirement income system.

Pour avoir davantage d'explications, voir la fin de notre document sur les retraites.

N- L'opinion de la population sur la fourniture de services publics ; comparaison internationale.

On propose ci-après le haut d'un tableau, tiré de « L'eurobaromètre Standard 90 » publié en novembre 2018 par la Commission européenne. Il donne l'opinion des habitants de plusieurs pays européens sur la fourniture de services publics dans leurs pays :

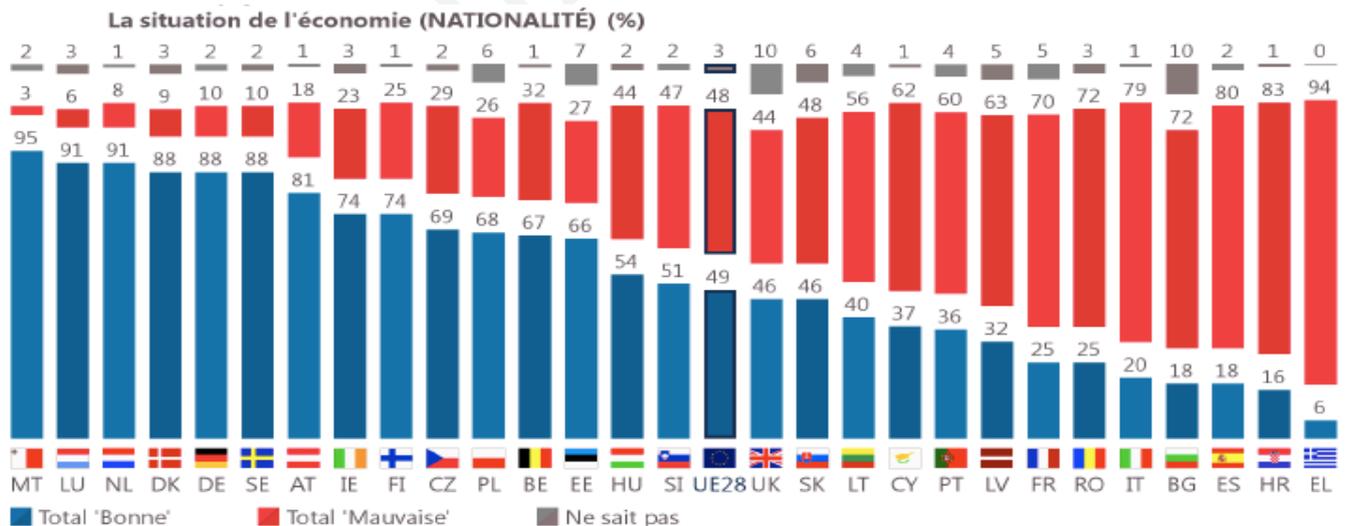
La fourniture de services publics en (NOTRE PAYS) (%)

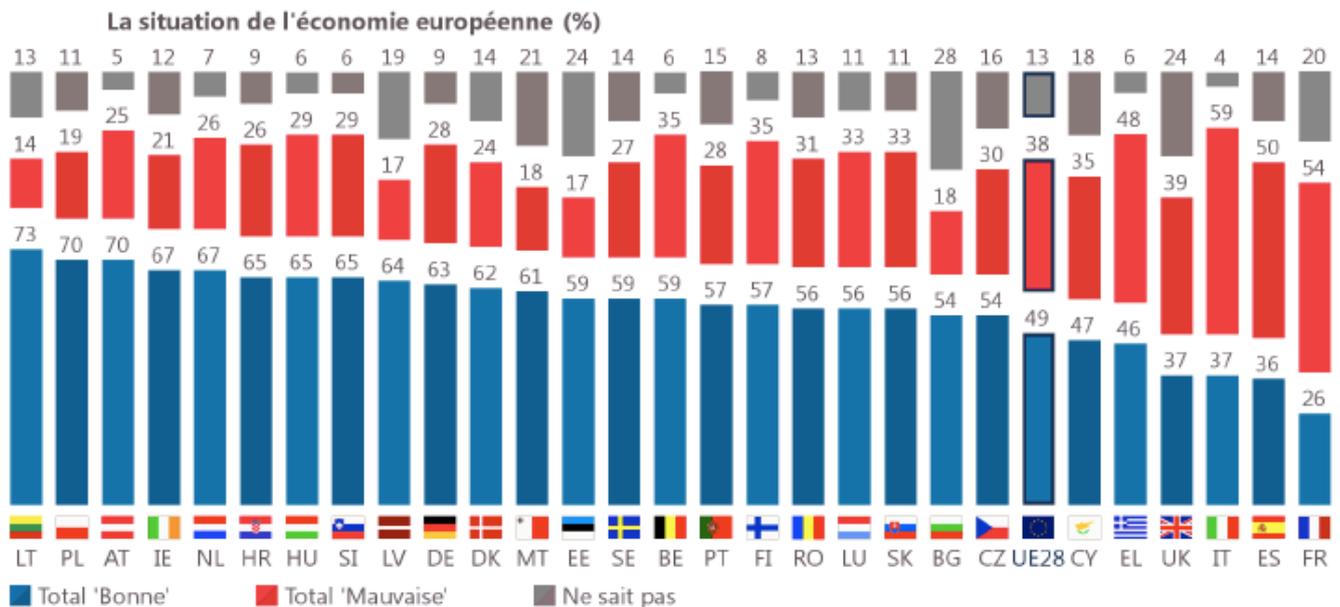
		Très bonne		Plutôt bonne		Plutôt mauvaise		Très mauvaise		Ne sait pas	Total 'Bonne'		Total 'Mauvaise'	
		Aut.2018	Diff. Aut.2018-Pr.2018	Aut.2018	Diff. Aut.2018-Pr.2018	Aut.2018	Diff. Aut.2018-Pr.2018	Aut.2018	Diff. Aut.2018-Pr.2018		Aut.2018	Diff. Aut.2018-Pr.2018	Aut.2018	Diff. Aut.2018-Pr.2018
UE28		8	0	45	0	32	-1	10	0	5	53	0	42	-1
ZONE EURO		8	0	46	0	32	0	10	-1	4	54	0	42	-1
HORS ZONE EURO		7	-1	44	0	33	0	10	1	6	51	-1	43	1
BE		9	1	64	9	23	-7	3	-2	1	73	10	26	-9
BG		3	0	25	0	36	1	15	-3	21	28	0	51	-2
CZ		8	-2	57	1	24	-3	4	0	7	65	-1	28	-3
DK		15	-3	50	1	27	3	5	0	3	65	-2	32	3
DE		13	3	62	-2	19	0	2	-1	4	75	1	21	-1
EE		9	0	66	4	16	-1	3	-2	6	75	4	19	-3
IE		11	2	45	-5	30	0	11	2	3	56	-3	41	2
EL		0	0	13	-1	53	-1	33	3	1	13	-1	86	2
ES		2	-2	40	9	44	-2	11	-6	3	42	7	55	-8
FR		3	-3	45	-1	35	2	11	2	6	48	-4	46	4
HR		4	2	26	2	45	-2	22	-2	3	30	4	67	-4
IT		3	1	29	2	45	-1	20	-3	3	32	3	65	-4

On remarque que l'opinion favorable des Français sur leurs services publics se situe en-dessous de la moyenne de l'UE et de la zone euro (et symétriquement, l'opinion défavorable se situe au-dessus) ; et que la situation s'est aggravée durant ces derniers mois.

O- L'opinion de la population sur la situation économique dans le pays et en Europe.

Tirés du même document, les deux tableaux suivants montrent comment les Européens jugent la situation économique, de leurs pays respectifs pour le premier et pour l'UE dans son ensemble pour le second :





Il est frappant de constater que l'opinion des Français fait partie des plus pessimistes concernant le jugement porté sur la situation économique de leur pays (le constat est le même pour la situation du pays en général) et même que ce sont les plus négatifs avec les Italiens concernant la situation économique de l'UE, les Italiens ayant d'ailleurs une opinion relativement plus favorable que les Français. Et précisons que contrairement à ceux des Italiens, les points de vue des Français se sont bien dégradés ces derniers mois.

P- Le niveau de « liberté humaine » (liberté individuelle et liberté économique) ; comparaison internationale.

• Enfin, nous reprenons certains des résultats tirés du très récent « Human Freedom Index 2018 » établi par Ian Vasquez et Tanja Porcnik (<https://object.cato.org/sites/cato.org/files/2018-09/2018-09-11-human-freedom-index-2018-revised.pdf>) qui montrent en particulier que l'Europe de l'ouest est, avec l'Amérique du Nord la région qui obtient les index les plus élevés mais que la France est très mal classée en comparaison de ses voisins et que son score la met seulement en 32^{ème} position mondiale. L'index global est calculé à partir de deux sous-index, un index mesurant la liberté individuelle, à partir notamment d'indicateurs concernant comme la sécurité et la protection apportée par la loi et la justice, la liberté de circulation, la liberté religieuse, la liberté d'association, la liberté d'expression, la liberté personnelle privée, et un index mesurant la liberté économique, à partir d'indicateurs comme le poids des interventions publiques, des finances publiques (impôts et transferts), le système juridique et les droit de propriété, la gestion monétaire, la gestion du commerce international, les systèmes de régulation.

Figure 4. Personal Freedom and Economic Freedom, 2016

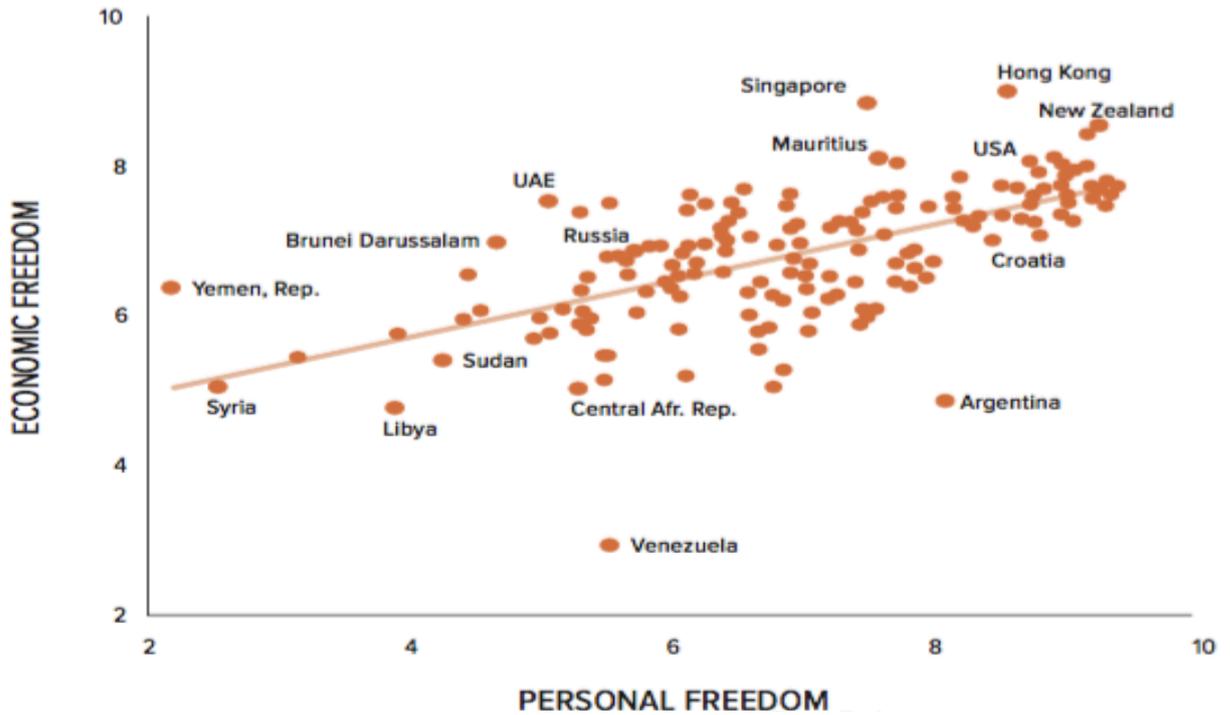
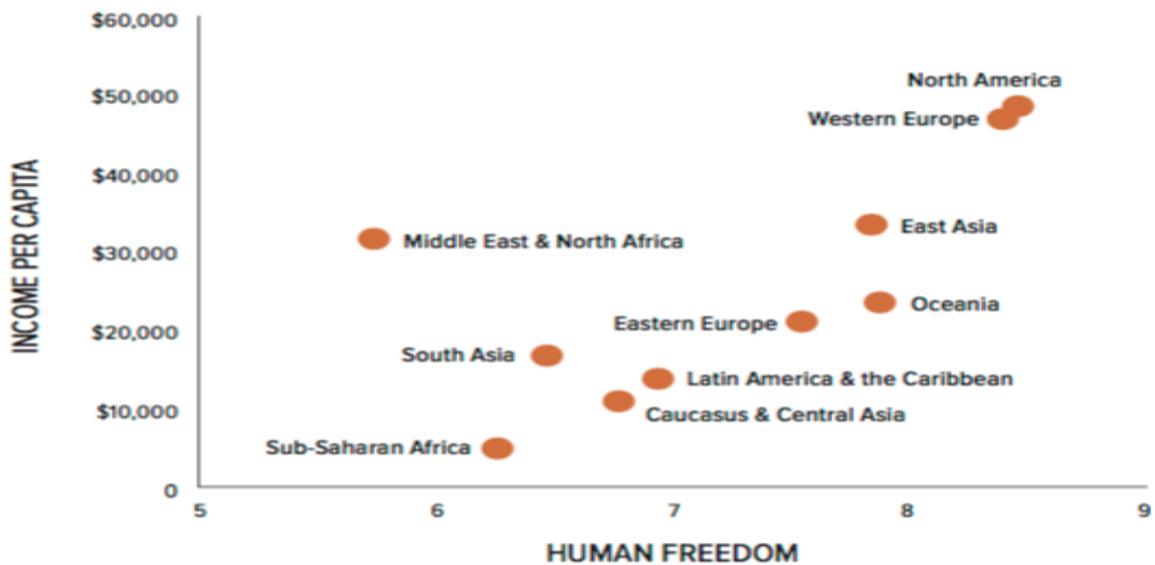


Figure 10. Human Freedom and Income by Region, 2016



Sources: Authors' calculations; World Bank, World Development Indicators.
 Note: Gross domestic product (GDP) per capita, purchasing power parity (constant 2011 US\$). Countries with no GDP per capita data were omitted from the calculations.

Les deux schémas précédents montrent deux corrélations : entre la liberté personnelle et la liberté économique d'une part et entre la liberté humaine et le niveau de revenu par tête, la première étant plus forte que la seconde.

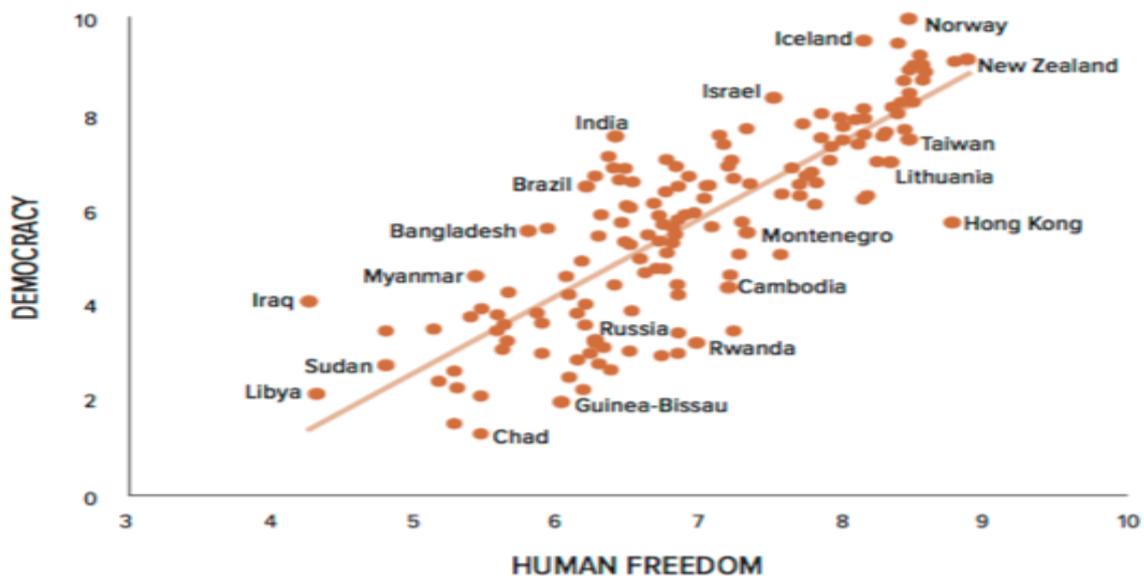
Freedom Scores by Regional Ranking

Rank	Country	Freedom Score	Personal Freedom	Economic Freedom	Freedom Rank
1.	Switzerland	8.79	9.19	8.39	2
2.	Denmark	8.55	9.33	7.77	6
2.	Netherlands	8.55	9.40	7.71	6
4.	Ireland	8.50	8.94	8.07	8
4.	United Kingdom	8.50	9.00	8.00	8
6.	Finland	8.47	9.29	7.65	10
6.	Norway	8.47	9.34	7.60	10
8.	Germany	8.46	9.24	7.69	13
9.	Luxembourg	8.43	9.26	7.60	15
10.	Austria	8.41	9.25	7.58	16
11.	Sweden	8.39	9.33	7.44	17
12.	Malta	8.35	8.98	7.73	19
13.	Portugal	8.28	9.04	7.51	22
14.	Spain	8.16	8.76	7.56	25
15.	Belgium	8.15	8.99	7.32	27
15.	Iceland	8.15	9.08	7.22	27
17.	France	8.01	8.77	7.25	32
18.	Italy	7.98	8.69	7.27	34

Au niveau mondial, la France est en 32^{ème} position en fonction de l'index global de liberté humaine avec une valeur de 8,01 (sur 162 pays analysés) ; en fonction des informations données par ailleurs, elle se classe 25^{ème} sur l'indice de liberté personnelle et 57^{ème} sur l'indice de liberté économique.

Si on poursuit notre comparaison avec le Danemark dont on vient de ravir la 1^{ère} place pour le taux de prélèvements obligatoires et avec l'Allemagne qui est tout à la fois notre voisin direct et notre principal concurrent pour le leadership européen, on constate - amèrement - que ces deux pays sont bien mieux classés que la France.

Figure 11. Human Freedom and Democracy, 2016

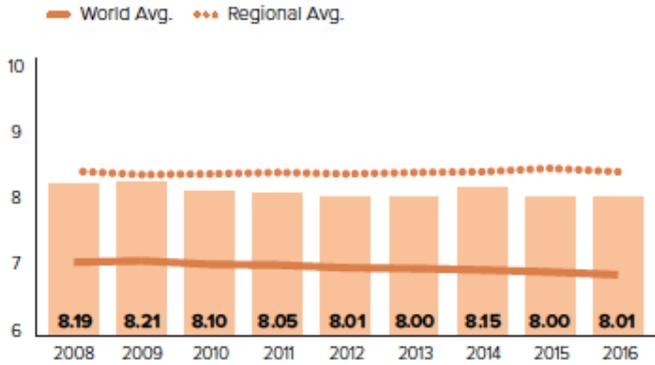


Sources: Authors' calculations; Economist Intelligence Unit, *Democracy Index 2016*.

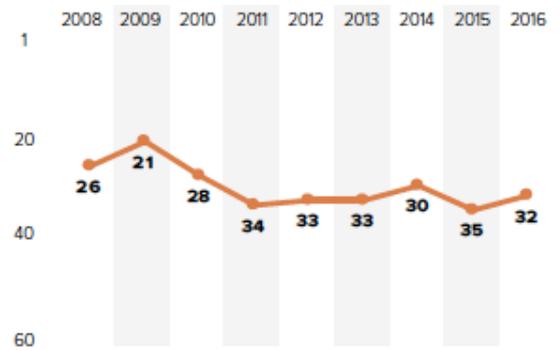
Note: Democracy here measures electoral process and pluralism, functioning of government, political participation, and political culture.

Ce schéma prouve la corrélation forte qu'il y a entre l'index de liberté humaine et un indice qui mesure le degré de démocratie (cet indice est celui établi par l'unité d'intelligence économique - EIU -).

Human Freedom Score over Time



Human Freedom Ranking over Time



Ces deux derniers schémas montrent comment l'index de « Liberté humaine » a évolué pour la France : en fonction de cet index, la France se place systématiquement certes au-dessus du niveau mondial mais en dessous de celui de l'Europe de l'Ouest, et son positionnement était relativement bien meilleur au lendemain de la crise des années 2007-2008 que maintenant.

IV- Les premières réponses d'E. Macron et de son gouvernement.

A-Les mesures de décembre 2018

Pour tenter de résoudre la crise des gilets jaunes, le pouvoir exécutif décide d'un certain nombre de mesures financières ayant pour but de répondre dans toute la mesure du possible aux revendications portant sur le pouvoir d'achat, ainsi que d'un « grand débat national ».

L'Élysée publie le lundi 10 décembre le communiqué suivant pour résumer l'intervention du Président Macron faite ce jour :

« Suite aux événements de ces dernières semaines, le Président de la République a décrété un « **état d'urgence économique et social** » pour que chacun puisse vivre mieux de son travail.

Les mesures concrètes pour votre quotidien :

- . Annulation en 2019 de la hausse de la CSG subie cette année par les retraités entre 1200 et 2000 euros par mois ;
- . En 2019, les heures supplémentaires seront versées sans impôts ni charges ;
- . Les employeurs pourront verser une prime de fin d'année qui n'aura à acquitter ni impôt ni charge ;
- . Engagement de campagne : le salaire d'un salarié au SMIC augmentera au total de 100 euros par mois, sans qu'il en coûte un euro de plus à l'employeur, et cela dès 2019 au lieu que ce soit étalé pendant tout le quinquennat.

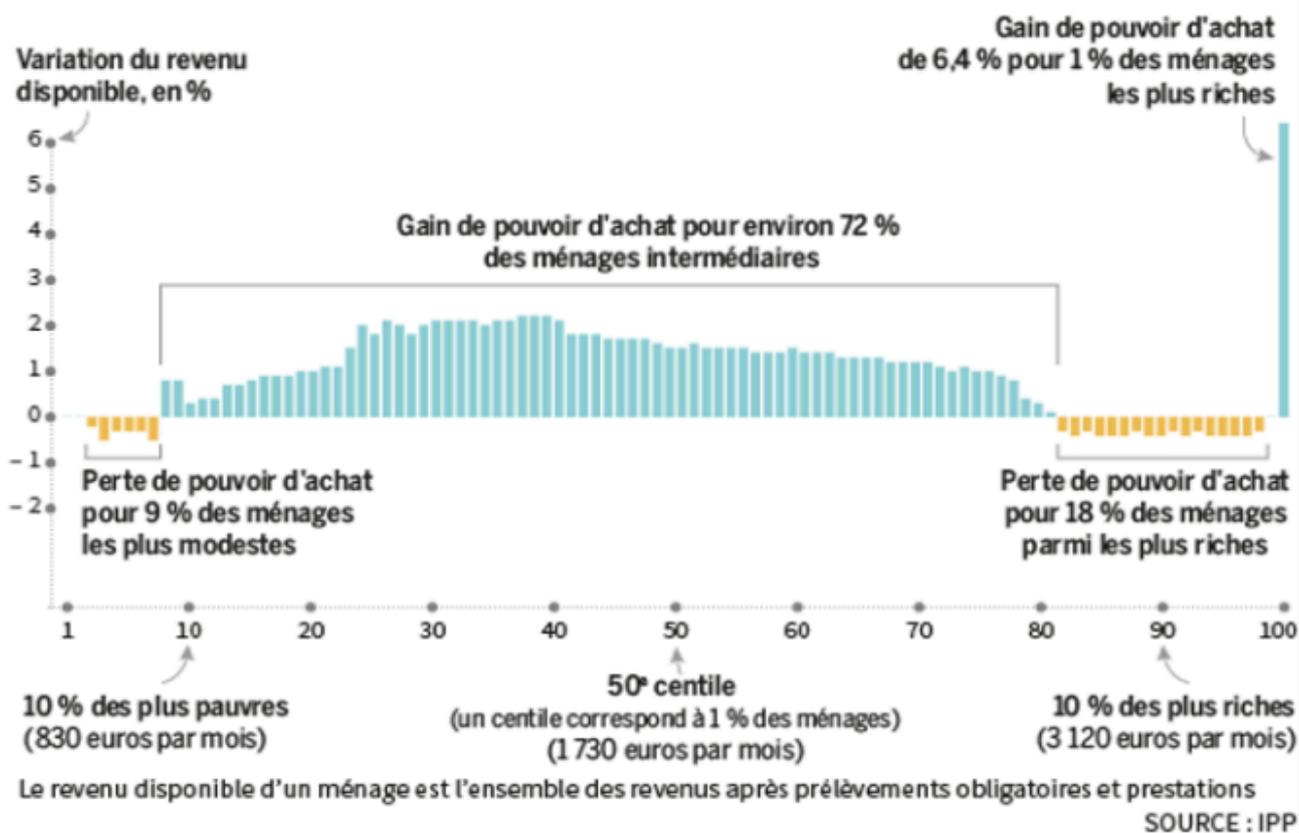
Pour bâtir une France du mérite et du travail, le Président a souhaité que le gouvernement et le Parlement puissent aller plus loin pour mettre fin aux avantages indus et aux évasions fiscales.

- . Les dirigeants des grandes entreprises françaises doivent payer leurs impôts en France ;
- . Les grandes entreprises qui réalisent des profits en France devront payer l'impôt en France.

Ces transformations ne se conduiront qu'avec vous. Un grand débat national aura lieu dans tous les territoires ».

L'institut des Politiques Publiques – IPP – évalue de la manière suivante les effets sur le pouvoir d'achat des ménages, classés selon leur revenu disponible décomposé en centiles ; c'est en quelque sorte une actualisation du schéma donné plus haut concernant les effets du budget 2019 sur le revenu disponible des ménages, également établi par l'IPP :

VARIATION MOYENNE ATTENDUE, EN 2019, DU REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES,
APRÈS LA MISE EN PLACE DES MESURES BUDGÉTAIRES 2018-2019,
Y COMPRIS LES ANNONCES À LA SUITE DU MOUVEMENT DES « GILETS JAUNES », EN %



On remarque que les effets des mesures d'urgence prises en faveur du pouvoir d'achat sont assez inégalement répartis, que les écarts déjà notés aux deux extrémités du spectre social subsistent, et que la classe dite « moyenne supérieure » reste globalement très défavorisée par la politique fiscale et sociale actuelle.

Le coût budgétaire de ces mesures d'urgence est évalué à au moins 10 milliards d'euros, ce qui risque de faire grimper le déficit public au-delà de la barre des 3%. Mais, en définitive, peu importe, bien sûr si on est convaincu que cette barre n'a pas grand sens mais même si on est pétri d'orthodoxie financière parce qu'il est montré que pour la France le taux de déficit public qui permet de stabiliser le taux de dette publique est de 2% depuis au moins 7 ans !

Le pouvoir exécutif accumulera dans les jours suivants un certain nombre de cafouillages, que ce soit sur les mesures financières, certaines supprimées puis rétablies puis encore modifiées ou sur le grand débat national, au départ prévu dès la seconde quinzaine de décembre, puis reporté à la mi-janvier 2019, avec un grand flou sur son déroulement et sur son pilotage (Chantal Jouanno, présidente de la CNDP - Commission nationale du débat public - qui est une AAI, ne veut pas piloter ce grand débat tout en en restant présidente parce qu'elle semble suspecter l'exécutif de vouloir faire pression sur elle et porter atteinte à l'indépendance de la CNDP ; Emmanuelle Wargon est alors chargée de l'animer avec Sébastien Lecornu, et elle reconnaît avoir perçu un salaire en 2018 de 470 000 euros en tant que responsable de la communication chez Danone mais précise que ce « chiffre de 2018 était d'ailleurs un peu exceptionnel parce qu'il agrège deux parts variables sur une seule année » : pour bénéficier de l'année fiscale blanche ??).

Et les manifestations ont continué de samedi en samedi.

Pour lancer et organiser le grand débat national, le président de la République E. Macron a écrit le dimanche 13 janvier 2019 une lettre à tous les Français. Le texte de cette lettre est à l'adresse suivante : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/01/13/lettre-aux-francais>. Et le mardi 15, il lance concrètement sur le terrain ce grand débat en se rendant à Grand-Bourgtheroulde, dans l'Eure : « à la bonne heure ! »

À l'occasion de ce grand débat, un site Internet est ouvert : <https://granddebat.fr> dans le but de faciliter l'expression des citoyens ; et pour cela, il présente les enjeux des 4 thèmes retenus (la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la démocratie et la citoyenneté, la transition écologique) et fournit

des informations de base pour une meilleure information sur chacun de ces thèmes. C'est ainsi que la Direction générale du Trésor a fait paraître une note pour éclairer le thème des finances publiques. Nous en reproduisons ci-après un tableau, qui très pédagogiquement, montre comment 1000 euros de dépenses publiques se décomposent selon la nature des dépenses. On en tire des informations connues comme le poids des dépenses sociales mais aussi on peut être surpris de l'indigence dans laquelle fonctionnent certaines fonctions régaliennes et tutélaires, et l'exemple le plus flagrant est celui de la justice.

Dépenses	Sous-dépenses	Pour 1000€ en France
Protection sociale	dont retraites	268 €
	dont assurance-maladie	191 €
	dont famille (ex : allocations familiales)	42 €
	dont chômage	35 €
	dont aide au logement (ex : APL)	17 €
	dont autre solidarité (ex : prime d'activité, RSA)	22 €
	Sous total protection sociale	575 €
Dépenses sectorielles	dont affaires économiques (ex : crédits d'impôts aux entreprises, soutien aux ENR, aides sectorielles, subventions et avances pour l'innovation)	53 €
	dont transport et équipements collectifs (ex : développement et entretien des réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux)	43 €
	dont culture (ex : frais de fonctionnement des musées nationaux)	22 €
	dont environnement (ex : gestion de l'eau et des déchets)	16 €
	dont infrastructures (ex : éclairage public)	9 €
	Sous total dépenses sectorielles	143 €
Services publics régaliens	dont défense	31 €
	dont sécurité	25 €
	dont justice	4 €
	Sous total régalien	60 €
Education		96 €
Recherche		23 €
Administrations publiques (services des impôts, mairies et autres collectivités territoriales, préfetures, ambassades-consulats, caisses de sécurité sociale, etc.)		66 €
Charge de la dette		37 €

Source : Eurostat, calculs DG Trésor

Comme on le dit plus haut dans ce document, cette information, toute pédagogique qu'elle soit, reste partielle, voire partielle. Par exemple, évaluer à 35€ les dépenses de prestations-chômage consiste à oublier que le coût principal du chômage pour la collectivité est le manque à gagner que le chômage représente pour l'économie nationale. Voir à ce propos l'analyse et les estimations du Professeur Jacques Bichot (<https://www.atlantico.fr/decryptage/3563829/depenses-publiques--pourquoi-le-vrai-cout-du-chomage-pour-la-france-est-beaucoup-plus-eleve-que-les-chiffres-avancees-par-bercy-jacques-bichot>).

Il est vrai que dans la logique de l'orthodoxie financière, la réduction du déficit public - et de la dette publique - ne peut s'envisager que par l'augmentation des prélèvements et/ou par la réduction des dépenses publiques, et la réduction des dépenses publiques reste pratiquement la seule solution quand le taux de prélèvements devient excessif. Mais c'est bien sûr oublier qu'une autre voie est possible, celle de la croissance ; mais encore faut-il que l'on se donne les moyens de suivre cette voie, en prenant en particulier les décisions qui s'imposent au niveau européen. La question de savoir « dans quelles dépenses publiques il faut faire des économies ? » mérite malgré tout d'être posée dans le cadre d'une saine gestion des finances publiques. On lira alors avec grand intérêt la note d'analyse de France Stratégie est parue en janvier 2019, signée de C. Gouardo et F. Lenglard, qui pose très judicieusement et fort à propos la question : « Où réduire le poids de la dépense publique ? ».

Dans cette note, on trouve pour répondre au besoin d'analyse le tableau suivant qui permet de positionner les différentes dépenses publiques françaises par rapport aux 11 pays analysés :

Tableau 2 – Dépenses publiques par grand poste, en % du PIB potentiel, 2016

	Autriche	Allemagne	Belgique	Pays-Bas	Royaume-Uni	Espagne	Italie	Portugal	Danemark	Finlande	Suède	MOYENNE			ÉCART			
												Total	Nordiques	Autres	France	Total	Nordiques	Autres
Prestations de redistribution monétaire	18,7	15,0	16,7	11,4	13,3	15,0	19,6	16,5	15,6	18,7	12,9	15,8	15,7	15,8	20,1	4,3	4,4	4,3
- Retraites et vieillesse	13,8	10,3	10,5	5,4	7,3	10,7	15,4	13,5	7,4	12,3	7,7	10,4	9,2	10,8	13,8	3,4	4,6	2,9
- Aides sociales et autres revenus de remplacement dont chômage	4,9	4,7	6,2	6,1	6,0	4,3	4,2	3,0	8,2	6,4	5,2	5,4	6,6	4,9	6,3	1,0	-0,2	1,4
	1,3	1,5	1,7	1,3	0,1	1,7	1,1	1,0	1,5	2,3	0,5	1,3	1,4	1,2	1,7	0,4	0,3	0,5
Fourniture de services sociaux et culturels	16,1	15,8	18,3	18,1	14,7	12,3	12,4	24,3	20,7	22,4	17,0	17,0	22,5	15,0	17,5	0,4	-5,0	2,5
- Santé	7,6	6,6	7,2	7,3	7,4	5,9	6,7	5,8	8,1	7,0	6,7	6,9	7,3	6,8	7,9	1,0	0,6	1,1
dont hôpital public	5,1	2,9	3,7	4,5	6,1	-	3,3	3,4	6,4	3,2	2,9	4,1	4,2	4,1	3,6	-0,5	-0,5	-0,5
dont santé marchande et médicaments	2,6	3,7	3,4	2,8	1,3	-	3,4	2,4	1,8	3,8	3,8	2,9	3,1	2,8	4,3	1,4	1,1	1,5
- Éducation et recherche	5,1	4,7	7,2	5,5	4,4	4,1	3,8	4,7	8,3	6,7	8,0	5,7	7,7	4,9	4,9	-0,7	-2,7	0,0
- Loisirs et activités culturelles	1,2	1,0	1,2	1,3	0,6	1,1	0,8	0,8	1,7	1,4	1,1	1,1	1,4	1,0	1,2	0,1	-0,2	0,2
- Aides à la personne - financement d'établissements d'accueil	2,2	3,5	2,6	4,0	2,3	1,3	0,8	1,2	6,2	5,5	6,6	3,3	6,1	2,2	3,4	0,1	-2,7	1,1
Fourniture de services généraux	8,5	8,3	8,6	8,4	7,4	7,3	7,2	8,8	6,8	9,8	8,5	8,1	8,4	8,0	9,3	1,1	0,9	1,2
- Défense, police, justice	1,9	2,6	2,5	3,0	3,8	2,8	3,1	2,7	2,1	2,4	2,5	2,7	2,3	2,8	3,4	0,7	1,1	0,6
- Administration générale	6,6	5,6	6,0	5,4	3,6	4,5	4,1	6,0	4,7	7,4	6,0	5,5	6,0	5,2	5,8	0,4	-0,2	0,6
dont APUC et ASSO	3,3	2,1	1,8	2,3	1,9	1,1	1,4	3,4	1,9	2,9	2,6	2,2	2,5	2,2	2,4	0,2	-0,1	0,3
dont APUL	3,3	3,6	4,3	3,1	1,7	3,4	2,7	2,6	2,7	4,5	3,5	3,2	3,6	3,1	3,4	0,2	-0,1	0,3
Soutien à l'économie	4,7	3,7	6,5	4,0	3,9	3,9	5,3	2,7	4,9	4,6	5,2	4,5	4,9	4,3	7,0	2,5	2,1	2,7
- Subventions et transferts	3,0	2,7	5,5	2,0	2,4	2,8	4,1	1,8	3,6	3,0	3,2	3,1	3,2	3,0	5,0	1,9	1,8	2,0
dont APUC et ASSO (hors CICE)	1,7	1,4	3,5	1,7	2,2	2,1	3,0	1,5	3,0	2,7	2,4	2,3	2,7	2,1	3,1	0,9	0,4	1,0
dont APUL	1,3	1,3	2,0	0,3	0,3	0,7	1,1	0,4	0,6	0,3	0,8	0,8	0,5	0,9	1,1	0,2	0,5	0,1
- Investissement (hors social et régalien)	1,7	0,9	1,0	1,9	1,5	1,1	1,2	0,9	1,3	1,6	2,0	1,4	1,7	1,3	2,0	0,6	0,3	0,7
dont APUC et ASSO	1,2	0,4	0,2	0,9	0,7	0,3	0,6	0,3	0,8	0,7	0,9	0,6	0,8	0,6	0,6	0,0	-0,2	0,0
dont APUL	0,5	0,6	0,9	1,0	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,9	1,1	0,8	0,9	0,7	1,4	0,6	0,5	0,6
Charge de la dette	2,1	1,3	2,9	1,1	2,5	2,7	3,9	4,2	1,3	1,1	0,6	2,1	1,0	2,6	1,9	-0,3	0,9	-0,7
Total	50,1	44,1	52,9	43,0	41,7	41,3	48,2	44,5	52,9	54,9	49,6	47,6	52,5	45,7	55,7	8,1	3,2	9,9
Total hors CICE	50,1	44,1	52,9	43,0	41,7	41,3	48,2	44,5	52,9	54,9	49,6	47,6	52,5	45,7	54,8	7,3	2,4	9,1

Note : pour la France, les dépenses publiques totales, ainsi que les subventions et transferts, sont également présentés hors CICE. Alors que le CICE est conceptuellement équivalent, dans ses effets attendus et ses conséquences sur les finances publiques, à des exonérations de cotisations sociales (qui sont des « moindres recettes », et non des dépenses supplémentaires), le cadre de la comptabilité nationale les enregistre dans les dépenses. Étant donné qu'il n'existe aucun dispositif de cette ampleur (près de 1 point de PIB) dans les autres pays européens et que le CICE est transformé en exonérations de cotisations sociales à compter de 2019, il paraît plus logique de tenir compte de cette spécificité française en l'isolant dans l'exercice de comparaison.

Source : Eurostat, Commission européenne, calculs France Stratégie

La lecture des colonnes « Écart » montre rapidement les postes qui différencient plus ou moins la situation de la France par rapport à celle de ses voisins. On n'est pas surpris de constater que les dépenses sociales, en particulier de retraites, sont le poste où l'écart est le plus important ; et c'est le poste qui enregistre sur longue période le taux de croissance annuel moyen en volume le plus élevé (+1,7% sur 7 ans). Les services tutélaires d'éducation et de santé rassemblent des dépenses importantes ; elles sont globalement à peu près du même ordre de grandeur qu'ailleurs, sauf que les dépenses globales de santé y sont plus importantes mais pas celles pour les hôpitaux publics (les dépenses de « santé marchande et médicaments » progressent de surcroît à un rythme presque

équivalent à celui des dépenses sociales : +1,6%). Les dépenses d'éducation et de recherche sont en France également relativement moins importantes qu'ailleurs, ce qui révèle une mauvaise orientation pour l'avenir. Les dépenses relatives à la fourniture de biens collectifs non marchands sont supérieures à la moyenne (écart global de +1,1).

Un autre poste où l'écart est non négligeable est celui du « soutien à l'économie », et plus particulièrement pour les « subventions et transferts » (« Dans cet agrégat figurent les subventions, les transferts en capital (tels que les aides à l'investissement) et les autres transferts courants, correspondant à des instruments et des politiques publiques très divers : crédit d'impôt recherche (plus de 5 milliards d'euros), soutien aux énergies renouvelables (plus de 5 milliards), à différents secteurs d'activité (logement par exemple), à des territoires (crédits d'impôt Dom), subventions et aides à l'investissement pour les transports (subventions à la RATP, aides à l'investissement pour la SNCF, etc.), crédits d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile, ou encore subventions publiques liées aux contrats aidés »).

Ensuite, la note de France Stratégie envisage les méthodes possibles pour réduire les dépenses publiques :

« (...) Il existe schématiquement deux approches possibles pour répartir les économies à partir d'un objectif fixé *ab initio*. L'approche « ascendante » ou « bottom-up » consiste à identifier les sources d'économies possibles au niveau le plus désagrégé. Typiquement, elle peut s'appuyer sur les rapports produits par les inspections ministérielles, les administrations, la Cour des comptes, sur des exercices transversaux de type CAP 22 ou encore sur les travaux d'évaluation menés par des équipes universitaires de recherche. Elle présente l'avantage de situer l'analyse sur des politiques et des champs précisément définis et permet donc d'évaluer les ajustements à mener sur la base de tendancielles spécifiques à la dépense considérée et de leviers clairement identifiés. Cette approche ne peut cependant pas couvrir tout le champ des politiques publiques, car ces analyses sont coûteuses en temps et en ressources à produire. En outre, l'addition des sources d'économies identifiées par sous-postes peut se révéler trompeuse, car les champs de politiques publiques sous revue peuvent aussi partiellement se recouvrir, ou interagir entre eux. Enfin, cette approche est davantage adaptée à l'amélioration de l'efficacité de la dépense qu'à l'atteinte d'une cible préalablement définie ; il n'y a donc aucune raison que l'agrégation permette d'atteindre précisément l'objectif fixé.

L'approche « descendante » ou « top-down » consiste à allouer les efforts d'ajustement par grandes masses de dépenses, en comparant le niveau des dépenses et les résultats obtenus avec une référence généralement donnée par la comparaison internationale. Cette approche permet de conserver l'objectif global fixé *ab initio*, mais elle présente l'inconvénient d'une granularité faible : elle ne permet pas d'identifier l'origine exacte des écarts de dépenses et de performance entre pays, ni de dire précisément sur quelles mesures faire porter l'ajustement.

Aucune de ces deux approches ne répond à la question, normative, de savoir ce que devrait être « dans l'absolu » le niveau de la dépense publique. La dépense publique est en effet la résultante de trois facteurs : la décision, ou non, d'intervenir dans un champ donné, qui peut renvoyer à l'existence d'externalités mais aussi à des préférences collectives pour tel ou tel mode d'organisation de l'économie et de la société ; le degré d'ambition assigné aux politiques publiques, qui relève là encore de choix politiques et sociaux ; enfin l'efficacité des dépenses, qui rapporte les volumes engagés aux résultats obtenus, la sélection des indicateurs de résultat des politiques publiques s'avérant elle-même une question complexe (...).

Pour poursuivre leur réflexion et asseoir leurs propositions, les auteurs utilisent la seconde méthode, la méthode descendante, en utilisant la présentation des dépenses publiques que donne la comptabilité nationale. Leur objectif est de trouver des pistes pour réduire les dépenses publiques de 3 points de PIB : en faisant une hypothèse de 1,3% de croissance potentielle, cela signifie de ne pas dépasser une progression en valeur des dépenses publiques de 2% par an sur 5 ans. Pour cela, ils montrent d'abord que « sans toucher aux dépenses sociales ni aux dépenses militaires, faire converger les autres postes vers la moyenne européenne ne suffit pas à atteindre l'objectif ». Alors, « atteindre l'objectif tout en augmentant le poids des dépenses d'éducation et de défense doit conduire à contenir la croissance des dépenses sociales hors éducation. (...) Il est possible d'imaginer un troisième scénario, plus équilibré. Celui-ci autoriserait une baisse plus modérée et sans doute plus réaliste du poids des dépenses de santé, qui passerait davantage par une restructuration globale de notre système de soins. Il permettrait une augmentation du poids des dépenses d'éducation et de défense. Il autoriserait également une stabilisation du poids de l'investissement public, car sa baisse, *a priori* souhaitable à l'aune de ce que l'on observe chez nos partenaires, pourrait être légitimement contrecarrée par les nouveaux besoins liés à l'organisation de la transition écologique et énergétique. Ce scénario, pour être crédible, suppose d'élargir les économies aux prestations sociales en espèces (y compris retraites) et à l'accueil et à l'aide aux personnes. Les décisions prises par le gouvernement de désindexer partiellement les retraites en 2019 et 2020, de même que la volonté de mieux maîtriser les dépenses d'assurance-chômage, vont dans ce sens ».

Remarque : l'analyse proposée par France Stratégie ne mentionne pas un levier qui pourrait s'avérer pourtant important pour réduire tout à la fois les dépenses publiques et l'injustice fiscale : c'est celui d'une évaluation des différentes niches fiscales dont regorge notre système fiscal. En effet, on peut parier que beaucoup d'entre elles sont à la fois inefficaces et antiredistributives.

Après un tel listage des solutions possibles pour remédier aux maux de nos finances publiques et proposer des mesures allant dans le sens des demandes des gilets jaunes, il convient absolument de faire sienne la conviction de Gilles Finchelstein (Le Monde du 17 janvier 2019) : « (...) Les «gilets jaunes» n'ont pas seulement occupé les

ronds-points, ils les ont habités ; ils n'espéraient pas seulement une taxe en moins ou une aide en plus, mais une reconnaissance et un projet. Or, en fixant pour ambition de « *transformer la colère en solutions* », Emmanuel Macron donne l'impression de rechercher une improbable alchimie technocratique. Nous n'avons pas seulement besoin de mesures techniques mais aussi d'un projet collectif – vraiment collectif. C'est aussi l'enjeu de ce grand débat ».

Une dernière réflexion sur le « grand débat national », suite aux travaux de plusieurs politologues, notamment Larry M. Bartels, avec la communication que celui-ci a faite en juillet 2015 sur le « Déficit de protection sociale, opinion publique, sensibilité aux politiques et inégalités politiques dans les démocraties riches » :

« (...) Les gouvernements des démocraties riches dépensent toujours moins que la plupart de leurs citoyens ne le souhaitent dans les grands programmes sociaux, y compris pour les retraites, la santé et l'éducation. Qu'est-ce qui explique cette divergence systématique entre les préférences et les politiques de protection sociale ? J'explore la relation entre l'opinion publique et les dépenses sociales dans 23 pays de l'OCDE au cours des trois dernières décennies. Mon analyse suggère que la réactivité des gouvernements vis-à-vis des préférences des citoyens est assez limitée, et aussi qu'elle est fortement biaisée en faveur des citoyens les plus riches, qui sont généralement beaucoup moins favorables à l'État providence que les autres citoyens ». Dans sa chronique parue dans Le Monde du 18 janvier 2019, Thibault Gadjos indique judicieusement : « [L. Bartels] a évalué la demande en matière de niveau global de dépenses sociales des citoyens en fonction de leurs revenus. Il a ensuite analysé dans quelle mesure l'évolution des dépenses sociales répondait effectivement à cette demande. Le résultat, confirmé par de nombreux travaux menés aux États-Unis, notamment par Martin Gilens, est que seules les préférences des plus riches ont une influence sur l'évolution des dépenses sociales. La question des inégalités de revenus et de patrimoine, d'une part, et celle des inégalités politiques, d'autre part, sont donc étroitement liées. Afin de quantifier ce biais de représentativité politique, Larry Bartels a calculé une « *demande effective* » pour une hausse des dépenses sociales, qui tient compte de l'influence de chacun en fonction de son revenu, puis il la compare à ce qu'elle serait si les préférences de tous les citoyens avaient le même poids. Plus l'écart est faible, plus l'égalité politique est forte. Avec un écart de plus de 15 %, la France se situe au 19^e rang sur 30, juste devant les États-Unis.

Le grand débat national aurait pu être une occasion unique de corriger les inégalités politiques. En excluant d'avance tout débat sur la redistribution des revenus, le président de la République en fait, au contraire, un moyen de les perpétuer ».

Le même L. M. Bartels, avec Christopher H. Achen, dans leur ouvrage « *Democracy for Realists : Why Elections Do Not Produce Responsive Government* » (2016), montrent que la théorie habituelle de la démocratie et de la représentation électorale, avec notamment la supériorité supposée de la démocratie représentative, est contredite dans les faits. Selon eux, les citoyens n'accordent que peu d'attention à la politique, ont des idées vagues, mal fondées et peu cohérentes sur les programmes politiques et sur les politiques publiques ; ils votent essentiellement selon des loyautés partisans bien ancrées et sur des perceptions plus ou moins rationnelles, surtout qu'elles sont éclairées par la situation qui prévaut au moment des consultations, et avec des compétences limitées sur les enjeux de ces consultations.

B-Les mesures suite au « Grand Débat »

Le jeudi 25 avril 2019, Le Président Macron fait la première conférence de presse de son mandat pour apporter des réponses aux questions soulevées lors du « grand débat » et aux revendications des « gilets jaunes ».

Parmi les nombreux commentaires qui ont suivi les annonces faites, citons celui de Xerfi Previsis de mi-mai 2019 : « (...) Après le grand débat, la balle est dans le camp de l'exécutif. L'issue la plus immédiate concerne le pouvoir d'achat des classes moyennes et des petites retraites. Lorsque l'on met bout à bout l'ensemble des mesures socialo-fiscales déjà actées, les ménages devraient bénéficier de 17 milliards de transferts entre 2019 et 2020. Le grand débat a pour seconde issue un processus de réforme à infusion plus lente, dont l'agenda est menacé d'engorgement et dont la lisibilité reste incertaine. La question du financement devrait recouvrir ce brouhaha. Pour le gouvernement, la solution à l'équation budgétaire serait dans la suppression des niches fiscales en faveur des entreprises et la baisse des coûts de fonctionnement de l'État. Or, faute d'investissements préalables, d'une redéfinition des contours de l'État, et compte tenu de l'objectif d'accroissement du maillage territorial des guichets publics, les marges de baisse de la dépense publique sont minimes. Les entreprises apparaissent donc comme la variable d'ajustement, loin des promesses de stabilité fiscale et de la priorité affichée de restauration de l'attractivité du territoire. Le grand débat accouche in fine d'un plan de relance classique, financé par les entreprises. (...) ».

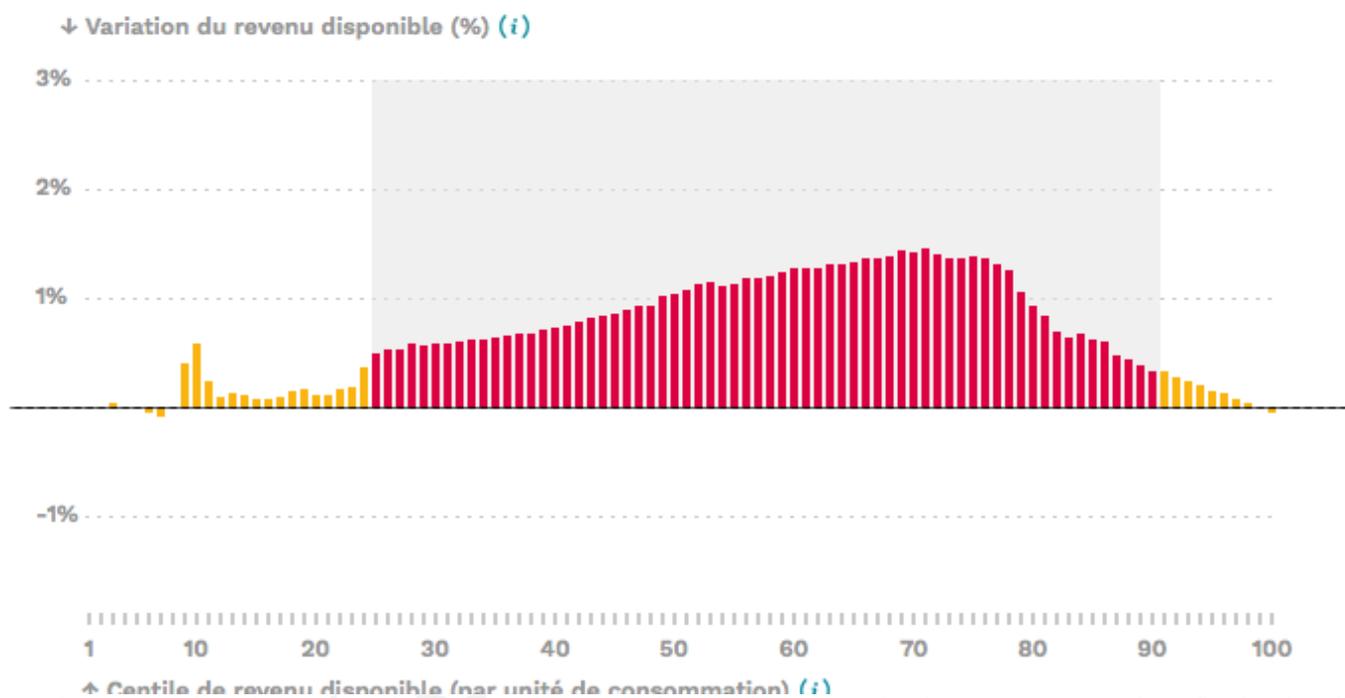
En postulant que l'ensemble de ces mesures est nécessaire et cohérent, cela apporte une preuve supplémentaire que les contraintes budgétaires et financières qu'impose le respect des traités européens constituent un carcan

insupportable. Cela renvoie donc à notre document sur les « les paris pour sauver l'euro ». Pour connaître le contenu des interventions du Président Macron lors du Grand Débat et celui des annonces faites lors de sa conférence de presse, voir les documents sur le site de l'Élysée (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/grand-debat-national>) et <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/05/06/les-annonces-apres-le-grand-debat-national>.

Les effets politiques de la crise des gilets jaunes se sont également traduits dans le budget pour 2020. Dans sa grande conférence du 15 octobre 2019 sur l'évaluation du Budget 2020, l'Institut des politiques publiques - IPP – livre de nombreuses informations et analyses très intéressantes. On reproduit ci-après deux schémas de la même veine que certains cités plus haut, dont le premier montre en particulier que les « grands gagnants » de ce budget sont les « classes moyennes » :

L'impact du budget 2020

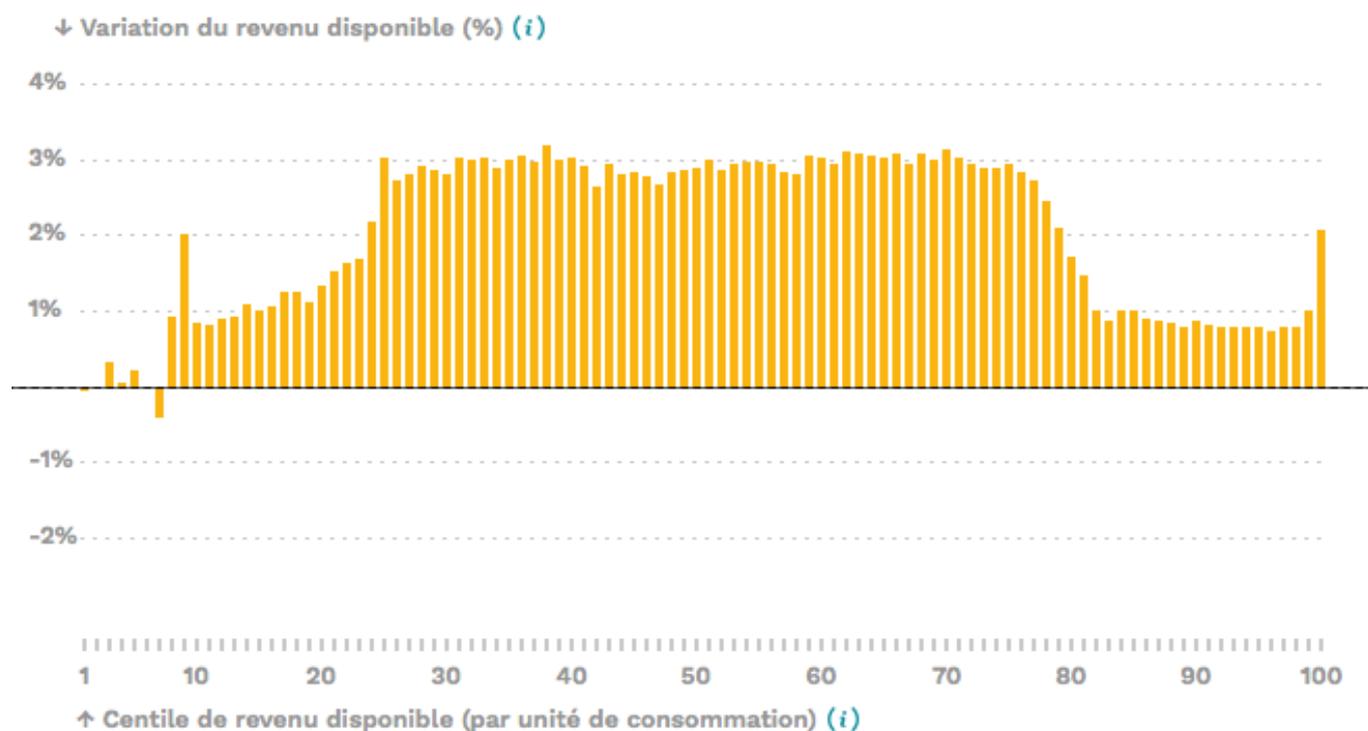
Le revenu disponible des ménages va augmenter, en particulier pour **une large classe moyenne** allant du 25^e au 90^e centile.



Les documents fournis donnent des informations complémentaires : c'est la classe moyenne qui profite le plus des mesures de ce budget 2020, par conséquent, ce sont les ménages les moins aisés et les ménages des classes supérieures qui ont le revenu disponible qui progresse le moins ; la baisse de la taxe d'habitation est l'une des principales explications de l'augmentation du revenu disponible au milieu de la distribution des revenus disponibles ; la baisse de l'impôt sur le revenu augmente le revenu disponible des 50% des ménages les plus aisés, à l'exception des derniers centiles ; tous les retraités sont perdants, surtout les plus aisés à cause de la sous-revalorisation de leurs pensions de retraite.

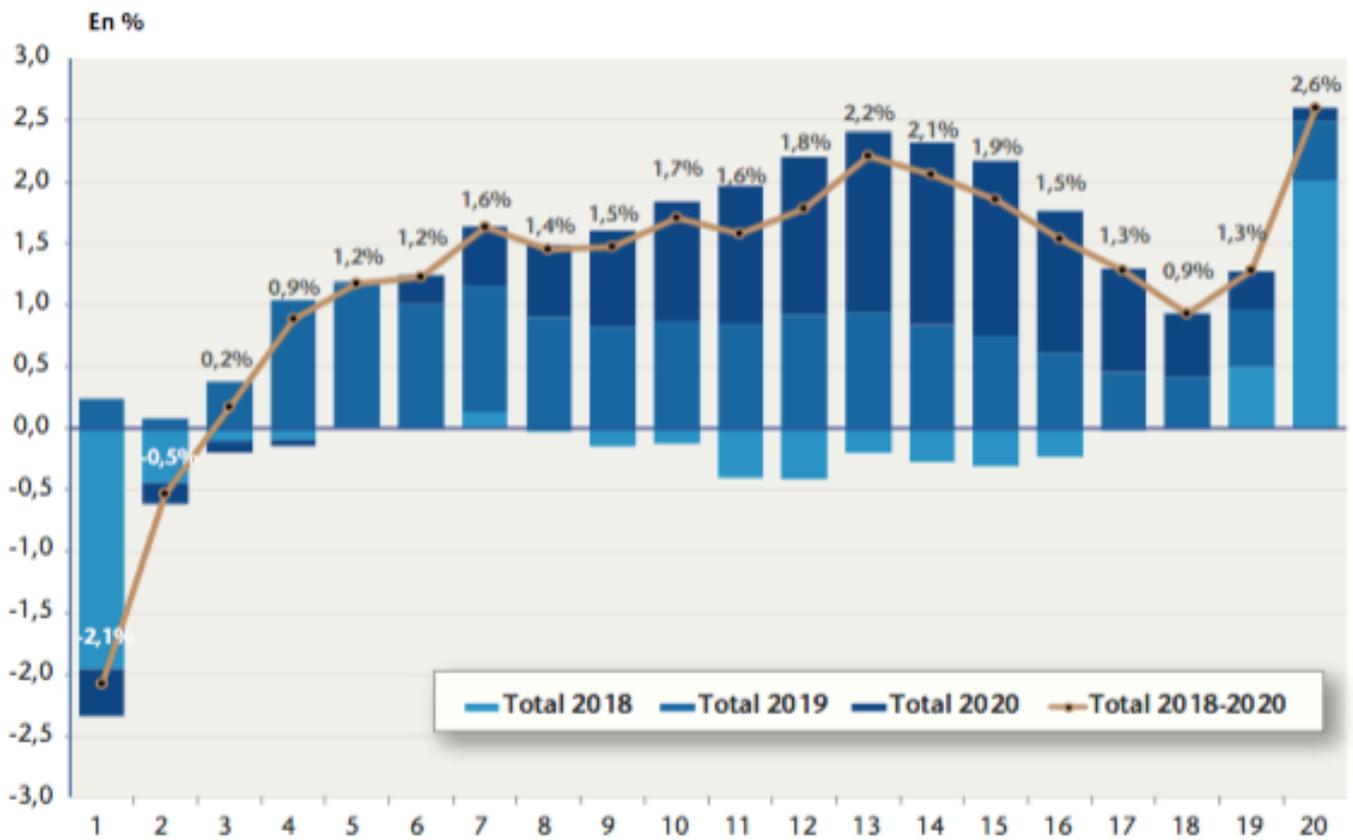
L'impact cumulé 2018-2020

Au total, voici comment la somme des mesures des budgets 2018, 2019 et 2020 impacte les ménages français.



Le 5 février 2020, l'OFCE fait paraître un « policy brief » (n°64) qui fait également le point sur les effets cumulés des différentes mesures prises depuis le début du quinquennat d'E. Macron sur le niveau de vie des ménages. Deux schémas tirés de cette analyse sont particulièrement parlants. Et on les fait suivre du commentaire des auteurs, B. Ducoudré, P. Madec, M. Plane et R. Sampognaro.

Graphique 4. Effets cumulés des mesures socio fiscales prises entre 2018 et 2020, en % du niveau de vie des ménages

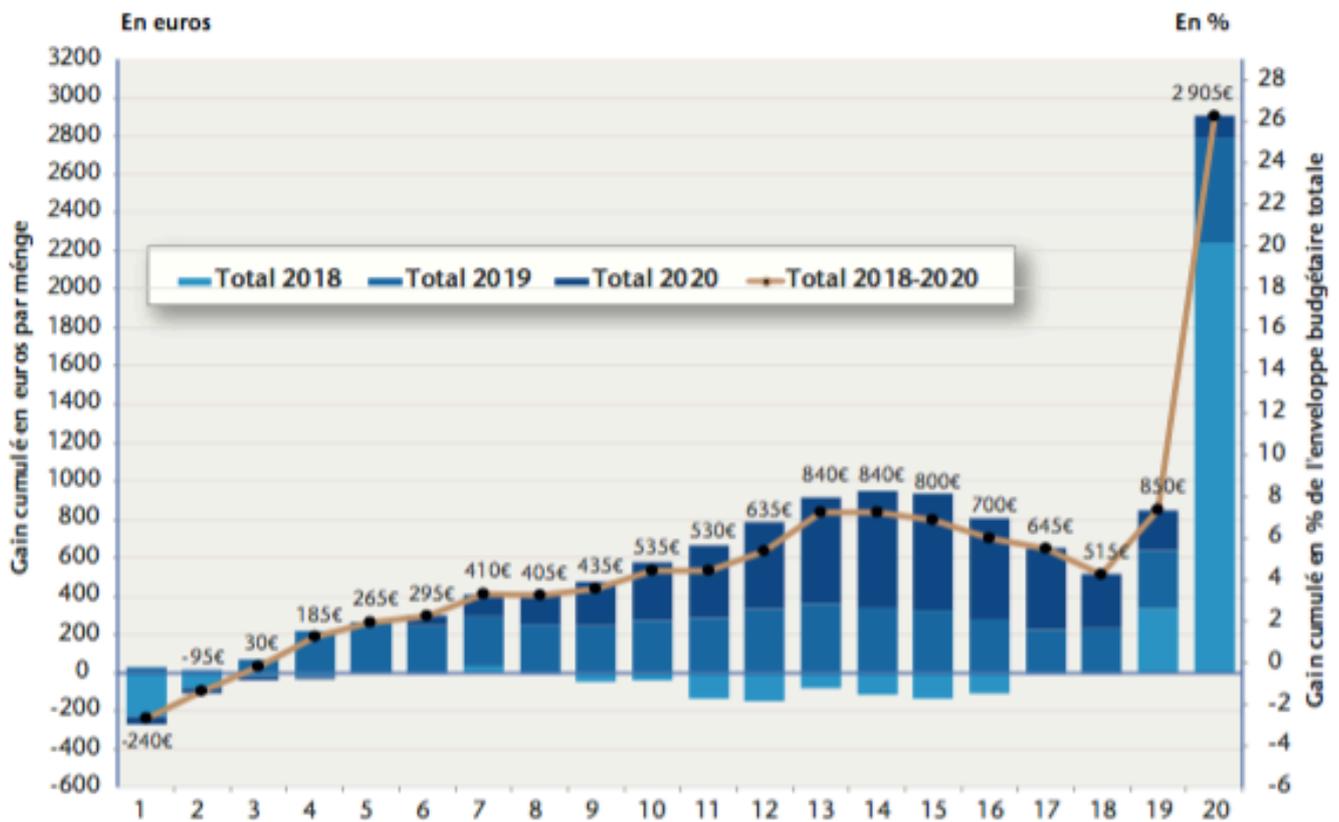


Lecture : Les ménages appartenant au 5 % les plus pauvres devraient voir leur niveau de vie se réduire de 2,3 % sous l'effet des mesures socio-fiscales mises en œuvre entre 2018 et 2020.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee, *Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016* (actualisée 2018), *Enquête Patrimoine 2014-2015*, *Enquête Budget de famille 2011* ; DGFIP, ISF 2017, Pote 2017 ; Insee-Drees-Cnaf, modèle *Ines 2018*, calculs OFCE.

Graphique 5. Effets cumulés des mesures socio-fiscales prises entre 2018 et 2020, en euros par ménage (éch. gauche) et en proportion de l'enveloppe budgétaire totale (éch. droite)



Lecture : Les ménages appartenant au 5 % les plus pauvres devraient voir leur niveau de vie se réduire d'environ 240 euros sous l'effet des mesures socio-fiscales mises en œuvre entre 2018 et 2020.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee, Enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016 (actualisée 2018), Enquête Patrimoine 2014-2015, Enquête Budget de famille 2011 ; DGFIP, ISF 2017, Pote 2017 ; Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2018, calculs OFCE.

« Depuis 2018, le revenu disponible des ménages a été soutenu à hauteur d'environ 17 milliards d'euros par les mesures socio-fiscales. La montée en charge de la baisse de la taxe d'habitation, la baisse de l'impôt sur le revenu, les mesures prises en faveur de la Prime d'activité, la baisse des cotisations salariales financée par la hausse de la CSG, l'augmentation en 2018 de la taxe carbone ou encore la réforme de la fiscalité du capital sont autant de mesures ayant impacté, positivement ou négativement, le niveau de vie des ménages depuis le début du quinquennat (graphique 4). Malgré le rééquilibrage important en faveur des classes moyennes intervenu en 2019, le bilan redistributif des mesures depuis 2018 reste dominé par les effets de la réforme de la fiscalité du capital intervenue en 2018. Sur les 17 milliards d'euros distribués aux ménages depuis le début du quinquennat, plus du quart sont ainsi allés soutenir le revenu disponible des 5 % de ménages les plus aisés. Mis à contribution en 2018 du fait notamment de l'augmentation de la fiscalité indirecte, les ménages du milieu de la distribution profitent largement des mesures des budgets 2019 et 2020 et le gain moyen cumulé devrait être compris entre 600 euros et 800 euros pour les ménages dont le niveau de vie est compris entre 1 675 euros et 4 000 euros mensuel par unité de consommation (vingtième 10 à 19). Pour les ménages appartenant aux vingtièmes 3 à 9, le gain moyen devrait être moindre et croissant avec le niveau de vie. Les ménages des vingtièmes 7, 8 et 9 capteraient chacun 5 % des 17 milliards d'euros distribués depuis 2018, soit l'équivalent de leur part dans la population. Enfin les 10 % de ménages les plus modestes ont été mis à contribution en 2018 et sont peu impactés par les budgets 2019 et 2020 (graphique 5). Au total, plus des deux tiers des ménages appartenant aux 10 % les plus modestes affichent des pertes de revenu disponible du fait de l'entrée en

vigueur de l'ensemble des mesures socio-fiscales sur la période. Sur les 11,5 millions de ménages "perdants" sur la période 2018-2020, 1,9 million figurent parmi les 10 % de ménages les plus modestes ». Et les auteurs terminent leur analyse par la note supplémentaire suivante : « sur les 17 milliards d'euros de revenu disponible distribués aux ménages depuis le début du quinquennat, plus de 12 milliards d'euros ont été versés aux personnes seules actives occupées ou aux couples comptant 2 actifs occupés. A contrario, les personnes seules au chômage et les retraités (en couple ou seul) ont été mis à contribution à hauteur de 1,6 milliard d'euros ».

V- En guise de conclusion

À l'issue de cette réflexion, il m'apparaît que si le ressenti explique bien davantage la crise des gilets jaunes que la réalité telle que les statistiques macroéconomiques veulent bien l'éclairer, les gilets jaunes ont des raisons de se révolter : surtout à partir de comparaisons internationales, la réalité française est bien moins belle que ce que font croire les idées reçues, qui ont trop tendance à l'enjoliver.

À l'issue de cette réflexion aussi, ma conviction s'est renforcée, et mon pessimisme également : certes, beaucoup de progrès sont à faire en France même (réforme de nos institutions - notamment, question du quinquennat et du couplage des élections législatives qui suivent l'élection présidentielle, avec une personnalisation excessive du pouvoir présidentiel qui fait du Président un « monarque républicain » -), amélioration de notre vie politique et de notre modèle social, quantité et qualité des services publics, formation économique des Français en général et des élites en particulier, avec un enseignement supérieur économique pluraliste, ...), mais l'Union européenne est la clé de la situation que nous connaissons en France, de même d'ailleurs qu'elle est aussi la solution pour les problèmes qui se posent au-delà, car beaucoup de ces problèmes appellent des solutions au niveau européen. Les résultats des élections européennes n'offrent aucune perspective claire et les difficultés que rencontrent les dirigeants européens à trouver des successeurs aux actuels responsables des institutions européennes prouvent le manque de cohésion et de cohérence de la période actuelle.

Pour ce qui concerne la France, et quoiqu'on en dise, le mouvement des gilets jaunes a certes surpris quand il s'est déclenché mais, d'une certaine façon, il était attendu : J. Attali déclarait en 2015 que la France pouvait basculer dans « une situation pré-révolutionnaire » et c'est E. Macron lui-même, qui, en 2016, dans son ouvrage « Révolution », trouvait qu'il y a « un divorce entre le peuple et les gouvernants » et qu'il faut « conduire une révolution démocratique ». Et, lors de ses vacances de l'été 2019 dans la Var, le Président a même exprimé une réflexion plutôt pessimiste : « Je ne pense pas que ce soit une crise. Il y a des problèmes profonds dans notre pays qui sont liés à l'injustice, aux difficultés économiques qu'on connaît depuis très longtemps, aux défis qu'on a devant nous, liés au vieillissement, au numérique, à l'écologie... Je pense que ceci crée des peurs. Notre défi c'est d'y répondre. Et je ne crois pas du tout que ce qui a créé une colère sincère d'une partie de la population soit derrière nous ». D'une certaine façon, le philosophe et médiéviste Raoul Vaneigen prolonge de manière très radicale la réflexion d'E. Macron dans son entretien accordé au Monde le 31 août : « (...) Le mouvement des "gilets jaunes" n'est que l'épiphénomène d'un bouleversement social qui consacre la ruine de la civilisation marchande. Il ne fait que commencer. Il est encore sous le regard hébété des intellectuels, de ces débris d'une culture sclérosée, qui tinrent si durablement le rôle de conducteur du peuple et n'en reviennent pas d'être virés du jour au lendemain. Eh bien le peuple a décidé de n'avoir d'autre guide que lui-même. Il va tâtonner, balbutier, errer, tomber, se relever, mais il a en lui cette lumière du passé, cette aspiration à une vraie vie et à un monde meilleur que les mouvements d'émancipation, jadis réprimés, pilés, écrasés ont, dans leur élan brisées, confiées à notre présent pour les reprendre à la source et en parachever le cours. (...) ». De manière moins radicale, à la question de savoir si, après l'été 2019, l'on peut parler de « fin du mouvement », la politiste Magali Della Sudda répond (Le Monde du 4/9/19) : « C'est un classique des mobilisations : après la naissance, le mouvement se donne à voir par des actions collectives médiatisées,

puis il décline dans l'espace public et médiatique. Cette transformation est liée au mouvement lui-même (sa durée, ses modes d'action, sa composition), mais aussi à des facteurs extérieurs : les violences policières, les poursuites, la moindre médiatisation. Certains se désengagent et d'autres s'engagent différemment. C'est ce qu'on appelle un mouvement en veille : à la faveur d'un contexte favorable, les actions peuvent reprendre et les réseaux constitués se réactiver. Plutôt que de dire que le mouvement disparaît, il vaudrait mieux considérer qu'il évolue ».

Notons que l'enquête annuelle du Monde sur les « Fractures françaises » (faite en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne, fin juin-début juillet 2019), montre un « paysage sombre et fragmenté » : « les Français ont à nouveau le moral en berne ». Le résumé de cette enquête est paru dans Le Monde du 17 septembre 2019, numéro où l'on trouve aussi un article de l'essayiste libéral Guy Sorman qui reconnaît que « l'optimisme libéral est en panne » et que, « emportés par une spirale de l'inégalité, les pauvres restent pauvres et les riches naissent riches ».

Au bout du compte, la crise des gilets jaunes a un bilan ambivalent : du côté positif, elle a permis aux « invisibles » d'être reconnus et de faire valoir un certain nombre de leurs revendications, mais du côté négatif, en dehors des débordements qui ont été très préjudiciables non seulement aux victimes des violences mais aussi au mouvement lui-même, par ses réponses à la crise le pouvoir impose à tous une triple peine. D'abord, le fait d'avoir pris des mesures de politique économique injustes et à contretemps a mis le feu aux poudres alors que la situation politique, économique et sociale était déjà très tendue. Ensuite, les réponses apportées en urgence à la crise des gilets jaunes ont remis en cause bon nombre d'engagements, en particulier budgétaires et financiers, ce qui aurait pu être évité avec plus de clairvoyance et d'intelligence. Enfin, le non-respect des règles budgétaires européennes - qui a pour avantage de prouver qu'une économie bien portante doit reposer sur ses deux jambes, l'offre et la demande - aurait pu donner à nos responsables un excellent argument pour faire jouer une sorte de droit de retrait et pour « taper sur la table », et même la renverser, en remettant à plat le fonctionnement de la zone euro ; au lieu de cela, on assiste de la part du gouvernement à des tactiques désespérées pour retrouver des milliards d'euros par ci et par là de façon à retourner le plus tôt possible dans les clous maastrichtiens. Ces tactiques risquent d'être complètement contreproductives sur le plan économique et social, et donc politique : l'exemple de la réforme du système de retraite est édifiant puisqu'il est maintenant envisagé de faire une réforme paramétrique alors qu'E. Macron s'était engagé à ne pas en faire, et qu'il n'est plus sûr que son projet de retraite par points se fasse un jour ! Tout cela s'explique par le fait que nos dirigeants restent assujettis à la doctrine ordolibérale et fidèles à une conception viciée de l'Union économique et monétaire.

La crise des gilets jaunes amène enfin à réfléchir à ce qui fait la puissance politique. On doit alors se rappeler l'apport du Professeur Léon Duguit à la fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème}.

Pour ce grand juriste, l'État cesse d'être défini par l'idée de « souveraineté » pour s'incarner dans le thème du service public, c'est-à-dire dans la vocation à satisfaire les besoins de la population.

Dans le chapitre 2 de ses « Transformations du droit public » (Librairie Armand Colin, 1913), il écrit : « s'il est certain que la puissance des gouvernants a des causes très diverses, matérielles, économiques, morales, religieuses, il paraît aussi difficilement contestable que cette puissance gouvernante ne puisse se maintenir d'une manière durable que par la croyance des gouvernés que les détenteurs de la puissance leur rendent des services ; que cette croyance soit au reste conforme ou non à la réalité ; que l'activité des gouvernants soit réellement profitable aux gouvernés, ou qu'elle leur paraisse telle par suite de leur ignorance et de leurs superstitions. Il y a là un élément capital de la force politique et du droit public, qui n'a rien de commun d'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, avec la théorie du contrat social. D'après celle-ci les hommes naturellement isolés s'unissent par une convention, de laquelle naît une volonté collective qui est le souverain et qui constitue le gouvernement. En fait, au contraire, le groupe social est le donné primaire ; la différenciation s'y produit spontanément entre gouvernants et gouvernés, et la puissance de ceux-là s'impose à ceux-ci d'une manière d'autant plus durable qu'ils croient davantage qu'elle leur est utile.

Il existe donc une correspondance intime entre la possession de la puissance et l'obligation d'accomplir certaines activités, de rendre certains services. Cette correspondance toujours sentie est comprise clairement et voulue fortement par l'homme moderne. Cela suffit pour fonder l'obligation juridique des gouvernants. Il n'y a pas aujourd'hui, dans le monde civilisé, un seul esprit qui ne soit profondément pénétré de cette idée que tous ceux qui détiennent le pouvoir à un titre quelconque, empereurs, rois, présidents de la république, ministres, parlements, le détiennent non pour leur profit, mais pour celui des gouvernés ; et l'idée a tellement de force que tous les détenteurs du pouvoir le répètent à l'envi, alors même qu'en fait ils tâchent à retirer le plus de bénéfice possible de leur situation. (...)

Il y a trois activités dont on a demandé de tous temps l'accomplissement aux gouvernants : la défense de la collectivité et du territoire contre l'ennemi de l'extérieur, le maintien de la sécurité, de l'ordre et de la tranquillité sur le territoire et à l'intérieur de la collectivité, éléments constitutifs des trois services publics originaires : la guerre, la police et la justice. Aujourd'hui on ne se contente plus de ces services. Quelques économistes attardés peuvent bien, du fond de leur cabinet d'étude, déclarer que l'État n'a pas d'autre chose à faire qu'à procurer la sécurité à l'extérieur, l'ordre et la tranquillité à l'intérieur, qu'il doit se désintéresser de tout le reste et laisser liberté entière à l'action et à la concurrence individuelles, dont le jeu naturel assurera normalement la satisfaction de tous les besoins sociaux. Les faits sont plus forts que toutes les théories ; et la conscience moderne veut autre chose. Elle veut autre chose dans l'ordre intellectuel et moral : elle n'admet pas par exemple que l'État n'intervienne pas dans le service d'enseignement. Elle veut autre chose dans le domaine matériel : elle n'admet pas par exemple que l'État n'organise pas des services d'assistance.

D'autre part, la transformation économique et industrielle profonde, qui s'est accomplie depuis un siècle dans toutes les nations civilisées et que nous signalions dès les premières pages de ce livre, a fait naître pour les gouvernants beaucoup de devoirs nouveaux. (...) ».

ANNEXE

L'effondrement de la social-démocratie : un renouveau est-il possible ?

Considérant que la crise des gilets jaunes est à relier à l'effondrement de la social-démocratie, je reproduis ci-après une réflexion que m'a inspirée le discours que le Président Macron a fait à Aix-La-Chapelle le 10 mai 2018 (voir à cette date dans mon « historique de l'euro »), à l'occasion de sa réception du Prix Charlemagne que lui a remis A. Merkel elle-même pour sa défense de l'unité européenne.

Le discours d'E. Macron est important pour l'avenir de la zone euro, même s'il contient une certaine contradiction en ce sens qu'E. Macron soutient en même temps qu'il faut que la France respecte les normes budgétaires européennes et qu'il faut savoir remettre en cause le fétichisme budgétaire. C'est bien cette contradiction que nous soulignons depuis qu'E. Macron a des responsabilités politiques, d'abord comme ministre de l'économie de F. Hollande puis comme Président de la République : en effet, nous prétendons depuis longtemps que les institutions européennes ont fait leur la stratégie ordolibérale qui pétrit la politique économique allemande depuis la fin de la seconde guerre mondiale et que cela s'ajoute gravement aux défauts congénitaux de la construction européenne pour expliquer les maux de la zone euro (reconnaissons cependant que l'idée de solidarité qu'E. Macron met souvent en avant peut être un contrepois important à la rigueur ordolibérale). Cette thématique est abordée de manière encore plus éclairante dans la réponse qu'il fait à la première des questions posées par un étudiant de l'Université technique de Rhénanie-Wesphalie à Aix-la-Chapelle ce même 11 mai, quand il rend ni plus ni moins hommage, en parlant des « valeurs » qui fondent la spécificité de l'Europe, à « l'économie sociale de marché ». Pour lui, elle est l'un des coins du « triangle magique » qui nous caractérise, avec la démocratie et les libertés. Or, l'économie sociale de marché est précisément le système juridico-économique mis en place en Allemagne, initialement en RFA, sous l'impulsion de l'ordolibéralisme.

Dans le présent historique de l'euro, nous évoquons à plusieurs reprises l'ordolibéralisme, spécialement en 2012, en citant – fin juillet – l'article de Cécile Barbier et dans l'annexe sur la situation de la zone euro fin 2012, passages auxquels nous renvoyons volontiers le lecteur.

En répondant à une autre question, il marque nettement son opposition à toute forme de dumping, qu'il soit fiscal, social, environnemental ou démocratique, et reconnaît que pour faire avancer l'Europe, il faut sans doute se lancer d'abord à quelques-uns, sans savoir a priori de quels pays il peut s'agir car en définitive cela dépend de « l'envie et de la capacité de faire ». Et il faut sortir de la logique selon laquelle un seul peut bloquer le fonctionnement du « club ». Macron défend donc la logique d'une Europe avec un noyau dur et plusieurs cercles.

Ce que répond E. Macron au premier étudiant d'Aix-la-Chapelle qui l'a interrogé révèle une bonne fois pour toutes son adhésion à l'économie sociale de marché et par conséquent à la logique ordolibérale, ce que je pressens depuis longtemps et ce que je conteste dans la mesure où cette logique détermine un type de politique économique et sociale dommageable pour la France au premier chef mais aussi pour d'autres États membres, et en définitive pour la zone euro tout entière. Il n'empêche que je recommande au lecteur d'écouter toutes les réponses qu'il fait aux étudiants de l'Université technique de Rhénanie-Wesphalie à Aix-la-Chapelle en allant sur le site de l'Élysée.

À la lumière de ce qu'a dit E. Macron à Aix-la-Chapelle lors de la remise de son prix et lors de son intervention devant les étudiants, je ne peux pas m'empêcher de me poser une question sur son hommage à « l'économie sociale de marché », et par conséquent sur son adhésion à l'ordolibéralisme (puisque celui-ci est le berceau de celle-là comme le dit Cécile Barbier) : s'agit-il de l'expression d'une conviction profonde ou – ce que je pensais jusqu'à maintenant – de la manifestation d'une stratégie

dans le but de donner des gages à l'Allemagne puisqu'il sait que la zone euro est en danger et qu'il estime que le salut de celle-ci réside dans le volontarisme dont il faut que Paris et Berlin fassent preuve ensemble ? Il m'est difficile de privilégier une réponse plutôt qu'une autre, d'autant plus que dans le cas de l'une comme de l'autre on retrouve les principes chers à Emmanuel Macron de la pensée complexe et du « en même temps ». En effet, s'il a la conviction que l'économie sociale de marché est l'une des valeurs distinctives de l'Europe, beaucoup de ses comportements et de ses décisions prouvent qu'il est en même temps non seulement libéral mais aussi étatiste (en juin 2017, j'ai qualifié E. Macron de « libéral étatiste ») ; or, l'ordolibéralisme s'oppose à l'étatisme (et aussi au keynésianisme), certes de manière moins radicale que le néolibéralisme autrichien mais, comme l'a dit Walter Eucken, le père économiste de l'ordolibéralisme., « l'État doit consciemment construire les structures, le cadre institutionnel, l'ordre dans lesquels l'économie fonctionne mais il ne doit pas diriger le processus économique lui-même ». De même, si la position d'E. Macron découle d'une stratégie par rapport à l'Allemagne, en même temps il accepte la rigueur budgétaire et prône la solidarité économique, financière et sociale entre les États membres, ce qui est difficile à concilier. En tant qu'intellectuel, E. Macron défend le principe de la pensée complexe et la conséquence qu'il en tire, en tant que responsable politique, est de mettre en œuvre son fameux « en même temps ». Dans les deux cas, il révèle une autre de ses caractéristiques personnelles : E. Macron fait des paris et prend des risques. En matière de réforme de la zone euro, le risque qu'il prend, s'il ne parvient pas à faire valoir la solidarité comme contrepoids à l'ordolibéralisme et quelle que soit d'ailleurs la réponse donnée à ma question, est de renforcer la logique ordolibérale qui préside depuis de nombreuses années à la construction de l'UEM, et par conséquent d'encourager encore davantage les populismes, les euro-sceptiques et tous ceux qui sont opposés au projet européen. De surcroît, et comme toujours, « il y a les mots et les choses ».

Que l'on me permette ici une réflexion que je reconnais être de caractère politique : ce que l'on appelle la montée des populismes en Europe est selon moi une conséquence de l'échec de la social-démocratie. Il est d'ailleurs paradoxal de constater que les critiques et les déceptions ambiantes portent sur les excès du capitalisme financier et du néolibéralisme qui dirigent aujourd'hui notre monde, pas seulement dans les pays anglo-saxons mais également en Europe continentale et dans les instances bruxelloises, et que pourtant ce n'est pas vers la social-démocratie que l'on se tourne pour en espérer les corrections et régulations souhaitées.

L'explication de l'échec politique de la social-démocratie européenne tient selon moi dans une quintuple incapacité.

Premièrement, l'incapacité de ses représentants dans leur façon d'envisager l'avenir et dans les décisions qu'ils prennent – ou ne prennent pas – quand ils sont au pouvoir, de trancher entre une profonde réforme de l'euro parce que sa survie en dépend, alors même que ce sont eux qui ont institué des règles qui s'avèrent inappropriées, et la solution radicale du fédéralisme européen.

Deuxièmement, ils ont construit une Europe très éloignée de ses citoyens et ils se montrés incapables de la rapprocher d'eux, et ce n'est pas l'extension des pouvoirs du Parlement européen par le Traité de

Lisbonne qui a pu effacer le ressenti technocratique du fonctionnement des institutions de l'UE et de la zone euro.

Troisièmement, la social-démocratie n'est plus crédible sur la question de la classe moyenne : la classe moyenne a d'abord été une cible - et une clientèle - privilégiée « de la gauche » pour qui elle personnifiait le progrès économique et social avec l'urbanisation, la montée du salariat, le développement de l'État-providence et l'avènement de la société des loisirs, mais « la gauche » s'est laissée contaminer par le virus libéral et s'est même montrée complice avec le néo-libéralisme : elle a vu alors dans les ressources de la classe moyenne le moyen de financer la lutte contre les inégalités et contre la pauvreté, qui est devenue sa préoccupation prioritaire, avec en parallèle une certaine remise en cause de la protection sociale, surtout que l'émancipation des minorités a pris récemment le pas sur la redistribution. Ainsi, la classe moyenne, ni assez pauvre pour bénéficier des aides sociales, ni suffisamment riche pour profiter des niches et autres réductions fiscales, est-elle délaissée aujourd'hui par « la gauche » dite moderne. On assiste même à un éclatement de la classe moyenne -sinon à sa disparition (et on sait depuis Aristote que sans classe moyenne il ne peut pas y avoir de démocratie) - en une classe moyenne supérieure qui s'est convertie au libéralisme même débridé et une classe moyenne inférieure qui souffre de déclassement et de frustration, et qui s'estimant trahie par la social-démocratie se réfugie dans les extrêmes.

Quatrièmement, au pouvoir, la social-démocratie s'est avérée incapable de s'attaquer efficacement à la violence et à l'insécurité ; trop souvent pour des raisons idéologiques.

Cinquièmement, la chute du mur de Berlin et la revanche prise par le libéralisme économique à la Milton Friedman sur l'interventionnisme étatique à la J.-M. Keynes ont très atténué le clivage gauche-droite et anéanti les perspectives permettant de se projeter vers l'avenir, ce qui était l'apanage de la social-démocratie : celle-ci est devenue incapable de donner du sens, d'avoir une vision, d'élaborer un projet et, pour tout dire, de faire rêver.

Cette quintuple incapacité de la social-démocratie a conduit à l'immobilisme, à l'impuissance, voire à la trahison, et donc au désenchantement, au désaveu, à la défiance et à l'exaspération des citoyens ; d'où sa défaite, sa déroute.

Mais, fort heureusement, certains considèrent qu'un renouveau de la social-démocratie est non seulement possible mais indispensable.

Parmi eux, Anton Brender, économiste membre du « Cercle des économistes » et « en même temps », économiste hétérodoxe parce qu'il est l'un des tenants de la théorie de la régulation, dit ceci dans un entretien publié par *Le Monde* les 15-16 mars 2020 à l'occasion de la publication de son dernier ouvrage, « Capitalisme et progrès social », à *La Découverte* (février 2020) :

« (...) Devant la panne actuelle, toujours plus nombreux sont ceux qui voudraient mettre à bas le capitalisme ; d'autres espèrent le voir changer et devenir plus "responsable". La première approche est aventureuse car personne ne sait vraiment par quoi le remplacer ; la seconde est illusoire. Qu'est-ce au juste qu'un capitalisme responsable, sinon un capitalisme qui décide lui-même des contraintes qu'il

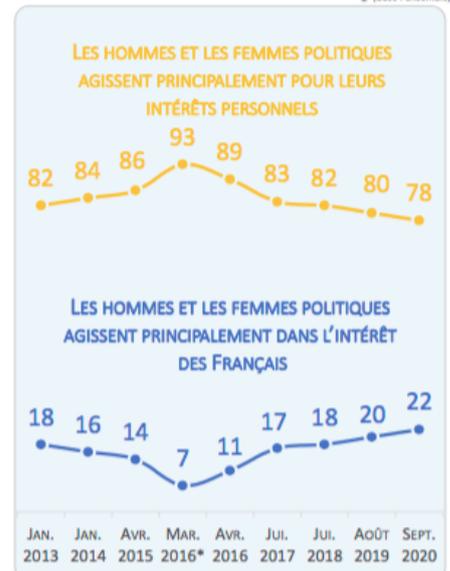
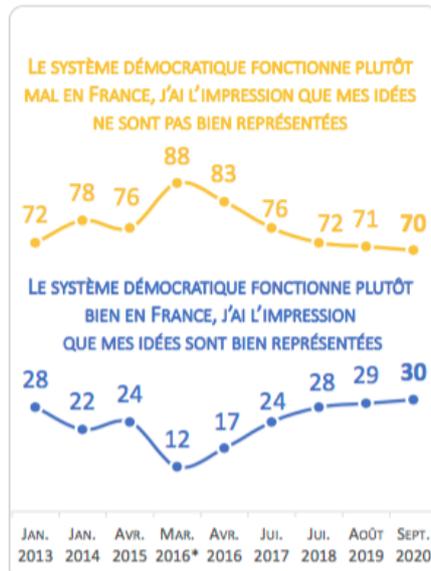
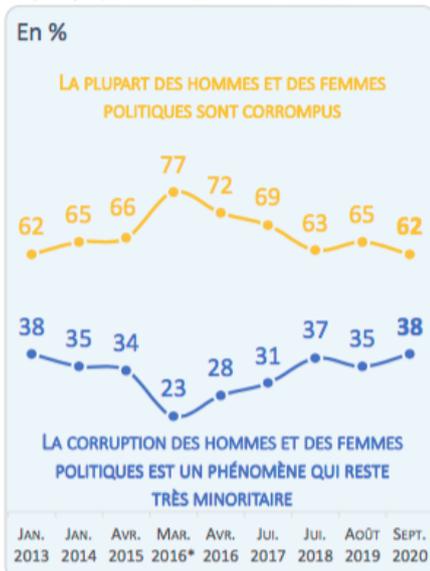
s'impose plutôt que de voir la société lui imposer les siennes ? Mieux vaut le laisser être ce qu'il est, mais reprendre le gouvernail et mobiliser sa puissance pour qu'il nous mène là où nous voulons aller. (...)

On sous-estime les marges d'action que chaque société conserve face à un capitalisme globalisé. Revenir à une stratégie "sociale-démocrate" est possible, même si cela semble peu glorieux aux yeux de ceux qui veulent "une révolution, sinon rien". Pourtant, la modernisation de nos infrastructures sociales, creuset de la solidarité nationale et de notre compétitivité à venir, serait clairement un facteur de progrès social. Combinée à une politique visant à préserver l'environnement, elle devrait être au cœur de la stratégie d'un pays comme le nôtre. D'autant qu'elle aiderait à rendre la demande adressée à nos entreprises moins atone. Encore faut-il, pour mener cette stratégie, des priorités claires et un cadre cohérent. Qu'il ait fallu, dans le pays qui a inventé la "planification à la française", la confusion d'une réforme des retraites pour découvrir que l'on avait laissé se dévaloriser le métier d'enseignant est, de ce point de vue, inquiétant ! ».

Dans sa chronique du 13/9/2020 (journal *Le Monde*), Thomas Piketty se pose judicieusement la question : « La gauche peut-elle s'unir sur l'Europe ? ». Après avoir analysé finement l'intérêt mais aussi les insuffisances des programmes du PS, d'EELV et des autres forces de gauche non rattachées à LFI d'un côté et de la France insoumise de l'autre, ses derniers mots sonnent juste : « Ce qui est certain, c'est qu'il est urgent de dépasser les vieilles disputes et les fausses certitudes et de sortir de cette situation où chaque fraction de la gauche pense pouvoir avoir raison toute seule sur l'Europe ».

Selon les résultats du sondage annuel sur les « fractures françaises » réalisé en début de mois de septembre 2020 (et déjà cité plus haut) par Ipsos/Sopra, Steria pour *Le Monde*, le Cevipof, la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne, il émerge de manière significative un bloc « social-écologiste » puisque les sympathisants du PS et d'EELV sont globalement plus nombreux que ceux de chacun des autres partis, que leurs réponses sur beaucoup de questions sont proches et qu'ils sont largement d'accord dans cinq domaines importants : l'urgence environnementale, les politiques sociales, les conceptions sociétales, la vie démocratique et l'Europe. Ce constat est important mais cela n'enlève rien au propos de T. Piketty, surtout que souvent les sympathisants sont une chose et les partis une autre...

Il ne sera pas facile de reconstituer un bloc social-démocrate-écologiste en France à un moment où il y a une telle défiance envers le politique comme le montre un résultat de ce même sondage :



Si on est optimiste, on trouvera des raisons d'espérer dans ces évolutions qui peuvent en effet montrer que notre démocratie va un peu mieux. Mais des réformes importantes sont nécessaires pour renforcer ces améliorations encore trop modestes, en particulier pour corriger les évidentes insuffisances de la démocratie représentative.

Une perspective bien différente, mais également très optimiste, est proposée par Sébastien Soriano dans son livre très riche sur le service public – déjà mentionné à propos de la remise en cause des grands corps d'État – quand il montre que l'époque de la social-démocratie est bel et bien passée et que la démocratie pourrait se renouveler complètement en adoptant le « paradigme tribus-communs » grâce auquel « le message qu'envoie la société aux élites, c'est qu'au-delà des élections et des consultations la démocratie se joue également dans l'action ». La conséquence qu'en tire Sébastien Soriano est qu'à cette nouvelle société et à cette nouvelle façon de faire vivre la démocratie doit correspondre un État fonctionnant tout autrement : « Pour permettre la pleine libération des énergies, il convient de dessiner un État partenarial et encapaciteur, qui selon nous doit prendre la forme d'un État en réseau ».

POST-SCRIPTUM (Juin 2020)

L'après Covid-19 : vers un nouvel épisode de la crise des « gilets jaunes » ?

La crise du coronavirus Covid-19 va avoir immanquablement de graves conséquences économiques et sociales.

En effet, cette crise va produire de nombreux effets qui risquent d'aggraver considérablement les tensions sociales :

- *Pour reprendre le vocabulaire guerrier d'Emmanuel Macron, la lutte contre le virus place certains métiers en *première ligne* : les médecins, tous les soignants, les ambulanciers, les services de secours, les services funéraires et tous ceux qui s'occupent de la logistique et de l'entretien des établissements de soins, et en *deuxième ligne* : les policiers, les pompiers, les agriculteurs, les pharmaciens, les livreurs, les caissiers, les taxis, des commerçants, des artisans, des banquiers, des enseignants, ... Beaucoup de ces métiers étaient dans l'ombre, voire invisibles, avant que le Covid-19 ne révèle leur rôle indispensable et ne les mette en pleine lumière. Si « l'après-Covid » les replongeait dans l'ombre et si la société n'exprimait aucune marque tangible de reconnaissance en leur donnant la place qu'ils méritent dans l'organisation sociale générale, ce serait révoltant. D'autres métiers et d'autres activités subiront également les effets de la crise sanitaire et des décisions de sa gestion, mettant en cause leur survie, comme les avocats et d'autres professions libérales, et comme les TPE et PME, notamment dans le tourisme et la restauration.*

Toutes les « gueules cassées » de la guerre contre le Covid-19 pourraient venir grossir une nouvelle armée de « gilets jaunes ».

- *Les statistiques produites par plusieurs organismes – dont l'impartialité ne peut être mise en doute –, comme la Banque mondiale, l'OCDE ou Eurostat, montrent non seulement que la récession va être profonde et que le taux de chômage va progresser dans des proportions considérables mais que la France va enregistrer des performances bien plus mauvaises que nos partenaires européens (et l'Europe, en particulier la zone euro, est la région du monde la plus en difficulté parmi les pays développés) : c'est en France que la baisse du PIB lors du 1^{er} trimestre 2020 a été la plus forte de toute l'UE et c'est également en France que le taux de chômage est parmi les plus élevés (8,7% en avril pour une moyenne de la zone euro de 7,3% et de 6,6% pour l'UE). De plus, les Français ont été sidérés par ce qui s'est passé lors de la crise sanitaire : comme le dit Marcel Gauchet (*Le Monde* du 7-8 juin 2020), « nous avons pu mesurer que nous étions parmi les cancren en Europe, réduits à notre situation de pays méditerranéen, au même*

titre que l'Espagne ou l'Italie ! Avec l'Allemagne, nous ne jouons plus dans la même catégorie ». F.-X. Bellamy, philosophe et député européen dit autrement la même chose : « on se disait collectivement que probablement les Allemands maîtrisaient leur budget mais au détriment de bien des choses, notamment la santé, contrairement à nous qui y consacrons des sommes considérables. On se rend compte collectivement que non ». M. Gauchet considère que « ce qui est en cause, c'est le rapport des élites françaises à la mondialisation, qu'elles n'ont pas comprise. (...) Ces élites sont par ailleurs animées par un sentiment de supériorité, avec la conviction absurde que nous sommes plus malins que tous les autres et que nous allons sortir de cette compétition mondiale par le haut. (...) Finalement, la France, portée par sa mégalomanie, a raté l'entrée dans la mondialisation ».

La crise sanitaïro-économique aura aussi apporté une preuve accablante, même si le constat n'est pas nouveau : nos services publics n'ont pas la qualité que l'on peut légitimement en attendre quand on sait les dépenses publiques qu'on y consacre. Les documents reproduits ici plus haut montrent clairement que dans la production des biens collectifs (police et justice) et des biens tutélaires (santé et éducation) se pose un problème fondamental d'efficacité, lequel problème est une cause importante de la gravité particulière de la crise actuelle dans notre pays et sera en même temps une difficulté majeure pour la surmonter le mieux possible. Ce manque d'efficacité des services publics se double d'ailleurs d'une profonde inégalité d'accès selon les territoires et selon les catégories d'agents : ce sont toujours les mêmes qui « trinquent » quand l'économie va mal ; ce qui accroît évidemment les inégalités et le ressenti d'abandon.

Tout cela ne peut manquer de soulever des questions sur la qualité de la gestion de la crise par nos gouvernants et sur la responsabilité des « élites », et donc de nourrir les sentiments de défiance et de colère, déjà importants dans notre pays.

C'est le Président Macron qui a parlé lui-même de « guerre contre le virus ». Il est alors utile de se rappeler ce qu'écrivit Marc Bloch en juillet-septembre 1940 dans son « Étrange défaite », en commentant le point de vue du « père Joffre » sur la responsabilité des généraux : « un chef est responsable de tout ce qui se fait sous ses ordres. Peu importe qu'il n'ait pas eu lui-même l'initiative de chaque décision, qu'il n'ait pas connu chaque action. Parce qu'il est le chef et a accepté de l'être, il lui appartient de prendre à son compte, dans le mal comme dans le bien, les résultats. (...) Je crains bien que ce propos, par sa brutalité, ne choque, chez beaucoup, des préjugés puissamment enracinés. Notre presse, presque tout entière, et tout ce qu'il y a, dans notre littérature, de foncièrement académique, ont répandu dans notre opinion le culte du convenu. Un général est, par nature, un grand général ; et lorsqu'il a mené son armée à la débâcle, il arrive qu'on le récompense par un cordon de la Légion d'honneur. Ainsi s'imagine-t-on, sans doute, entretenir, par un voile pudiquement jeté sur les pires erreurs, la confiance de la nation ; alors qu'en réalité on ne fait que semer, parmi les exécutants, un dangereux agacement ». Et plus loin, « Cette guerre accélérée, il lui fallait, naturellement, son matériel. Les Allemands se l'étaient donné. La France non, ou, du moins, pas en suffisance. On l'a dit et redit : nous n'avons pas eu assez de chars, pas assez d'avions, pas assez de camions, de motos ou de tracteurs et, par là, nous avons été empêchés, dès le principe, de mener les opérations comme il eût convenu de le faire. Cela est vrai, incontestablement et il n'est pas moins certain que de cette lamentable et fatale pénurie, les causes ne furent pas toutes d'ordre spécifiquement militaire. (...) Comment se fait-il, cependant, qu'à beaucoup d'entre nous, et, si j'en juge par certaines confidences, avant tout aux exécutants, le commandement, une fois les opérations entamées, ait donné, fréquemment, une incontestable impression de désordre ? C'est que, je crois, l'ordre

statique du bureau est, à bien des égards, l'antithèse de l'ordre, actif et perpétuellement inventif, qu'exige le mouvement. L'un est affaire de routine et de dressage ; l'autre, d'imagination concrète, de souplesse dans l'intelligence et, peut-être surtout, de caractère. Ils ne s'excluent certes pas l'un l'autre ; mais le premier ne commande pas le second et, parfois, si l'on n'y fait attention, risque d'y mal préparer. (...) Un vieux dicton militaire décrit les sentiments mutuels de deux officiers gravissant ensemble les degrés de la hiérarchie : "Lieutenants, amis. Capitaines, camarades. Commandants, collègues. Colonels, rivaux. Généraux, ennemis" (...) Attisées par les clientèles qui, fatalement, ourdissent autour de chaque "patron" tout un réseau de dévouements et d'intrigues, le déplorable foisonnement des organes du commandement ne leur avait que trop bien préparé le terrain. Avons-nous jamais compris, dans l'armée française, que plus l'ordre ou le renseignement ont à traverser de sédiments successifs, plus ils risquent de ne pas arriver à temps ; que, pis encore, là où le nombre de chefs superposés est trop grand, la responsabilité se dilue entre eux au point de cesser d'être vivement sentie par aucun ? Cette tare de notre bureaucratie militaire sévissait à tous les niveaux ».

Et le passage suivant est particulièrement instructif non seulement pour aujourd'hui mais aussi, et surtout, pour demain :

« L'histoire est, par essence, science du changement. Elle sait et elle enseigne que deux événements ne se reproduisent jamais tout à fait semblables, parce que jamais les conditions ne coïncident exactement. Sans doute, reconnaît-elle, dans l'évolution humaine, des éléments sinon permanents du moins durables. C'est pour avouer, en même temps, la variété, presque infinie, de leurs combinaisons. Sans doute, admet-elle, d'une civilisation à l'autre, certaines répétitions, sinon trait pour trait, du moins dans les grandes lignes du développement. Elle constate alors que, des deux parts, les conditions majeures ont été semblables. Elle peut s'essayer à pénétrer l'avenir ; elle n'est pas, je crois, incapable d'y parvenir. Mais ses leçons ne sont point que le passé recommence, que ce qui a été hier sera demain. Examinant comment hier a différé d'avant-hier et pourquoi, elle trouve, dans ce rapprochement, le moyen de prévoir en quel sens demain, à son tour, s'opposera à hier. Sur ses feuilles de recherche, les lignes, dont les faits écoulés lui dictent le tracé, ne sont jamais des droites ; elle n'y voit inscrites que des courbes, et ce sont des courbes encore que, par extrapolation, elle s'efforce de prolonger vers l'incertain des temps. Peu importe que la nature propre de son objet l'empêche de modifier à son gré les éléments du réel, comme le peuvent les disciplines d'expérimentation. Pour déceler les rapports qui, aux variations spontanées des facteurs, lient celles des phénomènes, l'observation et l'analyse lui sont des instruments suffisants. Par là, elle atteint les raisons des choses et de leurs mutations. Elle est, en un mot, authentiquement une science d'expérience puisque, par l'étude des réalités, qu'un effort d'intelligence et de comparaison lui permet de décomposer, elle réussit, de mieux en mieux, à découvrir les va-et-vient parallèles de la cause et de l'effet. Le physicien ne dit pas : "L'oxygène est un gaz, car, autour de nous, nous ne l'avons jamais vu que tel." Il dit : "L'oxygène, dans certaines circonstances de température et de pression, qui sont, autour de nous, les plus fréquentes, se présente à l'état gazeux." L'historien, pareillement, sait bien que deux guerres qui se suivent, si, dans l'intervalle, la structure sociale, les techniques, la mentalité se sont métamorphosées, ne seront jamais la même guerre. Or, contre l'enseignement historique, tel qu'il s'est presque invariablement pratiqué dans les écoles militaires, il n'est pas d'acte d'accusation plus terrible que cette simple et irréfutable constatation : aux chefs de 1914, il a persuadé que la guerre de 1914 serait celle de Napoléon ; aux chefs de 1939, que la guerre de 1939 serait celle de 1914 ».

Et, vers la fin de son ouvrage, Marc Bloch fait une réflexion qui résonne bizarrement en cette période de crise sanitaire-économique et de confinement/déconfinement : « J'entends, chaque jour, prêcher par la radio, le "retour à la terre". À notre peuple mutilé et désarmé, on dit "tu t'es laissé leurrer par les attraits d'une civilisation trop mécanisée ; en acceptant ses lois et ses commodités, tu t'es détourné des valeurs anciennes, qui faisaient ton originalité ; foin de la grande ville, de l'usine, voire de l'école ! Ce qu'il te faut, c'est le village ou le bourg rural d'autrefois, avec leurs labeurs aux formes archaïques, et leurs petites sociétés fermées que gouvernaient les notables ; là, tu retremperas ta force et tu redeviendras toi-même". Certes, je n'ignore pas que sous ces beaux sermons se dissimulent — en vérité assez mal — des intérêts bien étrangers au bonheur des Français. Tout un parti, qui tient

aujourd'hui ou croit tenir les leviers de commande, n'a jamais cessé de regretter l'antique docilité qu'il suppose innée aux peuples modestement paysans. (On pourrait bien s'y tromper, d'ailleurs. Ce n'est pas d'hier que nos croquants ont, comme disaient les vieux textes, "la nuque dure"). Surtout, l'Allemagne, qui a triomphé par la machine, veut s'en réserver le monopole. C'est sous l'aspect de collectivités purement agricoles contraintes, par suite, d'échanger, à des prix imposés, leurs blés ou leurs laitages contre les produits de sa grande industrie, qu'elle conçoit les nations, dont elle rêve de grouper autour d'elle, comme une valetaille, l'humble compagnonnage. À travers le micro, la voix qui parle notre langue vient de là-bas. (...) Nos ministres et nos assemblées nous ont, incontestablement, mal préparés à la guerre. Le haut commandement, sans doute, les y aidait peu. Mais rien, précisément, ne trahit plus crûment la mollesse d'un gouvernement que sa capitulation devant les techniciens. (...) Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation affreuse que le sort de la France a cessé de dépendre des Français. Depuis que les armes, que nous ne tenions pas d'une poigne assez solide, nous sont tombées des mains, l'avenir de notre pays et de notre civilisation fait l'enjeu d'une lutte où, pour la plupart, nous ne sommes plus que des spectateurs un peu humiliés. (...) ».

- Comme le remarque le Professeur Johann Chapoutot (L'Obs du 4/6/2020), ce qui différencie essentiellement la gestion de la crise en Allemagne et en France, c'est « la façon de considérer leurs citoyens : sur ce point, l'épidémie a été un puissant révélateur. (...) Les citoyens allemands ont été considérés comme des adultes responsables, et Angela Merkel leur a tenu un discours calme, rationnel. On était loin des propos exaltés et belliqueux d'Emmanuel Macron. Celui-ci nous a parlé comme à des enfants, il est passé du "nous sommes en guerre" à un hommage larmoyant aux soignants, pour finir par une envolée sur le jambon et le fromage. Surtout, son gouvernement a déclaré un état d'urgence "sanitaire" qui fait suite à l'état d'urgence de 2005 pour les banlieues et à celui de 2015 après les attentats terroristes. Rien de tel n'a été mis en œuvre en Allemagne ». Selon J. Chapoutot, les Allemands « nous voient comme un pays autoritaire, où le pouvoir exécutif n'est plus limité ni par le pouvoir législatif, qui a été structurellement affaibli par la 5^{ème} République, ni par le pouvoir judiciaire, qui est en train d'être vidé de sa substance par les états d'urgence successifs. Cet exécutif est d'autant plus autoritaire qu'il est fragilisé. (...) En France, la Constitution défend l'État et la République ; en Allemagne, elle protège l'individu. Cela modifie profondément la pratique politique. Dans leurs interventions, Merkel et Steinmeier ne jouent pas sur l'émotion, ils raisonnent, ils expliquent. On a l'impression d'écouter un exposé de philosophie politique ou une leçon de droit ». J'ajoute que dans un tel cadre général, et sachant la suprématie dont jouissent en Allemagne les principes ordolibéraux, c'est une marque supplémentaire de l'intelligence politique et économique des dirigeants allemands que d'avoir brisé - au moins pour un temps - leurs propres tabous pour faire face à la crise sanitaire-économique en menant une politique délibérément et massivement « keynésienne ».
- La thèse de J. Chapoutot nous amène au concept de la « société de défiance » : voir plus haut ce que j'en dis. Il est intéressant d'évoquer à ce propos ce que pense Martín Gurri, déjà cité ici, dans un entretien par Atlántico, mi-juin 2020 : « Comment transcender la "société de méfiance" si brillamment décrite par Pierre Rosanvallon dans *La Contre-Démocratie*? La méfiance est un acide qui dissout tous les liens sociaux. Une société de méfiance est ce qui subsiste lorsque toutes

les grandes institutions de la société moderne - y compris le gouvernement, bien sûr, mais aussi, comme nous l'avons vu récemment, l'establishment scientifique - sont contrôlées par des élites qui parviennent à paraître à la fois distantes et incompetentes. Ces institutions ont été façonnées par le XXe siècle sur des principes verticaux mal adaptés au XXIe siècle. Les élites aspirent au prestige et à la hauteur d'un Charles de Gaulle ou d'un Franklin Roosevelt, mais elles vivent à l'époque de Facebook. Ils ont l'air ridicules plutôt qu'impressionnants. Avec l'effondrement de l'autorité des élites, nous avons perdu nos interprètes officiels de la réalité. Nous avons été abandonnés à nos opinions privées ou tribales, et nous nous méfions de tous les autres. (...) Le gouvernement de la France, comme tous les gouvernements modernes, est une immense pyramide immobile. Avec de la volonté politique, cela peut changer. Il se trouve que l'un des penseurs les plus intelligents en matière de réforme structurelle est français : Nicolas Colin. Il a expliqué comment le gouvernement peut fournir "la qualité à l'échelle", un mantra numérique qui signifie que la qualité et la quantité des services ne s'excluent pas mutuellement. Chaque citoyen devrait s'attendre à des transactions rapides, personnalisées et de haute qualité de la part d'un État "entrepreneur" qui réduit également les coûts. Les Gilets jaunes ont été critiqués pour avoir exigé plus de services mais aussi des impôts moins élevés. Le dogme est que l'on peut avoir l'un ou l'autre. Mais Colin fait remarquer que les entrepreneurs doivent accomplir les deux régulièrement pour survivre : réduire les coûts tout en améliorant le produit. C'est ce que fait Amazon. (...) ».

- Lors de la crise initiale des gilets jaunes, on avait remarqué que la révolte des ronds-points avait obtenu en quelques mois davantage que les syndicats en plusieurs années. La crise sanitaire-économique démontre que, lorsque la situation l'exige, l'État est capable de renoncer à ses réformes-phares et à ses principes d'orthodoxie budgétaire et de faire face aux difficultés « quoi qu'il en coûte ». Les citoyens ne peuvent que conclure à la vacuité des discours du personnel politique.
- De plus, la gestion qui a été faite de la crise sanitaire conforte le sentiment de défiance. En effet, non seulement, le pouvoir politique donne l'impression qu'il se cache systématiquement derrière les avis des experts qu'il choisit – selon quels critères ? – pour constituer un « Comité scientifique », mais que lorsqu'il prend nécessairement des décisions, il se contente de répéter à l'envi qu'ils les assument, alors que la démocratie nécessiterait qu'il expose les raisons qui justifient les choix qu'il fait, en explicitant les objectifs en présence, la « priorisation » qui en est faite, les calculs en termes de coûts/bénéfices qui président à la procédure de choix et les moyens concrètement mis en œuvre pour atteindre les objectifs effectivement fixés. Le manque de transparence est un poison qui détruit la confiance dans les gouvernants parce qu'en plus de l'opacité se développe un sentiment d'arbitraire.

Dans la postface qu'il vient d'ajouter à son livre sur « Les délaissés » (voir plus haut), Thomas Porcher porte de sérieuses accusations : « La crise du Covid-19 a mis au grand jour toutes les faiblesses du modèle libéral. Certes le coronavirus est inédit et personne ne pouvait le prévoir,

mais la situation que nous vivons aujourd'hui n'est pas uniquement due au virus. Elle est également la conséquence de choix politiques qui expliquent notre impréparation face à la pandémie. La mondialisation nous a placés en situation de dépendance pour des biens aussi importants que les médicaments ou les respirateurs. Les fluctuations de la bourse ont compliqué la gestion de la crise sanitaire et entraîné des licenciements pour préserver les dividendes des actionnaires. Enfin, l'austérité budgétaire a organisé le désarmement des hôpitaux depuis plusieurs décennies avec la fermeture de lits, la réduction des moyens et du personnel. Tout au long de la crise sanitaire, nous avons pu constater les résultats de cette logique appliquée sans répit pendant plus de trente ans : les personnels des hôpitaux et de nombreux salariés (de la grande distribution, du nettoyage, du transport, etc.) ont été obligés de travailler sans équipement de protection. Les malades n'arrivaient pas à se procurer des masques. Les grandes entreprises pouvaient licencier plus facilement les salariés grâce aux lois travail. Les déficits publics ont été creusés. Les populations les plus fragiles – qui commençaient à peine à se relever sommairement de la crise de 2008 – sont retombées dans la pauvreté, certaines d'entre elles ayant même désormais des difficultés à se nourrir. (...) La politique économique actuelle a demandé des efforts énormes aux populations. Tous ces efforts, comme les coupes dans les services publics, les baisses de pensions de retraite, la diminution des prestations chômage, le non-remboursement de médicaments, les réformes du marché du travail, ont été faits au nom de la sacro-sainte réduction du déficit public. Et aujourd'hui, le déficit va exploser... Finalement, les gardiens de l'orthodoxie budgétaire nous ont fait tout perdre : nous avons fait les efforts et nous n'aurons pas d'excédent budgétaire. Tout ça... pour ça. Et lorsque Emmanuel Macron annonce un plan massif d'investissement pour l'hôpital après la crise, on ne peut s'empêcher d'imaginer la manière dont nous aurions fait face à cette pandémie, les morts que nous aurions pu éviter, si cela avait été fait avant... (...) ».

- Les élections municipales de mars et juin 2020 ont révélé un très triste record de l'abstention (58,4% au niveau national, plus de 63% à Paris) et une foudroyante défection de politiciens défiant souvent la cohérence la plus élémentaire pour la constitution des listes de candidats : ce sont là des symptômes inquiétants de la maladie profonde dont souffre la démocratie française, avec une défiance généralisée des citoyens vis-à-vis de leurs dirigeants. D'où une forte tension sociale qui continue à laminer la société française : comment se résoudra-t-elle ?

Le taux d'abstention record ainsi que les progrès du vote « écologiste » expriment à leur façon la poursuite du « dégoût » civique et politique. Comme le démontre Brice Teinturier dans son tout récent ouvrage, « de plus en plus de citoyens se détournent du système de représentation classique. Pour eux, la scène électorale est fictive, ils estiment que les élections ne changent rien ». Et ils les appellent les « PRAF », ceux pour qui « Plus rien à faire, plus rien à foutre », titre de son livre. De nombreux « gilets jaunes » font sans doute partie des « PRAF » et il y a des PRAF qui pourraient se mettre à porter des gilets jaunes...

La population des « gilets jaunes » pourrait d'ailleurs s'élargir à de tout nouveaux publics, qui protestent également contre ce qu'ils vivent comme des attaques des gouvernants contre eux. Il en est ainsi non seulement des personnels de santé, des avocats, des magistrats et des enseignants des collèges et lycées, mais aussi des enseignants-chercheurs de toutes disciplines, notamment en sciences sociales.

- Le dualisme de l'enseignement supérieur qui est scindé entre le système classes prépas-grandes écoles et le monde universitaire a sa part de responsabilité dans le malaise social actuel. En effet, le système classes prépas-grandes écoles est le principal lieu du formatage de nos élites tant contestées, alors que le monde universitaire, trop délaissé, est incontestablement celui de la recherche et du savoir. Notons que le formatage des élites, de même d'ailleurs que la déconnexion entre les élites, sont accentués Par l'aggravation de la reproduction sociale que produit l'école, reproduction pourtant dénoncée par les analyses de Bourdieu et Passeron dans les années 1960 et par celles de Baudelot et Establet dans les années 1970. Cela s'explique en grande partie par le fait que la « massification » de l'enseignement secondaire ne s'est pas du tout accompagnée de sa démocratisation : si démocratisation il y a eu, elle n'a été que quantitative, absolument pas qualitative (voir sur ce point mon document « Quelles nouvelles frontières pour l'enseignement technique ? 4^{ème} volet). Cette évolution perverse a entraîné un dysfonctionnement complet et croissant à la fois de l'ascenseur social et de la méritocratie républicaine.

Ceux qui savent que j'ai développé toute ma carrière professionnelle comme professeur de classes préparatoires peuvent être étonnés de ma prise de position ; mais ceux qui me connaissent savent que j'ai travaillé en classe préparatoire « Ens-Cachan », c'est-à-dire une CPGE précisément atypique puisqu'elle fonctionne depuis toujours conjointement avec l'Université - les élèves qui y sont inscrits doivent obligatoirement suivre aussi les enseignements universitaires de L1 et L2 - et que j'ai toujours milité, en particulier quand j'ai présidé l'Association nationale des professeurs d'économie et gestion, pour une généralisation de ce type de classe qui jette un pont très efficace entre les deux systèmes ; tous mes interlocuteurs ministériels ont reconnu le bien-fondé de mon argumentation mais ont bien évidemment renoncé à faire la révolution....

Le malaise social se nourrit beaucoup des dérives du « pantouflage » qui caractérise la haute fonction publique (selon une enquête d'il y a une dizaine d'années, 40% des administrateurs civils des finances partent au bout de 20 ans au moins une fois dans le secteur privé et c'est 60% au bout de 30 ans de carrière !) ; cela conduit à la formation d'une véritable oligarchie. D'où des propositions radicales : suppression non seulement du pantouflage mais aussi de l'ENEA et des « grands corps de l'État » (mi-septembre 2020, lors d'une émission sur Radio Classique au cours de laquelle était présenté l'ouvrage d'Isabelle Saporta (« Rendez-nous la France »), d'ailleurs très intéressant à lire pour notre sujet, une journaliste de Challenges a enfoncé le clou en disant qu'« à l'ENEA on n'apprend pas, on répète » ; d'où la perpétuation du même moule technocratique ; dans son livre consacré au service public chez Odile Jacob, Sébastien Soriano, pourtant haut-fonctionnaire lui-même, reconnaît que « la logique de l'ENEA, malgré la qualité indéniable de ses élèves et anciens élèves, consiste à confier les principaux postes de responsabilité de l'État à un séraïl monoculturel ». Cela n'est pas très étonnant puisque les grands corps

perpétuent le défaut congénital des grandes écoles, à savoir le trop grand éloignement de l'Université et de la recherche. Dans la présentation faite sur le site du Sénat du rapport de M. P.-Y. Collombat en octobre 2018, on lit d'entrée de jeu : « Acteur majeur de la vie publique, garant du bon fonctionnement des institutions républicaines, la haute fonction publique française est cependant la cible de critiques. Certaines sont traditionnelles. Elles dénoncent un décalage par rapport aux réalités de terrain et accusent la haute fonction publique d'incarner un pouvoir purement technocratique, ou de s'être constituée en « caste » ayant accaparé le pouvoir. D'autres critiques, plus récentes, remettent en cause sa loyauté en regrettant les « allers-retours » de certains hauts fonctionnaires entre secteur public et secteur privé, créant potentiellement une confusion des intérêts de ces deux sphères. C'est dans le but d'éclaircir ces différents points que la commission d'enquête a conduit ses travaux à un rythme soutenu. (...) »

Soulignons aussi le rapport de Frédéric Thiriez, publié fin janvier 2020 (https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2020/02/rapport_de_m._frederic_thiriez_-_mission_haute_fonction_publique_-_18.02.2020.pdf), intitulé « Mission Haute Fonction Publique ; propositions », demandé à la suite du discours du Président Macron du 25 avril 2019 en clôture du grand débat national, au cours duquel celui-ci a déclaré carrément : « je souhaite que nous mettions fin aux grands corps de l'État ». Paroles, paroles, ... ? Non, pire que cela parce que ce rapport fait accoucher la montagne d'une souris ! En tous les cas, ces déclarations et rapports prouvent que le recrutement et le fonctionnement de la haute fonction publique français posent un réel problème ; il faudra bien qu'un jour les grands corps cessent d'alimenter de manière aussi excessive le gotha du personnel politique français et celui des comités exécutifs des grandes entreprises...

Pour preuve que le sujet de la formation pour la haute fonction publique est une question particulièrement vive, la ministre de la fonction publique Amélie de Montchalin, déclare au Monde du 8 octobre 2020 que « c'est dans notre pays que les inégalités de destin se reproduisent le plus » et que c'est pour cela qu'elle souhaite « que l'on crée, dans tous les concours d'entrée aux écoles de service public [ENEA, directeurs d'hôpitaux, administrateurs territoriaux, commissaires, magistrats, attachés d'administration, ...], des voies d'accès pour les candidats issus des milieux modestes ; avec, à chaque fois des places réservées ». Notons cependant que le facteur essentiel de l'arrêt de l'ascenseur social est ailleurs : il se situe bien en amont du recrutement dans les grandes écoles, il est directement lié au processus d'orientation (avec le phénomène de l'autocensure) ainsi qu'à la structure et aux performances de notre système éducatif, en liaison avec celles de toute la société, en particulier au niveau des territoires et des villes. Par ailleurs, interrogée sur les suites données au rapport Thiriez, la ministre assure que « la réforme de l'ENEA ne sera ni cosmétique ni symbolique » et qu'elle veut mettre fin à la rente à vie dont disposent ceux qui sont entrés dans un grand corps. Elle recommande aussi à ceux-ci de démissionner de la fonction publique, donc de prendre leur risque, quand ils veulent embrasser une carrière politique.

Une autre preuve de la nécessité de réformer la haute fonction publique est donnée au même moment par la publication (aux éditions de l'Aube et de la Fondation Jean Jaurès) de l'essai de Chloé Morin : « Les inamovibles de la République ». On lit notamment dans la conclusion : « (...) Pour construire l'avenir, je n'ai absolument aucun doute : nous avons besoin d'élites. La République française est étrangère à l'égalitarisme que prônent certains. Mais elle ne peut pas non plus s'accommoder d'une aristocratie, de rentiers inamovibles qui feraient sécession par rapport au reste de la société. En France, le sens de l'État est essentiel parce que c'est l'État qui fait et qui tient ensemble la nation. Et si certains fonctionnaires le perdent, la responsabilité ultime en incombe sans doute à des responsables politiques qui ne savent plus proposer de vision, embarquer la nation, la projeter dans un avenir désirable. Comment, en effet, peut-on encore avoir le sens de l'État quand plus personne ne donne de sens à l'action publique ? Faute de grands desseins, chacun se replie sur son jardin. Le haut fonctionnaire sur sa petite carrière. Le citoyen sur son village, sa famille, tournant le dos à la vie de la cité et désertant les urnes. L'entrepreneur sur son profit. Le cercle vicieux du repli civique est nourri par notre panne collective de sens et notre crise d'identité. (...) ».

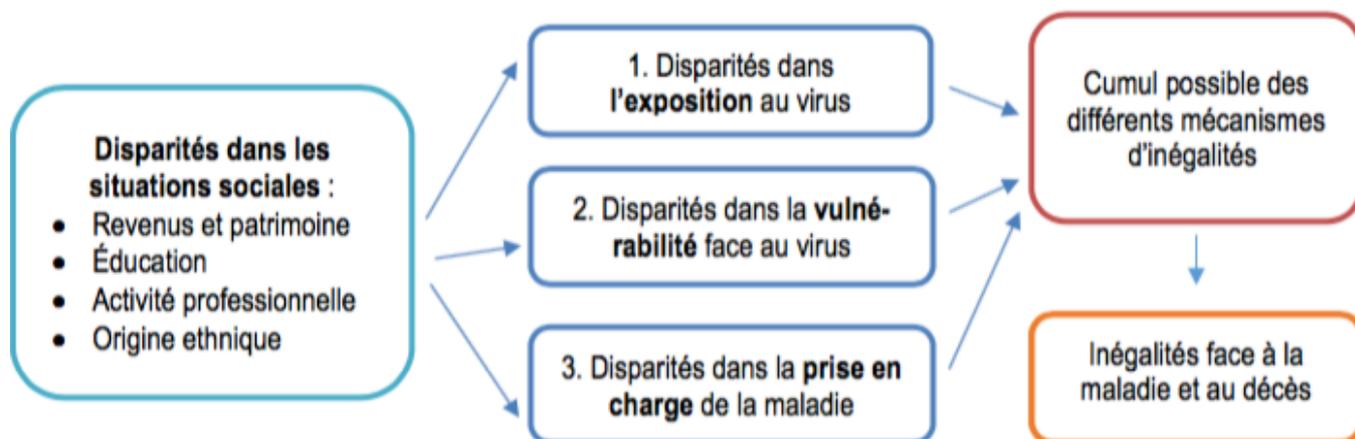
Mais là aussi, l'arbre ne doit pas cacher la forêt parce que le constat n'est pas nouveau : dans son ouvrage « Révolution » qu'il a publié lors de sa campagne présidentielle, E. Macron note que « les hauts fonctionnaires forment une caste bénéficiant d'avantages hors du temps ».

La thématique de l'oligarchie trouve un prolongement chez un auteur américain, Joel Kotkin, qui a écrit tout début juillet 2020 un article intitulé « Triumph of the Oligarchs » en évoquant en particulier le système des GAFAM. Mais en mai il a écrit aussi un livre avec pour titre : « L'arrivée du néo-féodalisme, un avertissement pour la classe moyenne », dans lequel il estime qu'aujourd'hui les sociétés occidentales prennent une structure qui ressemble de plus en plus à celle de l'époque médiévale avec, au sommet, deux classes, l'une, composée des élites (le clergé d'autrefois) et l'autre, formée des oligarques technologiques (la noblesse d'autrefois), et en-dessous, le Tiers-État correspondant à la classe moyenne. Mais cette classe moyenne est actuellement en déclin et croît au contraire le nombre des « nouveaux serfs ».

Par ailleurs, on sait qu'en France la structure du système éducatif et l'insuffisance globale des compétences de notre population constituent une faiblesse importante non seulement pour nos performances économiques, plutôt médiocres, mais aussi pour la mobilité sociale, beaucoup trop faible. La qualité relativement mauvaise de notre système éducatif explique en grande partie l'employabilité élevée des jeunes de 15 à 29 ans (la proportion des NEETS – jeunes déscolarisés et sans emploi – est spécialement forte dans les « pays du Sud » de la zone euro, et la France vient juste après l'Italie et l'Espagne avec 16% contre 24% et 18% ; l'Allemagne a un taux de 9%). La situation de la jeunesse est donc préoccupante, ce qui se retrouve d'ailleurs dans son abstention très forte lors des différentes élections. Les NEETS sont-ils eux aussi des « PRAF » et de futurs « gilets jaunes » ? En tous les cas, ce déficit important de compétences a

pour la France de funestes conséquences économiques parce que lui sont corrélés de faibles gains de productivité, de la désindustrialisation, une insuffisance de la modernisation des entreprises, un faible taux d'emploi et un chômage structurel élevé.

- Une récente analyse de la DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ; dossier n°62 de juillet 2020) dresse un état des lieux et des perspectives sur les « inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19 ». Cette étude rappelle d'abord les facteurs de disparités sociales proposés par P. Blumenshine en 2008 en ce qui concerne les pandémies de grippe aux États-Unis :



On lit notamment dans la synthèse qui ouvre le dossier :

« (...) Le risque de contamination a été plus élevé dans certains emplois, exposés au contact avec les malades (personnel soignant, majoritairement féminin, et relativement âgé pour les médecins) ou en contact avec le public et dont l'activité a été maintenue en présentiel. Cela concerne en premier lieu le secteur de la santé et action sociale, mais aussi ceux de l'industrie agroalimentaire, du commerce et de l'industrie. Lorsque leur activité était maintenue, la quasi-totalité des ouvriers et les trois quarts des employés ont été contraints de travailler en dehors de chez eux ; par contraste, c'était seulement le cas d'un tiers des cadres. Cette inégalité face au télétravail s'est souvent cumulée avec le fait de devoir se déplacer en transports en commun, car les ouvriers et employés habitent plus souvent que le restant de la population en zone périurbaine. Les conditions de vie et la promiscuité accentuent le risque de contamination pour les personnes vivant dans des logements collectifs, en établissements fermés et dans des logements surpeuplés. L'accès aux mesures de protection dépend quant à lui des conditions matérielles, mais aussi des comportements préventifs, dont il est établi dans la littérature qu'ils sont inégalement adoptés dans la population. (...) ».

Une étude portant sur les malades du Covid-19 en Île de France montre que les zones de surmortalité coïncident avec la carte des inégalités sociales.

- La progression du taux de chômage est particulièrement importante chez ceux qui sont déjà les moins protégés ; d'ailleurs, cette hausse du chômage risque de se prolonger pendant un certain temps - ce qui ralentirait d'autant la reprise -, parce que les entreprises seront durablement en

difficulté, que les normes sanitaires vont compliquer leur organisation et alourdir leurs coûts et que la crise va susciter à la fois des reconfigurations sectorielles (en particulier, le Covid est un accélérateur de la numérisation et de la robotisation de l'économie), d'où de délicats problèmes de reconversion et de requalification, et une accentuation de la polarisation du marché du travail qui va décimer beaucoup d'emplois.

- Les normes sanitaires entraînent un choc d'offre négatif auquel les entreprises peuvent répondre par une élévation de leurs prix et/ou par une baisse de leur marge bénéficiaire, ce qui est défavorable dans les deux cas pour la situation économique générale et par conséquent pour le climat social.
- Les conséquences économiques de la « coronacrise » auront des répercussions sur la dynamique des revenus : la déformation du partage des revenus qui va s'ensuivre se fera au détriment des plus fragiles.
- Parmi les conséquences économiques de la crise, il y a aussi le mauvais sort que celle-ci va faire aux jeunes : désignés par de nombreuses études comme étant les principaux perdants de la crise actuelle, ils vont avoir de la peine à trouver des emplois, d'où des problèmes de pouvoir d'achat - surtout s'il y a hausse du prix de l'immobilier, déjà élevé, hausse accompagnée de difficultés pour obtenir des crédits -, et aussi des problèmes de déclassement social. De plus, on assiste à un effondrement du nombre de contrats d'apprentissage et les élèves et étudiants vont sans doute souffrir longtemps du confinement du système éducatif.
- La crise cause des défauts de paiement en matière d'intérêts d'emprunt, de loyers, et les diverses charges incompressibles sont relativement de plus en plus lourdes (on comprend par là qu'il serait opportun d'indexer ces différentes dépenses sur le PIB).
- La « coronacrise » va accélérer la diminution du nombre d'emplois intermédiaires, ce qui réduira d'autant la mobilité sociale.
- Les « relocalisations » seront dans doute moins nombreuses qu'on peut le dire et le souhaiter et auront par conséquent peu d'impact sur l'emploi.
- Si, par son excédent extérieur, la zone euro continue à financer les États-Unis comme elle le fait depuis 2012, cela sert la croissance des États-Unis au détriment de la sienne et ce déficit relatif d'activité est préjudiciable à l'emploi.
- La politique monétaire très expansive qu'impose la « coronacrise » à la BCE va créer des tensions sur le prix des actifs spéculatifs : le prix des logements va donc être poussé à la hausse ; d'où des difficultés supplémentaires pour les jeunes à s'installer.
- La transition énergétique qui fait maintenant l'unanimité va élever le prix de l'énergie.
- Les relocalisations - s'il y en a - seront également une cause de hausse de prix, et par conséquent de baisse du pouvoir d'achat. Sur ce point, on peut même se demander si un effet de la crise sanitaire-économique ne peut pas être une aggravation de la désindustrialisation : comme les entreprises des pays développés vont subir des pertes importantes de profitabilité, loin de

relocaliser des activités industrielles, elles chercheront vraisemblablement à compenser ces pertes par une recherche systématique de bas coûts de production.

- Les inégalités de patrimoines, qui renforcent systématiquement les inégalités de revenus, vont elles-mêmes se trouver accentuées.

Il se trouve qu'en ce début du mois de juin 2020, L'Observatoire des inégalités fait paraître un rapport sur « Les riches en France » où on trouve le tableau suivant, fondé sur une étude de l'INSEE avec des données qui datent de 2018 ; et le rapport note que depuis, « les mesures prises par la nouvelle majorité ont été très favorables aux plus aisés ». Déjà, comme on le lit dans le tableau, entre 1998 et 2018, les inégalités sont criantes et croissantes (« les riches se sont éloignés des classes moyennes en 20 ans »), et « hormis la Suisse, la France est le pays où le 1% le plus aisé a le niveau de vie le plus élevé ».

À quoi peut-on donc s'attendre après la crise du Covid-19 ??

Comment la richesse évolue-t-elle ?

Depuis 20 ans

 Inégalité qui stagne

 Inégalité en hausse

Revenus	 + 11 664 euros	Le niveau de vie annuel moyen des 10 % les plus riches a progressé de 11 664 euros constants entre 1997 et 2017.
	 + 1,3 point	En 1997, les 10 % les plus riches recevaient 22,6 % des revenus de l'ensemble des ménages. Cette part est de 23,9 % en 2017, une progression d'1,3 point.
Patrimoine	 + 726 300 euros	Le patrimoine moyen des 10 % les plus fortunés était de 552 700 euros en 1998. Il est de 1 279 000 euros en 2018, soit une progression de 726 300 euros.
	 + 4 points	La part des 10 % les plus fortunés dans l'ensemble du patrimoine des ménages est passée de 51 % à 55 % entre 1995 et 2015.

Depuis 10 ans

Revenus	 - 355 euros	Le niveau de vie annuel moyen des 10 % les plus riches est resté quasiment stable entre 2007 et 2017.
	 - 0,2 point	En 2007, les 10 % les plus riches recevaient 24,1 % de l'ensemble des revenus. C'est assez similaire en 2017.
Patrimoine	 + 36 000 euros	Le patrimoine moyen des 10 % les plus fortunés était de 1 243 000 euros en 2010, il est de 1 279 000 en 2018, soit une progression de 36 000 euros en huit ans.
	 + 22 % de grosses fortunes	Le nombre de redevables à l'impôt sur la fortune a progressé de 22 % entre 2011 et 2017.
	 + 3 points	La part des 10 % les plus fortunés dans l'ensemble du patrimoine des ménages est passée de 52 % à 55 % entre 2005 et 2015.

Sources : Insee, ministère des Finances

- Hausse de la valeur des patrimoines, spécialement des plus favorisés (hausse due essentiellement à la politique monétaire irréversiblement expansive des Banques centrales), et baisse du pouvoir d'achat, spécialement des moins favorisés (baisse due essentiellement à la déglobalisation, au retour des États-nations et à la transition écologique) : c'est un cocktail probable de nouvelles tensions sociales.

- Le journal *Le Monde* nous livre en date du 28 août 2020 un bel article rapprochant les situations difficiles de deux systèmes sociaux qui, comme cela est montré dans ce document, font cruellement les frais de la logique « managériale » imposée depuis plusieurs décennies par le système économique néolibéral que je dénonce souvent par ailleurs (voir en particulier mon historique de l'euro), les biens publics que sont la santé et la justice. Dès l'introduction de cet article, Christophe Dejours, professeur émérite de médecine, et Marie Leclair, magistrate, disent l'essentiel : « La crise sanitaire déclenchée par l'apparition du Covid-19 a mis en lumière, en France, les fragilités du système de santé, fragilités que nombre de personnalités politiques s'accordent maintenant à voir comme le regrettable résultat des politiques néolibérales mises en œuvre depuis plusieurs décennies. La justice a subi le même tournant gestionnaire. Cette mutation, censée pallier les effets de sa pauvreté endémique face à l'augmentation des contentieux, atteint en réalité l'institution dans le cœur de ses missions, avec les mêmes risques de détérioration de la qualité du travail et de la santé des professionnels. Il apparaît donc pertinent de tirer les enseignements de la crise de l'hôpital public, pour réfléchir aux moyens de sauver l'institution judiciaire des logiques qui ne cessent de l'affaiblir, elle aussi, menaçant l'équilibre des pouvoirs et, par-là, la démocratie. (...) ».

- Mi-septembre 2020, trois publications méritent notre attention :

♦ D'abord, la publication par l'ONG Oxfam d'un nouveau rapport, « Covid-19 : les profits de la crise » (<https://www.oxfamfrance.org/rapports/covid-19-les-profits-de-la-crise/>).

On lit dans le communiqué de présentation :

« Le rapport montre comment une poignée d'entreprises, essentiellement américaines, réalise des bénéfices exceptionnels pendant la crise, alimentant la fortune de leurs fondateurs et de leurs riches actionnaires alors même qu'une large partie de l'économie mondiale est encore à terre.

Le rapport "Covid19 : les profits de la crise" révèle une économie à deux vitesses :

. 32 entreprises [2], qui comptent parmi les plus grandes multinationales de la planète, devraient enregistrer cette année une hausse spectaculaire de leurs bénéfices, soit 109 milliards de dollars de plus que leur bénéfice moyen réalisé au cours des quatre années précédentes.

. Une large partie de ces bénéfices a été reversée à de riches actionnaires, alimentant les inégalités mondiales. Les 25 milliardaires les plus riches du monde ont vu leur richesse augmenter de 255 milliards de dollars entre la mi-mars et la fin mai seulement, soit une augmentation moyenne de 10 milliards de dollars.

. Jeff Bezos pourrait, avec les bénéfices qu'il a réalisés pendant la crise, verser une prime 105 000 dollars aux 876 000 personnes employées par Amazon dans le monde, y compris les quelques 10.000 salariés en France, tout en restant aussi riche qu'il l'était avant la pandémie de coronavirus.

Pour rester compétitives face à ces nouveaux géants, de nombreuses entreprises en Europe, mais aussi en Inde, au Brésil, ou en Afrique, continuent de verser coûte que coûte des dividendes à leurs actionnaires, malgré des résultats en berne, plutôt que d'investir dans l'emploi, les revalorisations de salaires et l'investissement dans la transition écologique :

. Alors même que la demande de ses produits chute depuis la pandémie, le constructeur automobile Toyota a distribué aux actionnaires plus de 200 % des bénéfices qu'il a réalisés depuis janvier.

. BASF, le géant allemand de la chimie, a versé plus de 400 % de ses bénéfices aux actionnaires au cours des six derniers mois.

. Dans les 3 ans précédant la crise, les trois plus grandes structures hospitalières privées d'Afrique du Sud ont versé 163% de leurs bénéfices à leurs actionnaires. Pendant la crise, elles n'avaient pas les moyens de payer des fournitures médicales à leur personnel.

Ce phénomène concerne aussi les entreprises françaises : 23 entreprises du CAC 40 ont décidé de verser coûte que coûte des dividendes cette année. Malgré les appels à la modération du gouvernement, le CAC 40 aura versé au moins 37 milliards de dividendes pendant la crise. Ce choix s'explique par une dynamique de long terme mise en lumière par Oxfam France dans son récent rapport "CAC 40 : des profits sans lendemain" dans lequel l'ONG rappelle qu'un quart du CAC 40 a versé plus de dividendes qu'il n'a fait de bénéfices depuis 10 ans, puisant dans les réserves pour payer ses actionnaires.

Ces choix stratégiques produisent le même effet qu'au niveau mondial : les dividendes colossaux versés aux actionnaires contribuent à creuser les inégalités. Ainsi le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a progressé de 3 % en 2020, battant ainsi un nouveau record malgré la crise.

Pour Quentin Parrinello, porte-parole d'Oxfam France :

"Si beaucoup des entreprises, y compris les plus grandes, sont en situation de fragilité c'est précisément parce qu'elles ont accordé une part de plus en plus grande à la rémunération de leurs actionnaires ces dix dernières années. Oxfam n'est plus la seule à pointer du doigt ce problème structurel : la Commission européenne a récemment publié un rapport montrant qu'au cours des 25 dernières années, la part des revenus des entreprises européennes dédiés aux actionnaires a été multipliée par 4, au détriment de l'investissement.

Le gouvernement et les parlementaires qui vont bientôt examiner le plan de relance doivent tirer les conclusions de toutes ces analyses convergentes : aujourd'hui, nous avons le choix de relancer la croissance aveuglément ou d'orienter notre modèle économique pour qu'il soit plus juste, plus durable, plus résilient. La première des priorités est de ne pas signer de chèque en blanc aux grandes entreprises. Sans conditions, les aides publiques risquent de renforcer encore davantage la mainmise des actionnaires sur les choix stratégiques des entreprises, accroître la déconnexion avec l'économie réelle et retarder la transition écologique. Et à la fin, ce sont les plus pauvres qui paient le prix de cette économie à deux vitesses ! "

Au niveau mondial, Oxfam appelle les gouvernements à taxer les entreprises qui ont réalisé des bénéfices exceptionnels pendant la crise et à prendre des mesures en faveur d'un partage plus équitable des richesses et des pouvoirs au sein des entreprises, pour que ceux-ci ne profitent plus exclusivement aux dirigeants et aux actionnaires, mais aussi aux salariés, aux fournisseurs, aux consommateurs et aux communautés

En France, l'ONG demande au gouvernement et aux parlementaires de conditionner l'octroi de l'ensemble des crédits du plan de relance à la mise en place d'objectifs socio-écologiques pour les grandes entreprises :

.Refuser la baisse aveugle des impôts de production.

.Publier un plan de transformation de l'entreprise comprenant : l'empreinte carbone directe et indirecte, une trajectoire de réduction de cette empreinte carbone alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris et un plan d'investissement permettant le respect de cette trajectoire.

.Interdire le versement de dividendes et de bonus PDG pour le prochain exercice budgétaire (2021).

.Ne pas faire peser le financement du plan de relance sur les plus pauvres et au contraire de mettre à contribution celles et ceux qui ont le moins pâti de la crise ».

♦ Ensuite, un Flash Economie de Natixis, (le n°1029 du 14 septembre), avec pour titre : « une dynamique qui aboutit nécessairement à une crise sociale et politique », dont nous reproduisons l'introduction :

« Dans les pays de l'OCDE, la richesse augmente tendanciellement plus vite que la masse salariale. Ceci veut dire que la situation financière des détenteurs de la richesse s'améliore continuellement par rapport à celle des salariés.

On voit aussi aujourd'hui après la crise de la Covid la présence simultanée d'un côté du freinage des salaires et de la hausse du chômage, d'autre part de la poursuite de la hausse des prix de l'immobilier et d'une forte hausse des cours boursiers.

Cette situation, qui résulte en particulier des politiques monétaires expansionnistes et de la déformation du partage des revenus au détriment des salariés, ne peut pas être indéfiniment acceptée socialement et politiquement.

Il faut donc attendre dans le futur soit un partage des revenus plus efficace associé à une politique monétaire plus restrictive, soit une taxation beaucoup plus forte de la richesse ».

♦ Enfin, la publication des résultats du sondage annuel sur les « fractures françaises » réalisé en début de mois par Ipsos/Sopra Steria pour Le Monde, le Cevipof, la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne. Parmi les nombreux résultats, on note que « le choc de la crise semble avoir accentué la crise de confiance du pays envers lui-même, et son avenir : ce sont désormais 78 % des Français qui pensent que "la France est en déclin", contre 73 % en 2019, et 69 % en 2017. Cette France qui doute de son avenir est aussi un pays de plus en plus replié sur le passé : 74 % des sondés disent s'inspirer de plus en plus des valeurs du passé, contre 69 % en 2019, et 65 % en 2017. Ils sont désormais 68 % à penser que "c'était mieux avant" (65 % en 2019). Ce pays qu'Emmanuel Macron voulait ouvrir sur l'extérieur se montre plus rétif que jamais à la mondialisation. En 2017, presque autant de Français pensaient qu'il fallait davantage se protéger du monde d'aujourd'hui (53 %) ou au contraire s'y ouvrir davantage (47 %). Aujourd'hui, la proportion est presque de deux tiers contre un tiers. Sur le plan économique, alors que la France comptait autant de partisans du protectionnisme que du libre-échange en 2017, la proportion est maintenant de 61 et 39 %. Seuls 40 % des Français pensent aujourd'hui que la mondialisation est une chance pour la France, contre 43 % en 2019, et 52 % en 2017. Cette crise de confiance envers la mondialisation gagne maintenant ceux-là même qui devaient en être les bénéficiaires, les cadres et les professions intermédiaires : ces deux catégories pensent désormais majoritairement que le pays est en déclin (respectivement 64 % et 78 %, une hausse de 14 et 17 points en deux ans). (...) ».

- Le reconfinement décidé en France fin octobre 2020 va faire encore plonger davantage l'économie française, mais surtout il va aggraver très dangereusement deux conséquences déjà très négatives de la crise sanitaire-économique pour notre pays : en effet, cette crise affaiblit les secteurs forts de notre économie (aéronautique, tourisme, luxe) et renforce nos faiblesses structurelles et le poids de l'endettement de nos entreprises déjà élevé. De plus, la mise sous cloche et sous perfusion étatiques de l'économie ne peut que dégrader dans des proportions inouïes les paramètres budgétaires (déficit et dette) et les inégalités-chômage-précarité-pauvreté ont plein de raisons d'exploser. D'où au total une accumulation de bombes sociales à retardement... Par ailleurs, comme le dit Olivier Passet, « le nouvel attelage de la finance et des États qui se dessine depuis quelques années, et qui a pris une nouvelle dimension avec la covid, se transforme en nouveau paradigme durable du capitalisme : un capitalisme stato-financier, financiero-

interventionniste, financiero-collectiviste, comme on voudra ». Le même Olivier Passet est persuadé que la finance s'est littéralement immunisée contre les aléas de l'économie réelle au point que la situation actuelle, catastrophique pour l'économie réelle, est au contraire une période faste pour la finance : alors que pour celle-là il semble que l'après ne peut pas être du tout comme l'avant, celle-ci semble être au contraire à son apogée et compte bien jouir encore longtemps de son immunité. La finance met en coupes réglées les entreprises (valeur actionnariale) et les banques-assurances et autres fonds en faisant de la gestion d'actifs le cœur du système (en plus, les entreprises européennes sont « tenues » par les banques puisque leur financement est intermédié à hauteur de plus de 75%). Tout cela s'inscrit dans une évolution qui a commencé dans les années 1980 lorsque le libéralisme économique s'est imposé et que les capitalistes au sens de « détenteurs de capital » ont refusé de porter le risque d'une trop grande volatilité de leurs profits et ont cherché à le faire supporter à ceux qui fournissent leur force de travail, en réduisant le pouvoir syndical, en pesant sur le coût salarial (un partage du revenu trop déséquilibré entre salaires et profits présente en lui-même des dangers), en développant le travail flexible et les emplois précaires, en pratiquant une externalisation à outrance et maintenant une « plateformisation », en généralisant aujourd'hui le télétravail (au-delà des contraintes sanitaires), en tentant finalement d'ubériser le monde. Selon Olivier Passet, Banques centrales et États marchent main dans la main pour éliminer le risque de sinistralité qui serait coûteux pour la finance. Au final, c'est le contribuable des générations futures qui paiera pour l'immunité de la finance d'aujourd'hui. Et les fonds de gestion continuent à bien se porter. Ils ont plus que jamais la main sur les choix d'investissement, autrement dit sur la construction du monde de demain ». L'autonomisation et l'immunisation de la finance font que le capitalisme auquel on a affaire est d'un type néo-libéral particulier : ce n'est pas le néolibéralisme originaire théorisé par Milton Friedman, ni celui de l'époque de Reagan et Thatcher où les salariés, leurs syndicats et l'État-providence ont été sacrifiés ; c'est un néolibéralisme pour la sphère de la finance et pour le marché du travail mais pas pour les politiques macroéconomiques qui sont très interventionnistes, avec aussi du protectionnisme. Une manifestation éclatante de la prédation qu'autorise le capitalisme hyper-financiarisé est la progression vertigineuse du nombre de milliardaires. Or, cette progression, si elle a bien sûr quelque chose à voir avec l'autonomisation et l'immunisation de la sphère financière, elle n'est pas pour autant le résultat d'un effet de richesse pur, elle s'accompagne de graves conséquences négatives sur le reste de la population : d'abord parce qu'il faudra bien payer l'immunisation dont profite actuellement la finance quand viendra le moment de la stabilisation macroéconomique ; ensuite il faut bien que l'économie autorise - en pesant sur le prix du travail - la hausse du prix des actifs financiers pour nourrir la recherche incessante des capitalistes pour plus de profit et davantage de rente ; enfin, la concentration des fortunes veut dire concentration du capital, mais cette concentration du capital ne permet pas d'augmenter

véritablement l'investissement ni l'emploi car elle n'est pas de type interne mais de type externe, avec la multiplication des opérations de fusion-acquisition.

Il est donc clair que le capitalisme néolibéral auquel on a affaire aujourd'hui et tel qu'il se dessine pour demain ne ressemble guère au capitalisme « inclusif » que l'on peut souhaiter.

www.christian-biales.fr

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ :	2
I- Préambule : qui sont les « gilets jaunes » ?	5
II- « Il y a d'un côté la réalité et de l'autre le ressenti que l'on en a »	6
A- « Ce sont les perceptions, non les chiffres, qui comptent... »	6
B- Les « gilets jaunes » en ont assez !	7
1) Les gilets jaunes sont en colère	7
2) Pour une large majorité de la population, l'état de l'économie s'est dégradé	8
3) La politique inspire beaucoup plus de dégoût	8
C- Les Français ont le sentiment d'une société fracturée	10
Remarques :	11
D- L'état d'esprit des Français n'est pas franchement optimiste.	14
E- Les problèmes économiques et sociaux soulevés par les « gilets jaunes » ne datent pas d'aujourd'hui !	17
1) Un livre paru en 2010, déjà...	17
a) « Peut-on dire que les Français sont malheureux ? »	17
b) La société de défiance	17
2) Des articles de plus de 10 ans.	18
a) Le fossé entre les revenus des très riches et les autres s'est creusé à partir de 1998	18
b) La notion de « classe sociale » est à envisager au niveau international	19
c) La crise des gilets jaunes rappelle que l'on est dans une « société de classes »	19
3) Le livre « On va dans le mur »	19
4) Des inégalités économiques et sociales très inégalement perçues depuis longtemps.	19
5) Le ressenti des Français sur la situation politique, économique et sociale actuelle	21
6) La satisfaction qu'apportent les services publics à leurs usagers	22
Conclusion d'étape et deux remarques	23
III- « La réalité n'est pas toujours ce que l'on croit »	25
A- La crise des gilets jaunes est liée étroitement au dysfonctionnement de la zone euro	25
1) La dévaluation interne	25
2) La politique monétaire unique inappropriée	25
3) La crise des gilets jaunes, conséquence de l'ordolibéralisme allemand et du capitalisme financier.	26
4) La crise des gilets jaunes exprime un malaise qui ne se limite pas à la France	28
a) « Les classes sociales en Europe »	28
b) Deux livres américains prémonitoires : « La révolte du public » et « Qui mène le monde ? »	28
c) L'analyse de la fondation Bertelsmann Stiftung (mai 2019)	31
B- Le « ras-le-bol » fiscal se comprend !	32
1) La « taxe carbone » est le facteur déclencheur de la crise	32
2) Le taux de prélèvements obligatoires français bat le record du monde	33
3) La concentration de l'impôt sur le revenu est exorbitante	34
4) Le risque de non-consentement à l'impôt	35
5) À quoi servent nos impôts ? La réponse partielle et partielle de Bercy	35
6) Des précisions sur le partage des recettes fiscales entre ménages et entreprises	35
7) Une évaluation du coût des aides publiques aux entreprises difficile à connaître	36
8) La structure des prélèvements obligatoires en France : peu de progressivité	36
9) Que faire pour répondre à la contestation fiscale ?	37
C- Quatre enquêtes pour mieux comprendre le mouvement des « gilets jaunes »	38

1)	L'enquête de Bordeaux.....	38
2)	Enquête sur des groupes Facebook de gilets jaunes par le Collectif Quantité critique.....	39
3)	Enquête de Grenoble.....	39
4)	La grande enquête d'ELABE pour l'Institut Montaigne.....	40
5)	La réflexion d'Alain Touraine.....	43
D-	Compléments sur l'impact du pouvoir d'achat.....	43
E	L'évolution du revenu disponible.....	45
1)	L'évolution du revenu disponible sur 8 ans.....	45
2)	L'évolution du revenu disponible suite au budget 2019.....	46
F-	« Que fait-on de nos impôts ? ».....	48
1)	L'effet de la redistribution sur le taux de pauvreté ; comparaison internationale.....	48
2)	Les degrés d'inégalités de revenus et de patrimoines ; comparaison internationale.....	51
3)	Concentration des patrimoines, spécialement chez les « très riches » ; comparaison internationale.....	52
4)	Évolution sur longue période de la concentration des patrimoines des ménages français.....	53
5)	Évolution de longue période des inégalités dans le monde (la courbe de l'éléphant).....	54
6)	Le partage de la valeur ajoutée est un facteur décisif d'inégalité.....	58
7)	« Trois décennies d'inégalités et de redistribution en France ».....	59
8)	La politique du gouvernement d'E. Macron face aux inégalités de revenus décriées par les gilets jaunes.....	60
9)	Les inégalités territoriales.....	62
a)	Le constat.....	62
b)	Les inégalités territoriales sont favorisées par les effets de polarisation qu'encourage l'unification économique de l'Europe.....	64
c)	Les inégalités territoriales et la question de l'accès aux soins.....	65
d)	Les inégalités territoriales et la question de l'accès à Internet.....	65
e)	Des analyses importantes des inégalités territoriales.....	65
1-	Les apports de Christophe Guilluy.....	65
2-	La réponse d'Éric Chauvier.....	67
3-	La réponse d'Aurélien Delpirou.....	67
4-	L'analyse de Jacques Lévy.....	67
5-	Le cas particulier des villes moyennes ; celui des gilets jaunes ?.....	69
6-	Le cas très instructif de l'Île de France : l'étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme - IAU - (avril-mai 2019) sur « Gentrification et paupérisation au cœur de l'Île de France ; évolution 2001-2015 ».....	71
10)	La polarisation des emplois.....	72
a)	Une étude de l'INSEE.....	73
b)	Une étude de Natixis.....	73
c)	L'apport de Camille Peugny.....	74
d)	La spirale du déclassement de Louis Chauvel.....	76
11)	Le poids du quotidien.....	76
12)	Les inégalités hommes-femmes.....	76
G-	Les mauvaises performances de la France en matière d'emploi.....	77
H-	Et que font nos administrations publiques ?.....	79
1)	Les dépenses publiques en fonction du PIB et comparaison internationale.....	79
2)	Les dépenses des APu par habitant ; comparaison internationale.....	80
3)	À quoi servent les dépenses des APu ?.....	81
4)	L'emploi dans les administrations publiques ; comparaison internationale.....	85
5)	Le solde primaire des administrations publiques ; comparaison internationale.....	86
6)	Les coûts de production des administrations publiques ; comparaison internationale.....	86

7)	Les investissements des APu ; comparaison internationale.....	87
8)	La productivité des APu françaises ; comparaison internationale.....	87
I-	L'efficacité des prestations sociales	88
J-	L'efficacité de la politique de redistribution ; comparaison internationale.....	89
K-	L'efficacité du système de justice ; comparaison internationale.....	90
L-	L'efficacité des systèmes de santé et d'éducation ; comparaison internationale.....	96
M-	L'efficacité du système de retraite ; comparaison internationale.....	100
N-	L'opinion de la population sur la fourniture de services publics ; comparaison internationale. 101	
O-	L'opinion de la population sur la situation économique dans le pays et en Europe.	102
P-	Le niveau de « liberté humaine » (liberté individuelle et liberté économique) ; comparaison internationale.....	103
IV-	Les premières réponses d'E. Macron et de son gouvernement.....	107
A-	Les mesures de décembre 2018	107
B-	Les mesures suite au « Grand Débat »	112
V-	En guise de conclusion	117
	ANNEXE.....	120
	L'effondrement de la social-démocratie :	120
	un renouveau est-il possible ?.....	120
	POST-SCRIPTUM (Juin 2020).....	125
	L'après Covid-19 :	125
	vers un nouvel épisode de la crise des « gilets jaunes » ?.....	125